

**Premières assises contre l'homophobie à
Genève
4 et 5 septembre 2009
Uni MAIL**



Verbatim des interventions et débats

Mise en garde des relecteurs : Ces textes sont une retranscription des présentations orales, interventions et débats qui ont eu lieu lors de ces assises. Pour faciliter la lecture, ils ont été adaptés et annotés. Ils ne correspondent donc pas mot pour mot aux propos émis, mais en sont une retranscription, la plus fidèle possible.

Sommaire

Vendredi 4 septembre 2009	4
Discours d'introduction de Jean-Philippe Rapp, président du comité d'honneur des Assises.	5
Discours de Catherine Gaillard et Philippe Scandolera, co-président-e-s des Assises.	7
Homophobie : définir pour mieux comprendre	10
a. De la question homosexuelle à la problématique homophobe : définitions et enjeux	10
b. L'homophobie nuit gravement à la santé : les résultats des enquêtes suisses	20
c. Prévention de l'homophobie en milieu scolaire	30
d. Témoignages	40
Le Canada et la France : des projets pionniers	53
e. Diminuer l'homophobie dans les milieux de l'éducation : un impératif social ET éducatif	53
f. Démystifier l'homosexualité à l'école ? C'est possible !	61
g. Attendus et développement d'un travail de sensibilisation à l'homophobie en direct des professionnel-le-s s'occupant de la jeunesse	69
Tables rondes	77
h. L'homophobie, une discrimination qui concerne aussi les services publics	77
i. Education et homophobie : constats et perspectives	89
Regards sur la journée	101
 Samedi 5 septembre	 106
j. Le réseau d'allié-e-s dans le secteur de l'éducation et de la santé à Genève	107
Lutter contre l'homophobie : Tables rondes	110
k. Homophobie : la souffrance cachée de nombreux jeunes	110
l. Homophobie : rien à signaler dans les écoles ?	122
Ateliers: vers des projets concrets en matière de lutte contre l'homophobie	135
m. Atelier 1 /// Yes we can : besoins, actions et perspectives pour les jeunes LGBT	135
n. Atelier 2 /// Il était une fois... (pré)histoire du mal-être des jeunes homos	136
o. Atelier 3 /// Prévenir l'homophobie parmi les jeunes : quelques outils	138
p. Atelier 4 /// L'homoparentalité : contribution à la mosaïque familiale contemporaine	139
q. Atelier 5 /// Agressions homophobes : refuser la fatalité	140
r. Atelier 6 /// Au-delà du sexe et du genre : pour une éducation humaniste et non-discriminante	141
Perspectives	143
s. « Nouvelles perspectives et engagements du Département de l'instruction publique »	143
t. « Contribution d'une collectivité publique et urbaine, la Ville de Genève »	145
Synthèse	147
Clôture	150

Vendredi 4 septembre 2009

Discours d'introduction de Jean-Philippe Rapp, président du comité d'honneur des assises.

Quand on vous demande, « Accepteriez-vous d'être le président du comité d'honneur de ces assises ? », on se dit, « Mais pourquoi moi ? » Le maire de Genève ferait très bien l'affaire. Il y a un certain nombre de personnes infiniment plus qualifiées que moi. Et puis, en y réfléchissant, je me suis dit : « C'est vrai que dans ma pratique professionnelle de journaliste, le souci de la différence, le souci de la convergence, le souci de la ressemblance, le souci d'égalité me sont apparus comme assez indispensables dans un monde qui est infiniment normatif ». Alors, je suis content d'être là, quand même, pour vous saluer. C'est ce que je vais faire, pour l'essentiel.

En tant que président de la LICRA, la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme, je ferai une première remarque. Je pense que c'est magnifique de voir des gens qui se mettent ensemble pour réfléchir et pour ensuite agir. Je crois que c'est l'essentiel, pour des assises comme les vôtres, de se dire : « Nous avons la possibilité d'avancer ! Nous avons la possibilité de nous découvrir ! Nous avons la possibilité de nous saisir d'une tribune et de pouvoir dire ! » Quand vous devez faire le tout petit exercice que je suis en train de faire, vous interrogez vos proches, vos enfants, et vous avez toutes sortes de réponses qui sont extrêmement intéressantes. La plus belle, je vous la livre. C'est un jeune qui travaille avec moi pour le festival *Médias Nord Sud*¹, dont je suis le président et le directeur.

Il m'a dit son respect pour les orientations sexuelles autres « parce que des hommes et des femmes ont le courage de regarder leur propres désirs et de se dire à un moment, j'accepte. » Quelle leçon dans nos sociétés si normatives quand une Gay Pride parcourt nos quais en revendiquant - ou en proposant, devrais-je plutôt dire - une ouverture à la différence ! Et nous ? Sommes-nous capables d'accepter ce constat ? Je suis en face de gens qui sont capables de regarder leurs désirs en face. Les nôtres et les miens sont-ils aussi normatifs que je me plais à le dire ? Est-ce qu'on est capables d'accepter les différences ? Et nos propres différences intimes, sommes-nous capables de les dire et de les assumer ?

Grâce à vous, j'ai découvert qu'il y avait un jeune qui travaillait auprès de moi et qui avait une sensibilité énorme. J'y ai été très sensible et je me suis dit : « C'est vrai que les questions que vous allez vous poser, que vous allez travailler, que vous allez discuter, ce sont des questions qui nous touchent tous, quelle que soit notre situation, notre capacité de dire ce que l'on vit et de revendiquer sa place ». Ça me paraît tout à fait fondamental.

Lorsqu'on doit faire un petit discours comme c'est mon cas, on essaie de puiser dans ses expériences. Alors, j'en retiendrai deux. L'une, le passage d'un homosexuel dans l'émission *Zigzag Café* que je présentais à la télévision et qui m'a dit sa souffrance : « A la mort de mon compagnon, serai-je au fond de la chapelle ou serai-je devant ? Pendant la maladie de mon compagnon, serai-je à la porte d'entrée de la chambre d'hôpital ou à côté de lui ? Lorsqu'il y aura une fête de famille, quelle sera ma place réelle ? »

¹ Forum International *Médias Nord Sud* : manifestation réunissant la télévision, la radio et la presse écrite sur le thème de la qualité de l'information touchant les questions de développement. www.nordsud.ch

Cela m'a paru très fort parce que je me suis dit que des gens qui s'aiment consacrent une grande partie de leur existence à partager énormément de choses et qui, à des moments aussi durs et aussi forts, se retrouvent séparés. C'est proprement scandaleux.

L'autre chose, c'est que, tout récemment, j'ai eu l'occasion, dans le cadre d'une autre activité professionnelle, de former des directeur-trice-s d'école du canton de Vaud par rapport à des situations d'urgence. Je sais qu'il y a un certain nombre d'enseignants parmi vous. J'ai été très frappé par la volonté, en tout cas dans le canton de Vaud, de se demander, dans les établissements scolaires: « Que faut-il faire lorsqu'on est dans une situation de crise ? » Et, en règle générale, il s'agit d'une tentative de suicide. Quand je lis, dans un de vos documents, que 5 à 7 % des jeunes de moins de 25 ans ont fait ou vont faire une tentative de suicide et que, chez les jeunes homosexuel-le-s, cela monte à 25%, je me dis qu'il y a encore du boulot pour les écoles !

Les personnes que j'ai rencontrées qui étaient directeur-trice-s d'école me paraissaient assez démunies devant une question aussi importante. Alors savoir que ces assises se tiennent, qu'elles ont envie de faire de la prévention, qu'elles ont envie de s'intéresser aux jeunes, qu'elles ont envie que dans les classes, tout simplement, chacun-e ait sa place, qu'elles aient envie que, comme au Canada, on puisse dire, « J'emmène mon chum ou ma blonde », c'est un objectif qui me plaît beaucoup, parce que, moi, je suis pour les objectifs actifs.

Je pense qu'au terme de vos deux jours, vous allez être satisfaits, parce que vous vous serez dit : « On a fait des choses ensemble et on va, surtout, faire des choses ensemble ! » La meilleure preuve, d'ailleurs, c'est que déjà les réactions des médias sont intéressantes. Il me semble qu'une place de plus en plus réelle est faite à ces questions, une place de plus en plus normative ! Je crois que c'est cela qui est vraiment fondamental : nous sommes ensemble pour réfléchir à des choses qui nous touchent de manière intime, qui nous touchent dans notre environnement, et quels que soient nos choix de vies, nos choix de sexualité - ce n'est pas le plus important. Le plus important, c'est que nous sommes des hommes et des femmes. Ces hommes et ces femmes doivent prendre leur destin en main ! Je vous souhaite beaucoup de succès dans votre travail.

Discours de Catherine Gaillard et Philippe Scandolera, co-président-e-s des assises.

Messieurs les Conseillers d'État

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil national

Monsieur le Maire

Madame la Conseillère administrative, Messieurs les Conseillers administratifs

Madame la Présidente de l'Assemblée constituante

Mesdames et Messieurs les membres de l'Assemblée constituante

Mesdames et Messieurs les Députés

Mesdames les Conseillères municipales, Messieurs les Conseillers municipaux

Mesdames et Messieurs les membres des Administrations municipale et cantonale

Mesdames et Messieurs les membres du Comité d'honneur

Mesdames et Messieurs les membres des associations de la Fédération genevoise LGBT

Mesdames et Messieurs,

Chères ami-e-s,

CG :

Nous tenons avant tout à vous exprimer notre gratitude d'être venus si nombreuses et si nombreux à ces Premières assises contre l'homophobie. Lorsque notre Fédération, particulièrement inquiète des ravages de l'homophobie sur la santé des jeunes, a approché les responsables politiques, puis les services, en vue de la réalisation de ce projet, nous avons été sensibles à l'accueil bienveillant et attentif qui nous a été accordé.

PS :

Dès la première ébauche, MM Manuel Tornare et Charles Beer, ainsi que leurs administrations, nous ont accompagnés de leurs conseils et sont restés disponibles pour répondre à nos interrogations. Les votes successifs du Conseil municipal puis du Grand Conseil en faveur de la tenue des assises nous ont ensuite assurés d'un large soutien au sein de la classe politique genevoise.

CG :

Puis la participation du département de M. Laurent Moutinot, par l'intermédiaire de l'Office des droits humains, a définitivement inscrit ces journées dans une optique qui nous est chère, celle de la lutte contre toutes formes de discriminations.

PS :

Nous tenions aussi à associer la société civile dans une large mesure par l'intermédiaire d'un comité d'honneur. Là encore, celles et ceux, et non des moindres, que nous avons approchés ont répondu présents et présentes. Leur caution et leur soutien amical nous ont permis d'inscrire ce projet dans une démarche citoyenne qui va bien au-delà de nos frontières associatives.

CG :

Il nous restait encore à trouver un lieu digne à la fois de nos prestigieux partenaires mais aussi de la qualité que nous souhaitons donner à ces assises. L'Université de Genève, par l'intermédiaire de Lorena Parini et de l'unité interdisciplinaire d'Études genre, a accepté de nous accueillir. Qu'elle en soit remerciée.

PS :

Comme l'a écrit Daniel Borillo, dans le *Que sais-je?*² sur l'homophobie : « De même que la xénophobie, le racisme ou l'antisémitisme, l'homophobie est une manifestation arbitraire qui consiste à désigner l'autre comme contraire, inférieur ou anormal. »

CG :

Aujourd'hui, septante-quatre pays condamnent l'homosexualité et sept la punissent de mort. Malgré ce constat, lors de la dernière conférence de Durban, la diplomatie occidentale acceptait que le texte final de la résolution ne fasse aucune référence à l'homophobie ni à la défense des personnes LGBT.

PS :

En 2007, des affiches homophobes ont fleuri sur les murs de Genève à l'occasion d'une campagne de votation sur des dispositions fiscales. Les plaintes déposées par notre Fédération ont été classées sans suite parce qu'en Suisse, il n'existe aucune loi qui pénalise l'homophobie.

CG:

Au mois de mai dernier, à l'occasion de la Journée internationale contre l'homophobie, les jeunes UDC valaisans s'exprimaient dans un communiqué de presse sur l'homosexualité, présentée comme un « comportement déviant » menaçant « la survie d'une nation ». Ce texte était accompagné d'une affiche montrant la régression de l'humanité vers le singe.

PS :

Malheureusement, dans les jours qui ont suivi, le Conseil fédéral puis le Conseil national refusaient l'entrée en matière d'une proposition de loi visant à inscrire dans le droit pénal les comportements homophobes. Nous espérons qu'une nouvelle proposition, peut-être plus concertée celle-là, ne tardera pas à être déposée sur les pupitres du gouvernement et que les membres du Conseil national pourront en débattre en commission.

CG:

Dans de nombreux pays d'Europe, la lutte contre les discriminations se base sur trois piliers principaux : le racisme, le sexisme ET l'homophobie. Il ne faut plus tergiverser : l'homophobie fait des ravages, particulièrement chez les jeunes. Les études font état de trois à cinq fois plus de tentatives de suicide chez les jeunes lesbiennes, gays, bisexuel-le-s et transsexuel-le-s.

PS :

A l'âge où on ne souhaite pas être différent, il n'est pas facile d'être parmi une minorité dont le qualificatif est une insulte fréquemment utilisée. Même si le terme de « pédé » ne s'applique pas systématiquement aux homosexuel-le-s, cette répétition et cette banalisation de l'injure agissent, comme les études le prouvent, sur la santé psychique des jeunes.

CG :

Néanmoins, à Genève, il est incontestable que des progrès ont été accomplis et que de nombreuses compétences sont en œuvre pour lutter contre toutes les formes de discrimination. Mais pour la première fois, ces assises vont permettre de réunir de nombreux acteurs et de nombreuses compétences afin que des pistes soient tracées en vue de l'établissement d'une politique concertée en ce domaine.

PS :

² Daniel Borillo, *L'homophobie*, PUF, coll. "Que sais-je ?", Paris, 2000.

Nos associations sont expertes sur cette question mais elles ne peuvent pas, à juste titre, se substituer aux professionnel-le-s de l'éducation et de la jeunesse. Nous sommes aux premières loges, par contre, pour constater que ces mêmes professionnel-le-s sont démuni-e-s face à l'homosexualité ou à l'homophobie et que, de leur côté, les jeunes ne savent souvent pas à qui s'adresser.

CG :

Nous émettons le vœu que les témoignages, les conférences, les tables rondes et les ateliers de ces deux journées répondent à vos attentes, à nos attentes, et que nous y trouvions toutes et tous la matière nécessaire, non seulement à notre réflexion, mais aussi, mais surtout, à nos actions futures.

PS :

Le programme est dense, nous l'avons souhaité interactif, afin que les questions et les propositions puissent être entendues et partagées. Nous vous souhaitons de belles assises et sommes à votre disposition tout au long de ces deux journées.

Homophobie : définir pour mieux comprendre.

a. De la question homosexuelle à la problématique homophobe : définitions et enjeux.

Intervenante : Caroline Dayer, enseignante et chercheuse à la Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation de l'Université de Genève.

Il y a mille et une façons de rentrer dans ce sujet et en y réfléchissant bien, je me suis dit que j'allais éviter de jouer au dictionnaire parlant en vous infligeant toutes les listes, citations et définitions que l'on pourrait faire de l'homophobie³. Je vais procéder plutôt à l'inverse, c'est-à-dire que je vais partir de cas très concrets, d'un en particulier que je trouve assez paradigmatique, pour ensuite me demander : « Mais finalement, l'homophobie c'est quoi ? Comment est-ce qu'on peut la définir ? Mais surtout, comment est-ce qu'on peut la définir pour la combattre ? » C'est le choix que j'ai fait dans cette intervention.

Je commencerai tout d'abord par dire que si j'ai choisi de partir d'un exemple, c'est parce que je m'étais intéressée, en 2001, à la fameuse annonce publicitaire homophobe que vous avez peut-être vue ou que vous connaissez. C'était une annonce parue dans *Le Nouvelliste*⁴ pour empêcher la Gay Pride de Sion. Regardons rapidement ce qu'elle nous disait : « L'homosexualité, qu'est-ce que c'est ? Pour la santé publique : une calamité. Pour la jeunesse : une décomposition des mœurs. Pour la société : une criminalité. Pour l'Eglise : un péché mortel. Pour la famille : une perversion. »

Ce que l'on peut dire, à travers cette page où tous les stéréotypes sont rassemblés, c'est que, dans la plupart des campagnes homophobes, que ce soit à Genève, que ce soit celles des jeunesses UDC valaisannes, c'est toujours finalement le même discours qui revient. Sauf que les jeunesses UDC ont atteint un stade encore plus avancé puisqu'on est bientôt à la phase de l'amibe donc on peut se dire effectivement, ils ont eu un petit peu d'originalité pour trouver un nouveau mot.

Parce qu'autrement, que ce soit lors des votations pour la loi sur le partenariat (Lpart), que ce soit lors de certaines Gay Prides, quand les montées de bouclier s'opèrent, nous voyons que c'est toujours les mêmes registres qui sont utilisés, c'est-à-dire le registre moral, le registre médical et le registre religieux, qui cherchent à démontrer que l'homosexualité nuit à la famille, etc.

Cette première remarque serait surtout pour dire : quand on pense à l'homophobie, on pense surtout aux situations d'insultes, etc. Mais l'homophobie, ce n'est pas que ça, parce que le gros problème, et nous allons le voir ensemble, c'est que l'on a d'autres formes d'homophobie qui sont institutionnalisées, qui sont reconduites, véhiculées, non seulement par des discours politiques, mais aussi par des discours psychiatriques, médicaux, psychanalytiques.

³ Pour une mise en perspective de différentes définitions, se référer aux articles :

Caroline Dayer, "Souffrance et homophobie. Logique de stigmatisation et processus de socialisation", in *Homosexualité et stigmatisation*, Paris, Presses Universitaires de France, sous presse. Caroline Dayer, *Facettes de l'homophobie, critique de l'hétérosexisme et perspectives éducatives*, à paraître.

On voit donc tout de suite qu'on doit faire face à un problème d'envergure, puisque l'homophobie touche à la fois un niveau, on pourrait dire, très individuel, mais aussi un niveau collectif. Cela fait que la lutte contre l'homophobie devra se situer aussi à différents niveaux.

Je vais tout de suite commencer par le premier extrait que j'ai choisi de ma recherche *De l'injure à la Gay Pride*⁵, puisque suite à cette annonce homophobe, je me suis vraiment intéressée à deux questions.

La première était : comment les personnes homosexuelles réagissent-elles au discours qui est produit sur elles ?

Encore une remarque sur l'homophobie : ce qui pose aussi problème est que c'est toujours un discours qui est produit « sur », en l'occurrence, « sur » les personnes homosexuelles et ce n'est pas les personnes concernées en tant que telles qui ont le droit de dire elles-mêmes ce qu'elles vivent, ce qu'elles pensent et comment elles se définissent.

Donc, le discours produit « sur », qu'il soit médical, juridique, etc., est en lui-même une sorte d'homophobie parce que c'est l'emprise du pouvoir. Ça veut dire qu'il y a quelqu'un qui a le droit de nommer, d'utiliser ce pouvoir et surtout d'assigner des personnes à une place qui est inférieure.

C'est le premier point de cette étude qui m'a permis de rentrer dans les registres des stéréotypes dont je parlais tout à l'heure avec quelques petites perles, puisque l'on y apprend que les lesbiennes ont une durée de vie de 45 ans, que, aux États-Unis, les principaux serial killers sont des pédés, etc. Là aussi, nous voyons le problème des chiffres et des statistiques lorsqu'ils sont sortis de leur contexte.

La première interrogation concerne donc des choses qu'on entend sans arrêt. Et même si leurs auteurs essaient de faire preuve d'un peu d'originalité, le problème de fond est toujours le même.

La deuxième question est de se dire : « Pourquoi les gens descendent dans la rue un jour de Gay Pride ? » C'est ici que j'ai voulu faire ce renversement : bien sûr, je vais passer par ce que disent les discours quels qu'ils soient - le discours du sens commun, le discours politique, le discours médiatique. Que disent-ils des personnes homosexuelles ? Et là, dans la deuxième partie, c'est l'inverse. Finalement, les personnes homosexuelles, elles, qu'est-ce qu'elles vivent et qu'est-ce qu'elles disent ?

J'ai choisi de faire cette recherche en me basant sur des entretiens semi-directifs parce que je pensais que le simple questionnaire ne pouvait pas m'apporter les éléments que je cherchais. Évidemment, à travers un questionnaire, on peut avoir plein de chiffres qui sont des repères nécessaires mais, comme ma question portait sur un processus identitaire, je ne pouvais pas prédéfinir les questions et les réponses de ces personnes. J'avais besoin d'avoir un échange avec elles et de rentrer en contact d'une façon moins réductrice que : « Oui, bonjour, alors vous êtes homosexuel-l-e... ». C'était mon choix en termes de méthodologie.

⁴ Le Nouvelliste, quotidien régional francophone publié à Sion, en Valais, Suisse. www.nouvelliste.ch

⁵ Caroline Dayer, *De l'injure à la Gay Pride : construction sociale de la connaissance et processus identitaire*, Genève, Université de Genève, 2005.

J'arrive donc à ce premier extrait où l'on va découvrir le témoignage de Roxane. Cette personne a grandi à Nyon, elle a fait ses études universitaires à Lausanne. Au moment où elle parle, elle a 28 ans et elle nous dit :

« J'avais un rapport sacro-saint au secret. Je me sentais comme une espionne. Non, pas comme une espionne, mais comme un agent secret. Donc j'avais un visage qui me servait à aller me promener incognito à l'extérieur, et puis après, j'enlevais mon masque dans mon salon. Cette image me permettait d'évoluer à l'extérieur en toute sécurité, d'observer, de faire le tri entre les méchants et les gentils. Et puis, ça me permettait d'avancer masquée. Le secret pour moi, c'était l'instrument de la protection, c'était «secret défense». Mais c'était bête parce qu'en me montrant telle que je suis, je suis sûre que j'aurais pu rencontrer des gens qui auraient pu m'aider. Mais, comme la peur, la terreur, étaient profondément ancrées au fond de mon comportement, j'avais choisi d'être un agent secret dans la rue. C'est dommage, parce que je me construisais mon univers sans m'affirmer. L'agent secret ne vit aucune histoire, il ne vit rien. Il est juste observateur. Il faut se mouiller pour vivre quelque chose, mais j'avais choisi le masque. »

Voilà un extrait qui nous fait rentrer dans la façon dont une personne vit la découverte de sa différence et nous pouvons y voir, en arrière-fond, à quel niveau joue l'homophobie.

La première chose que j'ai envie de dégager, c'est le fait de se cacher. On a des termes très clairs comme « le secret », le fait d'être « une espionne », « un agent secret » et de se déplacer « incognito ». Nous voyons que cette notion de secret va souvent avec celle du mensonge et de la notion de double vie qu'on entend assez souvent.

Le deuxième point est la notion de visage et de masque. C'est-à-dire que pour garder ce secret, il faut avoir des instruments et des moyens de défense et de protection. Roxane nous dit qu'elle met et enlève un « visage », un « masque ». Ce qui est intéressant est que d'avoir ce masque lui permet des choses fondamentales qui sont donc d'observer, de se protéger, mais aussi de faire le tri. Ça veut dire que lorsqu'elle est dans n'importe quelle situation sociale, elle se demande : « Lui ou elle, est-ce que je pourrais lui dire ou non si j'en ai envie ? » C'est une question qui est réactivée en permanence.

Un autre élément à souligner est la notion spatiale et temporelle. Les notions spatiales sont montrées ici par le fait d'avoir l'extérieur et l'intérieur en permanence. Ici, on a la rue, avec « Je mets mon masque dans la rue » ; c'est un endroit bien défini. Et « quand je suis dans mon salon », là, c'est bon, je peux l'enlever. On voit très rapidement la notion de privé et public qui s'instaure. Je reviendrai plus tard sur cette séparation.

Autre remarque : se cacher où ? Dans le placard. Et c'est bien pour ça que cette personne nous dit : « Ça me permet d'avoir cette cartographie où je vois qui sont les méchant-e-s et les gentil-le-s. » Ce point est très pertinent car elle parle des « autrui » qui sont significatifs pour la personne, c'est-à-dire qu'il y a le fait de repérer les gens qu'elle ne connaît pas. Mais surtout, elle dit qu'elle aurait pu rencontrer des gens qui auraient pu l'aider. Donc, c'est aussi quelque chose d'essentiel. C'est la notion de solitude, parce que de prime abord, lorsque la personne se découvre comme telle, elle n'a pas forcément à disposition des gens qui peuvent la comprendre, des gens avec qui elle pourrait parler. Donc, on passe de « Je suis dans le placard avec moi-même, je dialogue avec moi-même » à « J'aurais envie d'être en relation avec des « autrui », mais qui sont-ils-elles et comment les trouver ? »

Encore maintenant, lorsque je continue à faire des entretiens, je me rends compte que les gens disent que c'est difficile, parce que soit on a une absence de représentation - en particulier pour des personnes un peu plus âgées, il n'y a aucune représentation à disposition, dans le placard, on est vraiment seul-e - soit les images à disposition sont dévalorisées. Elles disaient : « On a autour de nous peu de choses pour s'identifier ».

Un autre point – et nous touchons ici la dimension identitaire : Roxane nous dit : « Je n'ai pas pu me construire, je ne pouvais pas m'affirmer ». Nous rentrons ici dans une autre logique qui n'irait pas seulement au niveau de l'interaction mais qui pose bien la question de comment se situer et comment s'affirmer dans n'importe quelle sphère ou dans n'importe quelle interaction. Du coup, on arrive au fait que, dans le placard, on ne vit aucune histoire, on ne vit rien, puisqu'il y a ce sentiment de confinement et d'exclusion.

Le dernier point, c'est « se mouiller », puisqu'elle dit que l'agent secret, pour dire quelque chose, doit se « mouiller ». Et nous pouvons voir pourquoi il ne se mouille pas. C'est fondamental, c'est en raison de la peur et de la terreur. Par rapport à l'homophobie, cette personne n'a pourtant reçu aucune injure, elle ne s'est pas fait frapper, elle n'a pas subi d'agression directe. C'est la raison du choix de cet exemple : ce ne sont pas des agressions directes et explicites mais nous voyons combien la structure de l'homophobie a un effet sur la construction identitaire de la personne homosexuelle, avec des sentiments très forts qui l'empêchent de sortir du placard. Nous voyons que les « cadenas » du placard sont l'inadéquation avec les normes dominantes. C'est le fait de se découvrir soi-même différent-e et, surtout, ce sont les sentiments qui bouleversent les personnes qui se découvrent et qui ont encore à les travailler pendant longtemps.

« Se cacher dans le placard » nous amène évidemment à la notion de « coming-out », « sortir du placard ». Nous avons à nouveau la distinction entre « avant-après », « dehors-dedans ». Les personnes interviewées utilisent en permanence ces termes temporels et spatiaux. Par contre, ce qu'il y a de vraiment très intéressant est que l'on ne peut pas se satisfaire d'une vision, d'une construction du coming-out en terme dichotomique, parce qu'il y a quelque chose de fondamental qui se joue dans un instant révélateur. Mais nous voyons aussi que ces notions ne sont que « traversantes », parce que, finalement, la question de le dire ou pas se réactive en permanence. À chaque fois, la personne se demande : « Est-ce qu'il y aura un avant ou un après ? » avec toujours des frontières à gérer.

Nous arrivons ainsi à la structure du placard. Si nous prenons l'image du placard, elle est très parlante. C'est cette armoire sans faille au fond de la maison où l'on enferme quelqu'un et d'où l'on ne laisse rien transparaître. Ce qu'il y a de plus intéressant - et c'est une notion que je reprends de Didier Eribon⁶ – c'est bien que le placard n'est pas cette armoire au fond du salon. Le placard, c'est le « ghetto psychologique » que les personnes portent en elles-mêmes. C'est-à-dire – et là nous sommes véritablement au niveau de l'homophobie – que, pour ces personnes, ce n'est pas si clair d'être à l'intérieur ou l'extérieur. Nous pourrions croire que la personne est protégée dans la sphère privée mais ce n'est pas du tout le cas. En effet, pour les personnes homosexuelles, la dichotomie privé-public fonctionne même dans la sphère privée, au sein de leur famille, avec leurs ami-e-s, dans le contexte sportif, etc. Cette structure du placard est donc un ghetto psychologique, c'est-à-dire qu'elle

⁶ Eribon, Didier, *Réflexions sur la question gay*, Paris, Fayard, 1999.

est tout le temps portée par la personne. Ce n'est pas quelque chose qui est défini en disant : « Là, je suis protégé et ici, non ».

Nous arrivons ensuite à la question des paradoxes. C'est ce que Roxane met en évidence :

« À la fois, le placard me protège, parce que je sais que je ne peux pas y être victime d'homophobie, mais à la fois, le placard me fait souffrir, parce qu'avec cet isolement, je n'arrive plus à respirer dans ce placard et j'ai envie de sortir. »

L'autre paradoxe est le suivant : « J'ai besoin de me faire des armes pour sortir du placard, pour casser les cadenas, pour avoir des clés. J'ai besoin de me faire des armes, mais le problème est que je dois sortir du placard pour faire ces armes. » En caricaturant, ce serait dire : « Je suis seul-e dans mon placard, mais j'aurai besoin de gens qui m'aident à n'importe quel niveau ! ».

Le problème est que les allié-e-s sont dehors. C'est donc très difficile, parce que si je sors et si je fais tomber le masque, ça veut dire que je rencontrerai peut-être des allié-e-s, mais peut-être aussi des ennemi-e-s qui vont me découvrir parce que je ne serai plus alors seulement une observatrice, mais je serai une actrice, à mes risques et périls.

Un autre paradoxe que les personnes soulignent et qui est très intéressant par rapport au coming-out est qu'elles disent : « À la fois, c'est un acte d'affirmation, parce que ça m'émancipe, je peux enfin être qui j'ai envie d'être. » Cela relève de l'affirmation identitaire. Mais d'un autre côté, « Si c'est pour répondre à un ordre hétéronormatif qui me demande d'identifier qui je suis, alors là, ça me pose problème. » Ce qui se joue ici est la perversité de l'obligation de l'aveu - je reprends ici les travaux de Michel Foucault⁷. C'est l'idée que « Si le fait de le dire, c'est récupéré ou alors c'est répondre à une norme, cela pose problème. » C'est aussi là que nous voyons les ambivalences du coming-out : d'une part, c'est un acte d'affirmation et, d'autre part, lorsque le coming-out se transforme en injonction, c'est-à-dire, « Faites votre coming-out ! », on retombe dans un impératif catégorique et on peut dire que dans cette situation-là, le coming-out perd sa force d'émancipation.

Une dernière remarque issue du livre de Eve Kosofsky Sedgwick, *Épistémologie du placard*⁸, qui est paru en 1990, mais qui a seulement été traduit en français en 2008. Elle nous dit qu'on n'est jamais tout-à-fait dedans ou tout-à-fait dehors. Ce n'est jamais fini avec cette question qui se réactive et qui se pose sans cesse. « Épistémologie du placard », ça veut vraiment dire comment ce placard fonctionne et comment il est structuré. À la fois, il y a des choses parlantes et marquantes, mais à la fois, il faut dépasser ce système dichotomique.

J'en arrive à un point plus précis par rapport à la définition de l'homophobie : la construction identitaire d'une personne qui a en elle cette homophobie diffuse. Là, c'est un témoignage d'une personne qui nous dit : « *Je me suis fait tabasser et violer. J'aurais pu avoir la carrure d'un rugbyman, une démarche virile, être 100% pédé et ne pas avoir été confronté à ce type de violence* »

⁷ Foucault, Michel, *Histoire de la sexualité, tome I : La volonté de savoir*, Paris, Gallimard, 1976.

⁸ Sedgwick Kosofsky, Eve, *Épistémologie du placard*, trad. et préface de Maxime Cervulle, Paris, Amsterdam, 2008.

homophobe. J'aurais pu être petit, cheveux roses et porter des bijoux, être plutôt efféminé dans la façon d'apparaître et de me déplacer, être 100% hétéro et m'être fait tabasser ce jour-là⁹. »

Nous rentrons ici dans d'autres manifestations de l'homophobie : l'agression physique. Si j'ai choisi cet extrait, c'est surtout pour montrer que l'homophobie ne se manifeste pas uniquement envers les personnes homosexuelles. Nous voyons aussi que le régime homophobe est structuré par une logique genrée qui sanctionne les personnes transgressant les frontières de genre.

Nous avons donc affaire à un double paradigme : sexiste, puisque c'est la supériorité des hommes sur les femmes, et hétérosexiste, puisque c'est la supériorité de l'hétérosexualité sur l'homosexualité. Les lesbiennes se retrouvent donc dans une double discrimination en tant que femmes et en tant qu'homosexuelles. Du coup, cela provoque de nombreuses déclinaisons.

On a des formes plus spécifiques d'homophobie comme la lesbophobie, la biphobie ou la transphobie qui portent sur des particularités. Ce que nous pouvons retenir de ces définitions - que ce soit avec des chercheurs comme Daniel Welzer-Lang, Eric Fassin ou Daniel Borrillo qui ont écrit beaucoup de choses par rapport à ces définitions - c'est qu'il y a une logique de genre car les personnes qui sont victimes d'homophobie ne sont pas seulement les personnes homosexuelles, mais sont aussi celles qui ne répondent pas à l'adéquation entre sexe biologique, identité de genre et sexualité (ou pratique sexuelle).

Cela pose une autre question : finalement, qui est homosexuel-le ? Cet homme dans l'exemple se fait frapper alors qu'il est hétéro. Et cela est aussi une manifestation homophobe que d'enfermer des personnes dans une catégorie sous prétexte qu'elles auraient une sexualité qui ne correspond pas à la norme socialement construite - c'est déjà réduire une identité - mais aussi de faire croire à une identité très uniforme dans laquelle tout le monde se reconnaîtrait et de se dire que ceux-là, celles-là, on peut les repérer.

L'homophobie n'est donc pas à retenir en terme dichotomique, ou autrement dit en termes d'homosexuel-le/hétérosexuel-le. Ne seraient-ce pas des fictions ? Puisque ce n'est qu'un continuum entre des gens qui ont des désirs pluriels, des pratiques plurielles, des envies plurielles, des fantasmes pluriels.

J'en arrive à cette notion de terminologie problématique : homophobie. Elle est apparue en 1971 et n'a été intégrée au dictionnaire de langue française qu'en 1990. Les mots que nous utilisons sont vraiment problématiques, puisqu'en plus « homophobie » signifie, étymologiquement, « avoir une phobie du même. ».

Il y a différentes formes d'homophobie. Si l'on se penche tout d'abord sur les médias et les discours, quels qu'ils soient, on rencontre une forme d'homophobie institutionnalisée. Il y a également, à un

⁹ Jeanjean, « La cave des tantes », in D. Welzer-Lang (Ed.), *Nouvelles approches des hommes et du masculin*, Toulouse, Presse Universitaire du Mirail, 1998, pp. 187-192.

niveau macroscopique, des formes d'homophobie d'État, et nous pourrions voir, à l'extrême inverse, l'homophobie intériorisée, c'est-à-dire au sein même de l'individu et de son psychisme, la façon dont il a intériorisé les normes hétérosexistes.

Par ailleurs, n'oublions pas que le silence et l'invisibilisation sont aussi des formes d'homophobie. Il n'y a pas que les formes de discrimination explicites. La « mise au placard » est évidemment un autre système d'homophobie. Comme je l'ai dit précédemment, les manifestations de l'homophobie traversent toutes les sphères de l'individu que ce soit la sphère familiale, sportive, éducative, le milieu professionnel, etc.

Pour parler de formes d'homophobie, il faut aussi parler de leurs origines et de leurs mécanismes. J'ai choisi de prendre un triple regard interdisciplinaire.

Prenons tout d'abord un regard de psychologie sociale et de psychologie cognitive. Les notions de stéréotype, de préjugé et de discrimination sont particulièrement pertinentes.

Le stéréotype en tant que tel est souvent vu comme négatif, mais, en fait, il ne l'est pas forcément. Le stéréotype est une croyance, une opinion qui est partagée. Mais à partir de quand, alors, le stéréotype devient négatif ou nocif ? À partir du moment où il y a une généralisation abusive, une réduction des identités - les personnes réduites à leur sexualité, par exemple - ou lorsqu'il est basé sur des notions erronées.

Le préjugé ne concerne plus seulement une représentation et une croyance mais se réfère à une attitude, c'est-à-dire à une prédisposition à l'agir, pour aboutir à la discrimination. La discrimination est, quant à elle, un passage à l'acte : frapper quelqu'un, exterminer des personnes homosexuelles - comme ce fut le cas du nazisme par exemple -, mais cela peut tout autant être une annonce publicitaire.

J'en arrive au deuxième regard et à la notion de stigmat, développée par le sociologue Erving Goffman¹⁰. Goffman disait que, pour sa part, il y a trois registres de stigmates :

- Le premier regroupe les monstruosité du corps, visibles et physiques. Je ne vais donc pas me comporter de la même façon face à une personne qui a une particularité physique.
- Le deuxième comprend ce qu'il appelle « les tares du caractère ». Ce serait donc ici l'homosexualité, puisqu'elle n'est pas visible, mais c'est un stigmat quand même parmi d'autres.
- Le troisième se réfère à tout ce qui est d'ordre ethnique, religieux, culturel, etc., soit les appartenances sociales diverses et multiples. Nous rejoignons ainsi des mécanismes beaucoup plus larges que ceux qui sont relatifs à l'homophobie, c'est-à-dire que ce sont des mécanismes de discrimination qui sont valables aussi pour l'antisémitisme, le racisme, etc.

¹⁰ Goffman, Erving, *Stigmat : les usages sociaux des handicaps*. Trad. de l'anglais par Alain Kihm, Paris, Minuit [Edition originale : 1963], 1975.

Après avoir fait une mise en lien de l'homophobie qui s'insère dans une problématique beaucoup plus générale, on peut se poser la question de savoir s'il l'homophobie présente des particularités. La réponse est oui.

Parce que la personne homosexuelle, contrairement – si on caricature – à la personne noire, le jour où elle se découvre, elle doit aller chercher ses allié-e-s à l'extérieur de son cercle familial ou social. Elle a peut-être grandi dans une famille plus ou moins hétérosexuelle (étant donné que les choses évoluent) mais elle a certainement grandi dans une norme hétérosexuelle donc elle n'a pas forcément à disposition des personnes qui peuvent la comprendre ou qui savent ce que c'est que d'être homosexuel-le. Contrairement à une personne juive, par exemple, qui a une culture, une histoire, un pays, la personne homosexuelle n'a pas, de prime abord, de codes et de ressources auxquels se rattacher. On peut donc comprendre ici le rôle primordial de l'éducation au sens général, de l'école, pour essayer de faire ces ponts et surtout pour éviter d'avoir ce sentiment de décalage envers la société qu'ont les personnes homosexuelles.

Un autre élément est que les personnes homosexuelles se découvrent à des moments différents selon les individus et que c'est une découverte solitaire. Ce n'est pas la même chose qu'une personne qui naît dans un certain environnement et qui se construit selon ses modèles.

A travers le dernier regard, celui des sciences de la communication et du langage, j'aborde la notion de l'injure que je reprends de Didier Eribon¹¹. L'injure est individuelle et collective. Quand on dit : « Sale gouine ! » ou « Sale pédé ! », on touche la personne en tant que telle, mais on la rattache en même temps à tout un groupe. Quand on publie une annonce publicitaire de cet acabit (l'annonce dans *Le Nouvelliste*, ndlr), on touche les personnes homosexuelles en tant que groupe social, mais, on touche aussi individuellement chaque personne qui pourrait s'identifier à ce groupe-là.

Un autre point à relever par rapport à l'injure est qu'elle est performative, c'est-à-dire qu'elle provoque des effets durables. Ce n'est pas un « simple mot lancé au passage » comme le dit Eribon ; elle marque les consciences. L'injure plane, sans avoir besoin d'être actualisée, et lorsqu'elle l'est, elle produit alors tous ses effets.

Enfin, le langage nous précède. Cela signifie que des injures existent et on comprend que cette injure-là, c'est à moi qu'elle s'adresse. Donc, l'injure n'est, selon Eribon, que « la pointe de l'iceberg » en fin de compte. Cela signifie que cette injure est une manifestation qui peut se décliner par beaucoup de formes d'homophobie mais qui est enracinée dans une même idéologie. Elle s'inscrit donc dans un continuum qui lui permet d'être reconduite.

Les enjeux sont multiples par rapport à l'homophobie. C'est ainsi que j'arrive au titre de mon intervention, à savoir « De la question homosexuelle à la problématique homophobe ». L'enjeu n'est pas l'homosexualité ou la question homosexuelle. La question, c'est l'inverse, c'est la problématique homophobe, cela veut dire comment définir, combattre, déceler et lutter contre l'homophobie. Et si l'on se pose cette question, il y a différents enjeux de connaissance et de compréhension. Nous

¹¹ Eribon, Didier, *Réflexions sur la question gay*, Paris, Fayard, 1999.

n'allons plus nous demander : « Pourquoi une personne est homosexuelle ? Aurait-elle raté son complot d'Œdipe ? » Non, ce n'est pas ça la question, même si les personnes passent toutes par là. La question n'est plus pourquoi mais bien comment, comment on vit, comment on fait. C'est une question de connaissance et de compréhension des mécanismes de l'homophobie et de la façon de lutter contre ses formes.

Il y a donc un enjeu politique à tous les niveaux, et pas seulement au simple niveau du « vivre ensemble ». Si ces assises ont lieu, c'est qu'il y a une impulsion politique remarquable pour se demander qu'est-ce qui bouge, qu'est-ce qui ne bouge pas, avec la difficulté de faire des lois pour ne pas reproduire des classifications étiquées et pour réellement lutter contre les discriminations.

Il y a aussi – et là, je suis au cœur du thème de ces assises – des enjeux d'ordre éducatif au sens large, c'est-à-dire d'éducation citoyenne à travers les transmissions de valeurs, que ce soit via l'éducation au niveau de la société, de la famille, ou, bien sûr, via l'école.

Et il y a donc aussi des enjeux d'ordre collectif pour ces assises contre l'homophobie. Comme Jean-Philippe Rapp et les co-président-e-s de la Fédération le soulignaient tout à l'heure, nous sommes ici ensemble pour réfléchir aux dimensions collectives à différents niveaux qui touchent d'autres ordres, comme la santé par exemple.

Dimension collective mais aussi personnelle en tant qu'enjeu de personne-individu dans le sens où chacun et chacune d'entre nous, à notre façon, dans notre vie quotidienne, dans notre vie professionnelle et sociale, avec nos ami-e-s et notre famille, peut œuvrer à ce que plein d'agents secrets fassent tomber le masque.

Questions et remarques du public

Je m'appelle Jean-Pierre, je suis un activiste gay de la première heure, pour simplifier les choses. Ces quarante dernières années, on a tout dit sur les Noirs, mais ce ne sont pas les Noirs qui le disaient, sur les femmes, mais ce ne sont pas les femmes qui le disaient, sur l'homosexualité, mais évidemment ce n'est pas les gays qui en parlaient, encore moins les lesbiennes, imaginez ! Je crois qu'un pas essentiel a été fait. On peut parler de sa visibilité en disant « je ». Le « je », c'est ce qui a été, surtout pour les anciens, quelque chose de révolutionnaire... pas avec un accent aigu, mais avec un accent circonflexe... et qui nous a permis d'aller de l'avant. J'apprécie la démarche en ces termes-là.

Bonjour ! Tout d'abord, je voulais vraiment remercier toutes les personnes ayant organisé ces assises, je suis vraiment émue, je trouve que c'est une très belle initiative et ça a vraiment de la gueule en tout cas ! Je voulais faire une petite remarque à Caroline Dayer. Vous parlez de mécanismes qui sont très importants ici, vous avez mis la discrimination comme un mécanisme psychologique. Je pense qu'il ne faut pas confondre, c'est juridique, la discrimination. Et je dis cela, parce que c'est toujours politique, ces assises. Il ne faut vraiment pas confondre le fait d'accorder une reconnaissance à l'homosexualité et donner une pénalité. On sait très bien de quoi on parle en Suisse. Vis-à-vis des politiciens, quand on parle de discrimination, il faut en parler en terme juridique, donc en termes d'égalité de droits.

Réponse de Caroline Dayer

Je suis tout à fait d'accord avec vous. L'idée était de partir des mécanismes sociopsychologiques et de faire le lien entre les notions de discrimination, de préjugé et de stéréotype. La discrimination – je vous rejoins totalement – est aussi bien sûr d'ordre légal et devrait être prise en charge à tous les niveaux.

Bonjour, je m'appelle Eric, je suis gay comme un pinson. J'ai un problème avec le terme « homophobie », parce que si on le casse en deux racines, le mot « phobie » évoque la peur, si j'ai bien compris. Je trouve que ce n'est pas très juste, parce qu'une réaction d'agressivité produite par la peur, à mon avis, n'est pas vraiment le sujet du jour. Le sujet du jour, c'est la violence qu'induit la différence. Alors, je ne comprends pourquoi on ne parle pas plutôt d'« homothropie », par exemple. On ne parle pas de « misanphobe », on parle de « misanthrope ». J'aimerais que l'on dise qu'une réaction par peur n'est pas une forme de violence et d'agressivité gratuite. Cela fait plutôt référence à la haine.

Réponse de Caroline Dayer

Tout à fait ! Je vous rejoins complètement. C'était l'axe où je disais « terminologie problématique ». Quelle que soit la façon dont on coupe ou dont on recherche les racines étymologiques du mot, il ne va pas. C'est donc aussi à nous de nous dire que le mot « homophobie » - c'est ce qui est écrit sur les affiches de ces assises - c'est un terme compréhensible par tout le monde. Donc, le langage nous le dit aussi : « Quels sont les mots qu'on utilise ? Que signifient-ils ? En quoi reconduisent-ils soit des choses erronées, soit des rapports de pouvoir ? Pourquoi utilise-t-on plutôt un mot qu'un autre ? »

b. L'homophobie nuit gravement à la santé : les résultats des enquêtes suisses.

Intervenant : Jen Wang, chercheur épidémiologiste à l'Institut de médecine sociale et préventive de l'Université de Zurich.

« L'homophobie nuit gravement à la santé ». Que veut dire ce jeu de mot ? Avec cette présentation, je souhaite partager avec vous différentes constatations issues des recherches faites en Suisse concernant plus précisément deux aspects : d'une part, l'homophobie et d'autre part, la santé des hommes gays. C'est d'ailleurs dans ce domaine que l'on a les meilleures données à l'heure actuelle.

Parlons tout d'abord de l'homophobie, à savoir la dimension liée au contact social. À ce sujet, je partage tout à fait le doute d'Eric. En tant qu'homosexuel et en tant que scientifique, j'appartiens à la génération qui a découvert le terme de « l'homophobie », terme dont je ne suis pas très fan.

Concernant la recherche, certains instruments prétendent mesurer l'homophobie. Je parlerais de ce terme au niveau de ses manifestations, comme la discrimination, la stigmatisation et la violence qui peut toucher les homos - au même titre que les autres minorités ou non-minorités.

Ces constats se basent sur six enquêtes menées en Suisse entre 2002 et 2007. Il y a des enquêtes spécifiquement gays, comme l'enquête Santé Gaie que l'on a menée ici à Genève entre 2002 et 2007¹². Il y a aussi des enquêtes générales comme le SMASH SRA-X qui sont des enquêtes chez des adolescents recrutés dans toute la population jeune en Suisse¹³.

Le point commun de ces enquêtes est leur bon échantillonnage, c'est-à-dire qu'elles produisent des résultats représentatifs. Pour les enquêtes parmi les gays même, on a essayé aussi de mener un bon échantillonnage, c'est-à-dire que les répondants soient représentatifs du milieu gay à Genève, par exemple.

Dans le cadre du projet Santé Gaie, nous avons travaillé avec un concept moderne de la santé publique qui voit la santé dans tous ses problèmes de manifestations, c'est-à-dire non seulement les nœuds « santé physique » et « santé psychique », mais aussi l'aspect social. Donc, dans ce cas-là, nous parlerons de santé physique et psychique, mais aussi de santé sociale d'un individu.

Les thèmes de discrimination, stigmatisation et violence tombent dans l'aspect « Facteurs de stress environnementaux et sociaux ». Nous savons tous que notre milieu social est un élément clé, avec par exemple, la langue, les interactions sociales, la culture, mais aussi les facteurs de stress. Je vais surtout parler de cet aspect-là.

Madame Dayer vous a déjà donné plusieurs définitions, je vais donc passer rapidement sur ces aspects, mais j'aimerais partager avec vous cette notion de « stigmatisation » émise par Goffman, car je crois

¹² Enquête menée par Dialogai. Résultats complets et descriptif de l'enquête disponibles sous : www.dialogai.org/upload/download/sante_gaie/sante_gaie_brochure_complete.pdf

¹³ Enquête mise en place par les Universités de Lausanne, Berne et Bellinzona en 2002, avec le soutien de l'Office fédéral de la santé. Rapport complet sous : http://files.umsa.ch/umsa/umsa_smash_f_2_4.pdf

que ça touche vraiment ce que l'on voit dans nos activités de lutte contre l'homophobie. Goffman a défini la stigmatisation comme « l'exclusion d'une personne ou d'un groupe de l'acceptation sociale complète due à la valorisation négative d'une caractéristique personnelle. »¹⁴ Comme Madame Dayer l'a dit, cela peut commencer comme un manque, ou une tache, par exemple sur le corps, ou cela peut être une caractéristique personnelle que l'on ne voit pas. Elle a bien décrit ces deux facettes et on voit que ces définitions se recoupent assez bien. Dans les deux cas, on choisit une caractéristique personnelle et on a une valorisation négative de cette caractéristique.

D'abord, je vais situer la discrimination se basant sur la préférence sexuelle dans le contexte des autres discriminations comme le racisme ou le sexisme, par exemple. Dans l'Eurobaromètre de l'Union Européenne en 2007, l'origine ethnique est un élément de discrimination dans 64% des cas: c'est la discrimination la plus prévalente¹⁵. L'orientation sexuelle est la 3^{ème}, avec 50%.

Le gouvernement du Lichtenstein m'a chargé en 2007 de faire une enquête sur la situation des homosexuel-le-s et leur discrimination au Lichtenstein. Dans ce cas-là, j'ai fait deux enquêtes en parallèle : une enquête dans la population générale et une enquête spéciale auprès des gays et lesbiennes qui y vivent. Nous allons donc avoir des comparaisons car de telles données n'existent pas en Suisse. C'est, en quelque sorte, le 27^{ème} canton qui représente la Suisse ! Comme le Lichtenstein est tout proche de l'Autriche, j'ai pris ce pays comme comparaison au niveau européen.

Au Lichtenstein, on voit des choses qui diffèrent des données européennes. Certes, l'origine ethnique reste numéro 1 mais l'orientation sexuelle se situe en 2^{ème} place, à 37%. Les habitants du Lichtenstein pensent en outre que les autres formes de discrimination sont moins prévalentes chez eux que dans d'autres pays.

Mais si l'on demande aux gays et lesbiennes de ce pays de faire la même évaluation, on voit que toutes les formes de discrimination – sauf l'âgisme – sont plus présentes. La discrimination sur l'orientation sexuelle est à 71% et est légèrement plus élevée que celle sur l'origine ethnique.

On voit donc que la discrimination sur la base de l'orientation sexuelle est vraiment très importante dans la population générale, mais aussi dans la population homosexuelle. Nous avons aussi demandé aux personnes si elles avaient déjà eu des expériences de discrimination et presque 50% des gays et lesbiennes ont dit qu'ils ont vécu des événements discriminatoires majeurs, par exemple, un licenciement, un refus d'attribuer un emploi ou un appartement mettant en cause l'orientation sexuelle. Pour les événements plus courants, comme par exemple être traité avec moins de courtoisie, être victime de plaisanteries ou de commentaires mal placés, 80% ont dit le vivre au quotidien. Ce ne sont donc pas seulement des opinions, il y a aussi une part d'expérience vécue derrière.

Considérons à présent l'aspect « attitude », à savoir la stigmatisation des homosexuel-le-s. Nous avons posé deux questions dans les pays européens.

La première : l'homosexualité reste-t-elle un sujet tabou ? La deuxième : est-ce difficile pour un homosexuel de faire état de son homosexualité au travail ?

¹⁴ Erving Goffman, sociologue canadien. Tiré de *Stigmate. Les usages sociaux des handicaps*, 1963.

¹⁵ Sondage effectué chaque année par la Commission européenne. http://ec.europa.eu/public_opinion/index_fr.htm

On voit que l'homosexualité reste un sujet tabou dans notre pays. 55% des répondants (la moyenne européenne) ont affirmé cela. Cela signifie que la majorité pense qu'il y a encore des problèmes sur ce sujet-là. La difficulté de faire son coming-out au travail, malgré l'existence d'une loi contre la discrimination au travail, est citée dans 70% des cas, et on voit la même chose en Autriche et au Lichtenstein. Il y a donc une grande concordance, avec une attitude plutôt négative face à l'homosexualité. Si l'on demande la même chose aux gays et lesbiennes du Lichtenstein, 90% pensent que l'homosexualité reste un tabou dans le pays, donc il y a un grand travail à faire à ce niveau.

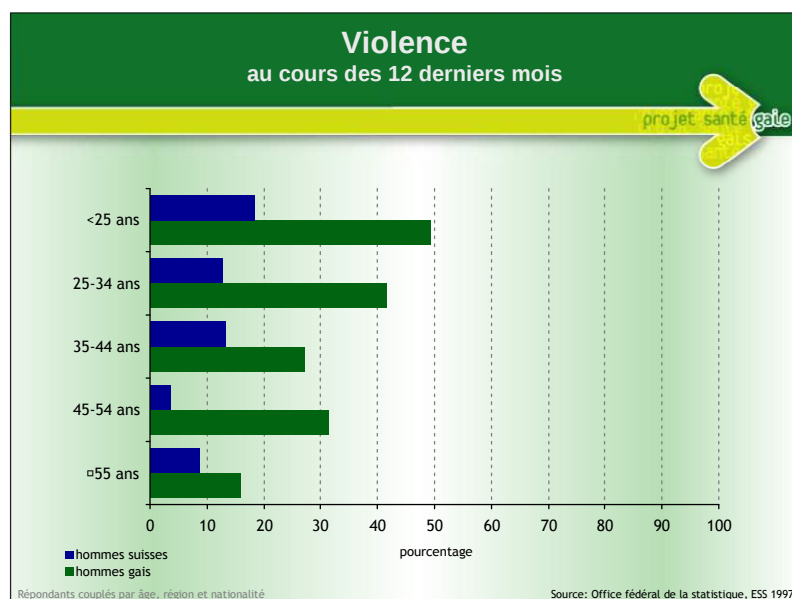
D'autres questions abordent la stigmatisation se rapportant aux gays. Par exemple, « Les employeurs engagent-ils des gens gays ? » ou « Les gens acceptent-ils un gay comme ami intime ? », ou encore « Les gays pourraient-ils atteindre un niveau égalitaire ? » et « Les gays sont-ils dignes de confiance ? ». On voit que à peu près la moitié de la population du Lichtenstein affirme cela, mais que les gays et lesbiennes sont par contre moins optimistes.

Je suis conscient que pour Genève, le Liechtenstein peut paraître plus loin que Londres, mais la culture du Liechtenstein est vraiment très proche de la culture suisse-allemande et, comme Genève, le Liechtenstein a un taux de population étrangère très élevée. Il y a donc quand même certaines ressemblances.

Dans la deuxième partie de cette présentation, je vais aborder les aspects liés à la santé des hommes gays. Nous aborderons donc maintenant les aspects liés au contexte social ainsi que la question de la violence.

Nous parlerons maintenant des données provenant des enquêtes Santé Gaie qui ont été menées à Genève. Je m'excuse par avance, car nous n'avons que des données pour les hommes dans ce cas-là. Nous avons comparé ces données avec les réponses des hommes dans le cadre de l'Enquête suisse sur la santé¹⁶, autrement dit, nous les avons couplées selon les caractéristiques du sexe, de l'âge, de la nationalité et de la région de domicile. Les données que vous voyez là sont issues de base de données comparables (voir le tableau ci dessous).

¹⁶ Enquête suisse sur la santé (ESS). www.bfs.admin.ch



Sur le tableau, les gays sont indiqués en vert et la population générale masculine en bleu. On voit que pour 6 formes de violence (injures verbales, vols hors de la maison, agressions physiques, cambriolages, viols et actes sexuels forcés), 35% des gays ont vécu une forme de violence lors des 12 derniers mois face à 13% de la population générale du même âge, de la même région, de la même nationalité.

Donc, les gays sont 3 fois plus touchés par la violence. Il faut voir cela sur la durée et même les personnes ayant vécu des actes de violence légers ont des souvenirs non négligeables. Si on regarde du point de vue biographique, 80% des gays disent qu'ils ont vécu une de ces 6 formes de violence ou plus au cours de leur vie. On sait aussi que la violence est souvent vécue dans un âge jeune. Parmi les jeunes de moins de 25 ans, presque 50% des gens déclarent avoir vécu une des ces formes de violence au cours de 12 derniers mois, en comparaison avec 20% pour la population masculine générale du même âge. Il y a donc une différence marquée.

Abordons maintenant les facteurs psycho-sociaux, et plus précisément deux aspects : le soutien social et la solitude. Concernant le soutien social, nous avons demandé aux gays et à la population générale s'ils sont satisfaits du soutien qu'ils reçoivent des gens de leur milieu social. 50% des gays affirment qu'ils reçoivent un bon soutien social et 25% parlent par contre d'un soutien social très faible. Si l'on compare le soutien de la famille et le soutien des amis, on voit que pour les gays, le soutien des amis est beaucoup plus important que le soutien de la famille. Presque 20% des gays ne comptent pas sur un bon soutien familial. Concernant la solitude, 35% des hommes suisses disent se sentir seuls, contre 63% des hommes gays. On voit donc qu'il y a certaines faiblesses à ce niveau-là.

Parlons du sentiment de maîtrise et de l'estime de soi. Ce sont deux ressources psychologique et motivationnelle reconnues scientifiquement comme permettant de faire face aux difficultés de la vie et de trouver la force de faire les choses que l'on veut. On voit que 25% des hommes ont un sentiment de bonne maîtrise de soi, que ce soit dans la population générale masculine ou dans la population gay. Ce que l'on voit aussi, c'est que 50% des gays ont un sentiment de faible maîtrise et une estime de soi basse. Il y a donc beaucoup plus de gens qui ont des ressources psycho-sociales faibles chez les gays, et cela doit être pris en compte.

Abordons enfin la question de la santé mentale. On voit dans cette étude que près de 100% des hommes gays ont rapporté des symptômes d'anxiété (dont 20% de forts symptômes), contre 55% des hommes de la population générale suisse (dont 5% de forts symptômes). De même, 80% des gays ont présenté des symptômes dépressifs, en comparaison avec seulement 33% de la population générale ! Si on regarde les hommes de moins de 25 ans, on constate que la plupart des jeunes gays se sentent proches des jeunes de leur âge, mais la pratique montre qu'ils se rapprochent d'avantage des gays plus âgés. Ils ne se rendent donc pas compte que leur profil de santé est plus fragile que ceux des jeunes en général. Et ceci n'est qu'un exemple parmi tant d'autres.

Nous avons aussi enquêté sur quelques troubles cliniques. 19% des gays ont souffert de dépression clinique au cours de 12 derniers mois. Ce chiffre se base sur notre test diagnostique et non pas sur l'auto-déclaration. On note aussi des cas de phobie sociale ou de phobie simple, de la dépendance à l'alcool (12%) et de la dépendance aux drogues (8%). Nous n'avons pas de données similaires concernant la population suisse, on prendra donc comme comparaison les hommes européens. On voit que les gays sont également beaucoup plus touchés. On peut donc parler de troubles psychiques associés à l'homosexualité.

Sur le thème de la dépression - le thème principal de la campagne *Blues-out*¹⁷, nous avons posé plusieurs questions, comme par exemple « Quelles étaient selon vous les causes de votre dernière dépression ou les causes de l'apparition de ces symptômes ? » Le terme de dépression n'était pas mentionné. Deux constats sont importants : 2% seulement des gens ne pouvaient rien dire sur ce sujet ; la plupart des gens avaient donc une certaine idée sur les causes de leur dépression, même s'ils ne savaient pas que c'était une dépression. Les principales raisons citées sont le travail à l'école, la discrimination dans la famille, les amours, les relations, la solitude, etc. Ce sont donc des causes socio-relationnelles et non pas biologiques.

Par conséquent, les troubles psychiques expriment une manifestation de détresse face au contexte social. Dans notre étude, l'âge moyen de la dépression est de 16 ans. Les causes principales de la survenue de la dépression sont avant tout psycho-sociales : amour-relation (22%) puis famille, puis les problèmes liés à l'homosexualité et enfin la solitude.

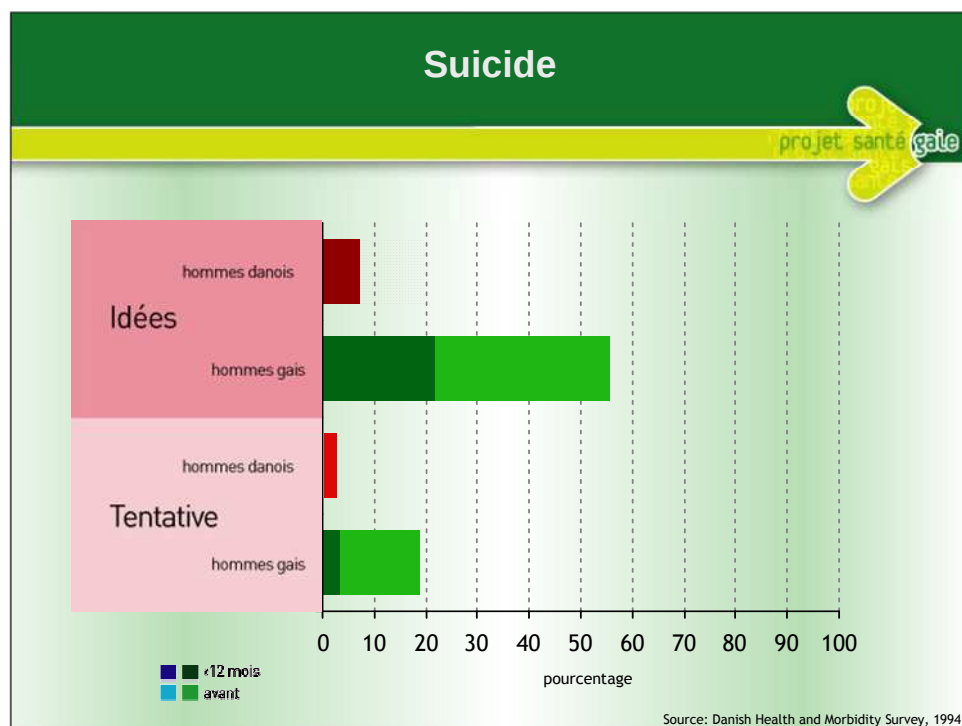
Comme l'a dit Mme Dayer, une des raisons qui distingue l'homophobie des autres discriminations est que l'individu gay n'a pas grandi dans une famille gay ! Par exemple, dans mon cas, lorsque je ressentais le racisme contre les chinois aux États-Unis¹⁸, j'avais le soutien de ma famille, mais je n'en avais pas lorsqu'il s'agissait d'homosexualité. La famille n'est donc pas toujours une ressource et peut même devenir un facteur de stress, particulièrement dans les premiers temps qui suivent le coming-out.

Continuons avec le thème du suicide. Presque 20% des gays ont fait une tentative de suicide au cours de leur vie, dont 3% dans les 12 derniers mois. Concernant la population générale, nous n'avons pas de bonnes données pour la Suisse alors nous comparerons avec les hommes danois. On voit qu'au Danemark, 0.5% des hommes ont fait une tentative de suicide dans les 12 derniers mois et 3% au

¹⁷ Blues-out : programme genevois d'information et d'orientation en santé mentale pour les gays et les lesbiennes. www-blues-out.ch

¹⁸ Jen Wang est d'origine taïwanaise et a grandi aux États-Unis, ndlr.

cours de leur vie. On voit donc que les gays sont nettement plus touchés. De même, plus de la moitié d'entre-eux ont eu des idées suicidaires dans la vie et 20% au cours des 12 derniers mois. C'est à nouveau nettement plus prévalent que chez les hommes danois (voir le graphique ci-dessous).



Si on regarde les résultats au cours de la vie, on observe que les jeunes gays ont un risque 5 fois plus élevé d'avoir des idées suicidaires, avec une marge d'erreur de 2.5 à 11%. On est donc assez confiant que pour la Suisse, les jeunes gays (les jeunes lesbiennes seront analysées prochainement) sont plus touchés par le suicide que les jeunes hétéros, avec des causes similaires à celles de la dépression.

A titre d'exemple, ce témoignage tiré de nos enquêtes : « Ce qui m'a poussé à vouloir me suicider, c'est la notion de différence, de ne pas être accepté ». Il y a donc quelque chose de relationnel dans un milieu social qui ne marche pas. C'est donc qu'il n'y pas quelque chose de faux avec la personnalité de l'individu lui-même, mais bien dans son rapport avec la société. Pour finir sur ce sujet, l'âge moyen d'apparition des premiers symptômes est de 10 ans pour l'anxiété, 16 ans pour la dépression et 20 ans pour le suicide. La première attraction homosexuelle apparaît avant la première dépression, la première expérience homosexuelle précède le suicide, qui précède le coming-out. Il y a donc un enchaînement assez typique des situations, avec la manifestation de certains symptômes psychiques à des étapes précises.

Si l'on considère maintenant les symptômes de troubles physiques parmi les gays, alors ils sont beaucoup plus prévalents que dans la population générale, et il en est de même pour les symptômes de maladies chroniques, comme la cholestérolémie, la tension ou l'hyperglycémie. Dans ces trois cas, les gays sont 2 à 4 fois plus à risque de les développer.

En conclusion, la discrimination reste répandue dans la société d'un point de vue général en Europe pour toute la population et pour les gays et lesbiennes. La violence touche les mêmes pourcentages chez les gays, particulièrement les jeunes gays. Cette situation a un impact néfaste sur le

développement des ressources personnelles comme l'estime de soi et induit des problèmes de santé mentale et physique, dont certains dès l'âge scolaire, et beaucoup d'hommes gays continuent de souffrir de ces troubles à l'âge adulte. Ici se pose donc le problème de la prévention qui doit se faire dès l'adolescence.

Si vous désirez en savoir plus, la publication scientifique des résultats est disponible chez Dialogai.

Questions et remarques du public

Au sujet des dates en regard des chiffres entre 1997 et 2002, cela indique, selon ma compréhension que, à ce stade, il n'y pas de suivis réguliers, et donc que nous n'avons pas de chiffres pour l'année 2007 ?

Réponse de Jen Wang

Merci, vous avez raison. Pour la plupart des comparaisons, nous avons utilisé les bases de données de l'Enquête suisse sur la santé de l'OFS¹⁹ de 2002. On renouvelle le questionnaire tous les 5 ans. Donc, pour la violence par exemple, nous n'avions pas ces questions en 2002, alors nous avons dû prendre les données de 1997 pour comparer les gays et la population masculine générale. En 2007, on a posé encore une autre série de questions et donc les éléments varient.

J'aimerais savoir au niveau de Zurich ce qu'il en est. Au niveau de Genève, je ne suis plus très au courant, car mes enfants sont grands. Dans les cours d'éducation sexuelle, je pense qu'on devrait faire une part pour le côté lesbien et gay. Qu'est-ce qui est dispensé dans les écoles dans les cours d'éducation sexuelle ? Moi, j'ai 3 enfants. Je sais que je les ai éduqués avec un esprit de tolérance, je les ai amenés à des soirées, je les ai fait discuter avec des gens qui étaient en train de se transformer en prenant des hormones, parce que je voulais qu'ils aient cette éducation-là. Peu de temps après mon divorce, mon plus grand fils m'a dit : « Si je me marie, je n'aurai pas d'enfants, par rapport à la souffrance. » Et le petit m'a fait cette phrase : « Maman, quand je serai grand, je me marierai avec un homme. » Sur le moment, je n'ai pas su quoi lui répondre. Au bout d'un moment, je lui ai dit : « Ecoute, il n'y a pas de souci, il y a les hommes qui aiment les hommes, les hommes qui aiment les femmes, les femmes qui aiment les femmes et les femmes qui aiment les hommes. Pourvu que tu sois heureux, c'est ce qui m'importe. » Bon, entre temps, il n'a pas du tout – pas que je sache en tout cas – viré d'un côté gay, mais si cela arrivait, je serais parfaitement capable de le tolérer parce que j'ai voulu les éduquer dans ce sens-là. Je pense que c'est très important qu'au niveau de l'école on fasse cet enseignement et ce d'autant plus qu'il y a une chose qui m'a choquée il y a quelques années en arrière. Je viens du Valais et on avait enlevé l'image du bouquin d'éducation sexuelle, la petite fille et le petit garçon qui étaient nus, quoi.

J'aimerais savoir si dans les questions que vous avez posées aux gens sur le thème du suicide et de la dépression, vous identifiez ce qui les aurait le plus aidés, par exemple, le fait d'aller dans une

¹⁹ OFS : Office fédéral de la statistique

association, dans une structure sociale officielle du canton. Ces questions-là ont-elles été posées et quelles en furent les réponses ?

Réponse de Jen Wang

Je crois que c'est une question très importante. Si vous me permettez, je voudrais vous montrer cette diapositive. Si on compare les gens membres d'une association dans la population générale, on voit qu'il n'y pas de différence selon l'âge. 75% de la population générale en Suisse sont des membres actifs dans une association sportive, culturelle, etc. Chez les gays, il y a une tendance assez claire liée à l'âge. Plus on est jeune et moins on est actif dans une association. On a aussi posé des questions sur la recherche d'aide, mais le problème est que souvent les gens ne savent pas de quel problème ils souffrent, surtout pour les questions de dépression. Ils savent que ça va mal et qu'ils ont des problèmes de santé. Mais, surtout pour les questions de problèmes mentaux, cela reste assez délicat pour les gays. En tant que gay, on ne peut se manifester comme malade psychique. Il y a donc là une sorte de stigmatisme à se présenter comme gay ayant une dépression à cause de problèmes dans son milieu social. Les recherches d'aide varient beaucoup : les gens font quelque chose lorsqu'ils sont conscients que ça ne va pas bien. Comme on l'a vu, les jeunes gays n'ont pas les mêmes ressources que les autres et souvent les actions ne sont pas efficaces non plus, très peu de gens cherchent une aide professionnelle. Même le fait de parler avec des amis, comme l'a dit Mme Dayer, peut être difficile car c'est déjà se « outter ». Il y a donc pas mal de problèmes à ce sujet-là.

Je suis Pierre Rosselet, je suis président de Pink Cross, je viens de Zurich. J'ai été très choqué par le fait que nos adversaires politiques utilisent l'étude Santé Gaie pour vouloir prouver que l'homosexualité est malsaine et mauvaise pour la santé. Comment pourrait-on décrire ou prononcer encore plus clairement que ce n'est pas l'homosexualité, mais l'homophobie qui est mauvaise pour la santé ?

Réponse de Jen Wang

J'ai essayé de le faire avec le titre et le suivi de cette présentation. Il faut en effet le faire avec beaucoup de précaution. L'autre problème est que si l'on ne parle pas de ces problèmes, personne ne pense qu'ils existent. Il y a donc deux dangers. Ce que vous mentionnez est juste : nos ennemis vont détourner ces données pour servir leur but. Mais c'est aussi à nous, les homos et nos alliés, d'utiliser ces données pour améliorer la vie des gays. Il faut donc être actif sur tous les côtés.

Comme l'a dit Rosa Von Praunheim dans les années 70, « Ce n'est pas l'homosexualité qui est perverse, mais c'est la société dans laquelle cette homosexualité est contrainte de vivre. » J'ai trouvé très amusant votre diapositive parlant des cambriolages et vols hors de la maison. Je n'aurais jamais eu l'idée de faire des statistiques à ce niveau-là. Pouvez-vous nous dire sur quelle base vous avez fait cela ? Peut-on dire que les homosexuels sont plus cambriolés ?

Réponse de Jen Wang

Nous n'avons pas posé des questions plus détaillées à ce sujet. Nous avons posé les mêmes questions aux gays et à la population générale, mais on ne connaît pas les raisons qui sont derrière cela. Pour la dépression ou le suicide par contre, je pourrais vous raconter de nombreuses choses, car ce sont souvent des questions ouvertes. Mais ici, on ne sait pas qui a fait ces vols, sous quelles circonstances, etc. On n'a pas ces détails.

Moi, j'ai une remarque à faire au niveau terminologique. Il ne vise pas cet exposé, mais c'est la première fois que je vois apparaître aussi souvent le mot « gay », traduit de manière abusive en français par « gai », G-A-I. En fait, je trouve que c'est symptomatique. On retrouve ça à plein d'endroits, donc ça ne vise pas spécialement votre exposé. Beaucoup de gens, et moi aussi il n'y a pas longtemps, croyaient que le mot « gay » se rapportait au fait que les gays sont joyeux ou extravertis. En fait, j'ai appris très récemment que l'origine anglaise « gay » voulait dire « good as you », qui apporte une certaine idée d'estime de soi. À mon avis, cela fait fortement défaut et c'est dommage qu'on le traduise aussi mal, parce que «gai », G-A-I, n'a rien à voir avec ça.

Réponse de Jen Wang

Je ne peux pas répondre à ces questions car je ne suis pas francophone, mais je sais que Michaël Hausermann s'est beaucoup penché sur ce sujet. Il y a aussi des québécois, ici, qui ont inventé le terme de « gai », G-A-I, et donc vous pourrez discuter avec eux après cette intervention.

Combien d'études épidémiologiques sur les gays sont commanditées par les gouvernements ? Vous avez dit que le gouvernement liechtensteinois vous a appelé pour faire cette enquête ; dans quel but vous ont-ils appelé ? Avaient-ils une notion de l'utilité de l'épidémiologie pour préparer une meilleure politique de santé de leur pays ? Est-ce qu'on trouve un geste comparable dans les systèmes de santé en Suisse et ailleurs ?

Réponse de Jen Wang

Pour nous, il paraissait clair que la question de l'orientation sexuelle devait entrer dans l'Enquête suisse sur la santé. Dans les autres enquêtes, cela s'est produit grâce au PACS. Pour tous les documents formels, on vous demande maintenant si vous êtes mariés ou pacsés. L'orientation sexuelle ne fait pas encore partie de la base socio-démographique. À notre avis, pour des questions de priorité de santé, cela doit être le cas, mais ça n'apparaît pas encore. Nous avons fait pression auprès de l'OFS (Office fédéral de la statistique) pour qu'en 2007, on pose au moins une des questions que l'on pose depuis des années au Canada, par exemple. Malheureusement, cette question n'apparaît que dans le chapitre VIH. Le problème est que ça ne touche pas beaucoup de femmes lesbiennes, ni les gays qui ne pratiquent pas la pénétration anale. Il y a donc encore beaucoup de travail à faire pour que nous soyons une minorité visible aussi dans les données statistiques. Je compte aussi sur nos associations pour revendiquer ce droit.

Par rapport à votre réseau, est-ce que vous savez s'il existe des études similaires sur des femmes lesbiennes ? Y a-t-il des différences ou des ressemblances ?

Réponse de Jen Wang

La première enquête Santé sur les minorités sexuelles était une enquête sur les lesbiennes dans les années 80 – 85 aux États-Unis et comme il n’y avait pas de problèmes de sida, cette étude ciblait la santé en général. Elle s’est répétée en Nouvelle Zélande. Chaque fois, l’échantillonnage est difficile pour les minorités un peu cachées, mais on a des données sur les femmes issues des enquêtes SMASH. C’est notre but à partir de maintenant d’étudier le côté homme et le côté femme. De manière très générale, beaucoup de choses sont identiques, mais il y a aussi des différences importantes. C’est pour cette raison qu’il faut aussi voir la santé des lesbiennes comme un thème à part entière.

c. Prévention de l'homophobie en milieu scolaire

**Intervenant : Jean-Dominique Lormand, directeur du Service de santé de la jeunesse (SSJ),
Département de l'Instruction publique de l'État de Genève.**

J'ai le difficile devoir de parler de la prévention de l'homophobie en milieu scolaire. Le ton est donné, puisque je viens de lire dans le journal *Le Courrier*²⁰ de ce matin : « L'école ne mène pas la vie assez dure aux préjugés homophobes. » Les questions de tout à l'heure, ainsi que les deux présentations précédentes ont montré que c'était une préoccupation.

En guise d'entame, je vais vous présenter deux petits clips réalisés il y a peu. Ensuite, j'aborderai les questions qui me semblent assez fondamentales pour parler de l'enjeu que représente la prévention de l'homophobie en milieu scolaire.

Quelques éléments d'abord sur la genèse de ces clips. Fin 2006, début 2007, la troupe de théâtre d'enfants et d'adolescents amateurs *Théâtrochamp*²¹ nous contactait pour demander au SSJ de collaborer sur un projet de pièce de théâtre que des jeunes avaient élaboré avec une scénariste. Nous l'avons fait avec beaucoup d'intérêt, dans la mesure où les responsables de la troupe souhaitaient jouer leur pièce dans les établissements scolaires du canton de Genève. Fin 2007, la pièce a été présentée à Chêne-Bougeries. Beaucoup d'entre nous ont probablement eu l'occasion de la voir. Ceux qui ne l'ont pas vue ou veulent la revoir pourront le faire ce soir²².

Cette pièce m'a beaucoup impressionné et je pense que nous avons été très nombreux à constater cette capacité qu'ont des jeunes, mobilisés par un projet, d'être frais, spontanés, solidaires et finalement très professionnels. Au final, le projet initial de jouer la pièce dans des écoles genevoises s'est résumé à sa partie congrue puisqu'un seul collègue, le collègue Foron, l'a présentée, avec l'encadrement du Service de santé de la jeunesse. Nous nous sommes alors dit qu'il serait dommage que tout ce travail disparaisse, que ce feu d'artifice n'ait pas de suite. Nous nous sommes donc demandé s'il n'était pas possible de réaliser de petits clips basés sur des extraits de la pièce, qui pourraient être diffusés dans les établissements scolaires en les associant à tout un travail pédagogique. Le hasard a voulu que je rencontre à la même époque *Totem Production* et le projet a démarré. Je vous laisse donc découvrir ces clips. Ceux-ci sont à l'état brut et vous sont livrés en primeur. Ils n'ont pas encore été présentés, si ce n'est aux collaborateurs-trices du SSJ. Ils n'ont pas de titres : leur usage, la forme dans laquelle ils ont été créés permet de multiples possibilités. On a voulu que des jeunes, qui ne sont pas des professionnels, disent à d'autres jeunes comment ils vivent la réalité de l'homosexualité et de l'homophobie. L'intention de départ : faire un projet pédagogique, faire passer un message. On aurait pu aussi, par exemple, interviewer un jeune gay qui nous dise : « L'homosexualité n'est pas un choix, si j'avais pu choisir je n'aurais pas voulu être homosexuel. » Mais finalement, on a laissé les jeunes

²⁰ Le Courrier : quotidien suisse de langue française édité à Genève. www.lecourrier.ch

²¹ Théâtrochamp est une troupe genevoise de théâtre d'enfants, d'adolescents et jeunes adultes. www.theatrochamp.ch

²² Une représentation de la pièce « Ma double vie », par le Théâtrochamp, a été donnée dans le cadre des assises, le soir du vendredi 4 septembre au Théâtre Pitoëff à Genève.

s'exprimer par eux-mêmes, donc ça a la fraîcheur et l'aspect un peu brut qu'une telle démarche peut avoir.

(Diffusion des deux clips.)

Vous avez vu à la fin le copyright du Service de santé de la jeunesse, parce que nous ne voulons pas que ces documents soient utilisés n'importe comment.

Demain se tiendra un atelier animé par des collaborateurs du SSJ qui, à partir de ce travail, montreront comment on peut utiliser une partie ou la totalité de ces séquences, par exemple en travaillant sur les préjugés, les idées reçues, mais également sur le cercle de la tolérance et le cercle de l'intolérance mis en parallèle, ou encore sur tout ce qui touche aux mots qui font mal. Donc, pour ceux qui ont la chance de participer à cet atelier, l'idée sera vraiment de partager avec les collaborateurs-trices du SSJ et des personnes en charge de l'éducation des jeunes, et de voir comment arriver à répondre à cette question du *Courrier* que j'ai mentionnée au début de mon intervention.

Il y a quatre questions autour de la prévention de l'homophobie à l'école.

La première a déjà sa réponse. Ce film l'a donnée, ainsi que toutes les données épidémiologiques de ce matin : la nécessité d'aborder la problématique de l'homophobie à l'école est malheureusement une évidence. Je crois que le Département de l'Instruction publique (DIP) assume cette responsabilité. Un exemple que le Service de santé de la jeunesse a pris il y a plusieurs années est un texte, validé par le Secrétariat Général du DIP, réactualisé à l'occasion de ces assises et auquel vous pourrez avoir accès : il s'agit de la position du DIP face à l'homophobie et sa prévention²³. L'homophobie est un problème assez complexe. J'ai été impressionné de comprendre que c'est le problème de tous et que l'homophobie sociétale, portée par les hétérosexuels, est une partie de l'homophobie. Mais il y a également, d'après l'enquête qu'on a présentée tout à l'heure, une homophobie dans le milieu homosexuel lui-même et puis, il y a aussi cette homophobie, très importante pour nous qui travaillons en milieu scolaire, c'est l'homophobie intériorisée, celle qu'une personne en recherche d'orientation sexuelle ou affirmant déjà son homosexualité s'inflige à elle-même pour des raisons de positionnement social. Cette personne va rigoler aux blagues homophobes qui la touchent. Elle va même les véhiculer. Elle entre dans la spirale de la honte où elle se considère finalement comme « un pédé et un lâche en même temps. » Là, je fais référence à un texte qui se trouve dans l'enquête que l'on a rapporté tout à l'heure.

Les trois questions suivantes sont : qui doit se charger de la prévention de l'homophobie en milieu scolaire ? Quand et à quel âge commencer à le faire ? Comment le faire de la manière la plus pertinente, sans tomber dans les pièges qui peuvent être liés à ces approches-là ?

Sur la première des questions, je me réfère au canton de Genève. La position du magistrat en charge de l'éducation publique, M. Beer, est relativement claire. Il l'a affirmée à l'occasion de cette très belle exposition « Enlevez les étiquettes, priorité à l'éducation », réalisée en mai 2007, et que vous pouvez

²³ Position du Service de la Santé de la Jeunesse. *Prévenir l'homophobie*, 2009.

revoir ici²⁴. Monsieur Beer a indiqué clairement sa grande réserve à l'idée de laisser entrer dans l'école des associations de quelque nature qu'elles soient, considérant que c'était aux spécialistes de l'éducation de relayer les messages et les informations de la thématique en question. Je partage en grande partie cette position parce nous sommes constamment assaillis de gens qui veulent parler aux élèves de problématiques extrêmement douloureuses dont ils ont été victimes. Je pense qu'il faut à un moment que l'État se positionne, qu'il transmette la responsabilité de cela à des gens qui sont dans le cadre de l'école. Je crois que c'est une manière de forcer les professionnel-le-s et les spécialistes de l'éducation à prendre en charge cette problématique de l'homophobie. Le Service de santé de la jeunesse collabore fortement avec des associations qui interviennent sous notre responsabilité dans le cadre de l'école, donc la porte n'est pas totalement fermée. Je pense à Action Innocence²⁵, je pense aussi au CTAS²⁶, un groupe qui s'occupe de la prise en charge de victimes ayant vécu des abus sexuels sur mineurs. C'est une prise de position dont on pourra discuter. Je sais qu'au Québec, par exemple, les choses se passent différemment, et c'est peut-être également le cas dans le canton de Vaud.

Quand commencer la prévention de l'homophobie ? Ma réponse serait le plus tôt possible. Mais il faut adapter les messages et le type d'approche en fonction des populations à qui l'on parle.

Donc, on en arrive tout naturellement à la question du « Comment faire ? ». Quand on parle de tout ce qui touche aux croyances et aux représentations, on peut faire référence à un contexte social qui débouche finalement sur des attitudes et des comportements. Pendant très longtemps, on a essayé, au Service de la Santé de la Jeunesse, de se focaliser sur les comportements à risque, en tentant de prévenir ces comportements à risque, les consommations à risque, les conduites à risque, les mises en situation de risque. On s'est rendu compte que ce n'était pas suffisamment efficace et que même parfois, il y avait des effets paradoxaux, c'est-à-dire qu'on créait un comportement qui devenait plus important dans le groupe auquel on s'adressait que dans un autre groupe. Tout cela nous a amenés à nous orienter vers toute la richesse de la promotion de la santé. Nous avons essayé de travailler en amont des comportements à risque, c'est-à-dire de travailler sur les comportements favorables à la santé et leurs déterminants qui sont très vastes, mais qui sont décisifs pour comprendre l'entièreté de tout ce qui touche à la santé. Je fais référence à des éléments socioculturels. La transmission des valeurs, dans le cadre du sujet qui nous occupe, au niveau de la fonction d'enseignement, va contenir évidemment les notions de respect, de non-violence, d'acceptation de la différence. Tout cela est fondamental ainsi que les règles, les normes, les croyances, les préjugés, les stéréotypes qui amènent à des attitudes individuelles ou collectives qui sont non-favorables à la santé de l'individu, mais également du groupe.

L'autre partie qui est fondamentale est de travailler sur l'individu, en lui donnant des ressources, des capacités individuelles, des compétences sociales qui vont lui permettre de faire des choix positifs pour lui-même et l'environnement. Je ne vais pas trop rentrer dans les détails de ce que nous faisons

²⁴ L'exposition « Enlevez les étiquettes, priorité à l'éducation », témoignages de jeunes sur l'homophobie, créée par la Fédération genevoise des associations LGBT en mai 2007 à UniMail, avec le soutien du Département de l'Instruction Publique, était présentée à nouveau lors de ces assises.

²⁵ Action Innocence Genève (AIG) : préserver la dignité et l'intégrité des enfants sur Internet.
www.actioninnocence.org

²⁶ CTAS : centre de consultation spécialisé pour les personnes victimes d'abus sexuels durant l'enfance et l'adolescence. www.ctas.ch

au Service de la Santé de la Jeunesse. Je vais plutôt m'intéresser à la problématique qui nous intéresse aujourd'hui et vous montrer que, finalement, la promotion de la santé met en avant le fait que les individus doivent être outillés pour faire des choix positifs. Mais il faut également que le milieu dans lequel vivent ces personnes soit un milieu propice au développement de la santé. Ceci nous a aussi conduits à nous rendre compte que travailler sur le climat scolaire était sûrement un des meilleurs moyens pour prévenir les comportements déviants, les comportements violents, les comportements à risque. Des expériences en Australie – entre-autres le projet *Gatehouse*²⁷ – l'ont complètement montré. Finalement, c'est fondamental. Quand on parle de climat scolaire, cela implique d'engager entièrement l'établissement scolaire à la création d'un climat chaleureux, un climat dans lequel les gens se sentent bien. C'est d'abord un climat éducatif et social capable de transmettre des valeurs et de montrer l'intérêt qu'elles ont pour le développement des jeunes. C'est aussi développer le climat de justice, d'appartenance et de sécurité, compléments fondamentaux. Dans le cadre de notre travail au Service de santé de la jeunesse, on essaie, lors de nos rencontres avec les jeunes, de leur montrer ces éléments qu'on vient d'évoquer.

Je vous ai dit, commencer le plus tôt possible. La première intervention que nous faisons se passe en 2^{ème} primaire, avec des enfants de 6 ou 7 ans, à l'occasion d'un programme intitulé « Avec prudence, avec confiance ». Sa finalité est de prévenir les abus sexuels auprès des jeunes, des mineurs. Mais on ne leur parle pas d'abus sexuels ou d'homophobie. On leur parle de tous les déterminants qui font qu'ils vont se sentir en situation où ils vont peut-être éviter de tomber dans les pièges, au moment de la découverte de leur orientation sexuelle. On va parler aussi de l'intimité : « Mon corps est à moi ». On va développer l'estime et la confiance en soi : « J'ai des sentiments, je peux avoir confiance en mes sentiments, je peux en parler, je peux trouver des gens qui vont m'écouter, qui vont m'aider ». On ne parle pas spécifiquement de la problématique, mais on crée en amont un environnement dans lequel les jeunes peuvent se situer.

Ce type d'approche est repris en 3^{ème} primaire dans une exposition interactive, pilotée avec le CTAS, et qui s'intitule « Mon corps est à moi ». Et puis, en 4^{ème} primaire, lorsqu'on commence vraiment à parler d'éducation sexuelle, on essaie de dialoguer avec les jeunes sur d'où ils viennent, comment ils ont été conçus. C'est l'occasion de parler de la filiation. Il y a 50 ans, on parlait de la famille traditionnelle nucléaire. Aujourd'hui, on est dans un contexte où la filiation est multiple. On évoque alors de manière spécifique les familles monoparentales, la diversité des situations : « Je suis bien dans une famille recomposée, j'ai été adopté dans une famille composée et recomposée », etc.

En 5^{ème} primaire arrive une intervention d'*Action Innocence*, qui s'appelle « Surfer avec prudence ». C'est le début des messages sur le stéréotype. Un des stéréotypes le plus fort dans une partie de la population, c'est l'amalgame entre « pédophile » et « homosexuel ». « Pédéraste », « pédophile », on comprend historiquement d'où cela vient. Le but est d'arriver à casser ce stéréotype ; c'est ce qu'on essaie de faire constamment à l'école. Le travail du samedi est vraiment axé là-dessus : « Comment casser les stéréotypes ? Comment avoir les arguments éducatifs, mais aussi scientifiques, pour le faire ? ».

²⁷ "The gatehouse Project: can a multilevel school intervention affect emotional wellbeing and health risk behaviours?" in *Journal of Epidemiology and Community Health*, 2004, number 58, 997-1003.
www.rch.org.au/gatehouseproject/

En 6^{ème} primaire, c'est le début de la puberté, du changement, le début d'un passage sur la perception de soi, d'une autre réalité de son corps. C'est aussi le passage au cycle d'orientation. On est donc en plein dans les transitions, dans les transformations et c'est l'occasion de parler d'identités sexuelles, de puberté et puis de répondre aux questions. Souvent, les parents nous disent « Mais comment se fait-il que vous parlez d'homosexualité à l'école primaire ? » On en parle parce que les enfants nous demandent d'en parler. Ils nous posent des questions souvent innocentes. Avec une approche pédagogique, en mettant cela en perspective et en travaillant justement sur tous les éléments qui empêchent de tomber dans la spirale de l'homophobie et de toutes les discriminations.

En 7^{ème} du cycle, on intervient d'avantage sur tout ce qui est de l'ordre du bien-être, des déterminants de la santé. On essaie d'entrer dans cette problématique : qu'est-ce qui fait qu'on n'est pas bien, qu'est-ce qui fait qu'on se sent mal, et on travaille sur tout ce qui est lié : le stress, le manque de sommeil, le sentiment d'exclusion, la difficulté de communiquer, etc.

En 8^{ème} du cycle, c'est les quatre heures qui sont dédiées spécifiquement à ce qu'historiquement on appelait l'éducation sexuelle, à savoir la promotion de la santé sexuelle, affective et reproductive. Là arrivent tous les éléments qui sont centraux et on parle ouvertement de stéréotypes, d'orientations sexuelles, de diversités sexuelles. Quatre heures, c'est un moment assez long pour interagir, même s'il n'est jamais assez long.

En 9^{ème}, nos interventions données par des éducateurs spécialisés dans la santé portent sur les comportements à risque, les addictions et là, c'est aussi l'occasion de parler des raisons qui font qu'un individu se met dans une situation à risque, qu'il commence à consommer des substances psychotropes, etc. Vous l'avez vu dans l'enquête qui vous a été présentée tout à l'heure : il y a beaucoup plus de consommation à risque dans le milieu homosexuel que dans le milieu hétérosexuel, et cela pour de très bonnes raisons.

Au début du post-obligatoire, on continue cette démarche. Là, ce sont les interventions auprès de groupes. Ce que nous faisons également, c'est d'essayer d'accompagner ou de susciter des interventions sur l'établissement, donc sur le climat scolaire dont j'ai parlé, en mettant également sur pied des journées sur la santé au sens large : santé sociale, physique et psychologique ; en appuyant des projets sur le racisme, sur la discrimination, sur le respect ; en accompagnant des interventions comme celles du théâtre Caméléon²⁸ autour du thème « Parlez-moi d'amour », qui nous permet d'évoquer toutes les violences de genre et les violences liées à la discrimination.

Le point qui est relevé dans l'article du *Courrier* de ce matin, c'est justement celui-ci : comment arriver à faire que l'ensemble des responsables et professionnel-le-s de l'éducation puissent être véhiculeurs de messages de prévention de l'homophobie ? Comment arriver à travailler avec les enseignant-e-s ? Ce n'est pas simple parce que dans la formation initiale des enseignant-e-s, il y a des lacunes très évidentes sur ce qu'ils vont découvrir lorsqu'ils entreront dans un milieu scolaire et seront confrontés à des comportements, à des actes de violence, à des messages inacceptables, à des propos homophobes. Il y a probablement une lacune très importante qu'on essaie de réparer de manière très aléatoire, en proposant des formations à la prévention de l'homophobie. Le Service de santé de la

²⁸ La compagnie du Caméléon est spécialisée dans les animations interactives en matière de prévention.
www.lecameleon.ch

jeunesse, en collaboration avec la Direction générale du Cycle d'orientation, l'a fait l'année dernière en novembre. C'est une intervention qui se fait sur demande. Ce n'est pas du tout obligatoire mais finalement, pas mal de personnes se sont mobilisées.

Nous venons de parler essentiellement de ce que l'on nomme la « prévention primaire » et la « promotion de la santé ». Le SSJ est également actif en prévention secondaire et tertiaire. Cela signifie être à l'écoute d'enfants et de jeunes qui sont dans une problématique de souffrance, lorsqu'ils sont en recherche de leur orientation sexuelle ou pour beaucoup d'autres raisons. Les infirmières du SSJ, présentes dans toutes les écoles, mais malheureusement pas à temps complet, sont vraiment des référentes idéales pour qu'il y ait une écoute. Ces infirmières et les médecins qui les accompagnent ont le devoir d'écoute, de non-jugement et de confidentialité. En plus, ce qui est un avantage, je pense, pour un jeune, aller à l'infirmerie dans un établissement scolaire n'est pas stigmatisant. On peut y aller parce qu'on a mal à la tête, mal au ventre et on peut, à ce moment-là, parler d'un mal-être ou d'un mal-vivre. Et l'infirmière va pouvoir écouter ce jeune et peut-être l'aider à trouver une solution. Dans ces lieux fermés, il est clair que toutes les infirmières – ou les infirmiers – sont porteurs de tous les relais extérieurs qui pourraient être la solution pour ce jeune. Donc, tou-te-s connaissent très bien *Dialogai*, *360*, *Lestime*²⁹, etc. La tendance n'est pas de mettre à disposition de tous et de n'importe qui des flyers dans les couloirs, parce qu'on voit que ça ne marche pas. Il faut plutôt cibler les personnes qui en ont besoin, et puis les accompagner. Vous voyez que l'on essaie de faire ce qu'on peut.

Pour terminer, je dirai qu'on essaie d'être modestes, parce qu'on n'a pas de raisons de ne pas l'être. Ce sont les premières assises. Nous avons l'ambition, lorsque nous viendrons aux deuxièmes, de pouvoir dire qu'un chemin important a été fait pour que la prévention de l'homophobie soit vraiment portée par l'ensemble les établissements scolaires.

La direction du Département est très claire à ce sujet. Monsieur Charles Beer l'a démontré et il viendra dans ces assises pour le réaffirmer. Il faut que tout cela puisse entrer dans les pratiques quotidiennes des enseignants et des équipes médico-psycho-sociales qui travaillent dans les établissements scolaires.

Questions et remarques du public

Lorsque j'ai collaboré avec le Service de santé de la jeunesse, il y a une dizaine d'années et pour un court laps de temps, j'ai fait le constat que parmi les collaborateurs, il y avait des personnes plus à l'aise avec certaines questions que d'autres. Il y avait des personnes capables de parler d'homosexualité et d'homophobie et d'autres qui ne l'étaient pas. Quelles que soient les raisons de ces difficultés – certaines sont peut-être liées aux spécialisations dans le domaine de la santé - je pense que ces personnes ne sont pas prêtes et qu'elles ne devraient pas être forcées à parler parce qu'elles le feraient mal. C'est infiniment plus grave de faire mal quelque chose que de ne pas le faire du tout. Je sais aussi, par ailleurs, qu'il y a des personnes qui le font bien. Après avoir entendu ce que vous faites aujourd'hui au SSJ, j'espère vraiment que ces projets s'incarneront véritablement dans quelque chose de saisissable. Je conçois la complexité de tout ça. Il y a des collaborateurs qui sont là,

²⁹ Associations LGBT de Genève. www.dialogai.org, www.lestime.ch, www.360.ch

abandonnés à eux-mêmes, et qui, quelles que soient leur motivations, empêchent un projet d'avancer. Ces collaborateurs ne sont pas prêts et ne sont pas toujours au bon endroit. Il y en a beaucoup dans l'histoire et c'est pourquoi les projets ont de la peine à se réaliser et parfois ne commencent même pas.

Réponse de Jean-Dominique Lormand

Je partage pleinement cet avis. Je pense que quelqu'un qui ne sent pas à l'aise n'a pas à s'aventurer sur ce terrain. Il faut essayer de comprendre pourquoi il n'est pas à l'aise. Est-ce que c'est quelque chose que l'on peut « corriger » ? Le SSJ, c'est 150 collaborateurs, dont 140 sont directement en contact quotidien avec des jeunes. Parmi eux, il y a des gens qui travaillent depuis 25 ans dans l'établissement. C'est donc une diversité d'individus qui sont tous extraordinairement motivés, mais il est vrai que la société est porteuse de préjugés, et l'on n'est pas fait pour être à l'aise avec ces situations-là. Il y a tout un travail qui va se faire – on en discutait hier en Conseil de direction – pour essayer de donner des moments pour discuter de cela dans le cadre du service, pour essayer de faire en sorte que les professionnel-le-s soient plus aptes à répondre au mandat qui est le nôtre. Je rappellerai que notre mission est d'accompagner l'épanouissement pour le développement physique, social et mental de tous les jeunes à Genève et en particulier pour les plus vulnérables. Et parmi les plus vulnérables, je pense qu'il y a la population dont on parle depuis le début. Je crois que la mission doit être accomplie au mieux en essayant d'éviter les risques qui sont évoqués à l'instant.

Pour moi, il faudrait d'abord prévenir les parents, parce qu'à l'école, le gros problème, c'est les parents. Les professeurs et les directeurs d'un cycle d'orientation, d'un collège, d'une école primaire ont beaucoup de problèmes avec les parents. Pour moi, il s'agirait d'abord de faire de la prévention auprès des parents.

Réponse de Jean-Dominique Lormand

Je répondrai par une boutade : les parents de demain, ce sont les élèves d'aujourd'hui. Donc, on peut commencer peut-être par ceux-là. C'est vrai que dans le monde, dans la société en général, et chez les parents, il y a certaines craintes. Dans le cadre du Service de santé de la jeunesse, toutes les interventions faites à l'école primaire sont présentées aux parents lors de soirées. Tout parent a le droit de ne pas mettre son enfant dans le cours d'éducation sexuelle. Dès l'instant où l'école doit assumer sa fonction éducative, parler de la notion de discrimination en général et puis d'inclure comme exemple l'homophobie, aucun parent ne peut, je pense, critiquer une approche de ce type-là.

Je suis Pierre Schommer, je préside un groupe de Pink Cross qui s'occupe en Suisse allemande de l'orientation sexuelle au niveau pédagogique. Vous avez remarqué ici que vous n'étiez pas favorable à ce que des groupes aillent se présenter dans les écoles. En Suisse allemande, de tels groupes existent, dans le canton de Berne notamment. Il me semble que ces groupes, qui sont en général composés de trois personnes, un homosexuel, une homosexuelle et une personne qui a des enfants ou des parents homosexuel-le-s, établissent toujours un contact très productif avec les écoles. On touche les élèves le

plus près possible et cela plaît énormément aux enfants. Je suis donc étonné que vous ne favorisiez pas cette approche-là.

Réponse de Jean-Dominique Lormand

Ce n'est pas que l'on ne la favorise pas. Il y a une position du magistrat en charge du DIP qui est relativement claire. Je pense que des groupes comme le vôtre pourraient travailler de différentes manières avec les gens qui sont en poste dans l'enseignement. Il y a des possibilités d'utiliser des témoignages par exemple en appui à des interventions spécifiques sous forme de clips. Donc, il y a beaucoup de moyens. Ce n'est pas un rejet de base. C'est simplement une prise de position pédagogique et stratégique. Je pense que c'est une obligation de l'école d'assumer la lutte contre l'homophobie et de ne pas la déléguer à des groupes militants, qui font un travail essentiel. Si on est là, ici, c'est grâce à eux. Les deux approches ont leurs avantages. Ce que je vois par contre, c'est qu'on est constamment sollicité. La dernière en date, c'est une famille qui a malheureusement dû vivre le deuil d'un enfant qui est mort du jeu du foulard. Ces personnes souhaitent aller dans les écoles pour dire : « Attention à vos enfants », etc. C'est infini : il y a les accidents de la route, les problèmes de toxicomanie, etc. Je crois que l'école n'est pas conçue comme ça. Nous devons être les relais, nous devons écouter ces gens-là, nous devons prendre tout ce qu'ils amènent comme éléments – qui sont très convaincants – pour après les retranscrire au moment opportun face au public.

Bonjour, Marie Houzeau, je suis directrice du GRIS-Montréal³⁰. Evidemment, vous vous doutez que je ne suis pas d'accord avec votre proposition de ne pas laisser entrer les associations dans les écoles. Je pense qu'il y a un paradoxe entre le fait que les intervenants scolaires se plaignent de ne pas être formés – et vous l'avez remarqué tout à l'heure – et cette volonté de ne pas faire rentrer les associations dans les écoles. Il existe des spécialistes auxquels on peut faire appel. La grande différence entre l'homosexualité, l'homophobie et le jeu du foulard – que je ne connais pas, mais que j'imagine – c'est que l'intervenant qui va parler du jeu du foulard ne va pas craindre qu'on le prenne pour un « foulard man ». Par contre, le professeur qui va parler de l'homosexualité doit lutter contre ses propres préjugés. Donc, le fait d'avoir des associations dans les écoles, ça peut aider beaucoup, principalement parce que le premier facteur social qui a un impact sur l'homophobie, c'est le fait de connaître ou pas un gay ou une lesbienne. Si on en a dans son entourage, on est beaucoup moins inconfortable avec l'idée. Ma question, finalement : vous parliez des ressources qui sont mises en place pour les jeunes et les infirmiers, mais quelles ressources sont mises en place pour les agresseurs ou les potentiels agresseurs, ou ceux qui font partie de la majorité finalement ? Plutôt que de travailler sur les jeunes qui en ont besoin – c'est sûr qu'il faut le faire – je pense il faut d'abord créer un climat favorable qui fera en sorte que ces jeunes n'auront plus besoin d'aller voir l'infirmière. Que pensez-vous mettre en place pour cela ?

Réponse de Jean-Dominique Lormand

³⁰ Le Groupe de Recherche et d'Intervention Sociale gaies et lesbiennes de Montréal (GRIS Montréal) est un organisme communautaire sans but lucratif dont la mission générale est de favoriser une meilleure connaissance des réalités homosexuelles et de faciliter l'intégration des gais et lesbiennes dans la société. www.gris.ca

Pour répondre à la première remarque, la position du magistrat³¹ est claire. Toute organisation militante a un rôle-clé à jouer dans la formation des enseignants. Là, on est dans un autre registre, il faut juste créer les conditions-cadre pour cela et c'est une partie de notre travail. On est très sensible au fait qu'on parle d'agresseurs et de victimes. La victime est celui qui a été victime d'un acte violent. L'agresseur est, à quelque part, aussi une victime et on essaie d'aborder cette question d'une manière globale. Si on travaille avec le CTAS, c'est aussi pour ça. Le CTAS s'intéresse aux agresseurs et travailler avec eux permet afin de prévenir la spirale de la perpétuation d'un problème. S'il y a un événement discriminatoire dans un établissement scolaire, l'école dispose d'un cadre de référence : des lois, des règlements scolaires, des sanctions. Elle doit les appliquer. L'école doit faire en sorte qu'il n'y ait aucune tolérance sur l'utilisation d'expressions discriminatoires de quelque ordre que ce soit. Il doit y avoir un mécanisme de l'école qui permette de ne pas stigmatiser l'agresseur, mais de le recentrer sur des valeurs, d'essayer de l'accompagner. Il est dans un processus de création de son identité et de son développement ; il faut aussi l'aider à cela.

Bonjour, Hubert Crevoisier. Je suis infirmier à Dialogai-Checkpoint. Il s'agit d'un centre de dépistage du VIH et des IST pour les homosexuels ou des hommes qui ont des relations sexuelles avec des hommes. Je me présente parce que si vous avez des collègues qui ont des problèmes de ce genre, n'hésitez pas à me les envoyer au Checkpoint. Je suis un infirmier doué en techniques de communication. Je fais parler du VIH, lorsque je reçois un jeune homme, je lui parle de beaucoup de choses. Je suis passé par un parcours difficile, je suis devenu fort aujourd'hui. Cette expérience, j'ai envie de la transmettre aussi aux jeunes en disant : « Oui, c'est difficile, mais la vie d'un homme gay est magnifique aussi. Ça, c'est aussi possible pour toi, il y a des parcours différents ». Dialogai-Checkpoint est un lieu pour parler de ça.

Réponse de Jean-Dominique Lormand

Pour nous, c'est fondamental de travailler dans un réseau. On ne peut pas être compétent partout et on ne peut pas délivrer des messages, comme vous maintenant, sans avoir vécu ce que vous avez vécu. L'important est vraiment de travailler en synergie et en complémentarité. Au SSJ, on essaie de faire se rencontrer nos collaborateurs-trices et des activistes homosexuel-le-s afin que chacun-une puisse parler de ce qu'il-elle vit, de favoriser la connaissance de l'autre. On est dans une dynamique où on ne peut se permettre de faire cavalier seul. Il faut favoriser les réseaux, et notamment les réseaux de proximité.

J'aimerais juste insister sur l'importance des témoignages au sein des écoles. Je parle en tant qu'éducatrice spécialisée dans un foyer, ça fait à peu près 8 ans que je travaille dans le domaine. Dans notre métier, on travaille au sens large sur des questions de santé et aussi autour de l'homophobie. On a notamment fait intervenir la Boussole³², autant auprès de l'équipe que des jeunes

³¹ Charles Beer, magistrat responsable du Département de l'Instruction Publique.

³² La boussole : groupe romand de sensibilisation à l'orientation sexuelle et ses multiples identités.
www.laboussole.ch

filles du foyer. Il est important de travailler avec les parents, avec les éducateurs, avec le réseau. Pour revenir aux témoignages : quand on a abordé la question de l'homophobie, les jeunes du foyer ont voulu rencontrer des jeunes homosexuels et des jeunes lesbiennes. Ça a été une demande de leur part. On a pu voir que c'est lors des témoignages que ça change, car tout d'un coup, les jeunes ont quelqu'un en face d'eux et ce n'est donc pas un discours. J'ai constaté ce phénomène dans ma pratique d'éducatrice, dans tous les domaines. On a fait venir une femme qui a avorté, ça a eu beaucoup plus d'impact que de faire venir le Planning familial³³ sans ce témoignage. Ce qui est intéressant, c'est le binôme, mais je pense que le fait que les associations ne soient pas présentes sur place a quelque chose à voir avec de l'homophobie à l'intérieur de l'institution. J'espère que ces assises seront l'occasion de le dire et de travailler ensemble pour qu'on parvienne à faire venir les associations, que l'on se rende compte que ce n'est pas un danger. Nous qui travaillons dans l'éducation, nous devons vraiment trouver les moyens de toucher les jeunes. Je peux vous dire que le témoignage, ça marche !

Réponse de Jean-Dominique Lormand

On est tous convaincus que le témoignage marche parce qu'il fait appel à nos émotions et au vécu des gens. La différence dans votre exemple, c'est que la demande vient des jeunes auxquels on donne une réponse. Dans le cadre de l'école, des exemples similaires existent notamment lors des journées santé. Si des jeunes ont envie qu'on aborde telle ou telle thématique et souhaitent que l'on fasse appel à des témoignages, on le fait notamment durant ce type de journée. Par exemple, dans le cadre de la prévention du sida, on appelle au projet Ecole³⁴ où des personnes qui sont atteintes du VIH viennent témoigner, mais tout cela se fait dans un cadre qui est préparé à l'avance et qui s'inscrit dans la continuité. L'utilisation du témoignage n'est pas quelque chose qu'on bannit, au contraire. Je pense que c'est fondamental. Ce qui est primordial est le cadre dans lequel cela s'inscrit.

³³ La planification familiale, ou planning familial, est l'ensemble des moyens qui concourent au contrôle des naissances, dans le but de permettre aux femmes et donc aux familles de choisir à quel moment elles auront un enfant. Par extension, on nomme planning familial ou centre de planification familiale les lieux et les services qui mettent à disposition ces moyens et qui informent sur leur mise en œuvre. Pour Genève : <http://planning-familial.hug-ge.ch/>

³⁴ www.gsj.ch/rubriques/sida/pages/projet_ecole.html

d. Témoignages

Thaïs Miranda, 20 ans

Travail de diplôme de maturité sur le thème de l'homophobie

Quand on m'a contactée pour faire ce témoignage, je me suis demandé de quoi j'allais parler, si j'allais parler de ma famille, de mes amis. Ensuite, je me suis aperçue que ça faisait partie d'un tout. Quand j'ai subi des insultes homophobes, j'avais onze ans. J'étais au cycle. Je n'ai pas pu me confier tout de suite à mes parents parce que j'avais très peur. C'était assez effrayant. C'était des insultes du genre gouine, tapette, pédale. La pire, c'était homme sans queue. Elle m'a fortement marquée. Elle m'a suivie tout le cycle. En changeant d'établissement, en allant à l'Ecole de culture générale³⁵, j'ai pensé que ça allait changer. Un autre lieu, un autre établissement... mais pas du tout. C'est à l'ECG que j'ai rencontré ma première copine. Au départ, c'était des regards, des messes basses. Les gens se posaient des questions. Les ragots ont commencé. Et tout s'est enchaîné, les insultes ont commencé à se préciser. Avec ma copine, on n'avait pas fait notre coming-out, donc on se cachait. Et cela faisait monter les insultes, les rumeurs. Le pire moment, c'est quand ma mère l'a découvert. C'était un coming-out forcé puisqu'elle l'a découvert en lisant des sms sur mon natel. Ça a été très difficile parce que je n'étais pas du tout prête à l'assumer à cause de toutes ces remarques : « De toute façon, t'es qu'un monstre, t'es qu'une salope de lesbienne ». J'avais peur que mes parents disent la même chose et confirment ces insultes. Et, malheureusement, ça a été le cas ! Surtout quand mon père l'a appris. Il l'a appris en entendant une conversation entre ma mère et ma sœur. Ça a été le début de la fin. Ça a été très difficile parce qu'il a menacé de s'en prendre physiquement à ma copine de l'époque. Il y a une sorte de paranoïa qui s'est installée, il y avait un périmètre de sécurité autour de la maison. Il ne fallait pas qu'elle vienne. Son prénom commençait à être tabou à la maison. Le thème de l'homosexualité était tabou. Tout était tabou.

C'est vrai que je me sentais rejetée et à l'école et à la maison, et c'était difficile. À l'école, on m'a demandé de sortir des vestiaires de gym uniquement féminins parce qu'elles avaient peur que je les regarde ou, comme on dit, que je les « mate ». Au cycle, on me crachait dessus ou je devais rentrer en courant de l'école pour ne pas croiser certaines personnes. Et, heureusement, ça se termine plutôt pas mal. Récemment, ma mère a compris qu'elle allait me perdre si elle restait sur ses positions. Elle est venue vers moi et elle m'a dit qu'elle n'avait pas eu l'occasion de parler à sa mère quand elle était jeune. Elle ne voulait pas que ça fasse la même chose avec moi, qu'on perde le contact. Là, ça a été un soulagement ! Après l'ECG, je suis allée au collège. Les insultes me passaient alors dessus. J'avais trouvé le bouclier, le soutien, et c'était ma mère ! Mes amis m'ont acceptée tout de suite, mais il me fallait absolument qu'elle soit là. Je dédie donc ce témoignage aux personnes qui m'ont soutenue : ma mère, surtout, mes amis qui sont là et ma compagne.

³⁵ En Suisse, l'École de culture générale (ECG) est une école post-obligatoire du degré secondaire II qui permet l'obtention du Diplôme de culture générale.

Florence Widmer

Éducatrice spécialisée à la Maison de Quartier de la Jonction³⁶

Je viens parler d'une courte expérience de 2 ans avec des ados à la Maison de Quartier de la Jonction où je travaille depuis 5 ans. Je viens dire ce que j'ai pu remarquer. Pour bien être claire, c'est une toute petite fenêtre sur quelques jeunes que j'ai pu côtoyer, ce n'est pas représentatif de tous les jeunes de Genève. Il est aussi important que je dise qu'à la Maison de Quartier de la Jonction, on accueille presque uniquement des garçons, donc c'est 99% de garçons, contre 1% de filles. Les filles viennent épisodiquement. On s'adresse vraiment à des garçons. J'ai fait un constat dans ce cadre. Il y a pas mal d'homophobie dans les mots. Je n'ai pas vu ni entendu parler d'actes homophobes. Souvent, quand on discute, la question de l'homosexualité ressort et il y a pas mal de violence au niveau verbal. Pas tous, évidemment, juste quelques-uns. Ils ont beaucoup de rejet par rapport à ça, ils font la grimace : « Oh mon Dieu ! C'est dégueulasse ! » Ils ont beaucoup de représentations négatives. Je me suis retrouvée dans une difficulté assez grande quand il s'agissait de rentrer en discussion avec eux. J'ai été confrontée à une fermeture du dialogue. Il était impossible d'aller plus loin. J'ai quand même toujours essayé d'aller au-devant de ces discussions, parce que c'est mon rôle.

Mais il n'y a pas lieu de dramatiser : l'adolescence est une période extrêmement compliquée et conflictuelle. À l'intérieur d'eux, souvent, les ados se cherchent. Je travaille souvent avec des groupes d'ados, et lorsque ces derniers se trouvent en face les uns des autres, la pensée unique fait surface : il ne faut surtout pas penser différemment de son copain, sinon ça ne va pas. Il faut rentrer dans le moule. Du coup, le moule, c'est l'hétérosexualité. C'est la pensée dominante et ils se ferment donc aux autres discours. J'ai beaucoup de compassion pour les ados. J'ai envie de dire qu'il faut aller au-devant d'eux et essayer de trouver les mots. Cela n'est pas facile. Je pense que les professionnel-le-s en animation ou en enseignement, que ce soit dans les écoles ou dans la santé, n'ont pas assez d'outils pédagogiques. Il serait bien de pouvoir échanger avec les autres professionnel-le-s et voir ce qu'ils vivent dans leur lieu de travail. Cela manque énormément. J'entendais parler avant de ces expériences où les associations lesbiennes ou homosexuelles viennent dans les lieux pour parler, pour témoigner. Je pense que ce serait extrêmement intéressant de faire venir ces personnes dans les maisons de quartier pour parler avec les jeunes. Je pense que ce serait assez efficace. Bien sûr, ça ne peut pas se faire comme ça du jour au lendemain. Un jour, on invite un groupe à venir s'exprimer sans prévenir. Non, je veux que ça se travaille, que ça se prépare à l'avance.

Je me suis demandé : « Est-ce que je suis assez pertinente, en tant que femme, lorsque je me retrouve face à ces garçons qui sont aussi fermés ? Ne serait-il pas mieux que des hommes parlent de ça avec des garçons ? » Je me suis rendue compte que souvent, les femmes sont plus interpellées par ces questions et je pense qu'elles ont beaucoup plus de facilité à parler de l'homosexualité que les hommes. Une des raisons est que l'homosexualité masculine est encore plus taboue que l'homosexualité féminine. Les femmes sont beaucoup moins chargées émotionnellement pour parler de cela.

³⁶ www.mqj.ch

Elisabeth Thorens-Gaud, enseignante au collège secondaire
Fondatrice et présidente de l'association Mosaic-info³⁷
Auteure de l'ouvrage « Adolescents homosexuels, des préjugés à l'acceptation »³⁸

Pourquoi cet ouvrage ? Parce que j'ai été touchée par le drame du suicide. Les raisons n'avaient rien à voir avec l'homosexualité. À la suite de cela, j'ai obtenu un congé sabbatique de la part de mon employeur, l'État de Vaud. J'ai eu la possibilité de présenter un projet pour parler de la prévention du suicide chez les jeunes et j'ai décidé de fonder une association. C'était un privilège énorme. Nous avons pu monter cette association avec des professionnel-le-s de la santé, elle s'appelle Mosaic-info. Je vous présenterai tout à l'heure son site Internet.

Parallèlement, et suite aux encouragements d'amis journalistes, de collègues, j'ai décidé d'écrire un livre destiné aux adolescent-e-s homosexuel-le-s parce que c'est une population qui est très exposée au risque de suicide, surtout pendant la période où elle se questionne sur son identité sexuelle. Je ne vais pas revenir sur les chiffres, je pense que vous les avez entendus. On sait qu'un tiers des suicides provient du questionnement sur l'orientation sexuelle. L'autre motivation, c'est qu'un jour en classe, une élève, alors qu'on parlait du suicide, m'a dit : « Madame, moi, je suis lesbienne ; mes parents m'ont fichue à la porte. » Je ne savais que faire avec ça. Je n'avais pas envie de gérer cette situation, on ne me l'avait pas appris. À la fin du cours, j'ai gardé cette élève avec moi. Je lui ai dit : « On va essayer de t'aider, de trouver des informations dans l'école. » Et je n'ai rien trouvé ! Pas même un dépliant ! J'ai essayé de causer avec mes collègues et j'ai remarqué que nous étions tous démunis, mal à l'aise face à cette réalité. J'ai donc téléphoné à Pink Cross³⁹, à Monsieur Guisan, qui m'a sauvée. Il m'a dit qu'il existait une brochure très bien faite – l'Essentiel⁴⁰ – qui s'adresse aux jeunes en questionnement. Le lendemain, j'ai redonné rendez-vous à cette élève et je lui ai fourni la documentation. Elle était soulagée. Ces élèves n'ont rien à disposition pour eux. C'est là que j'ai fait un cheminement. J'ai réalisé que nous, les hétérosexuels, nous voyons les personnes homosexuelles avec notre regard hétérosexiste qui fait qu'on les rend invisibles tous les jours, pendant tous nos cours. C'est là que j'ai décidé d'écrire ce livre pour répondre à un besoin, pour aider ces jeunes, parce que je trouve dramatique qu'à cause de notre méconnaissance, on ignore ces jeunes qui sont nombreux, puisqu'environ une personne par classe est concernée.

Je pense que l'école doit faire quelque chose. J'ai fait une tournée en France, au Canada, je me suis renseignée en Belgique : toutes les autorités scolaires ont décidé de se mobiliser. Les gouvernements ont décidé d'agir. On ne peut plus laisser ces jeunes dans la détresse, car ils se sentent anormaux, invisibles pendant leur période de questionnement. Ils ont des idées noires et certains passent vraiment à l'acte. J'ai rencontré un jeune qui m'a dit que si ses parents avaient eu une arme chez eux, il l'aurait utilisée. Il serait passé à l'acte et personne n'aurait su pourquoi il était décédé. C'était un garçon bien sous tous rapports, il avait une petite copine, il était intelligent à l'école, pleins de copains, génial. Et

³⁷ L'association Mosaic-info. Première campagne d'information : Dites non à l'homophobie à l'école et dans les familles. www.mosaic-info.ch

³⁸ *Adolescents homosexuels, des préjugés à l'acceptation*. Editions Favre, Lausanne ; 2009.

³⁹ Association suisse des gays, dont Jean-Paul Guisan est le secrétaire romand. www.pinkcross.ch

⁴⁰ L'essentiel : brochure électronique d'information sur l'identité et l'orientation sexuelle pour les 16-25 ans éditée par l'association du même nom. www.l-essentiel.ch

des gens comme ça, il y en a beaucoup. J'ai rencontré le Professeur Michel Dorais à l'Université de Laval qui a écrit un livre, *Mort ou fif*⁴¹, et qui a interviewé des rescapés du suicide. Il m'a dit : « Parmi ces rescapés, on retrouve un profil en particulier : « le garçon parfait », à tous les égards, donc que l'on ne peut pas soupçonner d'avoir des attirances homosexuelles. Si ces garçons étaient décédés, leurs familles n'auraient jamais rien su des raisons de leur acte. »

Je ne suis pas d'accord avec vous, M. Lormand, quand vous dites qu'il ne faut pas afficher des informations en classe. Oui, il faut afficher des informations pour que ces jeunes sachent où se tourner, où aller ! Il existe l'association CIAO⁴², qui est géniale et qui aborde tous les sujets tabous. Quand je vois mes élèves, je leur donne toujours le nom de cette association pour qu'ils aient accès à des informations sur tous les sujets : la santé, la sexualité, l'homosexualité. Cela fait partie de notre vie, il n'y a rien de tabou. 5 à 10% de la population est concernée, on ne peut plus ignorer cela.

Les facteurs de protection pour prévenir le suicide chez les jeunes, c'est le soutien de l'école et des parents. J'ai décidé d'écrire ce livre pour répondre à un besoin d'information, pour aider les enseignants. J'ai été une enseignante pleine de préjugés. Pour moi, les hommes homosexuels, c'étaient des gens qui étaient efféminés, qui allaient en boîte, et les lesbiennes, des femmes qui avaient des cheveux courts. Je le dis parce qu'on est tous comme ça. Et bien non ! Les personnes gays et lesbiennes sont des gens comme nous, pas plus différents de nous et ils n'ont pas choisi leur orientation sexuelle. Beaucoup de jeunes m'ont dit : « Moi, j'aurais préféré être hétéro, ça m'aurait moins empoisonné la vie. »

En classe, tous mes élèves sont au courant que ce livre est sorti ; j'en ai donc profité pour prendre une heure avec mes classes pour leur expliquer de quoi il s'agissait. J'ai été surprise et épatée de voir la réaction de mes élèves qui ont extrêmement bien reçu ces témoignages. Ils sont très ouverts et dès qu'on leur dit : « Voilà ce que c'est d'être un jeune homosexuel sur les bancs d'école », ils me disent : « Ben moi, je savais pas ! C'est comme ça ? C'est horrible ! » Ces jeunes sont alors prêts à faire du chemin. Je pourrais continuer pendant des heures sur ce sujet. Je vais vous lire le témoignage de Manon, tiré de mon livre. C'est une jeune fille qui vit à Paris et qui raconte comment ça se passait pour elle sur les bancs d'école.

« Personnellement, je n'ai pas été bouleversée de découvrir que j'étais homosexuelle à l'âge de 14 ans. J'ai été bien naïve de l'avoir accepté aussi facilement. J'ignorais que cela me poserait autant de difficultés. Je portais pourtant des cheveux longs à l'époque, mais il paraît que malgré cela je n'étais pas très féminine. Bouc émissaire de la classe, les autres élèves me surnommaient Robert. Je souffrais beaucoup de cette situation. J'entretenais d'excellents rapports avec mes profs. Je participais même à des projets en-dehors des heures d'école. Cependant, je me gardais bien de leur parler de mes problèmes d'exclusion. Comme j'ai été élevée dans une famille où l'indépendance est encouragée, ma mère me répétait toujours : "Article 22, chacun se démerde comme il peut." Je n'avais pas l'habitude de demander de l'aide. Un jour, mes parents m'ont dit : "Arrête de nous montrer les bonnes notes, montre-nous aussi les mauvaises." A partir de ce moment, j'ai décidé de ne plus leur montrer aucune note. J'ai également cessé de leur parler du collège. Je les ai exclus de ma vie scolaire, je ne sais pas

⁴¹ *Mort ou fif : la face cachée du suicide chez les garçons*. Michel Dorais, VLB Editeur, 2000.

⁴² Centre d'Information jeunesse Assisté par Ordinateur (CIAO) est un site d'information et de prévention pour les adolescent-e-s de Suisse romande, âgé-e-s de 13 à 20 ans. www.ciao.ch

pourquoi. Forcément, les enseignants devaient entendre les moqueries sur moi dans les couloirs, mais personne n'est jamais intervenu pour y mettre fin. Les professeurs auraient dû réagir et dire aux élèves que ce n'est pas drôle de se moquer de quelqu'un, que c'est aussi grave que de donner un coup de poing, que c'est un acte punissable par la loi. C'est le rôle de l'école de protéger les enfants, mais je ne leur en veux pas. Depuis que je travaille pour l'éducation nationale, je me rends compte qu'il n'est pas toujours évident de gérer des classes avec des effectifs de trente enfants. »

Ils m'épatent ces jeunes, parce que c'est rare de les entendre dire : « J'en veux à mes parents ! J'en veux à mes enseignants ! »

« La situation s'est dégradée le jour où j'ai appris que des copines avaient parlé, à mon insu, de mon homosexualité à toute la classe. Par la suite, les insultes ont redoublé de violence. Les filles refusaient même de se changer devant moi dans les vestiaires, car elles se sentaient menacées par ma présence. Mon coming-out forcé avait renforcé les préjugés à mon égard. Cette fois, les élèves de la classe détenaient la preuve tangible que je n'étais pas une « vraie » fille. Comme j'étais une bonne élève et que je ne présentais pas de signes de détresse manifestes, mes profs n'ont rien remarqué. J'aurais pu me confier, mais je ne l'ai pas fait. En revanche, à cette époque, j'étais anormalement violente, ce qui aurait dû leur mettre la puce à l'oreille. Je buvais énormément, c'était ma façon de réagir à l'ostracisme. Au lycée, les insultes et les moqueries ont cessé. J'étais heureuse d'avoir rencontré enfin des amis. Je me sentais moins seule, d'autant plus que deux d'entre eux étaient homos. Nous nous sommes mis ensemble, avec un copain hétéro, pour effectuer notre travail de baccalauréat. Nous avons choisi un sujet délicat : "L'intégration des lycéens homosexuels en Île de France". Enthousiastes, nous avons présenté notre projet aux professeurs. Leur réponse nous a pour le moins surpris : "Faites attention à vous !" Nos profs étaient en souci pour nous. Ils craignaient que cette thématique ne déclenche des réactions homophobes parmi les élèves. En préparant ce travail, nous nous sommes surtout heurtés à la résistance de l'administration du lycée. L'infirmière nous a par exemple mis en garde contre les sectes quand nous lui avons dit que nous allions rencontrer des associations homosexuelles. Le proviseur, lui, a refusé, en se retranchant derrière la peur du prosélytisme et de la pédophilie, que nous fassions intervenir une association le jour de notre présentation. Pourtant, ce sont des personnes de 50 ans qui viennent faire des interventions chez Contact⁴³, des mères de famille en plus ! L'infirmière et le proviseur ont encore censuré un panneau sur le thème de l'homophobie. Ils nous ont interdit d'y faire figurer les paroles de la chanson de Renaud "P'tit pédé"⁴⁴, laquelle dénonce justement l'homophobie dont un jeune garçon est la victime. Par contre, ce ne sont pas les remarques homophobes que nous essuyions qui les traumatisaient ! Ils nous ont suggéré de mettre plus l'accent sur le sida, ce que nous avons fait en écrivant sur un panneau : " Le sida, c'est bien le seul à ne pas être homophobe, il attaque hétéros, comme homos." Par chance, une CPE, conseillère principale d'éducation, a soutenu nos démarches. Si nous avons pu faire cette intervention, c'est principalement grâce à elle, car elle nous a énormément aidés, notamment en achetant pour l'établissement une mallette pédagogique contenant des ouvrages et des films sur l'homosexualité⁴⁵. Je pense qu'elle devait être homo elle-même. Nous avons fait une

⁴³ CONTACT est une association française qui a reçu un agrément du ministère de la santé, de la jeunesse et des sports. Son but est de favoriser le dialogue entre les parents, les gais et les lesbiennes, leurs familles et leurs amis. Cette association intervient fréquemment dans les écoles.

⁴⁴ Renaud, « P'tit pédé », chanson tirée de l'album « Boucan d'enfer », 2002.

⁴⁵ <http://couleurs.gaies.free/mallette.html>

excellente présentation devant un nombreux public. Professeurs, infirmière, proviseur, psychologue, surveillants, élèves ; tous étaient présents. Les événements ont pris une mauvaise tournure à la sortie de la conférence quand nous avons entendu les commentaires déplacés de quelques élèves : « Les homosexuels sont des malades mentaux qu'on devrait enfermer. » Je ne sais pas si les professeurs ont entendu ces remarques. Ce que je peux dire en revanche, c'est qu'ils ont beaucoup aimé notre présentation et que nous avons obtenu une excellente note !⁴⁶ »

Olivier Wepfer

Educateur spécialisé au foyer de la Servette⁴⁷

Bonjour, je m'appelle Olivier Wepfer. Je suis éducateur dans un foyer d'éducation de Genève qui accueille des adolescentes âgées de 14 à 18 ans.

Nous avons eu l'occasion, et ce à plusieurs reprises, d'inviter deux associations dans nos murs, afin d'aborder le sujet de l'homosexualité et plus largement, de l'homophobie. L'association *La Boussole*, qui propose des interventions de type « pédagogiques », accompagnées de témoignages et, l'association Totem, qui n'a pas pour habitude d'effectuer ce type d'intervention mais qui a accepté de venir nous livrer des témoignages sur le sujet. Ces interventions ont eu lieu dans le cadre de soirées thématiques portant sur la sexualité, qu'elle soit envisagée sous l'angle de l'identité, de la maternité, de la protection, ou même du plaisir.

Il est nécessaire de préciser qu'à cette époque, nous comptions, parmi les jeunes filles de notre foyer, une adolescente qui avait déclaré son homosexualité aux éducateurs et à ses pairs. Il y avait aussi, dans le groupe des éducateurs, une personne homosexuelle. Quelques temps avant que ces interventions soient envisagées, l'équipe éducative s'était aperçue que des questions, des remarques, des insinuations voire des insultes détournées concernant l'homosexualité étaient apparues de manière spontanée dans le discours de certaines adolescentes. D'autres, quant à elles, réagissaient par des rires, des cris, des fuites ou du mutisme, ce qui créait parfois un climat surréaliste.

En tant qu'équipe, nous nous sentions plutôt désarmés face au discours et aux réactions de ces jeunes filles. La question qui se posait à nous était de savoir comment aborder réellement le sujet - Que dire ? Comment le dire ? - et de quelle manière saisir l'opportunité que ces jeunes filles nous donnaient, de façon souvent inadéquate, sans réagir de manière systématiquement moraliste ou autoritaire. On sait en effet que derrière les remarques acerbes ou maladroites des adolescents se cachent souvent de réelles interrogations.

Nous nous sommes rendus compte que notre connaissance et notre aisance face à ce sujet étaient plutôt limitées. Nous avons donc contacté l'association La Boussole qui, dans un premier temps, a rencontré notre équipe. Le travail que nous avons pu effectuer ensemble, sur nos propres représentations de l'homosexualité, nous a permis de nous sentir un peu plus à l'aise pour en parler à

⁴⁶ Témoignage tiré de l'ouvrage *Adolescents homosexuels*, op. cit. p. 27 à 30.

⁴⁷ Foyer de la Servette ; 9, avenue de la Forêt, 1201 Genève. servette@astural.ch

la fois entre nous et avec les adolescentes. Dans un second temps et en notre présence, les intervenants de l'association ont rencontré les jeunes filles en leur proposant une partie plutôt pédagogique et un espace dans lequel de jeunes personnes homosexuelles ont pu témoigner.

Plus tard, et à la demande du groupe, nous avons invité des jeunes femmes de l'association Totem qui sont venues, elles aussi, témoigner de leur situation et répondre aux questions des jeunes filles.

Au fil de ces interventions, les réactions des jeunes filles ont été diverses mais toujours respectueuses dans les moments d'échange qui se sont souvent prolongés. Les adolescentes ont particulièrement été attentives aux témoignages de ces jeunes qui n'étaient pas si éloignées d'elles. Certaines d'entre elles ont pu parler de leur propre expérience, d'un parent, d'un ami, d'une connaissance, et ce, dans un certain climat de confiance.

Nous avons pu entendre des remarques fortes comme « Si ça m'arrivait, mes parents me tueraient » ou bien « C'est interdit par la religion ». Derrière ces remarques, nous avons pu constater aussi une attention particulière portée à la question de « la relation », par exemple des questions sur les parents, les amis : « Comment ont-ils réagi ? Qu'est-ce qu'ils ont dit ? Est-ce que tes amis sont restés tes amis ? », autant d'interrogations qui, au travers du témoignage, posent la question du « Qui suis-je ? », mais aussi du « Qui pourrais-je être ? » et qui ouvrent donc sur l'éventualité de l'autre, en tant qu'être différent.

Il est difficile de savoir quels ont été les réels effets de ces interventions. En tant qu'équipe éducative, nous nous sommes sentis mieux armés et bien plus à l'aise pour aborder le sujet de l'homosexualité avec les jeunes filles. Nous avons pu, en collaboration avec elles, improviser des espaces de dialogue basé sur des références communes sans qu'il n'y ait systématiquement de dérapage verbal. Elles ont pu, même entre elles, aborder le sujet.

La jeune fille homosexuelle dont je parlais tout à l'heure s'est permise, quelques fois, d'aborder sa relation amoureuse, en groupe, au même titre que les autres. L'éducatrice de notre équipe a été interrogée : « Est-ce que c'est vrai que tu es homosexuelle ? ». Un « oui » a, semble-t-il, suffi et la question n'a pas été ré-abordée, du moins pas devant nous.

L'enjeu ainsi dépassé a permis à chacun-e - éducatrices, éducateurs, adolescentes - d'ouvrir un champ plus « normatif », de passer à une autre étape : dans nos différences, nous vivons finalement les mêmes choses.

Pour terminer, je citerai le cas de cette jeune fille qui déclarait à corps et à cris qu'elle ne « pouvait » pas rencontrer des personnes homosexuelles, qu'elle ne savait pas pourquoi mais que ça « l'angoissait ». Elle avait appelé son père avant la rencontre afin qu'il l'encourage et lui souhaite « bonne chance » et l'avait rappelé en fin de soirée pour lui signifier que « tout s'était bien passé ».

S'il est question ici d'homophobie, cet exemple nous rappelle que la phobie est avant tout une peur, voire une angoisse, avant d'être un rejet ou une mise à distance. Si, en règle générale, les adolescents ne nomment pas leurs « peurs », nous devons tout de même savoir qu'ils nous en parlent.

Michèle Righettoni
Enseignante à l'école primaire

J'enseigne à l'école primaire depuis 7 ans à Genève. Ça fait 7 ans que, régulièrement, mes élèves me demandent si j'ai un mari ou un amoureux. C'est une question simple à laquelle la plupart des enseignants répondent en disant la vérité, en disant oui ou non, en donnant le prénom éventuellement, ou encore en donnant le nom de leurs enfants. Mais moi, pendant 7 ans, j'ai omis de leur dire la vérité, je n'ai jamais répondu. J'ai donné des réponses vagues, floues, je tournais autour du pot. À chaque fois que ça se présentait, j'avais mal au cœur, parce que je sentais que par ce silence, je faisais perdurer ce tabou qui existe encore et qui est très fort dans le milieu éducatif. En tout cas, moi, je le ressens très fort mais c'est peut-être parce que je suis concernée. Pendant 7 ans, je ne disais rien, je faisais l'autruche, mais ça me tournait dans la tête tout le temps. L'année dernière, j'ai eu le courage de répondre en disant à mes élèves de 3^{ème} primaire : « Non, je n'ai pas d'amoureux, mais j'ai une amoureuse. » Je peux vous dire que ce n'est pas quelque chose que j'ai sorti à la légère. J'ai réfléchi et tourné ça des années dans ma tête, dans tous les sens. Je ne trouvais pas une manière qui me paraissait adéquate et juste pour dire la vérité, simplement. Quand on fait partie de la majorité, répondre à cette question est quelque chose de tout à fait anodin. Mais quand on fait partie d'une minorité et que cette minorité ne jouit pas du respect de tous les acteurs du milieu scolaire, ça devient quelque chose de difficile. C'est vraiment le cas pour l'homosexualité : c'est une minorité qui n'est pas considérée par tous les acteurs du milieu scolaire comme étant digne de respect.

Vous êtes en droit de vous demander pourquoi, pour moi, c'était si important de briser ce tabou et pourquoi je voulais absolument le faire. Je me devais d'être honnête avec mes élèves. De plus, l'homophobie est très présente à l'école, même à l'école primaire. Les élèves utilisent régulièrement les mots « pédé », « lesbienne » comme une insulte. Quand on essaie de contrer cela, on leur demande de ne pas dire des insultes, donc on avalise le fait que ces termes sont des insultes. Cela stigmatise donc les homosexuel-le-s. Si on ne dit rien, cela passe sous silence. Ce n'est pas facile à gérer. Un jour, une de mes collègues, qui est là d'ailleurs, m'a raconté que, dans sa classe, un élève avait dit qu'il haïssait les homosexuels. Il a dit ça ouvertement, en classe, devant tout le monde, sans avoir l'impression qu'il pouvait être blessant. Ma collègue a réagi puisqu'elle est sensibilisée. Je me suis dit que si le message qui est distribué dans leur milieu est si effrayant qu'un enfant de 6^{ème} primaire arrive à en dire des choses pareilles, alors, en tant qu'adulte et enseignant, nous devons faire quelque chose pour changer ce message. Nous devons combattre la réticence qui existe dans le milieu scolaire et de l'éducation en général, parler avec les élèves, contrer l'homophobie. Je me suis dit qu'il y a des familles dans lesquelles on tient des discours racistes, mais ce n'est pas pour autant que l'école les avalise ou les tolère. Ce n'est pas systématiquement passé sous silence. Il devrait en aller de même pour l'homosexualité et l'homophobie. Mais ce n'est pas toujours le cas, il y a encore beaucoup de résistances. Les maîtres manquent d'outils ; cela a déjà été dit. Le sujet est vraiment sensible. Il y a des oppositions contrastées, certaines familles sont vraiment contre. Puisque le sujet est sensible, beaucoup d'enseignants préfèrent contourner le problème et faire profil bas, l'esquiver. On nous demande d'attendre que les temps soient plus propices, qu'un jour les mentalités soient plus ouvertes. Pour ma part, je pense que le temps et les mentalités évoluent si nous les faisons changer.

Et je pense, comme Gandhi, que nous devons participer au changement auquel nous aspirons. Je vais vous citer les paroles de Martin Luther King et je vais vous demander de remplacer dans votre esprit le mot « nègre » par le mot « pédé » ou « gouine » ou simplement « homosexuel » : « *Quand vous êtes harcelés le jour et hantés la nuit par le fait que vous êtes un nègre, marchant toujours sur la pointe des pieds sans savoir ce qu'il va vous arriver l'instant d'après, accablés de peur à l'intérieur et de ressentiment à l'extérieur, quand vous combattez sans cesse le sentiment dévastateur de n'être personne, alors vous comprendrez pourquoi nous trouvons si difficile d'attendre.* »⁴⁸

Ce que je ressens, c'est que les enfants et les adolescents qui se découvrent gays ressentent ce sentiment dévastateur de n'être personne ou d'être une personne de seconde catégorie tout le temps, y compris, et surtout, dans leur famille et à l'école. Ce sont pourtant les deux lieux qui devraient les protéger, leur garantir un sentiment de sécurité, d'acceptation, de respect. Malheureusement, ces deux lieux sont encore souvent des bastions de conservatisme où l'homophobie règne. Si ce n'est pas sous forme d'injures, c'est sous forme de silence, de déni et de tabou. Pour l'avoir vécu, il n'y a rien de pire que le silence, l'invisibilité et le déni. Si l'on n'a pas des adultes auxquels se référer, qui existent en chair et en os, auxquels on peut s'identifier, et aussi des mots valorisants, positifs, que l'on peut prendre pour se définir, alors il est pratiquement impossible de se construire, ou on le fait alors au prix d'une souffrance parfois très grande. Et parfois, des gens n'y arrivent pas tout seul, comme l'a dit Mme Thorens-Gaud. J'ai passé moi-même par cette lutte et, en tant qu'adulte et enseignante, je trouvais insupportable de faire perpétuer ce déni et de faire semblant d'être quelqu'un que je ne suis pas, par omission, et de priver les enfants qui auraient besoin de ce modèle d'identification qui m'a cruellement manqué. Je me demandais comment dire à mes élèves qu'il ne faut pas avoir honte d'être différent, que tout le monde est digne de respect, en me cachant, en étant moi-même dans le déni.

À un moment donné, j'ai donc décidé d'être vraie, d'être honnête avec mes élèves et j'ai senti que c'était un devoir en tant qu'adulte. La seule et unique raison pour laquelle je ne le faisais pas, c'est parce que j'avais peur. Je manquais de courage. Ce n'était donc pas une raison valable. J'ai décidé d'entamer la démarche mais j'étais vraiment morte de trouille. J'avais peur de la réaction des parents, de la réaction de ma hiérarchie, de la réaction de mes collègues. J'avais peur qu'on puisse me reprocher de ne pas être professionnelle, de sortir de mes prérogatives. J'avais peur d'être accusée de faire du prosélytisme. J'avais peur de l'amalgame avec la pédophilie. J'avais peur, même, que l'on me vire. Après, on monte cela en épingle, ça devient quelque chose de très envahissant. Je ne savais plus ce qui était vrai ou non, ce qui était une peur légitime ou pas. Et c'est justement à cause de ce tabou que ça devient difficile à gérer. Chacune de ces peurs bloquait l'action. Ça a vraiment été un période difficile : à l'âge de 33 ans, j'étais à nouveau confrontée à ce sentiment d'illégitimité, de honte, que je croyais avoir laissé derrière moi. J'avais le sentiment qu'on pourrait me discriminer ou mal me comprendre, moi et mes motivations. Tout cela a été vraiment un combat intérieur, mais, à un moment donné, j'ai senti que moi non plus, je ne suis pas une citoyenne de seconde catégorie. Je n'ai pas à quémander ma place dans le monde, j'en ai une dans ce monde, dans cette société, dans mon école, face à mes élèves et comme je suis ! Donc, s'il devait y avoir des réactions négatives, tant pis, je les affronterais.

C'est ainsi que j'ai dit cela à mes élèves. J'ai dit que j'avais une amoureuse. Ça a vraiment passé comme une lettre à la poste ! Deux étaient un peu perplexes. Ils se demandaient si je m'étais trompée,

⁴⁸ Lettre de la geôle de Birmingham, 16 avril 1963.

si en fait, je voulais dire « un amoureux ». Je les entendais parler et je leur ai dit : « Non, non, j'ai une amoureuse. » Ils ont ri et ça a passé. Une autre m'a demandé comment elle s'appelait, elle voulait avoir plus d'information. Je n'ai pas forcément répondu, mais ça s'est vraiment bien passé. Et il y en a un qui m'a fait : « Félicitations ! » Je n'ai pas eu les réactions négatives que je redoutais fortement, elles n'ont pas eu lieu : pas de réactions négatives des parents et surtout, pas de problèmes avec mes collègues. Au contraire, ils ont été très soutenant. Je les en remercie, d'ailleurs. Ça a fait comme un soufflé qui est redescendu, ça m'a donné un sentiment de libération, comme un poids qui est parti et je me suis dit que c'était possible. C'est dommage que j'aie attendu autant de temps.

Je voudrais encore m'adresser aux hommes qui aiment les hommes, aux femmes qui aiment les femmes et qui travaillent avec des enfants ou des adolescents. J'aimerais vous demander de dire la vérité aux enfants, parce que je crois qu'on ne change pas les mentalités avec de grands discours de ventriloques. On change les mentalités en disant qui on est et en faisant des efforts pour être quelqu'un de bien et en étant visible. Si on fait ça et que l'enfant trouve le modèle charmant à s'identifier (ou pas), je suis sûre que dans quelques années l'homophobie sera un mauvais souvenir.

Questions et remarques du public aux intervenants

Bonjour, je m'appelle Ariane Arlotti, je suis conseillère municipale à la Ville de Genève. Je voulais vous remercier et vous dire bravo pour vos témoignages, ainsi que toutes les interventions qui ont précédé. Depuis l'intervention de la personne qui s'occupe de la prévention de l'homophobie en milieu scolaire, je me demande s'il existe des formations. Parler de quelque chose qui ne nous concerne pas directement et avec laquelle on est mal à l'aise, c'est très difficile. Y a-t-il des formations qui se font et lesquelles auprès des intervenants ? Et auprès des enseignants hétérosexuels ? Je me posais la question à propos du jeu de rôle : c'est une chose que j'ai pratiquée quand j'étais monitrice. Je pense que c'est très difficile pour un enseignant et un adulte hétérosexuels de percevoir comment une insulte - « sale pédé », par exemple, qui est une des insultes les plus répandues dans les préaux et depuis le plus jeune âge des enfants - peut avoir un impact sur une personne qui est homosexuelle, qui le découvre ou qui le sait déjà. Les jeux de rôles sont-ils pratiqués ou envisagés ?

Réponse d'Elisabeth Thorens-Gaud

En fait, les enseignants ne sont pas encore habilités à parler d'homosexualité. Peu d'enseignants se le permettraient. On n'ose pas mettre en place un jeu de rôle sur ce sujet. On prendrait sur soi si on l'abordait. Les enseignants n'ont pas reçu de mots disant : « Allez-y ! Vous pouvez faire de la prévention. » On laisse ce soin aux personnes qui font de l'éducation sexuelle. Pour le moment en Suisse romande, il n'y a aucune directive scolaire pour nous dire que l'on peut parler de l'homosexualité à l'école. C'est donc laissé à la bonne appréciation des personnes, de leur sensibilité personnelle. Il existe une association qui s'appelle La Boussole en Suisse romande dont la mission est de sensibiliser les enseignants à toute forme d'orientation sexuelle. Elle peut intervenir auprès des adultes mais, directement auprès des jeunes, on n'est pas habilité à intervenir.

Bonjour, je suis Sandra Mansi et je m'occupe du groupe Trans de 360⁴⁹. J'aimerais vous poser une question à la suite de ce qu'expliquait M. Lormand : j'aimerais savoir comment les enseignants et les éducateurs en santé sexuelle se placent par rapport aux questions de genre. Ce sont des choses que je n'ai pas encore entendues. J'aimerais savoir si vous arrivez à aborder ce genre de thème par rapport aux jeunes qui se sentiraient appartenir au sexe opposé.

Réponse d'Elisabeth Thorens-Gaud

Je vais de nouveau prendre la liberté de répondre, parce que je suis allée passer 4 mois à Cambridge, aux États-Unis. J'y ai rencontré des collègues enseignants qui me disaient qu'aujourd'hui on ne parle plus de la question de l'homophobie. On est passé à la question suivante, celle du genre. Ils sont donc à l'avant-garde car ils osent parler du genre. Dans l'environnement que je côtoie, je n'ai jamais entendu parler de genre. À l'école, je crois que c'est un sujet qu'on ignore, mais par méconnaissance. Je sais que c'est des situations extrêmement douloureuses. Avec le recul et toutes les recherches que j'ai faites, j'ai pu voir qu'on avait des élèves transgenres qui souffraient et on ne pouvait pas mettre des mots sur leur mal-être. C'est donc un sujet qui n'est pas abordé, me semble-t-il.

Je suis formatrice consultante en promotion de la santé et éducation sexuelle et affective à Genève. La question du genre et de l'intergenre est abordée, mais au Cycle d'Orientation. Je dois dire tout de même qu'il serait nécessaire que nous fassions encore du chemin au sein du Service de santé de la Jeunesse à ce sujet. Si, par exemple, je l'aborde, parce que je suis sensibilisée à la question particulièrement, ce n'est peut-être pas le cas de tous mes collègues. Mais quand j'aborde ces questions d'orientation sexuelle et de genre, c'est toujours très bien accueilli par des élèves du cycle d'orientation, du collège et du post-obligatoire. Ils sont surpris et très intéressés.

Juliette Buffat. Je suis médecin, psychiatre et sexologue. J'ai été très touchée par le dernier témoignage que l'on a eu. C'est vrai que cela fait partie du travail que je fais en thérapie quand j'accompagne les homosexuel-le-s. Je pense qu'effectivement, c'est une grande difficulté d'oser faire réellement son coming-out. Je suis tout à fait d'accord avec vous sur le fait que les exemples-témoignages d'homosexuel-le-s, au niveau professionnel, aident beaucoup les autres dans le chemin de la tolérance. J'enseigne depuis une vingtaine d'années la sexologie et je me suis rendue compte que mes collègues médecins, et en particulier les psychiatres, sont quand même très homophobes et que le seul moyen de les sensibiliser à cette question-là, c'est de leur amener des patients-témoins. Depuis que je le fais dans les cours, j'ai vraiment été frappée par cela. Je le fais aussi avec des patients transsexuel-le-s. Je crois que la confrontation à la réalité de l'autre et la possibilité de poser des questions et d'échanger fait avancer les idées que l'on a par rapport à ça. J'ai été très surprise du résultat. Ça fait des années qu'à Neuchâtel, j'ai des contacts avec des responsables de la Santé dans les écoles qui m'ont demandé de venir parler des prises en charge pour les transsexuel-le-s et j'y suis

⁴⁹ Groupe qui accueille les transgenres, les transsexuel-le-s, les travestis et toutes les personnes concernées par les questions d'identité liées au genre. www.360.ch/trans

justement allée avec des patients. À Genève, on ne m'a encore jamais demandé cela. Je n'ai jamais eu aucun retour du Service de santé de la jeunesse genevois par rapport à un problème transgenre.

Réponse de Thaïs Miranda

Je me permets de faire une remarque. Je suis allée voir un psychologue lorsque j'ai fait mon coming-out. Et le psychologue a dit à mon père que ce n'était qu'une phase, qu'il fallait qu'il espère que je retourne avec les hommes. Il est vrai que, malheureusement, mon père espère toujours.

Bonjour, je m'appelle Véronique Bouhadouza Von Lanten. Je travaille aussi au Service de santé de la jeunesse, comme éducatrice à la santé. J'avais juste une remarque. Même si le sujet, l'homophobie, est spécifique aujourd'hui, on a vu qu'il y a pas mal de parallèles qui ont été faits par rapport à des discriminations ethniques et je voulais vous proposer une réflexion. Lorsque j'aborde ces sujets lors de mes cours, je pense que l'important est de les aborder par rapport aux minorités, quelles qu'elles soient, que l'on soit homosexuel, d'une origine ethnique qui pose particulièrement problème à Genève ou autre. On ne peut pas être spécialiste de tout. Sur deux fois 45 minutes de cours, je pense qu'il est très important d'éveiller la conscience des personnes à la différence et à la tolérance par rapport à toute minorité, et, le cas échéant, d'être professionnel-le dans le sens de pouvoir rebondir et faire passer l'info ou alors renvoyer les personnes sur le réseau existant. On dit qu'il faut que les gens soient formés, mais il faut dire ce qu'il manque. Marguerite Hélène Emery, qui est psychosociologue à Paris, parlait justement des différences culturelles que les professeurs nous renvoient tout le temps en disant qu'ils ne sont pas formés pour. Si on parle de la question de la migration, on ne peut pas connaître toutes les cultures du monde. Par contre, ce que l'on peut faire, c'est avoir un positionnement et une attitude d'ouverture. On peut aussi questionner la personne qui est en face de nous sur ce qu'elle vit, sur ce qu'elle a à nous dire et, le cas échéant, pouvoir aussi parler de sa souffrance à soi, de son interpellation ou de sa surprise, de son étonnement, voire de ses émotions. Je pense que c'est cet apprentissage-là qu'il faut avoir : avoir un positionnement professionnel ouvert qui permette d'entrer en contact et en relation avec des personnes qui, de prime abord, nous paraissent complètement étrangères, que ce soit pour des questions d'orientation sexuelle, d'origine ou tout autre. On peut être marginal différemment.

Réponse de Michelle Righettoni

Je suis complètement d'accord avec vous. Il faut aborder toutes les discriminations. Mais le problème concernant l'homophobie, c'est, à mon avis, le tabou, justement. J'ai été très contente de voir qu'il existe ces deux clips du Service de Santé Jeunesse. Mais il y a deux ou trois ans, j'ai demandé à une intervenante du SSJ et il n'y avait strictement rien qui était fait sur le sujet de l'homophobie et de l'homosexualité, à part des réponses à des questions que des élèves auraient posées à partir de la 4^{ème} primaire. Or un enfant qui se pose des questions sur son identité, qui a peur du regard des autres, qui a peur de ce que l'on va penser de lui ne va jamais oser lever la main et poser cette question. À l'époque, le Service de santé de la jeunesse n'était pas vraiment à la page avec cette thématique. Je suis contente de voir que ça évolue, parce qu'il y a une volonté de faire évoluer les choses. Il y a une Fédération qui a mis sur pied ces assises, il y a des acteurs du monde politique qui ont été sensibles à ça. C'est donc en train d'évoluer. Mais, contrairement aux minorités ethniques, religieuses ou culturelles pour lesquelles on a déjà fait tout un travail de longue haleine, pour cette minorité-là – à

plus forte évidence les minorités transgenres qui sont discriminées parmi les discriminés – nous sommes au début. Maintenant, on est là pour trouver des solutions et aller de l'avant. Je me méfie du discours où on met tout dans le même bol, parce que c'est une manière aussi de noyer le poisson et de ne pas parler de certaines choses plus sensibles que d'autres.

Bonjour, je m'appelle Snai Interlegator et quand je dis ce nom, Snai Interlegator, on me demande toujours d'où ça vient. En fait, j'ai choisi ce nom, « Snai ». C'est un prénom hébraïque qui veut dire « écureuil », c'est un totem - la société que j'ai créée s'appelle Totem - et « Interlegator », je dis que c'est juif-polonais. Vous savez, je n'ai jamais eu une seule remarque antisémite de ma vie. J'ai décidé de parler parce que la dernière intervention, je l'ai trouvée formidable. Le fait de dire simplement qui l'on est, ça annihile tout. Ça se passe toujours très bien. Je le dis et puis basta ! Et après, on parle avec les gens. Par ailleurs, pour dire aussi les choses, je suis le réalisateur des clips qui ont été fait contre l'homophobie parce que je crois à ça. Je crois au fait de dire, d'expliquer les choses. Et quand on explique, quand on dit simplement, tout passe. J'ai eu affaire à des antisémites, mais malgré tout ça va. C'est bizarre. Il faut que les gens se reconnaissent et reconnaissent l'autre et après tout va bien.

Le Canada et la France : des projets pionniers

e. Diminuer l'homophobie dans les milieux de l'éducation : un impératif social ET éducatif.

Intervenant : Bill Ryan, chercheur et professeur adjoint à l'Ecole de service social de l'Université McGill à Montréal, fondateur du projet *Sain et Sauf Canada*⁵⁰

J'ai affiché une bannière d'à peu près 4 mètres de longueur devant les entrées d'un CEGEP⁵¹ près de Montréal il y a plusieurs années. La semaine passée, 7000 élèves – de 14 à 17 ans - qui sont entrés au CEGEP ont vu cette information-là, concernant le désir d'éradiquer l'homophobie dans le milieu scolaire. C'est un désir et on ne l'a pas encore réalisé, mais on fait du progrès ! Depuis deux ans, je travaille aussi, avec deux autres chercheurs, à un projet de recherche financé par le Ministère de l'Education du Québec, sur l'homophobie en milieu scolaire et dans les collèges du Québec. On a désormais des données sur les étudiants du CEGEP. On découvre que 5% des étudiantes et des étudiants disent qu'ils sont gays ou lesbiennes. Pour moi, c'est un pourcentage minimal, parce que dans dix ans, il est certain que plus de 5 % s'identifieront comme gays, lesbiennes ou bisexuel-le-s dans ce groupe-là.

Ce qui est très intéressant, c'est que 30% (6 fois plus !) d'étudiants du CEGEP disent qu'ils ont subi de l'homophobie. L'homophobie, comme l'ont déjà dit d'autres intervenants, n'est pas dirigée seulement contre des personnes gaies, lesbiennes et bisexuelles - celles qui sont identifiées, celles qui sont soupçonnées. Elle est aussi utilisée ou véhiculée pour obliger les gens à suivre la norme de la « masculinité » et de la « féminité ». Ça touche beaucoup plus de monde que ceux et celles qui sont en questionnement et ceux et celles qui finiront par s'identifier en tant que gays ou lesbiennes parce que c'est une idéologie qui vise à « réduire », à limiter l'expression de la masculinité et de la féminité, et à punir ceux et celles qui dérogent à la règle. Nos écoles demeurent des lieux privilégiés de l'homophobie, mais aussi des lieux privilégiés de l'hétérosexisme. Pour distinguer homophobie et hétérosexisme, il faut se souvenir que l'hétérosexisme est la « présomption de l'hétérosexualité », qui règne dans les institutions sociales et dans toutes leurs interventions, qu'elles soient individuelles ou collectives. C'est la promotion de l'hétérosexualité comme seul et unique modèle. Beaucoup de nos élèves, de nos étudiants, souffrent de l'homophobie et encore plus de l'hétérosexisme.

Le projet *Sain et Sauf*, que j'ai mis en place depuis plusieurs années au Canada, a permis l'implantation de groupes de soutien pour des jeunes entre 14 et 25 ans en questionnement dans à peu près 70 villes à travers tout le pays. Nous avons aussi pu communiquer avec des jeunes grâce à des sites Web rattachés au projet. J'aimerais partager avec vous le genre de messages que j'ai reçus de ces jeunes, car leur voix parle de façon très éloquente de leur vécu.

⁵⁰ Le Projet Sain et Sauf implante, dans quatre provinces canadiennes, des services pour jeunes gays, lesbiennes et bisexuels inspirés du modèle développé dans le Projet 10 de Montréal.

⁵¹ Collège d'enseignement général et professionnel

« Bonjour, Monsieur Ryan, je vous ai vu dernièrement à l'émission de Claire Lamarche⁵² et j'ai appelé TVA pour avoir votre adresse. J'ai quinze ans et je fréquente une Polyvalente⁵³ dans la région de Trois-Rivières. Je suis gay, mais personne ne le sait formellement. Tout le monde m'étiquette dans l'école au point que j'ai peur d'aller dans la cafétéria. Plusieurs gars me menacent de toutes sortes de choses. Les professeurs et la direction ne font rien pour m'aider. J'ai de la misère à me concentrer dans mes cours et tout me semble noir. Je ne veux rien faire d'autre que d'être seul. S'il vous plaît, venez à mon aide. Venez dans mon école et parlez des jeunes gays. Il n'y a personne pour venir à mon aide. S'il vous plaît, venez à mon aide avant que je ne m'éteigne. Mes parents ne savent pas ce que je vis, ni par rapport à mon école, ni par rapport à mon homosexualité. J'ai peur de leur en parler. Si en apprenant tout ça, ils décident de ne plus m'aimer, je ne sais pas ce que je ferai. »

Et la lettre continue sur ce ton-là. Il y a des choses très importantes dans cette lettre. D'abord, le rôle des parents. L'homosexualité est probablement la seule minorité où la personne qui appartient à cette minorité ne partage pas l'appartenance minoritaire avec ses parents. Un/une jeune noir/e, je l'espère, aura appris de sa famille comment gérer le racisme. Il/elle aura reçu des outils pour y faire face et connaîtra des endroits où aller si il ou elle a besoin d'aide.

Quand on pose chez nous la question aux jeunes en général, dans nos enquêtes, ils disent que s'ils ont besoin de l'aide d'un adulte, ils la trouvent dans la famille, dans leur école, dans les ressources (services) jeunesse et à l'église, au temple, etc.

Le projet *Sain et Sauf* nous a donné la possibilité de suivre le travail des services de soutien grâce à une recherche évaluative. Nous avons des données qui touchent la vie d'à peu près 400 jeunes. On leur a demandé dans quels endroits ils craignaient le plus de réactions négatives face à leur homosexualité. Ils ont répondu : la famille, l'école, les ressources pour les jeunes, et tout particulièrement l'église. Les institutions sociales qu'on met à disposition des jeunes en difficulté sont donc des institutions que les jeunes en difficulté identifient comme celles qui leur font le plus peur !

Où vont ces jeunes ? À qui parlent ces jeunes ? Qui fournit une information adéquate à ces jeunes ? Les jeunes, souvent, cherchent de l'information, de façon désespérée, parfois. Cela les amène à penser au suicide : le taux est de presque 75%. Parmi les jeunes touchés par notre étude, presque la moitié avaient déjà fait une tentative de suicide avant de participer au projet de soutien !

Quand on parle de taux de suicide et de taux de détresse, il faut savoir que ces taux-là sont très élevés. Il ne faut jamais oublier que le milieu scolaire est le milieu de vie des personnes qui sont en questionnement par rapport à leur orientation sexuelle, c'est le milieu de vie le plus important pour ces jeunes pendant ces années-là. Or c'est le milieu dans lequel ils trouvent le moins souvent de l'information.

On a aussi demandé aux jeunes : « Quand vous arrivez à en parler avec quelqu'un à l'école, à qui parlez-vous ? » C'est très intéressant parce que 83% des jeunes qui en ont parlé à l'école l'ont fait aux professeurs, 13% seulement aux intervenants psychosociaux, et 4% aux intervenants en santé. Ce n'est pas parce qu'ils ne veulent pas aller voir les deux dernières catégories d'intervenants, mais chez nous,

⁵² Animatrice de télévision québécoise célèbre pour son émission éponyme sur la chaîne canadienne TVA.

⁵³ Ecole secondaire.

il y a une seule infirmière pour neuf écoles ! Et parfois un seul psychologue pour cinq écoles ! Donc, les jeunes voient le tiers d'un pourcent d'un quart d'intervenant chaque semaine ! Alors qu'en ce qui concerne les professeurs, un jeune à l'école secondaire voit trois, quatre, ou cinq professeurs chaque jour ! Des liens affectifs ou une solidarité exprimée par certains professeurs par rapport à l'homophobie, par rapport au respect de la différence, font, c'est certain, que des jeunes préfèrent souvent parler à cette personne-là. Son diplôme, son statut ne les intéressent pas beaucoup. C'est la personne qui les intéresse.

En milieu scolaire, nous avons aussi eu l'occasion d'observer les attitudes des jeunes. Dans une étude réalisée dans une région rurale proche de Montréal, à Lanaudière, auprès d'environ 7'000 jeunes à l'école secondaire, on a posé des questions par rapport aux attitudes – positives ou négatives – envers les gays et les lesbiennes.

Dans le positif, on a eu des « C'est des gens pas mal » jusqu'à des « Je les adore ». Pour le négatif, des « Je les aime pas tellement », jusqu'à « Il faut les tuer ». On a vraiment eu cette réponse-là de quelques jeunes !

Quand on regarde les différences entre jeunes hommes et jeunes femmes, on constate, chez les garçons, qu'envers les gays, lesbiennes et bisexuel-le-s, un tiers seulement ont des attitudes positives, alors que chez les filles, 73% ont des attitudes positives. Un second tiers des garçons ont des attitudes négatives, ce qui signifie que les membres du dernier tiers regardent autour d'eux pour savoir comment les autres se positionnent, ou ne veulent pas se positionner parce que ça leur fait peur. Seules 8% des filles ont des attitudes négatives.

Si on veut savoir où se trouve le problème, on constate qu'une minorité de jeunes hommes sont responsables d'une bonne partie des valeurs et des gestes homophobes qui circulent à l'école. Ils croient souvent qu'ils sont la majorité parce que les autres jeunes sont intimidés, se sentent menacés par leur discours et leurs gestes. Or, quand on donne la parole aux jeunes qui sont moins fermés, ils sont étonnés de savoir qu'ils sont la majorité.

Je suis très optimiste quand on parle de la génération qui arrive. Pour moi, le problème dans les écoles n'est pas un problème de jeunes, c'est un problème d'adultes. Ce sont souvent les adultes qui empêchent la sensibilisation, qui ne veulent pas en parler, par peur. Les jeunes sont souvent beaucoup plus ouverts.

On sait que les jeunes vivent, en général, leurs premières attirances envers les personnes du sexe opposé ou du même sexe à l'adolescence, entre 11 et 13 ans. La grande différence pour les jeunes attirés par les personnes du même sexe, c'est qu'ils vivent cette attirance dans un climat de crainte, de honte et dans l'absence d'informations et de modèles. Ce qui manque, ce sont non seulement des modèles de gays, de lesbiennes et de bisexuel-le-s, mais aussi des modèles d'hétérosexuels ouverts, acceptant la différence. Je crois que ce manque a un profond impact sur les étapes de leur développement en tant qu'adolescents.

Qu'est-ce que l'adolescence ? C'est la période de l'existence où on intègre des changements biologiques, cognitifs, psychologiques et sociaux. Ces changements sont en principe intégrés grâce au soutien de la famille, des pairs et de l'école, mais ce n'est pas le cas pour les jeunes gays, lesbiennes et bisexuel-le-s. Ce n'est pas ça, leur adolescence. Pendant leur adolescence, ils/elles apprennent certes

comment bénéficier d'une certaine sécurité, dans leur famille ou à l'école, mais cette sécurité n'est garantie que lorsque ils/elles mentent, se cachent, se rendent invisibles, s'effacent, se retirent, ne se font pas remarquer, car ils/elles savent qu'il y a du danger autour d'eux. S'ils ne veulent pas vivre le rejet, l'ostracisme ou la violence, il leur faut devenir invisible. Ainsi s'explique une bonne partie des taux de suicide, car le suicide est l'ultime effacement. Il consiste à s'enlever la vie.

Ces jeunes se distinguent de leurs pairs hétérosexuels qui reçoivent de leurs parents un modèle hétérosexuel conforme à leur réalité car les jeunes qui sont en train d'accepter leur orientation homosexuelle ne reçoivent pas ce modèle-là et doivent chercher souvent longtemps pour le trouver.

Les plus chanceux rencontrent un-e professeur-e ou un intervenant-e qui les aide à développer un sens critique face à l'homophobie et à l'hétérosexisme et à déplacer le problème d'une dimension qui leur est propre à un problème social de leur environnement : l'homophobie. La majorité des jeunes concernés n'ont pas la chance de vivre cette démarche à l'adolescence car souvent ils sont déjà plongés, et pour des années, dans le monde du travail. C'est pourquoi ces jeunes sont très isolés et marqués par l'absence d'informations, de soutiens et de réseaux.

Paradoxalement, dans notre recherche, quand on suit des jeunes qui vivent leur coming-out, on constate que ça se passe plutôt bien. Ça leur donne une meilleure image de l'homosexualité - et Dieu sait si elle n'est pas positive à l'école -, l'accès à un soutien social et à un réseau de pairs - « des gens comme moi ». Et les jeunes qui ont accès à un réseau social, à de l'information, à un soutien, traversent les étapes de façon très rapide et positive.

Ceux et celles qui n'y ont pas accès vivent, en revanche, un effacement et/ou un retrait social. Ils/elles ont des problèmes d'estime d'eux-mêmes, de manque de confiance, des décrochages - ils quittent l'école avant la fin de la scolarité, se marginalisent -, des dépressions au taux le plus élevé, et aussi la honte, qui est, pour moi, la toile de fond de tout ce qu'ils/elles vivent. La honte ! Tout ce que l'on dénigre à l'école est souvent associé à leur orientation sexuelle. Chez nous, au Québec, le mot « gay » est un terme universel pour dénigrer des gens.

Un groupe de parents d'enfants gays, lesbiennes et bisexuel-le-s a produit une affiche pour sensibiliser de très jeunes enfants sur cette question. Autre exemple : les élèves d'une école secondaire se sont engagés par écrit, avec les professeurs, à ne pas utiliser des mots qui dénigrent des personnes par rapport à leur orientation sexuelle. Nos enquêtes indiquent aussi que les élèves des écoles où l'on parle d'orientation sexuelle, ceux qui bénéficient de cours d'éducation sexuelle, discriminent moins quand on aborde en classe l'orientation sexuelle. Dans ce cadre, les jeunes en général sont moins portés sur la discrimination, et leurs camarades qui s'interrogent sur leur orientation sexuelle vivent moins de tentatives de suicide, moins d'idéations suicidaires, moins de décrochages.

Il y a quelques années, la Cour Suprême du Canada a décrété que les élèves gays, lesbiennes et bisexuel-le-s ont le droit constitutionnel d'étudier dans des écoles qui les protègent et qui parlent de leur vie, de leur histoire et de la diversité sociale, y compris des familles homoparentales. Le texte ajoute que même si, pour des raisons religieuses, des parents objectent, c'est un droit absolu, une obligation absolue pour les écoles d'en parler.

J'aimerais vous parler rapidement de quelques projets en milieu scolaire. Vous dire d'abord que les syndicats et les organisations professionnelles ont été des alliés indéfectibles, depuis des années, dans

la cause de la lutte contre l'homophobie. Au niveau fédéral, la fédération canadienne des enseignants et enseignantes et, dans toutes les provinces, les syndicats, ont beaucoup contribué à proposer des programmes et des politiques pour changer les choses.

Voici un programme qu'offre la fédération canadienne des enseignants et enseignantes, et qui s'appelle *Apercevoir l'arc-en-ciel*⁵⁴. Il s'agit d'un vaste programme d'interventions destiné aux professeurs d'écoles primaires et secondaires. Au Québec, la Commission des droits de la personne a constaté que le milieu scolaire véhiculait encore beaucoup de discriminations à l'égard des gays, lesbiennes et bisexuel-le-s et a exigé que cela cesse. Le Ministère de la santé, en collaboration avec le Ministère de l'éducation du Québec, a mis en place un programme de formation qui s'appelle « Pour une nouvelle vision de l'homosexualité ». Ce programme offre aux intervenants en santé, en service social et en éducation la possibilité de suivre des journées de formation accréditées par l'Association canadienne d'éducation continue. Il y a tout un volet, pour chacun des différents degrés scolaires, afin d'apprendre à faire face à l'homophobie. Depuis 1995, nous avons ainsi formé à peu près 30'000 intervenants et à peu près 10'000 professeurs et intervenants en milieu scolaire. C'est une formation très prisée, car les professeurs viennent en disant : « Je sais qu'il y a de l'homophobie, mais je ne sais pas comment y faire face, car je n'ai jamais abordé ce problème dans ma formation universitaire et j'ai peur de faire la mauvaise chose. »

Chez nous, de plus, il y a beaucoup d'affiches dans les écoles, dans l'espace public, dans les abris de bus, sur les sites Web, etc., qui questionnent et interpellent les gens et les incitent à penser à l'homophobie et à ses effets. Une campagne parle ainsi de l'importance de donner une sécurité psychologique et physique aux jeunes gays, lesbiennes et bisexuel-le-s.

En Nouvelle-Ecosse, quelque chose de très intéressant est arrivé il y a quelques années et je trouve cela génial. Un jeune homme est allé à l'école secondaire rurale⁵⁵ avec un t-shirt rose. Il a été intimidé et menacé par d'autres élèves. Tous les élèves de l'école l'ont su. Le lendemain, dans cet établissement de 800 élèves, 650 jeunes sont arrivés à l'école en portant un t-shirt rose ! Le surlendemain, dans les écoles à travers toute la province, les directeurs, les professeurs arrivaient en t-shirt rose ! Le surlendemain, des députés, des ministres du gouvernement portaient un t-shirt rose ! Tout ce mouvement a été extrêmement médiatisé et là encore, je souligne l'importance de l'implication des jeunes dans la démarche.

En Ontario, cette année, depuis le 1^{er} janvier, tous les conseils scolaires de la province sont obligés de se doter d'une politique anti-homophobie dans toutes les écoles primaires et secondaires, avec y compris une formation continue des enseignants et enseignantes pour savoir comment y faire face.

Dans notre province la plus conservatrice, l'Alberta, il y a maintenant un Centre d'excellence en matière d'anti-homophobie qui a été mis en place à la Faculté d'éducation de l'Université d'Alberta. Les autorités et le Ministère de l'éducation de la province ont lancé une campagne anti-homophobie dans tout le réseau scolaire, avec des ressources, des numéros de téléphone et de l'information pour les jeunes qui subissent des intimidations.

⁵⁴ Document élaboré par la fédération canadienne des enseignant-e-s ayant pour but de former les enseignant-e-s sur les questions de l'homo-bi-sexualité et de la transsexualité. www.ctf-fce.ca

⁵⁵ Jeunes de 14 à 16 ans

En Colombie britannique, à Vancouver, la Cour a exigé du Ministère de l'éducation qu'il passe en revue le contenu de tous les textes des cours enseignés pour éliminer toute référence hétérosexiste ou homophobe, présenter et proposer au Juge un nouveau curriculum et des cours exempts d'homophobie et d'hétérosexisme dans les images, les modèles et les exemples utilisés.

Dans plusieurs communautés ethnoculturelles, on voit aussi de plus en plus d'informations données aux jeunes qui se questionnent par rapport à leur orientation sexuelle.

Je vais terminer en vous disant qu'il y a sûrement des centaines de milliers d'adolescent-e-s gays, lesbiennes, bisexuel-le-s et transsexuel-le-s dans nos écoles et dans nos maisons. La majorité de ces jeunes ne sont pas identifiables et ne s'identifient pas comme tels. C'est pourquoi, si on attend que les jeunes viennent nous en parler sans aller leur en parler avant, on va toucher très peu d'entre eux. Et, si dans la population d'Amérique du Nord, 75% des hommes gays adultes et plus de 75% des femmes lesbiennes adultes ne s'identifient pas, ne se présentent pas comme tel-le-s dans leur milieu de travail, imaginons le pourcentage de jeunes qui se sentent obligé-e-s de se cacher encore ! Parce que le milieu adulte et le monde du travail sont beaucoup plus ouverts et accueillants que le monde scolaire.

L'école est probablement le milieu qui respecte le moins la diversité sociale lorsqu'on parle de l'orientation sexuelle. Je pense qu'il est temps que les écoles reconnaissent leur responsabilité d'agir de manière proactive contre l'homophobie et l'hétérosexisme. Non seulement parce que c'est un enjeu social, mais aussi parce qu'un jeune qui a peur d'aller à l'école ne peut ni étudier, ni apprendre. Un jeune qui souffre d'ostracisme à l'école et qui veut décrocher en se suicidant est une perte pour notre société.

Il est temps que les jeunes arrêtent de se priver de vie parce qu'ils vivent cette différence ! Il est tellement important que l'on donne aux jeunes une vision de leur vie adulte plus positive et plus porteuse d'espoir que l'existence qu'ils vivent à l'adolescence, à l'école, car tout change quand ils quittent l'école. J'aimerais qu'un jour les jeunes puissent dire : « À l'école, on a appris des choses adéquates, et l'école m'a aidé à passer à travers les étapes de mon coming-out de façon plus efficace et en m'apportant un soutien. »

Questions et remarques du public

Comment se fait-il qu'au Québec vous ayez 10, 15, 20 ou 25 ans d'avance sur ce qui se passe globalement chez nous ?

Réponse de Bill Ryan

Et on n'est pas parfaits ! On n'est pas le pays le plus parfait ! Il y a encore beaucoup d'homophobie pour les gays et lesbiennes. Mais nous avons tout d'abord, depuis des années, un cadre légal. Toute discrimination au motif de l'orientation sexuelle est désormais interdite, dans la Constitution canadienne, et, au Québec, dans la Charte des droits et des libertés. Cela nous a permis de faire des recours devant les tribunaux. Mais, malheureusement, chez nous comme ailleurs, la bonne volonté n'a pas toujours suffi pour changer les choses. C'est parce que des gens sont allés devant les tribunaux et les instances judiciaires pour exiger que les droits soient respectés que ça a changé. Il y a aussi, et

particulièrement au Québec, l'éclatement presque total de l'Eglise catholique - qui a dominé la société québécoise pendant des siècles - grâce auquel on s'est beaucoup ouvert à la sexualité humaine après avoir été réprimés pendant des siècles, y compris en ce qui concerne l'orientation sexuelle. La dernière raison est que, au Canada, nous sommes une société multiculturelle et on a réussi depuis une quinzaine d'années à inscrire les gays, lesbiennes et bisexuel-le-s comme une minorité sociale. Pour les transsexuel-le-s, ça vient... Et quand on nous regarde, quand on parle de nous maintenant, c'est rarement en termes de minorité et de droits de la personne.

J'ai travaillé pendant plusieurs années dans le milieu du handicap mental. Il a fallu aussi batailler de longues guerres pour pouvoir faire admettre un droit à la sexualité pour les personnes handicapées. Dans le canton de Genève, plusieurs associations, comme Cap Loisirs⁵⁶, se sont réunies pour travailler à l'élaboration d'une charte qui a été signée par la plupart des institutions sociales du canton. Alors, évidemment, une charte, ce n'est qu'un texte, mais c'est fédérateur. Ça donne le droit, ça fait parler d'eux. Alors, je me demande si au niveau des différentes sexualités, il ne faudra pas passer par une charte signée par les écoles.

Réponse de Bill Ryan

C'est sûr que les lois ne garantissent pas l'égalité sociale, mais je ne pense pas qu'on puisse avoir l'égalité sociale sans avoir des lois qui servent de cadres. Si on prend le racisme, l'esclavage a été aboli il y a des siècles, mais on n'a pas aboli le racisme. Le travail que l'on a mis en place chez nous maintenant touche les attitudes sociales et la mentalité des gens. Si nous en sommes là, c'est parce que toutes les lois ont été changées, et elles servent d'idéal pour une société.

Je pense que la clé pour mener la lutte contre l'homophobie dans les écoles passe quand même par les instituteurs, les éducateurs, et naturellement les écoles pédagogiques qui éduquent les éducateurs. Comment êtes-vous arrivés à sensibiliser les éducateurs, qui sont souvent homophobes ?

Réponse de Bill Ryan

Je pense que c'est un travail de société. D'abord, il faut qu'il soit soutenu par le Ministère de l'éducation, par les commissions scolaires, par les directions d'école. Le ou la prof qui prend sur ses épaules tout le poids de changer l'école, c'est sûr que ça peut réussir dans certaines situations, mais c'est exiger beaucoup d'une seule personne. Demander à l'école de proposer des façons de faire telles que des jeunes gays, lesbiennes et bisexuel-le-s s'y sentent en sécurité, c'est une question de politique scolaire, ministérielle, voire gouvernementale. Par la suite, il faut que nos facultés d'éducation commencent à parler d'homophobie. On parle de racisme depuis des décennies, on a le modèle. Maintenant il faut que dans la formation de nos enseignants et enseignantes, on parle de l'homophobie et du respect de cette différence-là, pour donner des outils aux professeur-e-s. Et il faut appeler les professeur-e-s à refléter des valeurs sociales. Ils et elles peuvent avoir des valeurs personnelles, mais

⁵⁶ La Fondation Cap Loisirs travaille à mettre les loisirs au service des personnes mentalement handicapées et de leurs familles. www.caploisirs.ch

l'école est là pour socialiser des jeunes aux valeurs de la société. Certain-e-s seront plus habilité-e-s à le faire que d'autres. Mais lorsqu'il s'agit de la vocation de l'école, cela change beaucoup la donne : il ne peut s'agir de la décision d'une seule personne. Jusqu'à maintenant, c'est souvent une seule personne qui porte ce dossier-là. Et quand cette personne n'est plus là, le dossier n'existe plus. À un moment donné, il faut ce que soit une responsabilité scolaire et sociétale.

f. Démystifier l'homosexualité à l'école ? C'est possible !

Intervenante : Marie Houzeau, directrice générale du GRIS-Montréal (Groupe de recherche et d'intervention sociale gaie et lesbienne)⁵⁷

J'aimerais d'abord revenir sur les propos de M. Lormand qui se posait trois questions : Qui ? Quand ? Comment doit-on lutter contre l'homophobie ? La réponse qui m'est venue à l'esprit, c'est : tout le monde, tout le temps et de toutes les façons. Il faut arrêter de se poser la question.

Le GRIS est un organisme qui fonctionne à 99% avec des bénévoles. Je vous invite à regarder une petite vidéo où vous aurez une bonne idée de ce que nous faisons.

(Diffusion de la vidéo de présentation du GRIS)

Quelques chiffres maintenant.

Nous sommes aussi un groupe d'intervention qui s'occupe de la démystification de la bisexualité. C'est un organisme qui existe depuis 1994, donc c'est un organisme qui roule depuis un moment et on fêtera notre 15^{ème} anniversaire dimanche prochain. Comment a-t-on commencé ? En fait, tout simplement. En 1988, un groupe de jeunes au sein d'un organisme jeunesse qui recevait des groupes de discussion de gays et lesbiennes se sont dit qu'il était bien d'aider les jeunes qui se posent des questions, mais qu'il fallait aller dans les écoles pour faire en sorte que le climat soit plus sécuritaire pour ces jeunes en milieu scolaire. Ils ont donc pris leur courage à deux mains et sont allés rencontrer, lors d'une journée pédagogique, des enseignants du défunt cours de FPS, un cours de « formation personnelle et sociale » qui n'existe plus, à la commission scolaire de l'époque, qui s'appelait la Commission des écoles catholiques de Montréal. Et, après leur avoir parlé, ils ont offert aux professeurs la possibilité de faire appel à eux.

Deux mois plus tard, un professeur du nord de Montréal les a appelés. Ils sont allés à quatre faire la première intervention de ce qui deviendra plus tard le GRIS-Montréal. Depuis lors, on fonctionne uniquement par le bouche à oreille, donc on ne fait pas de démarchage, on ne force pas les portes des écoles. Et on fait environ 800 interventions par an, donc on rencontre 20'000 jeunes par an. Depuis le début, nous avons rencontré à peu près 100'000 jeunes. Nous avons à peu près 200 membres, 130 intervenants bénévoles formés allant dans les écoles, une petite équipe de quatre permanents qui gèrent toute cette organisation.

La question des associations autorisées à entrer dans les écoles, je suis pour - vous ne serez pas étonnés - mais pas n'importe comment. On veut entrer de façon compétente dans les écoles. Il y a donc un processus de formation important quand on envoie des intervenants dans les écoles, qu'ils soient bénévoles ou pas. Au GRIS, nous insistons sur ce volet-là. La formation va permettre à nos intervenants de structurer leur vécu. Nous nous basons vraiment là-dessus. Pas de statistiques, pas de débats, pas de théories, mais vraiment un échange avec les jeunes. Et on l'a déjà dit : le témoignage, l'authenticité avec les jeunes, ça marche ! Ils sont à la recherche de ça. Ils veulent entendre parler.

⁵⁷ www.gris.ca

« Toi, comment est-ce que, à quinze ans, quand tu as dit à tes amis que tu étais gai, comment est-ce qu'ils ont réagi ? » C'est ça qui les intéresse. Ils ne veulent pas savoir qu'il y'a 10% de gais. Ils ne veulent pas savoir comment ça se vit, les étapes du coming-out, de façon théorique. Ils veulent savoir comment ça s'est passé pour toi, toi qui as le cran de me dire en face : « Je suis gai ! Et quand, je me couche le soir, c'est un homme que j'ai à côté de moi » (et inversement pour une femme). Déjà cette phrase, il ne faut pas en minimiser l'impact, parce qu'on parle ici d'un sujet tabou. Alors arriver dans une classe et dire d'entrée de jeu à 35-40 élèves : « Je suis gay, je couche avec des hommes », ça fait tomber un peu le tabou ! Et ça instaure ce climat d'échange, de dialogue, de respect et d'authenticité, parce qu'une fois que vous avez mis les cartes sur la table, vous avez gagné le respect des jeunes presque instantanément.

Tout à l'heure, un des intervenants, dans les témoignages, se demandait quel était l'impact auprès de ces adolescent-e-s d'avoir eu le témoignage d'un-e homosexuel-le. Je vous propose de regarder cela un peu ensemble. Pendant nos interventions, au Québec, nous faisons aussi remplir un questionnaire de recherche qui va nous permettre d'évaluer le niveau de confort ou d'inconfort des jeunes face à quelques situations de la vie courante dans lesquelles ils ou elles auraient à avoir des contacts avec des jeunes gays ou lesbiennes.

Ce que l'on cherche à voir, ce sont tous les facteurs sociaux qui entrent en ligne de compte dans la formation de ce confort ou de cet inconfort. Pour nous, dans notre recherche, le confort est le fait de se sentir à l'aise ou très à l'aise et l'inconfort est le fait de se sentir mal à l'aise ou très mal à l'aise face à certaines situations, comme s'ils avaient à travailler, à faire des activités sportives, à partager une amitié, à avoir quelqu'un dans leur entourage familial ou encore à assister à des marques d'affection entre gays ou lesbiennes. On mesure donc cet indice d'inconfort. S'ils disent qu'ils sont très mal à l'aise dans une situation, c'est 3, s'ils sont à l'aise c'est 0. S'ils ont un inconfort de 30, probablement qu'ils auront envie de nous mettre sur une île déserte et d'y bouter le feu !

Ces recherches nous ont permis finalement d'identifier les facteurs sociaux qui jouent sur l'inconfort et on remarque que le plus important est le fait de ne pas connaître un gay ou une lesbienne. Donc, les jeunes qui n'en ont pas dans leur sphère, qu'elle soit sociale, amicale, scolaire – même leur coiffeur est hétéro, donc ils n'en connaissent pas du tout – sont ceux qui seront susceptibles d'avoir un niveau d'inconfort plus élevé.

Et puis, le genre joue un rôle. Malheureusement, les garçons ont plus de difficultés que les filles à ce niveau-là. Intervient aussi la religion dans laquelle ils grandissent. L'âge influence également : les plus jeunes auront plus de difficultés. Idem pour la proximité amicale. Et comptent encore leurs propres interrogations. Le fait de ne pas avoir clairement défini son orientation sexuelle est aussi un facteur jouant sur le niveau d'inconfort. Et finalement, le dernier facteur est la pratique ou pas de leur religion.

Ces facteurs sociaux nous donnent des indices, mais il ne faudrait pas prendre cela pour des preuves déterminantes. Ça n'explique pas tout. Ils nous donnent des clés, mais il ne faudrait pas conclure que parce qu'on est jeune, homme, musulman pratiquant et qu'on ne connaît pas de gay autour de soi, on est forcément très homophobe. Ce n'est pas vrai et le contraire ne l'est pas non plus. C'est en un sens une bonne nouvelle car cela signifie qu'il n'y pas de prédétermination à l'homophobie. Mais c'est une mauvaise nouvelle aussi, parce que même si on a toutes les cartes dans son jeu, on peut être homophobe.

Comme il n'y pas de prédéterminisme à l'homophobie, on peut agir sur leur socialisation, on peut agir sur l'image qu'ils ont de l'homosexualité. Quelques chiffres qui viennent de ce questionnaire : 60% des jeunes rencontré-e-s connaissent au moins un gay ou une lesbienne dans leur entourage. On sait la différence d'inconfort entre les jeunes connaissant un gay ou une lesbienne et ceux qui n'en connaissent pas, entre ceux qui pratiquent une religion et ceux qui n'ont aucune religion. Là aussi il y a un impact. C'est pire encore quand ils ne connaissent pas un gay ou une lesbienne dans leur entourage. Pour les personnes de religion musulmane qui ne connaissent pas de gay ou de lesbienne, le niveau d'inconfort est assez frappant. Tout cela pour dire que si on prend un indice moyen d'inconfort de 100%, dès qu'on a un ami gay ou une amie lesbienne, ou une représentation assez proche, le pourcentage descend tout de suite : 58% quand la relation gay-lesbienne est proche, 70% quand elle l'est moins. Encore une fois, cela nous incite à présenter aux jeunes des modèles, à leur permettre d'entrer en contact avec cette réalité qu'ils ne connaissent pas.

Les garçons, on l'a dit, éprouvent plus d'inconfort : 62% seraient mal à l'aise ou très mal à l'aise si leur frère était gay. Si leur meilleur ami était gay, c'est 59%. Si on va du côté des filles pour ces mêmes questions-là, seulement 38% seraient mal à l'aise ou très mal à l'aise si leur sœur était lesbienne, 35% si leur frère était gay.

Finalement, ce qui nous intéresse au fond, c'est de savoir quel est l'impact des interventions du GRIS. Après avoir passé entre 50 et 75 minutes avec des jeunes à discuter, à répondre à leurs questions, à défaire leurs préjugés, on remarque une nette amélioration, encore plus marquée pour les filles. Depuis quinze ans, cette étude nous conforte dans notre action. Notre choix de types d'interventions a un impact dans le niveau de confort qu'ont les jeunes face à l'homosexualité.

Il y a deux ans, on a aussi fait une étude qualitative où on a demandé aux jeunes de citer des situations dans lesquelles les LGBT étaient impliqués. Voici quelques témoignages :

- « *Je savais pas que les gays et les lesbiennes se sentaient si mal, lorsqu'on les traite de fifs (= pédés, gouines)...* »

- « *J'étais nouvelle à l'école et les gens me présentaient aux personnes dans le fumoir. Il y avait une fille lesbienne, je crois, et les gens me l'ont pointée du doigt en disant : "Et la fille là-bas, c'est une lesbienne !" Ca me dérange pas, les lesbiennes, sauf si elles me cruissent (= draguent).*»

- « *Chaque fois qu'on présentait une fille à un de mes amis gay, il ne s'intéressait pas à elle, même pas pour autre chose. Quand on lui parlait de garçons, il était toujours excité. On s'est donc questionné : "Mais est-ce qu'il est vraiment gay ?" Nous n'en sommes pas certains...* »

- « *J'ai une amie hétéro qui démontre beaucoup de signes d'affection : câlins, bisous, tapes sur les fesses, des " Je t'aime " à ses amis et amies. À cause de cela, des personnes proches d'elle l'ont considérée comme lesbienne. Elle ne l'est pas. Même, si c'était le cas, personne ne devrait la pointer du doigt, car on ne sait jamais si ça va nous arriver...* »

(Les jeunes qui ont répondu ont quand même conscience que c'est difficile d'être gay et que ça existe.)

- « *Moi, tous mes oncles sont tapettes. Et j'ai de la misère à parler avec eux, je suis contre les tapettes.* »

(Donc, un beau syllogisme : « J'ai de la misère à accepter mes oncles... »)

- « Mes voisines sont lesbiennes et mes cousins lancent des œufs sur leur maison. »

- « Quand j'étais au secondaire, il y a une fille qui préférait les femmes et elle a été refusée dans un cours de natation. »

- « Mon oncle s'est fait battre il y a cinq ans par un gang de rue parce qu'il était gay... »

(Il y a aussi des épisodes de violence physique en milieu scolaire.)

- « Des personnes ont humilié un garçon, parce qu'il a avoué. Il était tanné (= épuisé) de se faire traiter de gay, de se faire rejeter, alors il a avoué. »

- « Ma meilleure amie s'est fait taxer (=rançonner; bousculer) parce qu'elle est lesbienne. Et elle ne vient plus à notre école. »

- « Un gay qui attendait le bus s'est fait tabasser. »

- « Elle était traitée de toute sorte de noms, son casier à l'école a subi des transformations. »

- « Il se faisait rejeter et il n'avait plus tellement d'amis. Il va lui arriver quelque chose. »

- « Un gars s'est fait frapper, il a été enfermé dans sa case (=armoire métallique de vestiaire). Ensuite, le concierge est venu, il l'a libéré de sa case. Le gars pleurait. Ensuite, quelques jours après, le gars a raconté qu'il a voulu se suicider. »

- « Je hais les gays et je les tuerais tous si je le pouvais... »

- « Un jour, elle a dit qu'elle était lesbienne à quelqu'un d'autre et tout le monde l'a su. Elle se mutilait à cause que sa mère et son père l'ont su. Et son père n'est pas le genre à frapper ses enfants, mais il l'a étranglée, il a perdu le contrôle. Mais maintenant, tout va bien pour elle, elle est comme avant, sauf qu'elle est encore gay, mais ça me dérange pas du tout... Et je l'ai aidée aussi à ce que ça aille mieux. »

- « Une fois, tout le monde bousculait la personne et d'autres poussaient des cris du genre "Ta gueule le fif !" Puis, juste un gay et moi, on est restés à l'écart. Je sais que j'aurais dû intervenir, mais sinon, ils auraient pensé que j'étais gay, alors je suis parti. »

- « Si quelqu'un, un gars par exemple, trouve d'autres gars beaux (rock-stars ou personnes à l'école), est-ce qu'il est gay ? »

Ces jeunes sont donc aussi à la recherche d'informations et ce commentaire-là, je le trouve vraiment très intéressant, car c'est la preuve de l'ambiance qui règne en milieu scolaire. Non seulement, c'est difficile d'être gay ou lesbienne - on peut être sujet à la violence - mais même quand on est hétéro ouvert – Bill nous disait tout à l'heure que la plupart des jeunes sont ouverts et c'est vrai ! – on a peur de s'impliquer, de réagir et de démontrer cette ouverture. Encore une fois, la minorité violente muselle la majorité ouverte, mais silencieuse.

Les situations sont donc des histoires de peurs et de difficultés, d'interdits actionnés par les pairs et la société. Les jeunes, dans le fond, connaissent peu les LGBT pour de vrai. Mais Ils connaissent leurs problèmes. Ils ont entendu dire qu'il y en a un qui s'est fait enfermer dans son casier. Ils ont entendu dire qu'il y en a un qui s'est fait tabasser dans le bus. Et toutes ces histoires font partie des légendes urbaines et sont le carcan dans lequel les jeunes gays, lesbiennes, bisexuel-le-s doivent évoluer à l'école. Evidemment, il y a toujours des victimes et rarement des coupables. Les coupables sont en groupe, ce sont des gangs. Les agressions restent anonymes et les victimes ne parlent pas. Elles ne dénoncent pas ces actes, car ce serait reconnaître leur homosexualité. Ça serait sortir du placard, prendre aussi le risque d'être l'objet d'encore plus de représailles. Alors les victimes se taisent. Heureusement, plus tard, elles vont pouvoir trouver des outils, des façons d'intervenir et de réagir positivement face à cette violence homophobe.

Il y a donc une justice sociale, non juridique, qui doit être enseignée et qui doit impliquer des figures significatives d'autorité et de socialisation. Les événements homophobes doivent être considérés comme des crimes dont le moteur est la haine. Il faut réagir. Chaque fois qu'on entend une injure, chaque fois que l'on voit une manifestation d'homophobie, les personnes qui sont dans une position de responsabilité doivent réagir.

Questions et remarques du public

Puisque vous avez une expérience depuis pas mal d'années, je voulais savoir si vos intervenants mesurent une évolution de la perception de l'homosexualité dans le temps, sachant que pour les jeunes qui regardent la TV, il y a peu de séries qui ne contiennent pas un homosexuel ou une lesbienne.

Réponse de Marie Houzeau

Effectivement, il y a une évolution. Un de nos rêves, si on rencontre un mécène qui nous donne de l'argent - parce que ces questionnaires-là, on les a depuis le début - ce serait de réaliser une vraie étude sur l'évolution de l'inconfort depuis nos débuts. On n'en a pas la confirmation, mais, par contre, on en a l'intuition : oui, il y a une évolution. On le voit principalement dans les réactions des jeunes quand il y a des manifestations révélant de l'homophobie, pendant nos interventions. Il y a quelques années, si un jeune manifestait de l'homophobie ou faisait des commentaires violents envers les intervenants, en général le reste de la classe se taisait, tout simplement. Maintenant, c'est plutôt lui ou elle qui va être mis sur la sellette. Ça va être des commentaires : « T'es donc bien con, toi ! Qu'est-ce que tu dis là, c'est ridicule ! » La classe va se retourner en masse contre celui ou celle qui fera des commentaires homophobes. Donc, on voit qu'il y a une évolution chez les jeunes, c'est sûr.

J'aimerais aborder le thème de l'onomastique⁵⁸. Il serait intéressant que vous parliez du problème du nom. J'ai l'impression que c'est un vrai gros problème. Comment appeler un homosexuel ? « Gay », je trouve que c'est ridicule, ça me paraît stupide. Vous l'utilisez... (Marie Houzeau : « C'est sympa

⁵⁸ L'onomastique est la science qui étudie les noms propres.

pour moi, merci beaucoup ! ») *Non, non, non... Vous l'utilisez beaucoup au Canada, parce que vous êtes assez proches des États-Unis, mais ici, «gay», enfin, je ne sais pas, mais ça fait un peu «ébahi». « Homosexuel », voilà, moi je trouve ça bon. Je voudrais que vous en parliez un peu. « LGBT », j'ai mis du temps à comprendre ce que ça voulait dire...*

Réponse de Marie Houzeau

Ecoutez, malheureusement, vous êtes assez mal tombé pour lancer un débat sur les mots avec moi. Je vais vous répondre très franchement. Ça ne m'intéresse pas du tout, en fait. C'est bête, mais ce que je pense, c'est qu'on a besoin de mots auxquels tout le monde peut se référer. Il y en a qui s'imposent par la force des choses. Manifestement, ce sont ceux-là qui se sont imposés maintenant. Et maintenant que tout le monde a à peu près une idée de ce que ça veut dire, agissons ! Luttons contre l'homophobie ! Les débats de mots ont été intéressants à un moment donné. Aujourd'hui, j'ai peur que ça sclérose l'action, or c'est elle qu'on doit mettre en avant.

Le Canada est une société très multiculturelle, vous avez pointé des réactions plus fortes selon les origines ethniques ou le degré de religiosité de certaines personnes. Je voulais savoir si vous aviez des programmes spécifiques pour appréhender ce genre de personnes qu'on a en classe et qui posent souvent plus de problèmes.

Réponse de Marie Houzeau

Absolument ! On a mis en place un programme avec l'aide du Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles et on fait le même type d'interventions auprès des nouveaux arrivants et des réfugiés. Ce sont des gens qui viennent d'arriver au Québec et on a un dialogue avec eux parce que beaucoup viennent de pays où l'homosexualité est réprimée, parfois même condamnée à mort. Et notre message est : « Vous arrivez dans un pays où les gays et les lesbiennes sont protégés par la loi. Peut-être que votre propriétaire, votre patron, votre caissière d'épicerie seront gays ou lesbiennes, il va falloir que vous viviez avec cette réalité-là ». On passe donc un certain temps avec eux pour leur permettre d'exprimer aussi leurs craintes, parce qu'ils ont grandi, qu'ils ont été éduqués dans un pays où c'était normal d'être homophobe. On ne peut pas leur demander de changer du jour au lendemain. Et on a fait un dépliant en six langues - les plus parlées à Montréal - qui comporte deux parties. Une partie détruit les principaux préjugés vis-à-vis de l'homosexualité et l'autre reprend tous les articles de loi qui protègent tous les gais et lesbiennes.

Est-ce que ça motive certaines demandes d'asile au Canada ?

Réponse de Marie Houzeau

Oui, c'est un motif pour demander le statut de réfugié. Evidemment, comme tous les dossiers d'immigration, cela dépend de la personne qui va traiter votre dossier.

Vous disiez tout à l'heure que plus les enfants sont jeunes et plus ils se sentent inconfortables face à l'homosexualité. Quelle est votre explication ? Je me demandais si ce n'est pas une question de terminologie justement, car parfois on parle avec les plus jeunes de « sexualité », et c'est déjà un gros mot...

Réponse de Marie Houzeau

Je n'ai pas d'explication. Peut-être sont-ils dans un âge où ils sont encore beaucoup influencés par ce qu'il y a autour d'eux ? Ils n'ont pas eu de réflexion personnelle sur la question. Ils n'ont pas été imprégnés par un monde extérieur plus ouvert, ils sont dans la cellule familiale rapprochée.

Christian Mounir, Service de santé de la jeunesse. En ce qui concerne les deux premières années du Cycle secondaire, la problématique est simple. Les enfants veulent devenir des adultes normaux. Et tout ce qui dévie de la norme touche l'identité. L'angoisse de ne pas être normal est quelque chose de dramatique. Par conséquent, on cherche une ligne normale, étroite. Alors, ça concerne aussi bien la taille (dans les classes, on a des questions demandant la taille normale des organes génitaux, la taille d'un enfant à leurs âges, etc.). Dès le moment où l'on parle d'une minorité, quelle qu'elle soit, effectivement, on parle de la marge et de la norme. Et c'est là que nous devons trouver des stratégies, pour aider les enfants à grandir avec la conviction d'être normaux. La norme n'est pas une unicité, mais une diversité.

Comme on a pu l'entendre, les lois ne garantissent pas l'égalité sociale. Est-ce que le GRIS a vécu l'entrée des personnes homosexuelles dans la Constitution ? Y a-t-il une différence ? Vous dites à un moment donné que les écoles vous appellent. Par rapport à notre réalité genevoise, je ne peux m'imaginer cela que s'il y a un idéal de société qui est traduit par la loi et, du coup, l'école doit se donner les moyens, trouver les personnes compétentes.

Réponse de Marie Houzeau

En fait, cela a été une succession de lois, ça ne s'est pas fait tout d'un coup. Par exemple, la loi de 1969 protège ce qu'il se passe dans la chambre à coucher ; c'est la décriminalisation. On ne l'a pas vécue puisque nous avons commencé en 1994. L'égalité juridique n'était pas encore acquise, à ce moment-là. D'autres combats ont été menés, principalement tout ce qui touchait la question des conjoints de fait, les unions civiles, le mariage, l'adoption. Tout cela s'est fait entre 1998 et 2005. Nous n'avons pas remarqué de différence ; quoique... Quand les sujets étaient dans l'actualité, comme par exemple le débat sur le mariage gay au Québec qui a été très important, on a vu une augmentation du nombre de nos interventions. Et les jeunes posaient de nombreuses questions. Maintenant que c'est adopté, on n'a presque plus de questions sur le mariage, de la part des jeunes. Ils ont donc intégré cette valeur assez bien. Il y a encore parfois des questions de jeunes plus pratiquants.

Dans le titre de l'intervention du Dr. Ryan, on peut lire : « Les milieux éducatifs ». Est-ce que vous pourriez nous parler de la complémentarité entre les écoles et les organisations de la jeunesse où il y a une pédagogie active ? En quoi l'école est-elle bonne pour parler de ces sujets et en quoi les organisations de la jeunesse sont complémentaires ?

Réponse de Bill Ryan

Je ne connais pas le système suisse, mais chez nous, au Canada, dans la loi, on donne aux écoles un mandat de socialisation aux valeurs sociales. Quand j'ai écrit ce titre au pluriel, je voulais souligner qu'il n'y a pas que l'école qui éduque, dans une société. « Ecole », pour moi, ça signifie enfants et jeunes ados, mais aussi collège, université. Cela correspond aussi à d'autres instances comme les services sociaux, les organisations qui s'occupent de santé, qui ont des ressources en matière d'informations sur la santé. Tout cela aussi fait partie de l'éducation, qui comprend aussi l'éducation des adultes, dans un contexte de campagne publicitaire ou dans des formations continues. Les milieux de l'éducation faisaient référence à cette notion-là. Pour moi, la formation continue est très importante, on a des gens dans la trentaine et plus qui n'ont jamais reçu la formation adéquate sur la sexualité tout court, mais aussi sur l'orientation sexuelle. On a besoin de faire du rattrapage à ce sujet.

g. Attendus et développement d'un travail de sensibilisation à l'homophobie en direct des professionnel-le-s s'occupant de la jeunesse.

Intervenant : Jacques Fortin, fondateur de l'Université d'été des homosexualités de Marseille, fondateur de LGBT-formation⁵⁹, Marseille.

LGBT-formation est une petite association. Nous sommes dix actuellement. Ce ne sont que des intervenants. Nous avons été fondés en 1999, à la suite de la relance des Universités d'été⁶⁰ qui s'étaient interrompues pour cause de sida. Disons les choses comme elles sont : c'était une hécatombe dans notre équipe. Nous avons relancé donc en 1999, avec les survivants et aussi avec de nombreuses femmes qui se sentaient investies. Les Universités d'été durent une semaine, une semaine de débats, de rencontres, de groupes de travail, de conférences entre lesbiennes, gays et qui veut. Cela se déroule à Luminy, dans le massif des Calanques de Marseille. C'est donc loin d'« hétéroland » ! La redescente est très dure, d'ailleurs...

En 1999, donc, nous avons été très surpris par le nombre de jeunes. Lorsque les vieux militants sont allés écouter les jeunes dans les groupes de parole, ils ont été sidérés. Même si on sentait que les choses avaient changé, elles demeuraient pareilles. C'est-à-dire que les mécanismes des problèmes que les anciens avaient connus dans leur enfance étaient aussi vécus quarante ans après et avec la même violence par toute une série de jeunes.

Michel Doré, chargé de cours à l'Université Laval de Montréal, nous a parlé de la question du suicide et du fait que dans plus de 25% des tentatives de suicide chez les jeunes de moins de 25 ans, la question de l'orientation sexuelle est en jeu. Xavier Pommereau, Professeur de médecine, a fait une enquête auprès de 300 suicidants. Il a trouvé des chiffres comparables.

Nous avons alors constitué un groupe de trois jeunes hommes et trois jeunes femmes qui, à l'Université d'été suivante, pendant une semaine, ont parlé d'eux devant une caméra, deux heures par jour. Nous avons préparé tout cela avec eux : leur coming-out, leur cheminement, etc. On a dû arrêter le mercredi, car cela a pris une ampleur que l'on ne prévoyait pas : on a parlé de tentatives de suicide, de viols, etc. Ce sont des jeunes qu'on avait choisis au hasard.

Nous avons monté le film et nous avons été voir la DRASS⁶¹. Ils nous ont soutenus de façon très chaleureuse. Pour ce faire, nous avons expliqué à son responsable pendant 25 minutes dans son bureau ce qu'était l'homophobie intériorisée, c'est-à-dire, ce qu'est la différence entre une jeune lesbienne et une jeune noire : se dire un jour lesbienne ou gay, c'est faire un cheminement aveugle, intérieur et dans la mésestime de ce que l'on devient un jour. Nous avons ensuite été reçus par la Direction générale de la santé, un service ministériel qui s'occupe de la santé. Nous sommes depuis lors une association régionale et ambitionnons de devenir une association nationale.

⁵⁹ www.lgbt-formation.org

⁶⁰ Universités d'été euroméditerranéennes des homosexualités (UEEH). www.ueeh.net

⁶¹ Direction Régionale des Affaires Sanitaires et Sociales

À la suite du tournage du film, nous avons décidé de nous focaliser sur la question du genre. Notre équipe de travail était mixte, une dizaine de personnes avec l'appui de certains professionnel-le-s de la santé. Et nous avons travaillé sur la réalisation d'une Journée de sensibilisation à l'homophobie sur la base d'un film. La journée commence avec une présentation de notre association et de notre travail, suivie de la diffusion du film, puis d'un exposé sur l'homophobie intériorisée. L'après-midi, nous réfléchissons au fonctionnement de l'homophobie (« viscérale », « se croit légitime », « la personne ne veut pas discuter », etc.) ; à la fin, nous réfléchissons sur comment entendre, voir et agir.

C'est une chose importante dans le Sud de la France ; les termes « enculé » ou « pédé » sont constants. Quand bien même les gens pensent que ce n'est pas cela qu'ils veulent dire, il faut leur expliquer ce que ces mots disent réellement. Durant ces journées, on prend aussi le temps de les mettre dans des cas de figure et de leur demander comment ils réagiraient.

Notre public cible, ce sont les « éduquants » au sens large : l'Éducation nationale, la Santé - il faut préciser que dans les services d'urgence, la question de l'orientation, lors de l'accueil de suicidants, échappe totalement aux services qui s'en occupent. De plus, lorsque j'ai dit au président français de la lutte contre le suicide chez les jeunes que 25% des suicides chez les moins de 25 ans sont dus à un problème d'orientation sexuelle, je me suis demandé s'il n'allait pas me prier de manger à la table à côté ! J'ai ressenti que c'était presque insulter son association que d'associer son combat à ce genre de choses. Mais, d'une manière générale, les institutions nous ont généralement bien acceptés. Nous avons constitué avec elles un groupe de suivi des travaux de notre association. De même, nous avons fait une journée à blanc avec tous les membres des institutions. Et voilà dix ans que nous travaillons et nous avons vu environ 3'600 personnes sur différents départements au Sud-est. Dès lors, l'Éducation nationale nous a mis dans le plan de formation des enseignants et nous avons ainsi nos entrées aussi dans les plans d'éducation scolaire.

Nos présupposés sont que notre public, ce n'est pas les jeunes. C'est notre objet, mais pas notre public. Ce n'est pas aux associations gays et lesbiennes d'aller prêcher la bonne parole dans les différentes institutions qui s'occupent des jeunes, ceci est le travail des institutions ! Nous sommes en République, il y a un impôt, un État, une citoyenneté. Et dans cette citoyenneté, les services de l'État doivent prendre en charge ces questions et se former pour ce faire. Je vais donc à contre-pied de ce qui s'est dit, mais je n'en fais pas un principe. C'est notre présupposé. Ce que nous nous proposons de faire au départ, c'était le travail de sensibilisation. Depuis, nous formons aussi des intervenants.

Les institutions nous ont pris au mot et nous sommes dès lors inscrits dans le plan régional pour la santé des populations depuis des années, dans le cadre non pas du sida, mais des problèmes de suicide et de socialisation des jeunes. Nous sommes donc financés par l'État, parce que dans nos présupposés, nous avons aussi émis que nous voulions être payés. Nous ne sommes pas des bénévoles, car nous le faisons pour les institutions. Nous sommes ensuite allés prospecter. L'Éducation nationale nous a demandé d'une part des interventions dans les milieux scolaires pour la communauté éducative. Ça fonctionne à la demande, ce sont donc des volontaires, essentiellement les lycées. L'homophobie est la plus importante chez les préados, les 10-14 ans. D'autre part, nous intervenons aussi auprès de personnes qui sont désignées et convoquées : assistantes sociales, médecins, infirmières, médecins scolaires - avec un gros taux d'absentéisme d'ailleurs. Il y a donc deux publics très différents.

Dans le public des volontaires, il y a deux obstacles. D'abord, il y a ceux qui veulent expliquer que les autres sont homophobes et qu'eux ne le sont pas, une sorte de chevaliers blancs qui vont vous

emmerder toute la journée, car ils vont vouloir faire le boulot à votre place. En plus, ils sont dangereux à l'égard de ceux qui les écoutent. Ensuite, quand les gens sont convoqués, beaucoup viennent, mais font la grève du zèle.

Deux ou trois présupposés nous permettent de commencer. On commence par dire que nous sommes présents pour qu'ils intègrent ces notions dans leur pratique professionnelle. Nous n'allons pas leur donner des réponses, mais leur poser des questions et leur présenter des problèmes. C'est à eux, en intégrant ces questions dans leur pratique professionnelle, d'élaborer leur méthodologie, les approches et les réponses qu'il faudra mettre en place dans le milieu dans lequel ils sont. Il y a des choses à inventer aussi bien aux urgences avec des suicidants qu'auprès des professeurs. Nous pensons qu'il n'est pas possible de résoudre la question de l'homophobie par une loi, ce n'est pas une question qu'une bonne formation peut résoudre, ce sont des façons de vivre les institutions, de se conduire à l'interne qui permettent d'arriver à agir.

Vous avez par exemple des travailleurs dans les quartiers Nord de Marseille qui sont dans des maisons de jeunes et vont entendre des « pédé! » ou « enculé ! » à longueur de journée. Si, à chaque fois, ils le relèvent, d'abord, ils vont s'attirer le soupçon de l'être, ensuite ça n'a aucun effet. La question est de savoir quand, comment, sur quoi et avec quelles solennités et opportunités suffisantes pour que ça porte auprès d'un public qui n'a qu'une envie a priori, celle d'en rire.

Le deuxième principe est la notion de citoyenneté. Le contenu de cette journée n'est pas l'homosexualité. On en discute amplement, c'est un sujet qui parcourt la journée, mais le sujet est l'homophobie. Lorsque l'on fait une journée sur le racisme, on ne passe pas son temps à se demander s'il y a des races et d'où ça vient. On se pose la question en tant que maladie sociale qui blesse, tue et exclut. Idem pour l'homophobie.

Troisième aspect : ils peuvent en penser ce qu'ils veulent, de l'homophobie, mais nous sommes dans un cadre professionnel ! Ils ont donc des obligations professionnelles qui sont de faire que cette discrimination n'affecte pas les jeunes dont ils ont la responsabilité. De plus, nous leur disons qu'être homophobe, c'est normal, cela fait partie de notre culture. Nous ne cherchons pas à savoir qui est homophobe, mais comment cela fonctionne. Et comment on peut faire, à partir de ce que nous portons comme homophobie dans le cadre professionnel, pour que ces jeunes puissent vivre notre République française. Il y a le droit d'être gay et lesbienne et d'être libre quoi qu'on en pense. Dans certains publics, si on veut se faire respecter, il faut avancer comme cela. À la fin de la journée, on est toujours étonné de voir comme le public a la capacité d'évoluer. Je me souviendrai toujours qu'à Orange, ville dominée par le FN⁶² depuis des années, j'avais des infirmières. Le matin, j'en avais deux qui étaient manifestement hostiles. À un moment, une des deux a dit qu'elle était homophobe et qu'elle voulait savoir différentes choses. À la fin de la journée, lors d'un tour de table, elle a dit que la matinée, elle est arrivée homophobe et qu'elle repart le soir toujours homophobe, mais qu'elle ne se conduira plus de la même manière avec les jeunes. Elle se comportera différemment dans son cadre professionnel avec des jeunes homosexuel-le-s. Pour nous, l'homophobie est une question qui devrait être privée, mais tant qu'il y a une discrimination, c'est une question qui appartient au domaine public, tant que le domaine public n'arrivera pas à la restituer à la vie privée.

⁶² Font National : parti politique français d'extrême-droite

Un autre de nos principes, c'est par rapport aux jeunes. Il arrive évidemment que nous soyons invités à animer des journées devant des jeunes par des personnes qui ont suivi nos interventions. Nous refusons.

Par contre, nous proposons de préparer quelque chose en commun avec eux, donc avec l'institution. De plus, lorsqu'une classe a un projet d'école (plusieurs élèves travaillent sur un sujet pendant une année), il n'est pas rare que des élèves prennent comme projet la question de l'homosexualité et de l'homophobie. Dans un lycée professionnel commercial, un groupe de travail a décidé de faire en sorte qu'en début d'année, un élève fasse un faux coming-out. Les autres allaient observer ce qu'allait donner ce faux coming-out. Ils ont été très surpris des réactions à son égard. Ça ne lui a pas rendu la vie facile pendant un certain temps. Et, dans ces cas-là, on nous appelle pour accompagner ces élèves, à condition que l'institution soit toujours avec nous.

De plus, lorsque nous participons à l'animation d'une discussion sur ces thématiques, dans tout ce que nous faisons, nous ne nous présentons pas comme « homosexuels » ou « hétérosexuels ». D'ailleurs, notre équipe est aussi constituée d'hétérosexuels. Nous ne parlons pas en tant qu'homosexuels : LGBT-formation fait de la sensibilisation à l'homophobie. Nous ne faisons pas du témoignage ni de l'implication personnelle. Si la question est abordée, nous répondons que cela fait partie de notre vie privée et que l'on peut en parler plus tard, mais que ce n'est pas le sujet.

Nos financements, à présent. Nous sommes financés dans le cadre des plans régionaux pour la Santé des populations. Nous sommes aussi financés par les collectivités locales (mairies, conseils généraux, département), sachant que c'est une bataille incessante pour obtenir des financements. Cette bataille subit les restrictions que les États font subir aux programmes sociaux.

Nous avons ainsi pu faire ce film qui s'appelle « Être respecté et se vivre homo »⁶³ et qui dure 50 minutes. C'est à mon avis un film inépuisable. Par exemple, à force de le regarder, nous avons constaté qu'il y a une différence forte entre lesbienne et gay, quand on entend leur discours par rapport aux discriminations. Les gays diront qu'ils n'étaient pas une « grosse tapette » ou un « gros pédé », et « dans le cadre des discriminations, je ne savais pas me défendre ». Pour les garçons, il y a quand même des formes identitaires, des mots, des traditions, de représentations qui, bon an, mal an, ont toujours servi en positif. Des concepts auxquels on pouvait s'accrocher pour toujours dire quelque chose. Quand on entend les filles, il n'y pas d'images en positif des lesbiennes. Elles sont « laides », « moches », « grosses », « dominatrices », « inaptes à l'amour », etc. Ce film est disponible. Nous avons aussi une brochure gratuite.

Un dernier point plus militant à présent. Je suis très heureux de cette rencontre d'aujourd'hui, parce que nos associations se sont beaucoup battues pour des statuts concernant la question de l'homosexualité, pour la reconnaissance de l'homoparentalité. Or il y a en France 700 morts par an de jeunes par suicide pour des raisons d'orientation sexuelle - le sida, c'est 900 - c'est donc considérable ! Et nous sommes des irresponsables de ne pas nous être battus jusqu'ici sur cette question-là ! Ça veut dire qu'il doit y avoir 6'000 à 10'000 jeunes en France par année qui font une tentative de suicide pour des questions d'orientation sexuelle ! Nous sommes des irresponsables de ne pas avoir construit un

⁶³ "Être respecté et se vivre homo", documentaire-film de juillet 2000, dirigé par Bruno Pommier et réalisé dans le cadre des Universités d'été euroméditerranéennes des homosexualités.

mouvement sur cette question, qui vaut 1'000 mariages et qui vaut 1'000 homoparentalités ! Cette question de l'homophobie et de la terreur qu'elle fait régner sur la jeunesse est une question centrale aujourd'hui. Il nous faudrait maintenant des assises de ce type au niveau européen. C'est au niveau européen que les questions doivent se poser, y compris la question du financement. 700 morts d'après les statistiques - parce qu'en France, les chiffres sont une pétaudière où il est impossible de se retrouver -, c'est-à-dire presque autant que le nombre de victimes du sida.

Questions et remarques du public

Je voudrais juste faire une comparaison entre les deux dernières interventions, la vôtre et celle de la directrice générale du GRIS. Je trouve intéressant de voir la différence d'approches. Je pense qu'en effet, nous avons du travail à faire au niveau des institutions, de leur personnel, des enseignants, des infirmières, etc. Mais l'autre élément, celui des témoignages, surtout au niveau des jeunes, est très important. De mon point de vue, à Genève, cela manque. Faire que des jeunes qui ont vécu ceci puissent en parler. Cela aura une influence beaucoup plus grande sur les jeunes adolescents. Je ne dis pas qu'il ne faut pas le faire par le canal de l'institution. Je pense que l'institution doit prendre ses responsabilités, mais je pense que le témoignage est fondamental.

Réponse de Jacques Fortin

Quand nous disons que ce n'est pas aux associations lesbiennes et gays d'aller porter la bonne parole aux jeunes, ce n'est pas une injonction aux associations, c'est une injonction aux institutions. À part cela, quand les associations s'adressent à des jeunes dans des institutions, il faut, comme l'a dit Marie Houzeau, que cela soit préparé, formé et très sérieux. Car trop d'associations, dans l'émotion militante et la générosité spontanée, se disent qu'il suffit de mettre un homosexuel et une lesbienne devant un groupe de jeunes pour que la chose soit efficace, se disent qu'il faut un one-man-show. Cela peut être, à mon avis, désastreux ou inopérant.

Je voulais faire une petite remarque à propos de quelque chose, dans ce que vous avez dit, qui m'a choquée. Quand vous avez dit que cette infirmière se disait homophobe et qu'en plus elle l'était restée, c'est pour moi contraire à la profession d'infirmière. J'ai beaucoup de peine à imaginer que des gens soient professionnels avec de tels a priori par rapport à l'homophobie. Je suis sans doute naïve, mais je tenais à le dire.

Réponse de Jacques Fortin

L'intérêt de notre méthode, qui est discutable par ailleurs, est de commencer par dire qu'on peut penser ce que l'on veut de l'homosexualité. Et dire qu'être homophobe, c'est normal. Pourquoi le rester ne le serait-il pas ? Être homophobe, c'est normal, ça permet de libérer la parole homophobe. Quand vous entendez des gens en face de vous qui vous disent, « Vous avez dit ça, mais moi, mon homophobie, elle porte sur... », vous vous dites que là, vous pouvez discuter avec des gens et les faire bouger. Ces paroles existent. Dans les quartiers nord de Marseille, dans le groupe d'hommes de culture musulmane que j'avais en face de moi, une personne m'a dit : « Moi, j'ai un garçon, s'il est

pédé, je l'accepterais pas. Mais, ce que vous avez dit sur les jeunes, effectivement, professionnellement, je dois... » Le gars était en train de me dire : « Vous m'avez foutu le bordel dans la tête, je ne sais plus où j'en suis ». On est là pour cela. Il y a donc une ascèse, car nous ne sommes plus des militants, on est là pour faire « craquer » l'autre ! On est là pour que ça parle, pour que ça se dise.

Je ferai une toute petite réponse au monsieur qui a pris la parole en premier lors de ces interventions. Quand vous dites qu'il n'y a rien qui se fait à Genève, je vous suggère de venir demain à 10h15 dans ce même amphithéâtre pour la présentation de Totem...

Bill Ryan : Un tout petit désaccord par rapport à ce que vous avez dit. Moi, je pense que pour un éducateur, il est essentiel que chaque fois qu'en classe ou dans un couloir d'école, il entende un propos homophobe, il intervienne. Sinon, on donne le message que c'est acceptable. Comme à chaque fois qu'on entend des propos racistes, il faut qu'on intervienne. Je pense qu'il faut qu'on manifeste au moins un désaccord face à de tels propos. C'est sûr qu'on ne peut intervenir toujours de la même façon. Mais je pense que quand on laisse passer des propos qui blessent et qui mènent des gens à vouloir s'enlever la vie, on ne sait pas à quel moment ce propos va atteindre son but. Il faut réagir chaque fois, à mon avis. Et, à un moment donné, on aura moins besoin de réagir.

Réponse de Jacques Fortin

Je suis d'accord avec vous sur le principe. Mais, vous avez quand même des milieux – dans le Sud en particulier – où la culture verbale est tellement homophobe que le pédagogue doit chercher le moment où il peut attraper le mot, la phrase. Evidemment, quand il y a agression, c'est une autre affaire, c'est oui ! Mais c'est tout le problème de ces gens qui sont animateurs sociaux ou enseignants dans des lycées professionnels dans des quartiers difficiles, et qui se posent la même question : à quel moment peut-on attraper quelque chose qu'ils ont dit pour faire passer un message ? Sachant qu'ils seront obligés de laisser passer mille choses, y compris un certain chahut, du bruit, etc. C'est ce que je veux dire par là. Nous rappelons aux enseignants qu'ils sont là pour rappeler la loi, et après, ouvrir le débat - « Je ne tolère pas que, dans mon cours, vous transgressiez la loi » - et ils admonestent le fautif. Et après, il faut faire parler l'homophobie. Il ne faut pas demander à celui ou celle qui est à l'origine de l'acte homophobe de se justifier, mais il faut ouvrir le sujet et en parler. On va ainsi armer le tiers des garçons qui se déclarent contre l'homophobie, le tiers des garçons qui ne disent rien, contre le tiers restant qui se déclare ouvertement homophobe autour de quelques leaders. Pour nous, l'objectif des débats sur l'homophobie chez les jeunes, c'est d'armer, de fournir des arguments, pour le débat qui va continuer hors de la salle, en plus des sentiments et des émotions qu'ils ont déjà.

Je suis intéressée à une question particulière. On a beaucoup parlé de l'éducation qu'on peut faire à l'école, du travail qu'on peut faire dans des institutions. Par contre, depuis ce matin, nous n'avons jamais cité le rôle des plannings familiaux dans différents pays, y compris le nôtre. Quand on sait que la plupart des plannings familiaux accueillent des jeunes gratuitement, qu'ils peuvent venir sans que

les parents le sachent, que la confidentialité est garantie, c'est une porte d'entrée non-stigmatisante avec une capacité d'accueil empathique, sans jugement, avec des professionnel-le-s qui sont formé-e-s dans la santé sexuelle et reproductive, et je serais intéressée de savoir quelles sont les expériences au Québec, à Marseille, par rapport à ce lien avec les plannings familiaux qui pourraient être des relais. Avez-vous l'habitude d'aborder les questions d'intimité ?

Réponse de Jacques Fortin

En ce qui nous concerne, nous sommes prestataires de service pour le planning. Nous formons régulièrement, sur la question de l'homophobie, les personnes du planning qui vont intervenir sur les questions sexuelles dans les écoles. Nous intervenons aussi auprès de celles qui reçoivent les familles. En contrepartie, elles nous envoient régulièrement des jeunes en difficulté qui viennent les voir. Le dernier, par exemple, était un jeune de culture maghrébine musulmane qui n'osait pas le dire à ses parents.

Réponse de Bill Ryan

Je dirai simplement que chez nous, au Québec, il y a une très bonne collaboration. Chez nous, c'est dans les services publics que c'est intégré. Si on parle d'une intervention en santé, c'est au planning que cette intervention est la moins hétérosexiste.

Remarque de Jacques Fortin

Je rajouterai qu'auprès des travailleurs sociaux, nous sensibilisons les professionnel-le-s et nous formons des intervenants : le planning, SOS Amitié⁶⁴, les centres médico-sociaux, les centres d'orientation professionnelle, etc. C'est donc très divers.

Hubert Crevoisier, infirmier spécialisé à Dialogai-Checkpoint. Vous avez utilisé dans votre présentation une phrase qui me surprend : « Être homophobe, c'est normal. » Que souhaitez-vous dire par là ?

Réponse de Jacques Fortin

Je souhaite dire que c'est normal ! C'est-à-dire que cela fait partie intégrante, profonde, intégrale, historique, millénaire, de notre culture et de notre construction de soi. Dans la construction de chacun et chacune d'entre nous, l'homophobie est ancrée, entre autres chez les homosexuel-le-s, ce qui est tout le problème. Si l'homophobie n'entrait pas dans la construction de soi, ça nous aiderait pour beaucoup de choses. Pour nous, l'homophobie, en tant qu'agression à l'égard des homosexuel-le-s, n'est qu'un dégât collatéral dans la construction sexuelle. Fondamentalement, l'homophobie est le gendarme des gens. Donc, je pense que c'est normal, mais je ne pense pas que ce soit normal de le rester.

⁶⁴ Service d'écoute des personnes en difficulté par le téléphone et par chat sur le web. www.sos-amitie.com

Je suis désolée, mais je suis dérangée par le fait qu'on dise : « Je suis homophobe ou pas ». Moi, je pense qu'on a des comportements homophobes, on a des attitudes homophobes, tous et toutes, comme pour le racisme. Il est vrai que le mot est important, ça rappelle la loi. Ce que j'ai pu observer avec les jeunes, c'est qu'il est important de rappeler la loi. Je suis éducatrice. Même si, dans une soirée, j'entends 25 fois « pédé », « gouine », je rappelle la loi. Et après, je fais un travail d'éducation avec les équipes. On doit donc faire attention. Car, comme disait Madame qui est infirmière, si on doit se définir comme homophobe, comme raciste, on va avoir de la peine, parce que c'est essentialiste, alors que ce qu'on a, ce sont des comportements. Et on est tous concernés. C'est une question de mots, mais je trouve cela important.

Réponse de Jacques Fortin

Je ne pense pas que ce soit essentialiste lorsque je rajoute qu'on ne doit pas le rester. Quand on le fait auprès d'adultes éduquants, si vous ne commencez pas par faire d'eux une communauté qui va discuter de cette question, vous avez celles et ceux qui se retirent du groupe en disant : « Moi, je ne le suis pas, c'est les autres ! » C'est pour cela qu'il est important de poser au départ qu'être homophobe, c'est normal. Nous sommes tous nourris et construits avec l'homophobie. Rappelez-vous bien que ce sont des adultes éduquants, et, en général, quand quelqu'un dit qu'il est homophobe dans la salle, ça répond sans qu'on fasse quoique ce soit.

Je ferais une petite intervention. Dire que c'est normal, je ne suis pas d'accord. Après toutes les études que l'on fait, les conséquences que nous avons vues, je pense que c'est mieux de dire que c'est courant, mais pas normal... pas pour nous. Merci.

Tables rondes

Modération : Esther Mamarbachi

h. L'homophobie, une discrimination qui concerne aussi les services publics

Participants :

- **Fabienne Bugnon : Directrice générale de l'Office des droits humains, Département des institutions, État de Genève**
- **Monica Bonfanti : Cheffe de la police genevoise, Département des institutions, État de Genève**
- **Yvan Scherrer : Médecin du travail, Chef du Service de santé du personnel de l'État de Genève, Département des finances**
- **Elvita Alvarez : Administratrice à la Direction des ressources humaines, Ville de Genève**
- **Marie-Christine Kluker : Responsable de secteur, FASE⁶⁵**

Esther Mamarbachi :

Voyons très concrètement comment ça se passe dans les institutions, dans les quartiers. Y a-t-il des cas d'homophobie ? Et voyons aussi ce qui se fait et pourrait se faire si ce qui existe aujourd'hui n'est pas suffisant. Tout d'abord, je vais passer la parole à Madame Marie-Christine Kluker, qui est responsable de la FASE. Vous travaillez notamment dans des maisons de quartier. Alors, dites nous, chère Madame, si vous avez des connaissances de cas d'homophobie dans les lieux que vous fréquentez, là où vous travaillez.

Marie-Christine Kluker :

Comme, quand on m'en a posé la question, je n'en avais aucune idée, je me suis permis de faire un sondage par courriel auprès de nos 42 équipes qui travaillent dans des centres de loisirs et maisons de quartier, ainsi qu'auprès des 13 équipes qui travaillent dans le travail social hors-murs du canton de Genève. Je suis assez ennuyée car je n'ai eu que 7 retours sur 55 courriels envoyés.

Esther Mamarbachi :

Et vous pensez que cela correspond à la réalité ?

Marie-Christine Kluker :

Je leur ai relayé les questions auxquelles j'étais censée répondre : « Est-ce que l'on vous a livré déjà des cas d'homophobie au sein des groupes de jeunes ? L'idéal serait de donner des exemples

⁶⁵ Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle. www.fase-web.ch/

concrets. » Je leur ai donc donné exactement ces questions en disant, « Merci de m'aider à répondre. » Je pense qu'il y a encore à faire. Cela étant, selon les choses qui m'ont été relayées et après avoir discuté avec des collègues à gauche et à droite, ils me disaient tous exactement ça, mais je n'en tirerais pas de conclusions très optimistes.

Il y a, d'une part, ce qui est relevé en terme de mots : des invectives - « enculé ! », etc. - qui sont quand même très fréquentes dans la manière dont les jeunes se parlent. Nous entendons des discours parlant d'aller « tuer des homosexuels », reprenant d'ailleurs des paroles de chansons reggae, par exemple du dénommé Sizzla⁶⁶, pour ceux qui connaissent. Vraisemblablement, ça ne se traduit pas par des passages à l'acte, mais c'est quand même un stade supérieur par rapport aux insultes. Sinon, il a été fait état d'agression dont certains jeunes se vantent, mais qui ont eu lieu il y a plusieurs années. Aggression, d'une part, d'un travesti dans un quartier suburbain. Le collègue de terrain l'a su parce que le travesti est venu lui en parler. Il a pu l'aider, l'adresser au centre de la ville, aider au dépôt de plainte et le soutenir dans ses démarches pour obtenir justice et réparation. Et, d'autre part, il y a des épisodes dans les WC et parcs publics, d'agressions qui sont connues. Mais je n'ai pas d'éléments récents par rapport à cela. Ce sont des éléments que l'on m'a contés et qui datent d'il y a 5 ou 10 ans. Cela ne veut pas dire qu'il n'y en a pas. Il y a 3 lieux sur 7 qui mentionnent qu'ils n'ont rien vu, ni entendu. Nous leur laisserons la responsabilité de leur propos. Et concernant les mesures prises par rapport aux propos homophobes, les animateurs disent qu'ils utilisent toutes les occasions de discussion avec les jeunes, de manière à pouvoir prôner le respect et la tolérance sans être discriminants par rapport à l'orientation sexuelle des individus. C'est le premier contexte.

Dans le deuxième contexte, je parlerai de mon poste à la permanence incidence pour la fondation. Les 200 animateurs environ ont la possibilité de m'appeler 7 jours sur 7. Un soir, une collègue m'a appelée en me demandant de trouver un hébergement d'urgence pour une jeune fille de 16 ans. Elle venait de se faire exclure d'une école privée, pas en Suisse, et avait peur de rentrer chez elle à cause de son père. Il fallait convaincre cette jeune fille d'accepter de rentrer, en se faisant accompagner à la maison. Nous avons téléphoné à son père pour le préparer à la venue de sa fille et de ma collègue afin qu'une discussion sans violence entre la fille et le père puisse s'engager. La jeune fille a ainsi pu parler à sa famille dans des conditions à peu près acceptables.

Le troisième contexte concerne les relations entre collaborateurs. Il y a quelques années, un collaborateur avait tenu des propos très humiliants envers un de ses collègues homosexuel. La fondation, l'employeur donc, a sanctionné ce collaborateur en le déplaçant sur un autre lieu de travail. La CCT⁶⁷ contient un article qui interdit toute discrimination en fonction des orientations sexuelles.

Je me pose quelques questions. Lorsque les très jeunes ados agressent des homosexuel-le-s, on peut traiter cela sous l'angle homophobe. Souvent, ils cherchent ainsi à se rassurer, à prouver qu'ils n'en sont pas. Et s'il n'y a qu'un très petit nombre de cas d'homophobie dans les institutions, c'est parce que, probablement, les jeunes homosexuel-le-s craignent d'aller dans ces lieux de rassemblement des jeunes - les centres de loisir, les maisons de quartiers, les parcs dans lesquels passent nos équipes de

⁶⁶ Chanteur jamaïcain de musique reggae dont les concerts se voient régulièrement annulés en Europe à cause de ses chansons au contenu fortement homophobe.

⁶⁷ Conventions collectives de travail

travail hors les murs. Ce sont des lieux où il y a effectivement très peu de filles et où 90% des garçons sont machos.

Regardez notre composition de table : nous avons un homme et nous sommes 4 femmes, plus notre animatrice. J'ai regardé le comité d'organisation des assises et j'ai vu qu'il y avait une écrasante majorité de femmes. Je ne pense pas que les femmes en fassent trop, mais je me demande si les hommes en font assez.

Esther Mamarbachi :

Je passe la parole à une représentante de la Ville, Madame Evita Alvarez. On va voir s'il y a, à Genève, d'avantage de cas qui concernent l'homophobie. Alors dites-nous : votre constat?

Evita Alvarez :

En ce qui concerne la direction des ressources humaines de la Ville de Genève, nous avons des psychologues du travail qui s'occupent de recevoir les collaborateurs et collaboratrices qui rencontrent des problèmes sur leur lieu de travail. La Direction des ressources humaines (DRH) n'a pour lors jamais été confrontée à une situation qui a ouvertement été décrite comme une situation de discrimination homophobe. Quand j'ai appris cela, je me suis demandé si c'était une bonne ou une mauvaise nouvelle.

La première hypothèse aurait pu être qu'il n'y a jamais eu d'actes ou de paroles homophobes entre les fonctionnaires de la ville de Genève. Mais, malheureusement, c'est très peu probable et vous avez eu l'occasion d'en discuter. La deuxième hypothèse, c'est qu'il y a eu des situations d'homophobie, mais qu'elles n'ont pas été relayées à la DRH.

La troisième hypothèse serait la plus probable : des situations ont été traitées en tant que conflits relationnels au travail. Des situations d'isolement, d'exclusion ou d'ignorance, des considérations d'humiliation ou d'insultes n'ont pas pu être envisagées par nos psychologues comme des propos discriminatoires, tout simplement parce que les personnes qui sont venues en parler ne les ont pas évoquées de cette manière. La spécificité de cette forme de discrimination est qu'elle s'adresse à un groupe difficilement identifiable et qui, de surcroît, ne souhaite par forcément l'être. On constate qu'il y a une stratégie d'évitement du sujet « vie privée ». La discrétion est d'ailleurs une stratégie de défense aux attaques homophobes. Malheureusement, lorsque l'on sait que le mariage ou la mise en couple hétérosexuel favorise la carrière des hommes, on peut parfaitement comprendre l'appréhension des homosexuel-le-s à parler de leur vie privée dans le milieu professionnel. Ceci ne favorise pas les synergies, la construction d'affinités, l'intégration dans un groupe de collègues. Des études suédoises en 2003 ont montré que lorsqu'on n'était pas intégré dans un groupe de collègues, on avait tendance à se renfermer, mais aussi à être plus souvent malade et à manquer de productivité, car on n'a ni réseau, ni contact, ni information. On constate que lorsque des homosexuel-le-s sont affecté-e-s dans leur santé ou dans leur bien-être, il peut en découler des résultats moins satisfaisants au travail.

En tous les cas, même s'il est difficile de calculer l'ampleur de l'homophobie en ville de Genève pour les raisons que je viens d'évoquer, il est évident que nous considérons ces pratiques comme intolérables. Vous n'êtes pas sans savoir que le nouveau Conseil Administratif a fait de l'égalité un

des sujets politiques prioritaires pour la législation. Quant à nous, du côté de la DRH, nous sommes tout à fait conscients de la responsabilité de l'employeur de veiller au respect des collaborateurs et des collaboratrices. J'ajouterai que nous avons une obligation d'exemplarité que nous avons à tenir face au marché privé de l'emploi. Depuis mars 2006, en ville de Genève, il y a une charte d'engagement « *en faveur de la diversité culturelle et sociale au sein de l'administration municipale* »⁶⁸. À la DRH, nous voulons continuer à la diffuser, à informer les collaborateurs et collaboratrices, à les sensibiliser à toutes les formes de discrimination, et en premier lieu les cadres qui ont en charge du personnel, car nous sommes convaincus que l'information et la sensibilisation de ces personnes permettent la diffusion d'un message qui est pour nous essentiel et important.

Esther Mamarbachi :

Ici aussi, étonnant constat : vous nous avez dit qu'il y avait peu de discrimination homophobe.

Evita Alvarez :

Je n'ai pas dit qu'il n'y en avait pas ou peu. J'ai dit que nous n'en n'avions pas connaissance.

Esther Mamarbachi :

Toute la question est de savoir s'il en existe ou pas. On va voir dans le canton si les choses sont similaires. Nous avons avec nous un médecin du travail. Yvan Scherrer, vous êtes chef de santé du personnel de l'État de Genève et vous allez nous dire quel constat vous avez fait au niveau cantonal.

Yvan Scherrer :

Au Service de santé du personnel de l'État et du personnel qui le compose, si on demande si des choses ont été perçues ou vécues comme des éléments dont la cause est l'homophobie, la réponse est non. Il faut ajouter deux remarques à cela. Monsieur Wang nous a rappelé qu'il est très difficile d'afficher son homosexualité dans le contexte du travail. C'est une réalité absolue qu'il nous a montrée en chiffres statistiques. L'autre remarque est liée à la spécificité du Service de santé. Le Service de santé est ouvert à tous les collaborateurs et collaboratrices de l'État tout au long de leur parcours professionnel et quelle que soit leur problématique de santé. En général, force est de constater que les gens qui consultent les services de santé, ou ceux dont les hiérarchies demandent à ce qu'ils le fassent, le font assez tardivement. En amont, peut-être qu'il y a des choses que nous ne connaissons pas. Cela étant dit, nous sommes confrontés à des situations de mobbing, de harcèlement qui impliquent une souffrance chez un certain nombre de collaborateurs et collaboratrices, c'est indéniable.

Si un collaborateur ou une collaboratrice consulte chez nous pour quelque chose dont la cause serait assimilable à de l'homophobie, cela tomberait dans le même traitement que nous faisons de ces relations troublées, c'est-à-dire une tolérance zéro. Je rejoins le propos d'un des orateurs qui nous montrait qu'on ne doit pas accepter le doute sur la souffrance d'une personne ou carrément en destruction en raison d'une relation de ce type. Ceci est proprement intolérable.

⁶⁸ www.ge.ch/integration/doc/campagnes/cv-anonyme/charte-diversite.pdf

Donc, la tolérance zéro signifie trois choses dans un service de santé. Ça veut dire : non à la complaisance. Ça veut dire : restitution de la situation là où elle doit être faite. Et ça pose un problème d'arbitrage. Dans un service de santé comme le nôtre, on a essayé de mettre un peu plus de factuel dans l'atteinte relationnelle. Cela veut dire que, même en dehors de l'homophobie, quelle que soit la raison pour laquelle un individu ou un groupe d'individus, de par son pouvoir, va faire pression sur un autre, dans la durée, pour lui en faire baver ou quel que soit le motif, il faut lutter et dire non à cela. C'est pourquoi nous avons mis en place un ensemble d'une douzaine de variables que nous avons appelé des « variables de management non-éthique ». Il y a un ensemble de variables très claires qui composent les risques de dérapage qu'on appelle mobbing ou harcèlement et qu'il faut absolument combattre à ce niveau. Car autant le management est dépourvu d'outils contre le harcèlement, autant il comprend ces variables et peut agir contre elles. Cela permet au Service de santé et à ceux qui le représentent de s'inquiéter si un ensemble de variables de management non-éthiques s'expriment. Cela ressort évidemment du discours de la personne en souffrance, mais cela permet d'enquêter auprès du service pour quittance cela. Parce que, si c'est avéré, cela va contre ce que l'État déclare et cela montre que le management est déficient. User du pouvoir qui est le sien à quelque niveau, que ce soit pour faire pression sur autrui et le détruire, parce qu'il est différent ou ne pense pas la même chose, c'est tout simplement, il faut oser le dire, intolérable. C'est l'attitude du Service de santé dans les restitutions qu'il fait au niveau du management.

Esther Mamarbachi :

Merci beaucoup, Monsieur Scherrer. Une autre représentante de l'État et du Canton est avec nous. Fabienne Bugnon, vous avez été pendant plusieurs années « Madame Égalité » du canton de Genève. Depuis 2008, vous êtes la directrice générale de l'Office des droits humains⁶⁹. Vous continuez à vous occuper d'égalité, mais pas seulement, vous allez nous le dire. Vous allez aussi nous dresser le constat que vous faites à votre niveau.

Fabienne Bugnon :

Merci. Pour ma part, ayant eu à faire à un seul cas durant les 5 ans où j'ai travaillé à la tête du Bureau de l'égalité⁷⁰, dont un seul cas au sein de l'Administration, j'ai aussi estimé que ce n'était pas relevant pour avoir des commentaires et j'ai pris le même mode de travail que mes préopinants-e-s, c'est-à-dire que j'ai fait un sondage au sein de l'Administration et j'ai choisi pour se faire les Ressources Humaines de chaque département. Je n'ai pas pris la Police, puisque Madame Bonfanti s'exprimera sur cet aspect, mais l'ensemble des autres départements, la Chancellerie et le Palais de justice. J'ai eu plus de chance que vous, Madame Kluker, visiblement, puisque tout le monde m'a répondu.

⁶⁹ L'Office des droits humains fait partie du Département des institutions du Canton de Genève. Il regroupe les quatre services cantonaux : le Bureau de l'intégration des étrangers, le Bureau du Délégué aux violences domestiques, le Service pour la promotion de l'égalité entre homme et femme, et le Service de la solidarité internationale. L'Office est chargé de les coordonner afin de mettre en œuvre une politique cantonale cohérente en faveur des droits humains, en collaboration avec les partenaires de la société civile, de l'administration fédérale et de la Genève internationale.

⁷⁰ À Genève, le Service pour la promotion de l'égalité entre homme et femme informe, oriente et conseille le grand public et collabore avec ses partenaires sur les principes d'égalité. Il contrôle l'application des lois et des règlements en la matière.

J'ai posé trois questions à ces responsables. La première était : « A-t-on connaissance de cas d'homophobie au sens large : propos, attitudes discriminatoires, rejets, discrimination à l'embauche ou discrimination dans la répartition des tâches, et cela dans notre administration et en particulier dans votre département ? » Deuxième question : « Si oui, combien ? Et concernaient-ils des rapports entre les collègues et/ou entre les cadres de la hiérarchie ? Ont-ils été réprimés ? » Enfin, dernière question : « Existe-t-il des mesures de prévention de l'homophobie à l'État de Genève ? Dans votre département ? Et cette question a-t-elle déjà été abordée dans le cadre des Ressource Humaines ? »

La plupart des départements m'ont répondu qu'ils n'ont jamais eu de cas de ce type, mais qu'ils y seraient sensibles. J'ai senti que les personnes qui répondaient étaient capables d'être réactives si le cas se posait, sachant très bien orienter la personne, mais par contre, aucune mesure proactive n'était prise.

Deux départements ont fait état d'un cas. Un se recoupait avec celui que j'ai connu dans le cadre du Bureau de l'égalité, donc cela montre que c'est un cas de longue date. Un second département a fait état d'un cas avéré d'homophobie. Le problème est survenu dans un cadre de rapport entre collègues. Les rapports étaient clairement homophobes, mais en plus sexistes et racistes. Une enquête a été diligentée sur plainte et la personne qui tenait ces propos de façon répétée a été licenciée.

Les autres départements n'annoncent aucun cas connu, mais, ce qui m'a frappé, c'est que la plupart des personnes ont répondu que ce sujet n'est jamais abordé, contrairement à celui du racisme et du sexisme. Pourquoi ? Parce qu'ils sont souvent sollicités et rappelés à leurs obligations par le Bureau de l'égalité pour toutes les questions qui ont trait au sexisme et par le Bureau de l'intégration⁷¹ pour les questions qui ont trait au racisme. C'est intéressant. Cela veut dire qu'il n'y a personne qui traite vraiment des questions d'homophobie, donc elles n'apparaissent pas à l'intérieur des services.

Un département m'a remis le document d'accueil « Travailler à l'État de Genève » que j'ai étudié avec intérêt et il est vrai qu'il y a quelques phrases qui pourraient sans doute être améliorées, mais il y a par exemple : « Dans leur application quotidienne, les principes des personnes qui travaillent à l'État s'appuient sur une valeur fondamentale : le respect des personnes dans leur intégrité physique, psychique et morale. » C'est rappelé à plusieurs endroits. Dans le chapitre « Employé à l'État », la loi relative au personnel de l'Administration cantonale rappelle, de façon générale, « la nécessité de ne pas porter atteinte à la personnalité des usagers et des collègues ». C'est chaque fois souligné en gras. « L'interdiction de discrimination fondée sur le genre, la race, la religion ou tout autre critère, rejoint le principe d'égalité de traitement. » Donc, on pourrait ajouter - pourquoi pas ? - le principe d'orientation sexuelle. À plusieurs endroits, nous lisons : « Respecter les personnes, offrir un environnement de travail sain, exempt de tout comportement pouvant porter atteinte à leur intégrité. » Ce document qui est donc attentif aux questions de diversité est remis à l'ensemble des employés de l'État.

⁷¹ Placé sous la direction d'un Délégué à l'intégration, le Bureau de l'intégration des étrangers du Canton de Genève aide à promouvoir l'accès des étrangers à tous les vecteurs d'intégration. Il apporte son soutien aux partenaires publics et privés concernés par l'intégration et favorise leurs contacts, leur collaboration et leur coordination. Il cherche également à sensibiliser la population à la diversité culturelle et ethnique.
www.ge.ch/integration

Ensuite, je me suis entretenue avec la responsable du Groupe de confiance de Genève⁷² qui traite toutes les questions liées au mobbing, au harcèlement. Madame Sophie de Weck Haddad est là seulement depuis le mois de mai, mais a fonctionné pendant 10 ans comme médiatrice au sein de l'État de Genève. Elle dit n'avoir eu aucune situation d'homophobie. Elle a, par contre, relevé qu'il serait intéressant de savoir si les gens qui ont fait un partenariat au niveau fédéral le mentionnent. Elle m'a parlé de cela car il est fort possible que les gens ne veulent pas que l'on connaisse leur orientation sexuelle et, de ce fait, ils ne bénéficient pas des droits qui sont liés à ce partenariat. Il n'est pas possible de faire de statistiques, car sur la fiche d'enregistrement du personnel à l'État de Genève, il y a simplement marqué « partenariat », ce qui peut être un partenariat cantonal, aussi ouvert aux hétérosexuels. Il n'y a pas de possibilités de faire de statistiques.

Encore deux mots en termes de ce qui a pu ou pourrait être fait au niveau du Bureau des droits humains. Nous nous sommes penchés sur l'intérêt d'ouvrir un guichet pour tout ce qui concerne les discriminations. Un tel guichet permettrait de répondre à toutes les questions concernant le racisme. C'était l'idée de base de cette démarche mais nous l'élargirons à toutes formes de discriminations et donc à l'homophobie. Cela concernerait l'extérieur de l'Administration.

Enfin, deux brochures du Bureau de l'intégration qui ont leur importance. Une qui concerne les consultations et permanences juridiques et dans laquelle, très clairement, il y a une information pour les lesbiennes, gays, bisexuel-le-s et transsexuel-le-s, et aussi le document « Bienvenue à Genève » que reçoit chaque personne qui arrive dans le canton de Genève (étrangers et confédérés) et qui fait aussi mention des associations gays, lesbiennes ou transgenres. Il est dit très clairement que l'homosexualité a été dépénalisée en Suisse. On y parle de la loi fédérale sur le partenariat et on offre toutes les adresses où les personnes peuvent aller si elles rencontrent des problèmes.

Pour conclure, je dirai encore que nous allons mettre en ligne, à la demande d'un certain nombre de députés, la Charte de la diversité en entreprise⁷³ sur le site de l'État. Les entreprises pourront en prendre connaissance.

Et je dirai que le simple fait que ces assises aient lieu a ouvert un débat au sein de l'Administration, débat qui n'existait pas avant. Je sais que ces assises ont été faites en particulier pour les jeunes. C'est très important. En tant que marraine de l'Association Stop Suicide⁷⁴, je suis particulièrement touchée que l'on s'adresse aux jeunes, mais je pense qu'il faudra une deuxième édition consacrée au monde du travail. Je pense qu'il y a des problèmes de ce côté-là aussi.

⁷² Le Groupe de confiance est une structure constituée de spécialistes de la gestion de conflits qui est chargée de mettre en œuvre le dispositif mis en place par le Conseil d'État en matière de protection de la personnalité de ses employé-e-s. Dans ce but, il propose les solutions adéquates de médiation ou d'investigation, pour que cessent les atteintes à la personnalité invoquées. Ces solutions peuvent être de type individuel ou collectif. www.ge.ch/confiance

⁷³ Élaborée en 2004 par la Commission Monde de travail des associations Pink Cross, LOS et Network, la *Charte de la diversité* peut être adoptée par toute entreprise qui veut s'engager à lutter contre toutes les formes de discrimination, qu'elles soient, notamment, fondées sur le sexe, la race ou l'origine ethnique, la religion ou les convictions, le handicap, l'âge, l'état civil, et l'orientation sexuelle. www.charte-diversite.ch

⁷⁴ Mouvement de jeunes pour contrer le tabou du suicide et pour une prévention efficace du suicide des jeunes. www.stopsuicide.ch

Esther Mamarbachi :

Merci Madame Bugnon ! Il faudra quand même qu'on s'intéresse dans la partie débats à ce constat que vous faites tous, à vos divers niveaux : le fait que vous ne constatez pas de cas d'homophobie ou qu'ils ne remontent pas jusqu'à vous. Et s'il faut organiser des assises pour lutter contre l'homophobie, c'est pourtant qu'il y a un problème. Madame Bonfanti, vous êtes Cheffe de la Police cantonale genevoise depuis 2006. J'imagine que vous aussi, Madame, vous allez nous dire que dans votre service tout va bien et que l'on peut être policier et homosexuel sans que cela ne pose aucun problème ?

Monica Bonfanti :

Madame Mamarbachi, si c'était le cas, je ne serais pas là. Je vais vous dire comment ça se passe à la Police genevoise. Tout d'abord, je suis très contente de pouvoir m'exprimer sur ce sujet, car quand on parle de police et d'homophobie, évidemment ce sont deux termes qui, mis côte à côte, grincent un peu. Je suis contente d'avoir un auditoire pour vous dire enfin ce que l'on fait à l'interne et à l'externe. Vous verrez que c'est un constat plutôt réjouissant.

Mais, pour brosser ce constat, j'aimerais vous dire comment j'ai procédé. Je n'ai pas fait de sondages par e-mail, j'ai simplement pris différentes sources de renseignements. Avant de devenir cheffe, j'ai travaillé de 2000 à 2006 dans la Police genevoise à d'autres niveaux de hiérarchie. J'ai pu ainsi côtoyer beaucoup de policiers et de policières homosexuel-le-s. Les choses se passaient bien, d'après ce que je pouvais constater à ce niveau de responsabilités.

Pour préparer ces assises, j'ai pris contact avec la cellule chez nous vers laquelle les policiers peuvent se tourner en cas de problèmes. Il y a un cas d'homosexualité qui pose quelques problèmes car l'homosexualité de ce policier a des répercussions sur sa vie professionnelle. Ses collègues doivent souvent intervenir dans son domicile en raison des bagarres avec son partenaire. Je tiens à dire que ce n'est pas vraiment propre au fait que cette personne est homosexuelle. Dans tous les cas où la vie privée d'un policier déborde sur sa vie professionnelle, nous avons un problème. La cellule sociale nous dit qu'elle n'a pas de cas particulier d'homosexualité à signaler. Les Ressources Humaines à l'intérieur de la police genevoise n'ont pas non plus connaissance de cas signalés. Depuis que je suis cheffe de la police, je récolte les doléances nombreuses des policiers. Sur ce point spécifique, je n'ai pas eu de doléance.

À l'intérieur de la police genevoise, vous trouvez une majorité d'hommes policiers. Donc, potentiellement, il y a des risques de discrimination envers les femmes et aussi envers d'autres minorités, qu'elles soient ethniques ou dues à l'orientation sexuelle. Ces cas me sont connus. Lorsque je reçois des formulaires de qualification ou qui sont relatifs au personnel, je regarde s'il n'y a pas un problème potentiel qui se cache derrière. Par exemple, si je suis au courant qu'une personne homosexuelle suit des cours de formation continue, qu'elle fait tout ce qu'il faut, qu'elle a de bonnes qualifications mais qu'elle n'arrive jamais à un poste, là, il y a un problème. Et ceci doit être observé tous les jours. Il faut être attentif à ce que nous faisons à l'intérieur de la police pour ne pas être discriminatoire.

De plus, sur tous les formulaires que nous envoyons - des ordres d'engagement pour des opérations de grande envergure où, par exemple, on cherche 100 hommes, je n'ai pas de doléances de la part des femmes qui ont l'habitude de cela. Est-ce que les policier-ère-s homosexuel-le-s ont le même genre de réaction, celle de ne pas signaler tout abus à la hiérarchie?

J'ai pris tous les formulaires que nous avons, j'en ai fait modifier certains. Quand nous avons des manifestations de la Police, on envoie un formulaire-type dans lequel on invite le policier avec son épouse ou la policière avec son époux. Ce n'est pas très adroit. Pendant toutes ces années, personne ne s'est plaint, mais c'est discriminatoire. Peut-être est-ce dû à une accoutumance de certaines populations qui se sont résignées ? Il est donc important que la hiérarchie n'attende pas de façon passive mais qu'elle se positionne par rapport à l'intégration des femmes ou des minorités, à l'intérieur de la Police.

Quand un de nos collaborateurs devient père ou mère ou se marie, on envoie des vœux. Il y a 3 ans, un collaborateur me signale qu'il a conclu un partenariat enregistré avec son compagnon, et le secrétariat me demande que faire. Je réponds qu'il faut reprendre la lettre type, qu'à la place de « mariage », il faut mettre « union » et je la signe. On me demande alors si on publie. J'ai répondu que la direction de la police ne devait pas agir différemment dans le cas d'un mariage et d'un partenariat enregistré car cela introduirait une discrimination. Ce sont donc des petits exemples tirés du quotidien qui nous montrent qu'il faut faire des efforts constants, tous les jours, sans jamais baisser la garde et surtout toujours affirmer la position de la hiérarchie, de la direction de la Police. On définit ainsi la politique qu'on souhaite voir appliquer à l'intérieur de notre institution.

Mon constat est donc le suivant : même si tout a l'air de se passer très bien, il faut veiller à ce qu'on fait. Le diable se niche dans les petits détails. Il faut les chercher et les corriger.

Esther Mamarbachi :

Merci beaucoup Madame Bonfanti, de cette vision directe de votre travail. Je vous propose de passer maintenant aux questions de la salle. On a environ 15 minutes pour les questions. Profitez. Je vous invite à nous poser brièvement vos questions sans nous faire un cours. Monsieur ?

Dominique Rachex, de Network⁷⁵. Je voulais simplement apporter un complément d'informations et dire que la Charte de diversité en entreprises est sur le stand de Network. Je vous invite, toutes et tous, à la connaître et la découvrir, car on est là pour la promouvoir. On sent bien, après cette table ronde que le monde de l'entreprise est un monde dans lequel l'homophobie est très latente et il est important que l'on puisse en parler.

Philippe Currat, avocat. J'aurai juste une question complémentaire à Madame la Cheffe de la police. Vous nous avez parlé du traitement de l'homophobie finalement en interne. Mais il me manque

⁷⁵ Association suisse de cadres gays. Network a contribué à l'élaboration de la Charte de diversité en entreprises. www.network.ch

quelque chose dans votre propos. Quelle est l'information que vous faites de la problématique de l'homophobie dans les interventions de la police lorsqu'elle doit intervenir soit à l'égard de victimes homosexuelles, soit lorsque des auteurs éventuels d'infractions sont homosexuels et sont amenés à être gardés à vue dans vos services ?

Monica Bonfanti :

Pour parler des infractions commises par ou contre les homosexuel-le-s, nous avons fait un certain nombre d'études et on voit que le monitoring qui est tourné vers l'orientation sexuelle est très utilisé aux États-Unis et au Canada.

À l'intérieur de la police, dans nos fichiers, lorsqu'on relate nos interventions, nous ne mentionnons l'orientation sexuelle de nos intervenants que si c'est une donnée pertinente. Sinon, ce serait discriminatoire. Si, lors d'un accident de la circulation, deux personnes se bagarrent, le fait que l'une ou l'autre soit homosexuelle n'a aucune influence. Ce n'est pas une donnée que nous pouvons écrire dans nos fichiers. Nous faisons là aussi des contrôles réguliers pour ne pas être discriminatoires par rapport à cela.

Dans notre expérience, on voit aussi que, en ce qui concerne les délits à caractère homophobe, on a des chiffres noirs énormes. D'après nos estimations, ils sont de l'ordre de 80 à 90%, ce qui signifie que près de 10% des agressions à caractère homophobe arrivent aux oreilles de la police. Idem dans les pays scandinaves. Les hommes homosexuels ont plus tendance à annoncer ces infractions que les femmes. Là aussi, nous avons une vision très partielle.

En ce qui concerne l'intervention de la police en présence de personnes homosexuelles, il existe des cours de comportement policier à l'école de formation. Le comportement est une donnée qui revient souvent en formation continue aussi. En pratique, on regarde ce que l'on veut voir et ce que l'on ne veut pas voir. Là, également, je n'ai pas rencontré de problèmes particuliers par rapport à l'interpellation ou aux interventions.

En revanche, concernant les violences domestiques, on a fait un screening pour voir s'il y avait une sur-représentation des couples homosexuels et c'est juste l'inverse. On a une sous-représentation des couples homosexuels. En général, on a peu d'interventions dans ce cadre.

Bien sûr, on sait comment agir envers les homosexuel-le-s. Cela se trouve également dans le code de déontologie de la police. Je vous lis juste le passage appliqué : « *On demande à tout policier, en tout temps, en tout lieu, un comportement exemplaire, impartial, respectueux de la personne humaine et des biens* ». Cela doit guider l'action de la police.

Yves de Matteis, co-président de Pink Cross, qui est l'association faîtière gay au niveau suisse. Ma question s'adresse à Madame Bonfanti. Dans plusieurs pays, la police suit des formations de sensibilisation, notamment pour les minorités sexuelles et aussi ethniques et tout autre type de minorité. Il y a aussi d'autres cas de figure, c'est-à-dire intégrer au sein de la police des personnes qui appartiennent elles-mêmes à ces minorités. Est-ce que vous pratiquez l'une ou l'autre de ces bonnes mesures ?

Monica Bonfanti :

L'association Dialogai a donné des cours de formations à la police en 2007. Ces cours vont être renouvelés. J'ai parlé aux intervenants et à l'école de formation. Au début, il y avait une certaine appréhension d'un côté comme de l'autre. À la fin des deux heures, le bilan était extrêmement positif. De plus, en 2008, l'association Pink Cop⁷⁶ a été créée, qui réunit les homosexuel-le-s travaillant dans la police, partout en Suisse, et qui souhaitent adhérer. Actuellement, cinq cantons y participent. Le seul canton romand où des collaborateurs sont membres est celui de Genève. Le but de cette association est d'abord que des policier-ère-s homosexuel-le-s puissent donner des cours de formation à la police. Actuellement, cela se fait à Zurich. Cette association a aussi pour but d'expliquer nos actions dans certains milieux homosexuel-le-s où il y a des appréhensions et des a priori vis-à-vis de la police. Ça fonctionne dans les deux sens. Notre but serait d'avoir des policier-ère-s homosexuel-le-s qui viennent donner des cours à l'école de formation, et ainsi faire passer un message par l'exemple, souligner ainsi le soutien de la direction de la Police. Aujourd'hui, la démarche n'est pas encore faite à Genève. Certains policiers sont dans la discrétion, d'autres revendiquent haut et fort leur homosexualité. Nous avons donc là aussi quelque chose à améliorer.

Bonjour, Raphaël Bize, médecin de santé publique. Dans les sondages faits par les différentes personnes dans ces tables rondes, vous mentionnez que certains se déclarent gays ou se fédèrent en association. Pourquoi n'êtes-vous pas allés vers l'homosexuel pour savoir si, de son point de vue, il n'avait pas été victime d'homophobie ou d'hétérosexisme ?

Yvan Scherrer :

Si on prend des personnes que nous avons vues dans des problématiques relationnelles difficiles, en souffrance et parfois dans des situations de santé difficile, lorsque nous avons abordé avec elles la question homosexuelle, cela n'entraîne pas dans le cadre du problème vécu au travail. Le supérieur hiérarchique évitait le récif de l'homophobie. Ses agissements concernaient d'autres enjeux.

Marie-Christine Kluker :

Très bonne question, Docteur, mais, sur le plan éthique, nous avons pris le parti de ne pas ficher les collaborateurs selon leur pratique sexuelle. Comment feriez-vous à partir de là ? Si je vous entends, vous proposez que l'on fiche les collaborateurs, sinon on ne peut pas leur envoyer le questionnaire.

Raphaël Bize :

J'évoquais justement cette association dont parlait Madame Bonfanti, les policiers qui se fédèrent en association gay. Je pense qu'il y a peu de difficultés à aller les consulter sur cette question.

Monica Bonfanti :

Évidemment, auprès des homosexuel-le-s qui le sont ouvertement, je me sens habilitée à leur poser des questions. Ils me disent qu'il n'y a pas d'actes dirigés contre eux. Mais il y a encore trop d'expressions homophobes. Je pense que le problème est aussi là, dans les expressions comme « Cette opération, on

⁷⁶ www.pinkcop.ch

va la faire, parce qu'on n'est pas des fiotes » ... Ce n'est pas dirigé contre quelqu'un, mais ce n'est pas bon. Il faut quand même réagir, faire remarquer à cette personne que cela ne se dit pas, et ne pas laisser passer.

i. Education et homophobie : constats et perspectives

Participants :

- **Laurent Moutinot : Conseiller d'État en charge du Département des institutions du Canton de Genève**
- **Charles Beer : Conseiller d'État en charge du Département de l'instruction publique du Canton de Genève**
- **Sandrine Salerno : Vice-présidente du Conseil administratif, Département des finances et du logement de la Ville de Genève**
- **Manuel Tornare : Conseiller administratif, Département de la cohésion sociale, de la jeunesse et des sports de la Ville de Genève**
- **Marguerite Contat-Hickel : Co-présidente de l'Assemblée Constituante (GE)**
- **Serge Dal Busco : Maire de la Commune de Bernex, Président de l'Association des Communes genevoises**

Esther Mamarbachi :

Nous avons cette fois affaire à des magistrats et nous verrons comment ils agissent à leur niveau contre l'homophobie et si leur constat est identique. Je vais passer la parole à Serge Dal Busco. Monsieur Dal Busco, vous représentez les communes puisque vous êtes président de l'Association des communes genevoises. Vous êtes également maire de la Commune de Bernex et vous allez nous dire quel constat vous faites à votre niveau pour lutter contre l'homophobie.

Serge Dal Busco :

Je représente le modeste niveau politique que sont les communes genevoises. Je vais vous faire part de mon sentiment en tant que magistrat d'une commune, mais aussi en tant que citoyen.

La commune est l'unité politique de base, celle où vivent les citoyens. Le maire d'une commune est la première personne vers laquelle le citoyen se tourne s'il a des problèmes. On a une responsabilité en tant que magistrat. Une responsabilité supplémentaire est que l'on est le garant du bien-vivre ensemble sur un territoire restreint, du vivre en harmonie. Cela suppose qu'il n'y ait pas de discrimination, pas de rapports de force conflictuels basés sur la différence ou sur l'appartenance à une minorité, quelle qu'elle soit. C'est dans cet esprit qu'un magistrat communal doit agir. Comment le faire ?

On le fait aussi dans le cadre de notre administration, on est employeur d'une centaine de personnes. Je n'ai pas de cas particulier à citer en matière de problèmes liés à l'homophobie dans notre administration. Mais nous devons veiller à l'égalité parfaite des traitements de tous nos collaboratrices et collaborateurs.

Comme l'a signalé Madame Bonfanti, il faut être très attentif s'agissant d'allusions et de remarques génériques. Ce que l'on entend le plus souvent, ce sont des qualificatifs extrêmement blessants et, particulièrement dans des services dont le style se rapproche un peu de celui de la police, je pense aux services extérieurs, aux gens qui travaillent sur les chantiers, par exemple.

Le deuxième élément auquel on fait extrêmement attention est le monde associatif. Il est clair que le sport occupe une place importante dans nos communes et dans la vie de nos jeunes. On sait combien la pré-adolescence et l'adolescence sont des époques clés en matière d'identification et de prise de

conscience de sa condition sexuelle. On doit donc être particulièrement attentifs à ce qui se passe dans ces milieux. Nous sommes en discussion avec ces groupements pour établir des chartes. Nous y incluons cette notion de la tolérance, du contrôle et de l'élimination de ces comportements discriminatoires.

L'autre élément important serait les écoles, mais vous le savez, c'est la responsabilité du DIP. Mais, en agissant en bonne entente avec les écoles, les services communaux développent des programmes intéressants au niveau environnemental. Par ce biais-là, nous arrivons à parler de la notion du respect. On agit modestement à notre niveau. Nous avons une responsabilité particulière pour faire passer le message de la non-discrimination, du respect, car finalement, c'est une simple question de dignité humaine.

Esther Mamarbachi :

Merci beaucoup. J'aimerais entendre maintenant la co-présidente de la Constituante genevoise, Marguerite Contat-Hickel. Madame, vous disiez tout à l'heure que vous aviez plein de projets pour lutter contre l'homophobie. Alors on vous écoute.

Marguerite Contat-Hickel :

Merci. Deux choses m'ont frappée en écoutant les intervenants précédents. D'abord, la question de l'invisibilité de l'homophobie à Genève. Ensuite, lorsqu'on a demandé à Bill Ryan pourquoi le Québec est aussi avancé dans ce domaine, il a répondu que c'est grâce à une panoplie de lois. Mon intervention va donc se porter là-dessus, en tant que représentante de la Constituante. Il est clair que les Genevois ont la possibilité énorme de pouvoir avoir un débat, mais aussi, je le souhaite vivement, de voir l'introduction de différentes normes au sein de la nouvelle Constitution genevoise.

Pour préparer cette intervention, j'ai discuté avec des gens du comité d'organisation de ces assises, mais j'ai aussi lu sur ce sujet. Ceci rejoignait mon approche générale du respect et de la protection de la personne. Lorsque l'on parle d'interdiction de l'homophobie, on parle d'interdiction de la discrimination humaine. Ceci est contenu dans la Constitution genevoise dans un chapitre sur les droits fondamentaux : la non-discrimination. La non-discrimination, voilà un concept qui englobe une multitude de points. On l'a vue à plusieurs niveaux : dans le cadre des Droits de l'Homme au niveau international, dans le cadre des institutions étrangères aussi, notamment la Constitution en Afrique du Sud, dans le cadre du Pacte européen sur les Droits de l'Homme. Cette notion englobe de plus en plus, non seulement l'âge, la religion, le sexe, mais aussi l'orientation sexuelle. Dans la Constitution fédérale, on parle pudiquement du « mode de vie ». Et pourtant, deux Constitutions cantonales ont introduit la notion d'orientation sexuelle. Ces cantons nous sont plutôt proches pour leur développement, il s'agit de Bâle-Ville et de Zurich. On pourrait tout à fait imaginer qu'en nous inspirant de ces Constitutions, Genève introduise la question de l'orientation sexuelle ou de l'identité de genre.

Mon deuxième point porte sur la question de l'éducation. On ne peut guère envisager de seulement définir des normes à appliquer. Il faut aussi se donner des moyens. On a parlé tout à l'heure de prévenir, de former, d'éduquer. On peut tout à fait penser que, dans la Constitution, le droit à l'éducation implique l'éducation aux Droits de l'Homme. Il s'agit de décliner un certain nombre de droits humains en y abordant aussi le sujet de l'homophobie.

La troisième proposition sera celle d'un organisme qui soit capable de suivre l'évolution des choses. On l'a vu auparavant, il n'existe pas de statistiques sur l'homophobie. Par la tangente, on se rend compte que c'est pourtant une réalité. Un médiateur pour les Droits de l'Homme serait un organisme idéal. Ce serait un organisme non-contraignant qui pourrait récolter les plaintes et suivre l'évolution de la situation. Il pourrait avoir un droit d'ester comme cela existe dans les pays nordiques, à savoir de représenter les gens dans le cadre juridique. Enfin, un mécanisme qui serait relatif à l'application des droits constitutionnels serait la Cour constitutionnelle. Cela signifierait une obligation non-contraignante.

Personnellement, j'appuierais cela. Il s'agira de voir dans quelle mesure il existe des mécanismes dans la Constitution qui permettraient aux associations de se manifester pour créer des normes dans le cadre de cette nouvelle Constitution genevoise.

Esther Mamarbachi :

Merci beaucoup. Je vais passer la parole au premier représentant du Conseil administratif de la ville de Genève. Manuel Tornare, vous êtes en charge du Département de la cohésion sociale, de la jeunesse et des sports. Nous aimerions savoir ce que vous faites dans votre département pour lutter contre l'homophobie.

Manuel Tornare :

Je suis entré au Conseil municipal en 1979. Je suis toujours dans cette salle du Conseil municipal, mais j'ai vu des choses changer. En 1979, il y avait beaucoup d'homophobie ouverte ou larvée, soit de la part des représentants du Conseil municipal, tous partis confondus, soit au sein des Exécutifs qui nous ont précédés. Je félicite ceux qui ont voté la résolution⁷⁷ à l'unanimité moins une abstention... un égaré qui n'avait peut-être pas compris. Il y a une évolution des consciences.

Comme l'excellente co-présidente de la Constituante, je suis aussi pour que, dans nos États démocratiques, nos États de droit, il y ait une législation extrêmement sévère contre toutes celles et tous ceux qui participent à l'homophobie ambiante, y compris dans la presse, où on peut parfois lire en filigrane une homophobie sous-jacente. J'aimerais pouvoir agir contre tous ces excès, c'est pourquoi je suis favorable à une législation appropriée.

Mais ça n'est pas suffisant. Il faut aussi que la tolérance - dans ce sens comme dans un autre - Obama⁷⁸ a fait baisser le racisme dans certaines régions des États-Unis - s'intériorise. Il faut faire un travail de fond qui ne soit pas uniquement législatif.

Quand on a une responsabilité - j'ai été directeur du Collège de Candolle, surtout quand on est membre d'un exécutif, je pense qu'il faut faire percevoir la tolérance en particulier par rapport à des chefs de service. J'ai dû le faire, je l'ai fait discrètement car je n'aime pas faire de tamtam avec ces

⁷⁷ Résolution R-105, intitulée "Homophobie : combattons aussi cette forme de discrimination", du Conseil Municipal de la Ville de Genève

⁷⁸ Barack Obama, président des États-Unis d'Amérique

choses-là. Certains chefs de service tenaient à la cafétéria des propos qui étaient vraiment homophobes avec des plaisanteries très grasses. Cela n'est pas tolérable.

Un style marqué par la tolérance pour le magistrat « dégouline » dans tous les services avec une dimension qui est harmonieuse. Je me réjouis de voir que les cinq magistrats de la Ville ont ce style, de même que les membres du Conseil d'État, cela me réjouit.

Il y a aussi l'aspect pécuniaire, c'est le nerf de la guerre. Quand je suis arrivé en 1999 à l'Exécutif, il y avait des volontés, soit de l'État, soit de certaines personnes, de diminuer les soutiens pour les associations qui se battent pour les droits des homosexuel-le-s. Dans mon département, nous avons toujours fait en sorte de pouvoir sauver certaines associations : 360 était menacé, Lestime devait voir ses subventions justifiées, Dialogai aussi. L'argent est important. Vous ne pouvez pas organiser des assises comme celles-ci sans argent. Vous savez qu'avec mon collègue François Longchamp⁷⁹, nous avons décidé de faire en sorte que la répartition des subventions soit révisée entre la ville et l'État. Il n'y a ainsi plus de doublons. J'ai fait renforcer le financement du Groupe sida Genève⁸⁰. Je crois que l'aspect pécuniaire est vraiment important.

Il y a l'aspect langagier. Nous avons fait tout un travail avec mes collègues du Service des sports. Il est vrai que dans les salles de gymnastique, dans les patinoires, à la piscine, on entend des fois des expressions langagières, émises sous forme de boutade, mais qui peuvent faire très mal et désarçonner des jeunes. Les tentatives de suicide sont trop nombreuses au sein de la communauté homosexuelle et cela, je ne l'accepte pas ! On doit faire en sorte que ça n'existe plus. Il faut bannir cela définitivement, c'est inacceptable. On a beaucoup travaillé avec les travailleurs sociaux hors-murs, d'autres services professionnels et aussi des bénévoles, pour faire en sorte que la tolérance soit intériorisée. Cela passe aussi par une assistance aux victimes d'actes homophobes.

Pour terminer, nous essayons d'analyser des expériences dans mon Département de la cohésion sociale et des sports. Certaines villes ont lancé des opérations et des campagnes de sensibilisation à la lutte contre l'homophobie. La ville de Berlin a fait des choses extraordinaires, Bertrand Delanoë⁸¹ aussi à Paris a entrepris tout un travail contre le sexisme et les discriminations, quelles qu'elles soient.

Ce sont des questions de liberté. Le mode de vie doit être considéré, quel qu'il soit, comme une normalité, s'il n'enfreint pas la liberté des autres. Comme disait Voltaire : « La liberté est la santé de l'âme ».

Esther Mamarbach :

Merci, Manuel Tornare, pour ce plaidoyer en faveur de la tolérance. Je vais passer la parole à une de vos collègues, Sandrine Salerno, qui est à la tête du Département des Finances de la Ville de Genève. Alors, votre constat ?

Sandrine Salerno :

⁷⁹ Conseiller d'État alors en charge du Département de la solidarité et de l'emploi

⁸⁰ Association genevoise de lutte contre le VIH. www.groupesida.ch

⁸¹ Maire de Paris

Manuel Tornare a expliqué ce qui se fait depuis des années dans son département. En 2007, à l'arrivée du nouveau Conseil administratif en Ville de Genève, nous n'avions pas de politique cohérente, articulée, ni sur l'homophobie, ni sur la notion d'égalité, ni sur la politique de prévention des discriminations.

Il fallait donc tout d'abord partager ce constat au niveau du Conseil administratif pour pouvoir, tous les cinq⁸², porter le même message politique, en tant que ville-employeur, une ville qui finance des prestations, une ville moderne qui avance sur la défense de l'égalité, de la diversité, de la lutte contre les discriminations.

Le deuxième pas a été d'entamer un dialogue avec le Conseil municipal⁸³, dialogue qui n'est pas toujours facile, car, au sein de mon Département, on a réaffecté 120'000 francs, sur un budget annuel de plus d'un milliard, pour soutenir des projets autour des questions d'égalité, diversité et lutte contre les discriminations. C'est notamment avec une partie de cet argent que la ville co-finance les assises. On se rend compte que ce qui pourrait aller de soi donne lieu à des discussions avec, à chaque fois, des amendements systématiques pour supprimer cette ligne budgétaire sous prétexte qu'en définitive tout est acquis. Les pouvoirs publics n'auraient plus rien à dire sur la défense des principes que je viens d'énoncer.

Au Conseil administratif, de manière unanime, nous pensons que la première chose que les collectivités doivent faire, comme le disait mon collègue Serge Dal Busco, c'est d'avoir une politique forte qui fasse un travail continu sur ces thématiques. Nous avons décidé d'avoir une politique transversale qui dépasse les attributions du Département de la cohésion sociale, dans l'ensemble des Départements de la Ville de Genève. Nous avons à peu près 4000 collaboratrices et collaborateurs. Nous voulions créer un poste sur cette thématique et la défense de cette thématique au Département des finances et du logement, département que j'ai la chance de diriger, et que ce poste soit lié à la direction, ce qui permet d'envoyer un message fort.

Cela permet à l'ensemble des personnels, à tous les niveaux hiérarchiques, d'abord de pouvoir recueillir la parole de celles et ceux qui se verraient dénier le droit d'exister, mais aussi de pouvoir soutenir celles et ceux qui sont d'accord avec ces principes mais ne savent pas forcément comment faire ni de quels moyens ils peuvent disposer.

Nous avons aussi pris contact avec ce qui existe déjà au niveau de Genève-canton afin de travailler avec le Service de la promotion pour l'égalité entre hommes et femmes. L'égalité entre hommes et femmes a été notre première priorité mais, désormais, grâce à un dispositif que nous avons mis en place, nous allons pouvoir élargir cela à d'autres thématiques, à partir de cette année et des suivantes.

En matière d'égalité hommes-femmes, on a fait un état des lieux des pratiques usuelles en Ville de Genève, les bonnes pratiques qu'on pourrait généraliser, mais aussi des situations qui peuvent être sensibles, voire même des situations de discrimination. Ainsi nous savons ce que l'on peut encourager et sur quoi nous devons agir. Ensuite, nous avons fait un règlement sur l'égalité au sein de l'Administration municipale, un règlement qui n'est pas juste une volonté politique ou

⁸² Le Conseil administratif, pouvoir exécutif de la ville, comprend cinq magistrats.

⁸³ Le Conseil municipal exerce le pouvoir législatif.

programmatique de mise en œuvre, mais qui est vraiment articulé sur des objectifs, avec un suivi et une évaluation en fin de législature. Il y a obligation pour l'ensemble des directeurs et des chefs de service d'avoir des objectifs, avec les moyens pour les réaliser, et aussi le devoir *in fine* d'en rendre compte au Conseil administratif, qui est l'employeur, et au Conseil municipal, qui vote les crédits.

Nous avons aussi, depuis 2 ans, mis en place une politique de sensibilisation sur ces questions. Jusqu'à présent, on a toujours parlé de l'égalité hommes-femmes, mais nous allons diversifier en utilisant les supports de l'affichage de la SGA⁸⁴. Durant l'été passé, on a communiqué sur la présence des femmes en politique. L'année passée, on a communiqué sur le partage des rôles dans la sphère privée et professionnelle.

Nous avons de plus toute une action de consultation avec les associations, parce qu'il nous semble essentiel, si on veut agir avec relativement peu de moyens, de manière dynamique et rapide, de pouvoir s'appuyer sur celles et ceux qui vivent ces situations, qui se confrontent à ces problèmes au quotidien et y réfléchissent de manière continue. Nous souhaiterions avoir annuellement une consultation des associations sur divers sujets pour avancer, pour voir où on pourrait progresser plus vite en s'appuyant sur leurs expériences ou propositions.

A partir de cette année 2009, nous avons engagé Monsieur Hubert van Blyenburgh. Avec lui, nous allons travailler sur tout ce qui est intégration des populations migrantes dans une ville où 46% des personnes sont étrangères et une plus grande proportion est d'origine étrangère. Et, à partir de l'année prochaine, nous travaillerons aussi sur l'articulation du choix librement consenti d'une orientation sexuelle.

Notre objectif, c'est qu'à la fin de la législature, en l'espace de 4 ans, nous ayons réussi à mettre en place différentes procédures qui s'articulent sur ce qui, pour nous, fait une thématique générale, celle de la diversité et de l'égalité. Et cela pour permettre aux uns et aux autres, selon le sexe, la couleur de la peau, l'origine, le choix de sa vie sexuelle, la religion, d'avoir une place reconnue, avec des droits, mais aussi de pouvoir compter sur un dispositif qui valorise et qui corrige en cas de discrimination.

Esther Mamarbachi :

Voilà pour les interventions des représentants de la Ville de Genève. Nous avons aussi parmi nous deux représentants du Canton, deux Conseillers d'État. On va commencer avec vous, Charles Beer, puisque vous êtes en charge du Département de l'instruction publique. On a d'ailleurs déjà évoqué le rôle essentiel de l'éducation et de l'école, dont vous allez nous parler.

Charles Beer :

Avec beaucoup de plaisir. À mon avis, ces assises jouent un rôle extraordinairement important, puisque, même si nous sommes là pour parler du rôle des collectivités publiques, la société civile détient elle-même un certain nombre de clés du changement. Le fait même qu'elle puisse s'exprimer de telle manière par ces assises, mais également largement dans la presse autour de ces assises, montre

⁸⁴ Société privée d'affichage publicitaire.

le rôle irremplaçable de la société civile et de l'ensemble des organisations qui sont directement concernées par la lutte contre l'homophobie.

Je souhaite en rappeler un certain nombre qui ont trait à la mission de l'école d'une manière générale et au rôle de l'instruction publique. J'aimerais vous dire d'abord que si l'école représente une facette essentielle de la vie, elle recense en son sein un certain nombre de problématiques, de problèmes qu'il s'agit d'analyser et de prendre en compte, mais également, pour certaines manifestations issues de ces problèmes, de les combattre. Et, à cet égard, j'aimerais dire que nous comptons sur un certain nombre de dispositifs qui me paraissent essentiels pour faire reculer l'homophobie, afin que nous puissions un jour dire, « Nous avons gagné ! » Si nous avons fait des progrès - je remercie Manuel Tornare de l'avoir rappelé - si, d'une manière générale, y compris au niveau de la classe politique, nous avons progressé, nous sommes encore loin du compte. La marche est encore longue. Il nous faut, pour cela, compter sur le maximum d'initiatives.

D'abord au niveau scolaire, j'aimerais mettre en évidence l'importance de ce qu'est l'éducation et, d'une manière générale, l'éducation à la sexualité qui comprend également les apprentissages de la tolérance, la connaissance de la diversité. L'homosexualité doit y être évoquée et y être évoquée non pas comme un tabou, mais comme un élément de la diversité. Cela est pris en compte dans ces cours, cela n'est pas suffisant, mais j'aimerais dire que là aussi nous progressons. Je remercie le Dr Lormand, qui dirige le Service de santé de la jeunesse, de jouer un rôle d'engagement exemplaire et de faire en sorte que nous puissions évoluer. Car nous ne savons pas toujours tout au niveau pédagogique et je sais son ouverture d'esprit et son grand engagement à cet égard. Cela ne suffit pas, même si on doit rappeler que c'est dans nos missions de faire en sorte de présenter les différences, la pluralité des choix, en ce qui concerne l'orientation sexuelle tout particulièrement.

Nous avons également un rôle à jouer au niveau du partenariat. Dans l'école, nous avons mis sur pied des conseils d'établissement dans l'enseignement primaire et aussi dans les établissements du cycle d'orientation et d'enseignement post-obligatoire. Ces conseils d'établissement rassemblent les directions, les enseignants, les parents et les élèves. Ils doivent également aborder ce type de problématiques autour du vivre-ensemble et de la tolérance, qui doit être prônée partout comme un élément de responsabilité, non seulement de l'autorité, mais également du partenariat qu'elle a pour mieux servir cette notion d'autorité, surtout lorsqu'elle s'inscrit dans un souci de légitimité.

J'aimerais également insister sur d'autres aspects des missions du Département. Je relève le rôle que joue la HETS⁸⁵, avec notamment la bibliographie fournie dans le dossier de ces assises. Ce sont des champs de recherche sur lesquels nous travaillons à d'autres niveaux, mais qui font partie également de ce qui doit être connu à l'intérieur des établissements, être à disposition de l'ensemble des directions et des différents partenaires.

Enfin, la formation des enseignants. J'ai eu l'occasion de lire dans la presse l'interview d'une enseignante qui fait part d'un certain nombre de problèmes auxquels elle est confrontée. Le rôle de cette interview dans un journal, le rôle de cette mise en évidence des problématiques montre qu'il y a un changement dans les rédactions, donc c'est un élément important. La lutte contre l'homophobie n'est pas seulement l'apanage des directions et des éducateurs à la santé et du Service de santé de la

⁸⁵ Haute École de Travail Social

jeunesse, mais également des enseignantes et enseignants qui doivent pouvoir répondre à un certain nombre de points et qui doivent être formé-e-s, dès leur formation initiale et jusqu'à leur formation continue, de manière à pouvoir le faire de façon adéquate. À l'occasion de la révision de la loi sur les enseignants et également sur la formation continue qui est discutée paritairement entre les associations d'enseignants et le Département, je pense que nous avons de grands progrès à accomplir et que nous devons saisir cette occasion historique.

Dernièrement, pour ce qui concerne la scolarité même, j'aimerais dire que j'aurai l'occasion d'ici quelques semaines, à la suite de ces assises, de faire un nouveau rappel par le biais de circulaires à l'ensemble des directions d'établissements pour que l'ensemble des manifestations d'homophobie soient sanctionnées fermement et que ce soit un élément qui soit pris en compte dans la vie de l'établissement à travers l'ensemble des différents points évoqués.

J'estime que l'école a beaucoup de points à régler, qu'elle a beaucoup de retard et de progrès à faire, qu'elle a ses responsabilités à prendre. Beaucoup d'acteurs se mobilisent pour cela : enseignants, éducateurs de tous niveaux. Nous pouvons également compter sur quelques partenariats. Je me réjouis de voir que les assises interpellent l'ensemble des autorités pour que l'homophobie recule et j'espère qu'elles nous permettront de dire un jour que nous l'avons éradiquée. Pas seulement dans ces manifestations par le verbe brutal, blessant, mais également par le silence, la dérision, le regard appuyé, ce qui est une trop fréquente manière de se montrer raciste ou homophobe. Cela doit également être pris en compte, cela nous interpelle sur les stratégies, car nous devons rappeler à celles et ceux qui dérapent de ne pas le faire. Mais nous devons montrer aussi à celles et ceux qui manifestent leur homophobie par une forme de silence que ce n'est pas plus acceptable, parce que c'est aussi blessant.

Récemment, deux éléments m'ont montré l'actualité de ce débat. Premier élément : au Collège Voltaire, il y a eu un certain nombre de conflits entre des enseignants et la direction qui ont dérapé. Un questionnaire était entré dans l'établissement avec l'aval de la direction. Il posait la question des choix et de l'orientation sexuelle des jeunes gens. Il a été épinglé comme signe d'une grave dérive dans l'établissement qui aurait fait ainsi l'apologie de l'homosexualité. Deuxième élément : une association m'a affirmé que nous violions la moralité avec l'exposition de Zep sur le Zizi Sexuel⁸⁶ puisque nous prônions l'homosexualité comme élément constitutif de la vie sexuelle.

Esther Mamarbachi :

Merci beaucoup, Charles Beer, de votre éclairage. Je passe la parole à Laurent Moutinot. Vous êtes en charge du Département des institutions à Genève, alors dites-nous ce que vous faites au sein de votre Département, M. Moutinot.

Laurent Moutinot :

⁸⁶ Guide sur l'amour et la sexualité expliqués aux pré-ados réalisé par le dessinateur suisse Zep, devenu une exposition itinérante du même nom. www.zizisexuel.ch

Le vieux principe républicain d'égalité doit dicter l'action de mon Département, l'action de la police, et cela s'applique même au cas de domestiques maltraités dans les grands hôtels...⁸⁷

De ce principe d'égalité découle le principe de non-discrimination. Nous avons différents lieux où nous sommes actifs en la matière. Je peux confirmer que les interventions de Dialogai en 2006-2007-2008 dans la formation de la police se poursuivront avec Dialogai, le cas échéant avec Pink Cop ou d'autres associations. S'agissant de l'Office des droits humains, je ne vais pas répéter les propos de Fabienne Bugnon, sa directrice générale. Nous avons un certain nombre d'actions, ne serait-ce qu'à travers ce service. Si certaines femmes sont discriminées, les lesbiennes le sont forcément deux fois, une comme femme et une comme membre d'une minorité, donc particulièrement dignes de protection et de soucis de notre part.

Curieusement, je n'ai eu, en 11 ans de Conseil d'État, qu'extrêmement peu de cas qui me sont remontés en tant que chef de département, et, à ma connaissance, aucun qui ne soit remonté jusqu'au Conseil d'État. Est-ce une bonne ou une mauvaise nouvelle ?

J'ai eu deux cas. Premier cas : il y a quelques années arrive dans mon bureau le directeur du personnel – qui était un homme paisible d'habitude – complètement hirsute, hors de lui, qui me dit : « Nous avons un collaborateur qui change de sexe, il faut le virer ! » Je lui ai demandé si on avait engagé cette personne pour son sexe. Réponse : non. Est-ce que son travail donne satisfaction ? Réponse : oui. Il était donc hors de question de prendre la moindre mesure contre ce collaborateur qui deviendra une collaboratrice. Ça a fait un peu de remous dans le département, mais ça s'est passé comme ça, et jusqu'au bout.

Le deuxième cas : on vient me dire : « Vous savez, Monsieur le Président, on envoie des félicitations lorsqu'il y a des naissances. Faut-il aussi les envoyer en cas de naissance dans un couple de lesbiennes ? » J'ai demandé : « Est-ce qu'on félicite les parents ou le bébé ? » « Ah... On félicite plutôt le bébé. » Aucune raison de faire la moindre discrimination au fait que ce bébé arrive au sein d'une famille non-hétérosexuelle. Pourquoi faire une discrimination à ce propos ? Je pense que Manuel Tornare a eu raison d'insister sur le fait que l'attitude du magistrat doit avoir une influence sur la suite des opérations. Tous les bébés, quels que soient leurs parents, sont évidemment félicités.

Une fois encore, on inscrit clairement pour nos départements la question de l'homophobie comme une lutte contre la discrimination. Je regrette vivement que, lors de l'élaboration de l'article 261 bis du Code Pénal, qui punit toutes les formes de discrimination diverses et variées, la discrimination en fonction de l'orientation sexuelle n'ait pas été retenue au dernier moment. Vous savez qu'on a limité cela à la religion, à l'ethnie, à la nationalité. Je pense qu'il faudra manifestement remettre l'ouvrage sur le métier. On l'a fait une première fois il y a quelques années. On a perdu de justesse. Je pense que les choses s'améliorent et que l'on pourra parvenir à compléter cette disposition afin de punir l'incitation à l'homophobie.

Esther Mamarbachi :

⁸⁷ Allusion à l'affaire Hannibal Kadhafi, fils du dirigeant libyen, arrêté en 2008 à Genève pour violence sur deux de ses domestiques et ayant entraîné de nombreux incidents diplomatiques.

Votre remarque, M. Moutinot, sur cet article me permet de dire que le Législatif de la Ville est très actif sur ce dossier. Le Parlement fédéral aussi. Maintenant, place au débat.

Questions et remarques du public

Je m'appelle Bertrand Rochat, 24 ans. Je viens de Lausanne. Je suis vice-président de l'association VoGay⁸⁸. Je n'ai pas vraiment une question, mais une remarque. Vous parlez de choix d'orientation sexuelle. Je pense que vous auriez pu venir suivre ce matin, on en a parlé. Ce n'est pas un choix, c'est une orientation sexuelle. Il y a un petit problème dans vos discours.

Esther Mamarbachi :

Ils ne sont pas encore à niveau, nos magistrats.

C'est une demande pour Madame la présidente de la Constituante. Vous avez beaucoup parlé de Droits de l'Homme, serait-il possible de changer le terme et d'utiliser « Droits humains » ou « Droits de la personne » ?

J'aimerais intervenir pour compléter les paroles de M. Tornare quand il a parlé de l'association 360 qui s'occupe notamment des transsexuel-le-s et dont la très modeste subvention de 50'000 francs a été coupée par M. Longchamp, Conseiller d'État radical qui se représente d'ailleurs cet automne - c'est bientôt les élections. Je voulais vous dire qu'au Grand Conseil, où je suis députée socialiste, quand on parle des vignobles, tous les vigneron-s sont à la tribune, quand on parle des pompiers, tous les pompiers sont à la tribune. Mais quand on parle de ces problèmes, personne ne vient. Aujourd'hui, au Grand Conseil, on est très minoritaires à gauche pour défendre ces causes. C'est important que les associations se mobilisent. Il faut que la communication passe et il faut que vous veniez car parfois les députés regardent la tribune et s'abstiennent ou sortent. Je vous attends donc et n'oubliez pas d'aller voter cet automne.

Manuel Tornare :

Je crois que, ma chère Virginie, il ne faut pas être manichéen. Il y a aussi de l'homophobie à gauche et à l'extrême-gauche. Je rappelle quand même qu'il y a un État qui s'appelle Cuba où les homosexuel-le-s sont emprisonné-e-s. Il faut aussi faire le ménage chez nous.

Esther Mamarbachi :

Vous me permettez d'ajouter qu'au niveau de la représentativité des partis politique ce soir, ça penche très clairement à gauche... sauf un PDC.

⁸⁸ Association homosexuelle vaudoise. www.vogay.ch

Serge Dal Busco :

Je me sens esseulé ici, mais parfaitement à l'aise. Ce combat est le combat de tous, je pense que politiser ce débat est une grave erreur.

Esther Mamarbachi :

On sent qu'on est en période électorale. Maria Roth-Bernasconi voulait intervenir.

Maria Roth-Bernasconi :

Il est vrai que l'homophobie, comme le sexisme et le racisme, peut être répartie un peu partout sur l'échiquier politique. Mais quand on parle de la norme pénale fédérale, nous réfléchissons depuis très longtemps pour inclure le sexisme et l'orientation sexuelle. Mais, avec le Parlement actuel, on ne peut rien faire passer de tel, malheureusement, car les gens élus dans le Parlement fédéral n'ont pas cette sensibilité et elle est plus présente chez les Socialistes et les Verts.

Je vous interpelle sur une forme d'homophobie, celle des gens qui se retrouvent dans l'isoloir pour voter. L'orientation sexuelle des élus peut aussi y être présente. J'aimerais savoir comment, dans vos partis politiques, vous protégez vos candidats de cet état de fait. Un parti politique doit plutôt mettre en avant l'hétérosexuel, car il a plus de chances de retenir le maximum de suffrages qu'un homosexuel.

Marguerite Contat-Hickel :

Au niveau de la nouvelle Constitution, je crois pouvoir donner quelques pistes. Chez les Verts, nous n'avons pas abordé cette question de manière frontale, ouvertement. C'est pour cela que je pense que nous avons besoin de législation. On doit faire débat. On sensibilise l'opinion publique sur cette problématique. C'est une question qu'on pourrait imaginer prendre au niveau des partis politiques aussi. Pour l'instant, on parle de représentations équitables des hommes et des femmes.

Laurent Moutinot :

Un progrès a été fait. Un certain nombre de personnes de partis différents revendiquent leur orientation et se présentent de cette manière. Il est vrai qu'on est très discret à Genève, à l'inverse d'autres endroits. Peut être que cela se fera un jour, mais je ne crois pas que la discrimination au niveau de l'électeur soit aussi grave aujourd'hui que vous le dites.

Anne Moratti Jung, je suis conseillère municipale en Ville de Genève et signataire de cette résolution qui fait qu'aujourd'hui on a ces assises. Je voulais juste rappeler que c'est éminemment politique ce qui se passe aujourd'hui. Si ces assises ont lieu, c'est parce qu'il y a eu dans le domaine public des affiches contre les homosexuel-le-s. Des conseillères et des conseillers municipaux ont décidé de dire stop à cela. Il y a un parti en particulier qui fait des différences culturelles ou sexuelles ses choux gras, qui en profite, qui nous met en avant pour avoir plus d'électeurs parce que ça fait bien de dire

que les homosexuel-le-s prennent le pouvoir, qu'ils sont partout, qu'ils sont élus. On l'entend encore aujourd'hui. Je crois qu'il ne faut pas oublier cela et il faut qu'au niveau politique, ça ne revienne pas en arrière. Aujourd'hui à Berne, il n'est pas si facile de faire changer la loi et d'inscrire dans la Constitution la non-discrimination des homosexuel-le-s⁸⁹. Et cela est inadmissible en Suisse.

J'aimerais revenir dans le centre du débat. J'aimerais remercier Madame Contat-Hickel qui est la seule à avoir envisagé les questions de genre au niveau de la Constitution. J'aimerais aussi signaler que, chez les jeunes concernés, il y a un taux de suicide assez important. J'aimerais insister là-dessus par rapport au Département de l'instruction publique, car, malheureusement, c'est une thématique qui est à la queue du train. Aujourd'hui, on œuvre aussi pour faire respecter les droits de ces personnes et j'aimerais rendre sensible tout le monde aux difficultés que rencontrent les jeunes par rapport aux questions d'identité de genre.

Caroline Dayer : Au terme de cette journée, j'aimerais vraiment souligner le contraste très fort entre une fin d'après-midi où il n'y a pas grand-chose à signaler et un début de journée où il y avait beaucoup à signaler. Je pense que si ça ne remonte pas, cela fait partie du processus d'homophobie. Quand on donne la parole aux gens, le travail arrive très vite, tout arrive très vite. Il faut donc vraiment trouver des moyens de saisir cette homophobie et je doute que c'est en envoyant des questionnaires par mail qu'on va y arriver.

Esther Mamarbachi :

Merci, belle conclusion, un peu partisane peut-être. Mais c'est vrai, Madame, vous avez raison de le souligner. Il a été fait le constat qu'il y avait très peu de cas d'homophobie avérés. Toute la question est de savoir pourquoi on ne les signale pas dans le fond. Vous vous pencherez peut-être sur cette question demain.

⁸⁹ En 2009, le Conseil fédéral puis le Conseil national ont refusé l'entrée en matière d'une proposition de loi émanant de Daniel Jositsch, Professeur zurichois de droit pénal, et visant à inscrire dans le droit pénal la condamnation des comportements homophobes.

Regards sur la journée

Intervenant : André Langaney, professeur honoraire à l'UNIGE, chroniqueur à la Radio Suisse Romande, à feu Siné Hebdo⁹⁰, parfois à Vigousse, au Psikopat et bientôt à La Mèche.

Je suis quelque peu mal à l'aise d'être situé entre deux positions assez contradictoires : celle de professeur dans notre Alma Mater, qui suppose que je sois académique et poli, en bref, chiant, et celle de chroniqueur à Siné Hebdo où, vis-à-vis de mon directeur, je me dois d'être politiquement incorrect et mal élevé. À cette heure-ci, à moins qu'il n'y ait des oppositions farouches, je vais prendre la deuxième position.

On me demande un regard. Alors, la première partie de ce regard va être une partie éthologique. Elle a consisté à regarder les un-e-s et les autres dans la salle et, en particulier, le ballet des politiques : entre ceux qui s'affichaient derrière les micros et devant les caméras et ceux qui, ce matin, étaient là à la première heure pour montrer qu'ils étaient venus et fuyaient très vite en évitant les caméras. Je ne donnerai pas les noms. Il y avait aussi celles et ceux qui étaient là uniquement pour faire la cour à leurs collègues, je ne donnerai pas les noms non plus.

Je remercie donc Catherine Gaillard, Philippe Scandolera et Joëlle Rochat de m'avoir confié cette tâche délicate. J'ai pris 12 pages de notes, méritant chacune 10 pages de commentaires. Je vais être obligé de faire comme dans mes chroniques à la Radio Suisse Romande où je dispose d'une minute et demie pour parler d'un sujet. J'ai d'ailleurs parlé de ces assises dans ma chronique de mercredi. Vous pouvez retrouver le texte sur mon blog⁹¹. Un texte qui est en contradiction avec ce qui s'est dit aujourd'hui...

En contradiction avec quoi ? Je voudrai d'abord dire une chose : il y a des mots que je n'ai pas entendus ici, à ma grande surprise - vous excuserez, j'espère que je n'ai pas été qu'un regard, j'ai aussi des oreilles ! Je n'ai pas entendu les mots « amour », « affection », j'ai à peine entendu le mot « attirance » et celui d'« attraction » ; je ne crois pas avoir entendu le mot « désir ». Ceci est compensé par l'attitude d'un certain nombre de personnes qui, dans la salle, montraient qu'elles avaient une grande aptitude à l'affection, au désir et qui avaient des comportements sexuels primaires, élémentaires, voire un peu plus poussés dans certains cas. Cela m'a beaucoup réjoui, parce que des enquêtes sur la sexualité, des Français en particulier, montrent que l'activité sexuelle est extrêmement réduite dans la population générale par rapport à ce que beaucoup de gens imaginent.

Je n'aime pas beaucoup le qualificatif LGBT parce que, suivant en cela mon ex-étudiante, la philosophe Cynthia Kraus, de l'Université de Lausanne, je ne crois pas qu'il y ait de discontinuités entre les catégories sexuelles, pas plus qu'il n'y en a dans les catégories raciales. Je crois que la forme la plus violente et la plus directe de ces catégorisations a été montrée dans le clip sur l'agression présentée par le Dr Lormand. À un moment, on y dit : « L'orientation sexuelle n'est pas un choix ». Et pourtant le but à rechercher, en matière de droits de l'homme, disons plutôt de droits humains, et de

⁹⁰ Hebdomadaire satirique français créé par le dessinateur Siné. www.sinehebdo.eu

⁹¹ alanganey.blog.tdg.ch

sexualité me semble être que l'orientation sexuelle devienne un libre choix de chacun, en fonction de ce qu'il ressent, en fonction de sa biologie, de sa physiologie, mais pas d'une prétendue fatalité génétique.

Des généticiens et des médecins gays américains ont entrepris des études très médiocres - qui n'ont jamais abouti - pour démontrer que l'orientation sexuelle est soit génétique, soit neurobiologique, comme si l'orientation sexuelle d'un individu n'avait de sens que si elle était prédéterminée par la biologie, comme si elle ne devait pas être un libre choix de décider ce que l'on va faire, avec qui et comment. C'est la liberté qui a été évoquée ici, que nous devons défendre. Ce n'est pas une adéquation à une prédétermination à laquelle je ne crois pas personnellement et dont je me fous de l'existence éventuelle. Les gens ne doivent pas souffrir de ce qu'ils décident librement d'être dans la vie. Nous devons avoir une société qui respecte beaucoup plus les choix privés en ce domaine. Il faudrait que l'on n'ait pas à se cacher, ni à renoncer à ses droits pour vivre en paix.

Bien entendu, le libre coming-out sans conséquence, sans répression, est l'idéal. Mais il ne faut quand même pas trop l'étendre en matière de sexualité : imaginez qu'un jour on nous propose de généraliser les coming-out en matière d'adultère, ce serait un peu la pagaille !

Nous n'en sommes pas encore à l'état législatif, social et culturel que nous rêvons et qui arrivera peut-être un jour. Mais il y a encore quelques décennies de lois à prendre pour combler notre retard sur le Québec. Je salue le travail de la co-présidente de la Constituante : il ne faut pas lâcher le morceau là-dessus, il faut que les bonnes intentions passent dans les textes et même peut-être que ces derniers aillent encore plus loin. On dit que dès qu'un texte passe, il faut au moins 5 ans pour que les magistrats le connaissent et le comprennent, puis 5 ans pour qu'ils l'appliquent, puis encore 10 ans pour qu'il y ait une jurisprudence et une pratique. Si l'on passe les lois en urgence, dans 20 ou 30 ans, on sera peut-être très bien par rapport notre sujet.

La prévention des violences liées à la diversité culturelle est fondamentale. Mme Sandrine Salerno a accueilli un collaborateur chargé – excusez le terme politiquement très incorrect – de l'« ajustement culturel » des immigrés : pas seulement en matière de discrimination sur les orientations sexuelles, mais aussi en matière de discrimination raciale et sexiste. Il est inadmissible que des immigrés qui prennent la nationalité ou des résidents permanents refusent de condamner ouvertement la lapidation sous prétexte que c'est écrit dans le Coran. Si l'on appliquait la Bible à la lettre, comme certaines religions ou sectes le voudraient, nous y trouverions des horreurs tout aussi graves. Il s'agit donc de constituer des textes de lois dépourvus d'ambiguïté et d'en imposer le respect. Je suis outré qu'au nom de la diversité culturelle, on ait recruté, dans le Département de l'instruction publique, des gens qui avaient des positions claires, connues et opposées à nos lois en matière de droits des femmes ou en matière de condamnation de l'adultère et, bien sûr, de l'homosexualité.

Voyez à quel point je suis politiquement incorrect : l'anthropologue qui condamne la diversité culturelle. Il faudrait laisser faire n'importe quoi à n'importe qui et n'importe où au nom de la « liberté religieuse » ou de la tradition ?

NON ! NON ! et NON !

Nous devons, dans les cultures qui sont admises et tolérées ici à Genève, en Suisse, en Europe et ailleurs, exiger que l'on ait un plus petit dénominateur commun, c'est-à-dire que ces cultures,

localement, acceptent de souscrire à un certain nombre de règles du vivre-ensemble. Il y a un seuil en-dessous duquel il ne faut pas descendre et l'on ne doit pas laisser se développer des communautarismes qui contestent et méprisent les droits humains tels que nous les définissons ici.

Pour moi, la partie la plus intéressante de cette rencontre a été celle des témoignages, particulièrement pathétiques et émouvants. Thaïs Miranda nous a fait part de toutes ses difficultés, mais elle terminait par : « Malheureusement, mon père espère toujours ». Je dirais, personnellement, heureusement, son père espère toujours : cela prouverait juste qu'elle a le droit de changer d'avis et de vie, et lui, le droit d'espérer, même si ce n'est pas à lui d'en décider. Pour avoir une fille qui a changé plusieurs fois d'orientation sexuelle au fur et à mesure de ses désirs et de ses amours, je ne l'ai jamais condamnée, à aucun moment, parce que c'est un droit essentiel de pouvoir changer au cours de sa vie, au gré de ses rencontres !

Alors, les LGBT ? Depuis le début de cette journée, je n'ai pas entendu les « B ». Ils sont absents ! Pourtant, on a le droit d'aimer à la fois ou successivement des garçons et des filles et ça ne regarde personne d'autre ! Et ce n'est pas une raison pour se faire tabasser, pour se faire discriminer dans la police ou dans le football. Contraint à choisir, je préférerais d'ailleurs entrer dans la police genevoise plutôt que dans le football ; à ce sujet, c'est sûrement plus cool.

Autre témoignage particulièrement émouvant, celui de Michèle Righettoni : « Les temps et les mentalités évoluent si nous les faisons changer. Nous avons la responsabilité d'être actifs pour les faire changer ». Elle a parlé des enfants, des adolescents qui se découvrent. À l'issue de quel parcours ? Jamais deux fois le même.

Vous savez quelle est la grande leçon de la génétique ? C'est, comme le disait Ninian Hubert Van Blyenburgh⁹² dans son exposition, que nous sommes *Tous parents, tous différents*. « Tous parents », ça veut dire une origine commune, nous sommes de la même famille de singes, nous, les humains. Darwin se trompait, nous ne « descendons » pas du singe, mais, comme le disait Desmond Morris⁹³, nous sommes une famille de singes - plutôt plus proches du bonobo que du chimpanzé sous certains angles. Mais oui ! Le bonobo a utilisé le rapport sexuel hétéro, bi, homo dans tous les sens, comme acte de médiation sociale. Lorsqu'ils ont un conflit pour une banane, au lieu de se battre comme des chiens, ou comme deux chimpanzés, deux bonobos vont commencer par copuler, entre mâles, entre femelles, entre mâle et femelle. Le premier qui reprend ses esprits mange la banane et l'autre a d'autres satisfactions. Un seul problème se pose avec ces singes, c'est qu'ils peuvent faire ça jusqu'à 84 fois par jour, mais ça ne dure jamais plus de 7 secondes ! Moi, en 7 secondes, je ne peux rien faire. Mais tout ceci nous éloigne des témoignages et du fait que nous sommes tous différents, tous uniques, en matière de sexualité comme sur le plan génétique.

Il y a eu beaucoup de débats sur les mots, je m'apprêtais à attaquer l'homophobie sur « homo », et elle a été attaquée sur « phobie ». Je vais quand même l'attaquer sur « homo » : pour moi, c'est plutôt une hétérophobie ! C'est le rejet de ceux qui ne sont pas comme la majorité.

⁹² Chargé de cours au Département d'Anthropologie de l'Université de Genève

⁹³ Zoologiste et anthropologue britannique, auteur du livre *Le Singe nu*, 1967.

Finalement, je n'aime pas non plus la phobie, je préférerais qu'on soit positifs, que l'on soit « hétérophiles » vis-à-vis des autres, voire qu'on soit « homophiles ». Personnellement, j'aime bien les deux. Comme le disait François Jacob⁹⁴, prix Nobel – un scientifique, pour s'assurer une autorité, doit toujours citer un prix Nobel ! - :

« Quel que soit le groupe humain auquel j'ai participé de près ou de loin, que ce soit les prix Nobel, les professeurs au Collège de France⁹⁵, les politiciens, les académiciens, ... , j'ai toujours retrouvé les mêmes proportions de cons et de salauds ». Il ne le disait pas publiquement car il était académicien et donc « académiquement correct » - et c'est aussi vrai des hétérosexuel-le-s que des homosexuel-le-s.

J'ai passé beaucoup de temps, pendant ma longue carrière, dans des assemblées qui parlaient de racisme et je voudrais dire à ce sujet que je pense qu'il y a un fond très important commun à toutes les discriminations. Je m'insurge contre ceux qui voudraient faire une spécificité de la lutte contre les discriminations sexuelles. Ce sont des discriminations comme les autres, contre des humains catégorisés par une démarche essentialiste, mais je n'ai pas le temps de le développer ici.

Lorsque nous avions des conférences sur le racisme, ici ou là, et sur la manière de lutter contre, la demande était toujours la même, y compris dans les banlieues Nord de Marseille où il n'est pas gagné d'avance de parler de racisme et d'homophobie : « Comment faire pour vaincre cette calamité ? » Des problèmes de langage et de récepteurs se posent, comme dans toute communication.

Quelqu'un de bonne volonté nous a fait du tort dans cette lutte, involontairement. C'est Albert Jacquard⁹⁶, quand il allait dire partout que les races n'existaient pas. Même devant les publics les plus acquis à la lutte contre le racisme, son message était incompris parce que les auditeurs croyaient qu'il niait les différences physiques entre populations. Il y avait un jour, à l'une de ses multiples conférences, quelqu'un de la CGT⁹⁷ au fond de la salle qui disait à son collègue : « Mais quand même, Mamadou, il n'est pas comme nous ! ». Albert Jacquard, on ne l'écoutait plus parce qu'il semblait nier des évidences. Il avait raison au sens scientifique du mot race, certes. Mais il y a un sens populaire du même mot qui consiste à l'utiliser dès que deux personnes ou deux populations présentent des différences visibles, une pratique langagière que le langage scientifique ne risque pas de détruire. Je ne connais pas d'exemple où le vocabulaire scientifique ait supplanté un vocabulaire populaire après l'avoir déclaré erroné. Le discours à tenir n'est donc pas « Les races n'existent pas » mais « La diversité humaine existe » et de constater, à la fin du discours, que ça remet en question la notion de race : « Les races, ce n'est pas ce que vous croyez ».

Je pense qu'il faudrait appliquer le même type d'attitude aux catégories sexuelles. Nous sommes tous des humains avec un patrimoine génétique de chimpanzé ou de bonobo, nous avons plein de propriétés communes avec l'ensemble des mammifères. Parmi ceux-ci, nous nous singularisons par le fait que nous reconstruisons des choses comme nos comportements sexuels qui se construisent de manière automatique dans la plupart des autres espèces, en fonction de leur patrimoine génétique, de leur

⁹⁴ Biologiste français, prix Nobel de médecine 1965 et auteur de *Le Jeu des possibles, essai sur la diversité du vivant*, 1981

⁹⁵ Etablissement d'enseignement et de recherche parisien où de vieux messieurs politiquement corrects sont très honorés et très bien payés.

⁹⁶ Ex-généticien, ex-professeur à l'université de Genève et essayiste français.

⁹⁷ Confédération Générale du Travail, syndicat de salariés français.

physiologie et de leur histoire. Nous avons tout cela et nous avons en plus des cultures divergentes, qui nous prescrivent des lois et des comportements opposés, que nous devons accorder si, un jour, nous voulons vivre ensemble en paix.

Je peux vous dire que si vous partez dans les lycées des quartiers Nord de Marseille, vous rencontrerez des rappeurs qui font une tête de plus que moi dans les classes. Ils font du basket, portent leurs casquettes à l'envers, et parlent un langage que vous ne comprenez pas sans une certaine habitude. Il ne faut pas commencer par leur dire « Faut pas dire pédé », même si c'est très énervant de l'entendre sur un ton injurieux, parfois toutes les trois phrases. Il faut commencer par les intéresser au fond du problème, à savoir que le sexe, qui n'a rien d'évident pour eux, est une chose extraordinairement compliquée. Qu'il se construit d'abord, d'une certaine manière, par des automatismes biologiques, puis après, culturellement, de façon très variable selon les sociétés, les familles et l'histoire personnelle de chacun. On n'a pas à juger l'histoire personnelle des autres tant qu'ils restent dans le cadre de la légalité et de la bienveillance, quels que soient leurs comportements privés. Ce genre de discours prend plus de temps, mais est sûrement beaucoup plus efficace que les déclarations abruptes et les interdictions irréfléchies.

Samedi 5 septembre

j. Le réseau d'allié-e-s dans le secteur de l'éducation et de la santé à Genève

Intervenante : Manon Pellet, mémorante à la HETS⁹⁸, éducatrice sociale, Genève

L'année passée, j'ai commencé mon stage à Dialogai. J'étais en train de terminer la HES en travail social et j'ai été engagée à Dialogai pour m'occuper plus spécifiquement des jeunes homosexuel-le-s, bisexuel-le-s, transgenres, en m'occupant du groupe *Totem* dont on va parler aujourd'hui : un groupe qui accueille à Genève des jeunes jusqu'à 25 ans, qui sont en questionnement ou en souffrance sur leur orientation sexuelle ou de genre.

Quand je suis arrivée à Totem, j'ai été bouleversée par les difficultés que peuvent rencontrer les jeunes. On en a parlé hier, mais pour moi, de rencontrer tous ces jeunes, d'avoir tous ces témoignages, cela a été un grand choc au départ. Ensuite, j'ai pris connaissance de la problématique du suicide et du mal-être de ces jeunes. Vous savez qu'un jeune gay a 5 fois plus de risque de faire une tentative de suicide avant d'arriver à ses 22 ans qu'un jeune hétéro ? Je me suis dit que c'était incroyable qu'on n'entende pratiquement jamais parler de cela. Je me suis demandé comment je pouvais agir à mon petit niveau.

Lors de ce stage, j'avais l'obligation de mettre en place un projet d'intervention sociale. Ma première question a été : comment toucher ces jeunes, peut-être isolés, en souffrance, n'osant pas s'exprimer ? Grâce à mes collègues de Dialogai, j'ai découvert les activités du GRIS au Québec. Ils développent depuis quelque temps un projet de réseau des allié-e-s et j'ai trouvé ce réseau magnifique. Je me suis demandé comment adapter ce projet ici à Genève.

D'abord, posons les choses. Qui sont les allié-e-s ? Ce sont des professionnel-le-s de la santé et de l'éducation qui, avec ce projet, auront les outils nécessaires pour pouvoir accueillir, soutenir, accompagner et orienter au mieux un jeune qui viendrait les solliciter sur une question liée à la diversité sexuelle.

Il y a des conditions pour être un-e allié-e. La première est de s'engager comme professionnel-le ouvert-e au thème de la diversité sexuelle, quelle que soit sa propre orientation sexuelle. Cela existe aussi au Québec. La personne doit pouvoir montrer que l'on est dans un lieu ouvert à cette question, cela me semble important. L'écriteau temporaire que je propose aux professionnel-le-s dit : *Ensemble avec nos différences / Ici, on peut aussi parler de diversité sexuelle*. Cet écriteau serait affiché dans les salles d'attente, chez les conseiller-e-s sociaux, dans les écoles, chez les infirmiers et infirmières scolaires, dans les maisons de quartier, dans les foyers pour jeunes, au milieu des autres informations affichées.

La deuxième chose est que ces personnes ont bénéficié d'un entretien de sensibilisation au thème de la diversité sexuelle. Généralement, ce sont des gens qui n'ont pas beaucoup de temps, alors je suis allée une heure les rencontrer. La sensibilisation est déjà de commencer à parler des termes : Qu'est-ce que

⁹⁸ Haute Ecole de Travail Social

l'homosexualité ? La bisexualité ? La transsexualité ? Le coming-out ? Quelles difficultés se posent aux jeunes ? Qu'est-ce que l'homophobie ?

Ensuite, ils reçoivent du matériel. Je me suis fait beaucoup les muscles pendant ce projet ! J'ai sillonné tout le canton avec des sacs à dos énormes. Il était important pour moi de distribuer aux professionnel-le-s, on va dire, le « kit de survie » face à un jeune en souffrance. Il y avait des choses par rapport au processus du coming-out, les noms, les adresses, les spécificités de chaque association à Genève ou dans les autres cantons, des flyers, des affiches, etc.

Qui ai-je contacté ? J'ai pris contact avec une septantaine de personnes et j'ai mené une trentaine d'entretiens individuels, et des présentations à des groupes. Je suis aussi allée visiter vingt établissements du post-obligatoire à Genève, c'est-à-dire tous les collèges, écoles de commerce, écoles de culture générale. Je suis allée dans chaque endroit : conseiller-ère-s scolaires, infirmier-ère-s, etc. J'ai aussi rencontré des gens pour avoir les autorisations pour lancer ce projet. J'ai eu les autorisations du Département de l'instruction publique, du Service de santé de la jeunesse, de la Direction de la Fondation pour l'animation socioculturelle (FASe), qui s'occupe des Maisons de quartiers, celles du Planning familial, des associations, etc.

Comment cela se passe-t-il ? J'en arrive à ce que j'ai envie de faire partager aujourd'hui. J'ai fait trente entretiens en individuel. C'est important pour moi, car, quand j'ai élaboré ce projet, je me suis dit que venir parler de sexualité et d'homosexualité à des gens, ce n'est pas simple à recevoir, pour eux. Parler d'homosexualité peut toucher les valeurs, les croyances, la biographie, la « résonance » des gens. On m'a tout de suite demandé de venir à des colloques collectifs. J'ai toujours refusé, car je ne pense pas que les personnes se sentent autorisées à poser certains a priori, certaines peurs par rapport à cette question. J'avais envie que les gens se sentent à l'aise. Si ensuite, ces personnes doivent conseiller un jeune, il apparaissait clairement qu'il fallait qu'elles puissent poser leurs questions au moment de la réception du matériel. J'ai donc pris les gens individuellement, jusqu'à trois au maximum.

Il y avait trois étapes. D'abord, je présentais le projet brièvement - et brillamment, j'espère ! Ensuite, je posais des questions aux professionnel-le-s sur leurs demandes, leurs besoins et leurs expériences. Enfin, je leur donnais le matériel. Naïvement, je pensais que donner le matériel serait la plus grosse partie de mon travail. Je n'avais pas pensé à quelque chose d'autre.

Dans les questions que je pose, il y a : « Depuis combien de temps travaillez-vous avec des jeunes ? » Très souvent il s'agit de personnes qui travaillent depuis plusieurs années avec des jeunes. Donc, souvent, ils me répondent que ça faisait longtemps. Ensuite, je leur demande : « Avez-vous déjà abordé ce thème de la diversité sexuelle, de l'orientation sexuelle ou de genre avec un jeune ? » Un sur deux me répond : « Jamais. » Les autres me disaient : « Très rarement, quand le jeune aborde la question. » Après, je leur demandais s'ils avaient déjà senti si un jeune était venu les voir avec un problème alibi - « Je suis nul en maths » - et qu'en-dessous, sous-jacent, il y avait une question de mal-être par rapport à son orientation. Toutes les personnes m'ont répondu que oui, qu'ils l'avaient déjà senti !

Vu que les professionnel-le-s sont des gens compétents, la question suivante était : comment leur permettre de trouver des pistes pour aider le jeune à aborder ce thème ? Comment faire pour qu'un jeune se sente autorisé à parler de cela dans mon bureau ? J'avais réfléchi, évidemment !

Quand je suis allée dans toutes ces écoles, j'ai toujours attendu dans les salles d'attente. Il y a une quantité incroyable d'informations affichées au mur : « Mon père boit », « Ma mère se drogue », « Je veux partir en vacances », « Je suis trop gros », etc. Tout ce qui peut toucher les jeunes de près ou de loin, ça y est. Sur vingt écoles, je n'ai pas vu une seule affiche, un seul flyer qui disait « Je crois que je suis gay, lesbienne, bi », « J'ai un problème d'identité de genre ». Jamais ! Je ne sais pas si vous vous rendez compte, mais pour un jeune qui est très mal avec cela, venir dans un endroit qui est sensé être un lieu où l'on peut parler de tout, il y a encore ce tabou !

Chez deux professionnelles seulement, il y avait quelque chose. Une professionnelle avait photocopié un article d'un journal qui traitait du coming-out, qu'elle avait punaisé. Une autre avait acheté un livre qui parlait de l'homosexualité pour en discuter avec les jeunes.

La première piste que je donne à ces professionnel-le-s, c'est qu'il faut qu'il y ait des flyers, des affiches, de brochures, des plaquettes d'information qui traitent de ce thème, pour que le jeune puisse se dire que « ça existe aussi ici ». Quand les jeunes viennent à Totem, ils disent ne pas avoir parlé au conseiller social, car ils ne savaient pas s'ils pouvaient en parler avec lui, s'il allait bien le prendre ou les juger. Pour moi, cet écriteau est vraiment bien et existe aussi au Québec. Toutes les personnes que j'ai rencontrées sont d'accord. Normalement, toutes les écoles auront cet écriteau cette année.

Enfin, il y a l'attitude du ou de la professionnel-le. Je vous donne un exemple. Lorsque j'ai demandé si les professionnel-le-s avaient abordé ce thème, tout le monde me disait que non. Un jour, une conseillère sociale dans un collège me dit : « Oui, ça n'arrête pas ! J'ai tout le temps des jeunes qui viennent me parler de ça. C'est par vagues ! J'en ai deux la première semaine, puis trois, quatre les semaines suivantes, ils viennent tous me parler d'homosexualité ! » J'étais très surprise et j'ai essayé de décortiquer cela avec elle et de comprendre ce qui fait que ces jeunes viennent lui parler. On s'est rendu compte d'une chose simple. Cette dame, quand elle a un jeune qui vient lui parler de relationnel dans son bureau, elle lui pose la question - indépendamment du sexe de l'élève : « As-tu un copain ou une copine ? » Je ne sais pas si vous vous rendez compte que cette toute petite phrase a ouvert la porte à des jeunes ! L'attitude de montrer qu'on est ouvert, qu'on est attentif à cette question-là, c'est énorme !

Quelles perspectives pour ce projet ? Evidemment, il faut continuer. Il faut le développer, il faut le diversifier. On peut aller ailleurs, comme dans les maisons de quartier. Il faut offrir davantage de soutien et d'outils aux allié-e-s. Il faut des formations comme au Québec. Il faut qu'on nous donne des moyens. Il faut, enfin, poursuivre le travail de réflexion.

En conclusion, ce projet répond à trois besoins. Un besoin des jeunes LGBT eux-mêmes, qui souvent ne savent pas vers quoi ou qui se tourner pour parler. C'est aussi un besoin professionnel. Je viens de finir ma formation en travail social, on n'a jamais abordé ce sujet durant mes études : il y a un problème ! Enfin, c'est un besoin de la société. Plus ce genre de projets s'affichera, plus – comme on dit au Québec – on va « démystifier » l'homosexualité, faire baisser l'homophobie et le mal-être chez ces jeunes. Nous devons mettre en place ce projet avec d'autres initiatives : des témoignages dans les écoles, des interventions des associations et des réseaux des allié-e-s.

Lutter contre l'homophobie : Tables rondes

Modération : Jean-Philippe Rapp

k. Homophobie : la souffrance cachée de nombreux jeunes

Participants :

- **Alexandre Robatel,**
Président d'ESSENTIEL : Association romande réfléchissant à l'orientation sexuelle et ses multiples identités
- **Roudy Grob,**
Président du Groupement de parents d'homosexuel-le-s (GPEH), Genève
- **Nadine Burger-Rostan,**
Présidente de FELS : Ami-e-s et parents de lesbiennes et gays, Olten
- **Catherine Baud,**
Présidente de la Fédération des associations de parents d'élèves du post-obligatoire (FAPPO)

Alexandre Robatel :

Bonjour à tous. Je suis là pour présenter une association qui a son siège à Bulle, mais qui concerne toute la Romandie, sachant qu'on ne travaille pour le moment qu'en français. L'association ESSENTIEL en elle-même consiste surtout en une publication qui est ce CD. C'est en fait un demi-CD, sachant que le contenu principal est la brochure, à l'intérieur, qui accompagne le CD. Pourquoi en être venu à ce CD ? À quoi correspond-il ?

Actuellement, trois brochures existent : deux se spécialisent dans la santé et la prévention, qui sont « Hé les garçons » et « Hé les filles ». Une autre brochure s'appelle « Ça va de soi »⁹⁹. Elle est destinée à un public initié, sachant qu'elle contient beaucoup d'articles que je trouve explicites. Une ancienne brochure existait et s'appelait « Être Soi-même ». Elle a été éditée à quatre reprises mais a disparu. Partant de ce constat, nous nous sommes dit qu'il fallait quelque chose pour remplacer cette brochure et surtout pour amener une dynamique ou un complément aux trois brochures précédentes. Selon nous, la brochure « ESSENTIEL » fait un tout avec elles. Elle va intervenir à un moment différent et va toucher un public différent.

Un bref historique, respectivement, de l'association, et de la brochure « ESSENTIEL ». La demande a été formulée en 2004, après la disparition de la brochure « Être Soi-même », par les associations LGBTI. On a commencé à travailler sur cette brochure en 2005. Après de longues séances, interviews et préparations, nous sommes parvenus à enfin sortir cette brochure en 2007 sous cette forme. Huit à

⁹⁹ Brochures éditées par l'Aide suisse contre le sida, disponibles sur www.shop.aids.ch

dix mois avant, elle était prête, mais nous n'avions pas les moyens financiers pour la sortir officiellement sur papier. Elle existait uniquement en format virtuel sur Internet.

La brochure s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans. Quelqu'un de plus de 25 ans peut être aussi concerné par ce texte. Le langage est simple, on aborde tous les thèmes, de façon complète mais succincte. Pour toucher ce public, on s'est adressé aux jeunes concernés. Ils ont formulé les phrases, fait les textes sous forme d'interviews. Après cela, nous avons remodelé leurs dires pour en arriver au résultat actuel. Dans la structure des textes de la brochure, le contenant lui-même, format CD, a été choisi par les jeunes et le comité de rédaction.

Pourquoi un CD ? Certains écolos nous diront que ce n'est pas très écologique. D'autres nous diront que c'est trop bizarre et petit. Le seul avantage, et surtout l'avantage majeur, c'est que d'avoir une brochure A4 qui traîne sous son lit ou sur sa table, c'est moins discret que d'avoir un CD dans sa CD-librairie où on peut croire que c'est de la musique. L'idée était de rendre cette documentation totalement anonyme et que n'importe qui puisse l'avoir sans que personne ne puisse savoir ce que c'est. De plus, l'idée de ce produit, c'était sa taille.

L'aspect financier, maintenant. La répartition du financement de la brochure, qui a coûté près de 46.000 francs : 7% sont des dons de particuliers, la majeure partie du financement vient d'associations nationales ou cantonales concernées par la thématique de l'homosexualité. Nous avons également eu un excellent rapport avec deux entreprises qui sont Cadwork et le Pour-cent culturel Migros¹⁰⁰, qui ont apporté une forte contribution pour pouvoir éditer cette brochure.

Où la trouver ? On peut la trouver surtout en Suisse, mais on nous l'a demandée aussi en France et au Québec. En Suisse, on a une distribution exclusivement romande, du fait que le français est la langue de la brochure. Il y a un territoire qui reste hermétique à notre brochure, c'est le canton du Valais. Il y a une excellente diffusion de la brochure sur Genève et Vaud, même si le Nord vaudois est un peu abandonné. À Neuchâtel, nous avons énormément de contacts. Le Jura marche assez bien, Fribourg également.

Cette brochure est aussi disponible sur Internet. Nous avons une collaboration avec l'Aide suisse contre le sida, c'est dans leur shop¹⁰¹. Les gens peuvent la commander. On la trouve aussi dans des aumôneries, des cafés-librairies, des bibliothèques universitaires ou des centres professionnel-le-s, chez des infirmières scolaires dans les écoles. Nous n'avons pas la possibilité de diffuser directement dans les écoles, on passe donc par des associations comme La Boussole ou via les infirmières scolaires. Le fait le plus important est qu'elle est à 100% gratuite.

Jean-Philippe Rapp :

¹⁰⁰ Cadwork est une société suisse d'informatique ; Pour-cent Culturel Migros est un engagement volontaire de Migros pour permettre au grand public d'avoir accès à des prestations culturelles et sociales.

¹⁰¹ www.shop.aids.ch

Je passe maintenant la parole à Monsieur Roudy Grob, pour le Groupement de parents d'homosexuel-le-s (GPEH), de Genève.

Roudy Grob :

Je dois parler de la souffrance cachée de nombreux jeunes, mais ce n'est pas ce dont je vais vous parler ici. Je vais parler des parents. Je fais en effet partie de ces pères qui n'ont rien vu venir et qui, un jour, se sont retrouvés face à une révélation. Mon fils me dit : « Je suis gay ». Rien ne nous avait préparés à cette révélation. Ma femme faisait aussi partie de ces mères qui, apprenant que son fils ou sa fille est homosexuel-le, réalisent que leurs rêves conventionnels d'avenir – celui de voir son enfant se marier et avoir des enfants – sont en train de s'envoler. C'est un choc. Vous avez peut-être assisté aux réactions de parents qui se sont trouvés tout à coup devant cette réalité et qui ont du faire face à une avalanche de questions : « Peut-on sauver la situation ? Doit-on appeler un médecin ? Doit-on appeler un psychologue ? »

Jusqu'au moment où il faut se rendre à l'évidence : cela fait partie de sa personnalité et il n'y a rien à changer à cette réalité. Il faut donc se poser d'autres questions, car il faut accepter. Comment accepter ? Même si on a été très ouvert à cette question, ce n'est pas la même chose lorsque cette réalité, qui est très générale, lointaine, nous touche personnellement. Cela change beaucoup de choses que de savoir qu'on est directement concerné et qu'il faut faire face à une situation qui n'a pas été prévue.

Cela implique une deuxième phase de questions, la première ayant été éliminée puisqu'on n'est pas devant un choix : « Mais qu'a-t-on fait faux ? Où s'est-on trompé ? Que va-t-il se passer ? Aura-t-il le sida ? » Tout cela nous submerge et il faut arriver à résoudre, en général seul, ces questions, parce qu'il n'y a personne à qui s'adresser dans cette situation. Il y a manifestement un tabou, un secret qui fait que l'on est confronté à de la solitude, de la gêne. Il faut commencer à lire, à s'orienter pour savoir comment faire face à cela.

On commence donc à lire et on s'aperçoit que l'image que l'on avait de l'homosexualité était superficielle. C'était une vague approche de quelque chose qui ne nous concernait pas. Mais dès qu'on se sent concerné par quelque chose, il faut lire, s'informer. On regarde des films. On essaie de comprendre, car même si on a accepté formellement, de l'extérieur, la réalité de l'homosexualité de notre fils, il y a quand même des questions qui se posent et qui font qu'on ne doit pas rester dans l'ignorance. Ou alors, il faut accepter l'homosexualité comme un équilibre relativement précaire – on l'aime quand même, mais quelque chose gêne. On doit donc approfondir et aller plus loin.

C'est à ce moment que, grâce au hasard, nous avons rencontré un couple se trouvant dans la même situation que nous, c'est-à-dire une situation de désespoir : « Que nous arrive-t-il ? » On pleure beaucoup. Et ensuite, on essaie d'en discuter ensemble et on essaie de comprendre ce qui nous arrive. De fil en aiguille, la rencontre à deux couples nous a fait du bien : de pouvoir poser sur la table tous ces sentiments qui nous agitaient, de passer petit à petit du désespoir au sourire, du sourire à la joie. Car, petit à petit, nous sommes arrivés à une sérénité totale par rapport à l'homosexualité. Mais ce fut un chemin difficile, long, non sans beaucoup d'interrogations.

Nous nous sommes demandés que faire finalement pour tous ces parents qui sont dans la même situation de désarroi, quand, seuls comme nous, ils ne savent pas à quelle porte taper pour trouver des

renseignements et des possibilités d'échanges. Nous avons eu un contact avec des associations homosexuelles et avec une association de parents qui existait à Lausanne¹⁰². Et alors est née l'idée d'un groupement de parents qui serait à disposition d'autres parents, qui pourrait les écouter, leur offrir une plateforme de discussion avec une possibilité d'aborder et de creuser des sujets et de trouver de l'apaisement.

De fait, nous avons fondé ce groupement un peu au hasard, ne sachant pas qu'il existait une autre association, à savoir FELS¹⁰³ en Suisse alémanique, ou encore CONTACT¹⁰⁴ en France. Lire leurs documents nous a aidés, mais nous sommes partis un peu à l'aveugle en nous demandant comment nous faire connaître. Il suffirait de mettre des affiches dans les écoles pour dire que les parents d'homosexuel-le-s existent et que si des parents connaissent le même problème, qu'ils n'acceptent pas votre coming-out, si vous les craignez, qu'ils nous donnent un coup de fil. Mais pour se faire reconnaître, cela n'a pas été facile.

Nous avons fait du chemin, le groupement existe depuis trois ou quatre ans et nous recevons régulièrement des appels téléphoniques, malgré le peu de visibilité que nous avons. Beaucoup de gens ignorent que nous existons, que nous avons une permanence. Même les associations homosexuelles n'ont pas le réflexe de diriger les gens vers nous. Nous sommes donc très discrets, bénévoles. Mais nous avons eu une trentaine de téléphones avec des personnes que nous avons pu rencontrer et aider. Nous avons fait un chemin et nous sommes simplement nantis d'un vécu qui nous permet d'intervenir avec une certaine pertinence lorsque nous avons affaire à des personnes qui se posent des questions à propos de l'homosexualité de leur enfant.

Jean-Philippe Rapp :

Dans le droit fil de ce que vous avez dit, on va demander à Nadine Burger-Rostan de nous rejoindre, à son tour, pour nous parler de l'association Ami-e-s et parents de lesbiennes et gays à Olten.

Nadine Burger-Rostan :

Je vous propose de franchir le Röstigraben¹⁰⁵ avec moi et de voir ce qui se passe de l'autre côté de la Sarine¹⁰⁶. J'aimerais vous parler d'abord de l'association de parents FELS, en français : « Ami-e-s et parents de lesbiennes et de gays ».

Bien avant 1997, il existait des groupes de parents d'homosexuel-le-s. Mais ils restaient dans l'anonymat le plus complet. C'est alors que FELS - qui signifie aussi « rocher » - a été créé par des

¹⁰² Groupe Parents, de VoGay, association LGBT lausannoise.

¹⁰³ Association alémanique d'ami-e-s et parents de lesbiennes et de gays. www.fels-eltern.ch

¹⁰⁴ Association française qui cherche à favoriser le dialogue entre les gays et lesbiennes et leurs famille et ami-e-s. www.asso-contact.org

¹⁰⁵ Le « Röstigraben » (littéralement « fossé de röstis », ou « barrière de röstis », du nom d'un plat typique de la Suisse allemande), est une expression qui désigne les différences de mentalité et le clivage politique entre la Suisse romande francophone et la Suisse alémanique germanophone.

¹⁰⁶ Fleuve qui marque la frontière entre la Suisse romande et la Suisse alémanique.

parents courageux ayant fait leur propre coming-out and désireux de soutenir ouvertement et politiquement Pink Cross et la LOS¹⁰⁷ dans leurs actions pour le partenariat enregistré¹⁰⁸.

Le rôle de FELS a été important dans la campagne pour l'acceptation de la loi sur le partenariat. Douze ans plus tard, l'association, qui compte aujourd'hui plus de 200 membres, continue à s'engager pour une acceptation de l'homosexualité par l'ensemble de la société et dans la lutte contre l'homophobie. L'engagement de FELS se concentre aujourd'hui surtout dans le domaine de l'information des parents concernés, ainsi que de tous les parents et futurs parents. Pour les parents concernés, l'information consiste en un bulletin d'information, un site Internet et de la documentation spécifique, une brochure très complète, et un dépliant que voici.

Un autre moyen utilisé pour atteindre ces parents consiste à faire parvenir notre documentation à des institutions ou des personnes en contact avec des parents, tels que médecins, thérapeutes, services sociaux et de santé, écoles, églises. N'oublions pas LOS et Pink Cross ainsi que les autres associations LGBT qui, à travers leurs membres, peuvent aussi atteindre ces parents. Depuis 2005, un groupe de parents se réunit régulièrement à Olten (c'est central, en Suisse allemande) pour échanger des expériences vécues. Des parents y viennent pour s'exprimer et trouver un soutien lors du coming-out de leur enfant. Pour les personnes ne désirant pas ou n'osant pas venir dans un groupe, FELS a mis sur pied un réseau de répondants régionaux qui offrent des contacts téléphoniques de soutien ou, si désiré, des entretiens en tête à tête. Les coordonnées de ces personnes se trouvent sur le site Internet.

Il faut constater cependant que très peu de parents osent parler de l'homosexualité de leur enfant, comme les enfants ne reçoivent que trop peu d'informations sur l'homosexualité. FELS désire encourager tous les parents à en parler à leurs enfants en temps voulu. Dans la famille, une bonne information peut contribuer, d'une part, à réduire les sentiments d'homophobie qui pourraient exister et d'autre part à faciliter un coming-out éventuel, voire même à diminuer les risques de suicide. FELS a donc créé un dépliant spécifique pour tous les parents et distribue un papillon dans le grand public lors de manifestations comme la Pride ou le Christopher Street Day à Zürich¹⁰⁹. Ce papillon transmet le message suivant en allemand et en français : « Vous devez savoir que votre fille pourrait aussi vous dire un jour : “J'aime une femme.” Et votre fils : “J'aime un homme”. Et alors ? »

FELS travaille aussi en collaboration étroite avec Pink Cross et LOS dans différentes commissions et projets tel que le Fachgruppe-Bildung¹¹⁰ qui a trois objectifs. Premièrement, orientation sexuelle et identité dans les plans d'étude : il s'agit d'un projet qui vise à intégrer le thème de l'homosexualité dans les nouveaux plans d'étude suisses, non seulement dans les branches comme la biologie et l'éducation sexuelle, mais aussi en histoire, littérature, etc. Deuxièmement : analyse de la manière dont les manuels scolaires traitent de l'orientation sexuelle. Troisièmement : orientation sexuelle et risque de suicide chez les adolescents. Le groupe Fachgruppe-Bildung organise régulièrement des journées SOS (Sexuelle Orientierung und Schule¹¹¹) auxquelles sont invité-e-s des enseignant-e-s de tous les

¹⁰⁷ Organisation suisse des lesbiennes

¹⁰⁸ Union légale réservée aux homosexuel-le-s adoptée en 2005 en Suisse.

¹⁰⁹ Marches des fiertés LGBT en Suisse.

¹¹⁰ Commission spécialisée dans le domaine de la formation

¹¹¹ = Orientation sexuelle et école

niveaux, du primaire aux hautes écoles spécialisées, et les autorités politiques responsables de l'enseignement et de la formation. Le groupe Fachgruppe-Politik¹¹² s'occupe spécifiquement d'informer les politicien-ne-s et de soigner les contacts avec eux. Le groupe GLL (Gleichgeschlechtliche Liebe Leben¹¹³) est spécialement responsable de l'information dans les écoles et de la lutte contre l'homophobie.

L'information des jeunes dans les écoles ainsi que la lutte contre le rejet et l'homophobie sont essentiels. Cela doit contribuer à permettre une identification positive des jeunes qui auraient des tendances homosexuelles et, dans la mesure du possible, à réduire le danger d'un suicide éventuel. Le but du groupe GLL est de permettre l'amour avec une personne du même sexe. Il a été fondé en 2000 par Pink Cross, LOS et FELS et son but est justement de donner cette information. Notre champ d'action est la Suisse allemande, excepté le canton de Berne, car là il existe un groupe analogue appelé ABQ¹¹⁴ (AB... début de l'ABC et Q pour « Queer »), qui a été fondé en 1999 mais qui travaille un peu différemment de GLL, c'est-à-dire sans un représentant des parents.

Comment se fait le travail ? Le GLL intervient sur demande dans les écoles à scolarité obligatoire, dans les écoles professionnelles, dans les hautes écoles pédagogiques, dans les groupes de jeunes, etc. La demande se fait par un maître de classe, un maître de religion, la direction de l'école, une assistante sociale, un animateur de groupe de jeunes.

L'équipe de GLL se compose d'un gay, d'une lesbienne et d'un parent – père ou mère d'un fils ou d'une fille homosexuel-le. Le travail se fait pendant trois à quatre périodes scolaires et se déroule en général de la manière suivante. Quand nous arrivons, le maître a préparé la visite en demandant aux élèves de formuler les questions à poser aux visiteurs et d'écrire au tableau noir leurs préjugés personnels ou entendus dans la cour de récréation ou ailleurs.

Après les présentations réciproques, nous sensibilisons les élèves au thème par des jeux ou des jeux de rôle, en donnant des informations sur l'homosexualité et en présentant des livres sur le thème ainsi que les documents de Pink Cross, LOS et FELS. Chacun de nous raconte ensuite son histoire personnelle et, à la fin, nous partageons la classe en deux groupes, filles et garçons, et chacun de nous passe d'un groupe à l'autre pour répondre aux questions. L'enseignant ou l'animateur ne participe plus à ces groupes pour que les élèves soient totalement libres de poser toutes les questions. Quelques exemples de questions posées : « N'avez-vous pas honte d'avoir un enfant homosexuel ? » ou « Que disent les voisins ? Que dit la famille ? » La visite se termine par la possibilité pour chaque élève de donner son opinion sur ce qu'il a vécu et d'effacer les préjugés qui sont au tableau noir.

Pour terminer, je tiens à partager avec vous le témoignage d'un jeune suite à une intervention de GLL. Ce jeune avait fait son coming-out auprès d'un camarade de classe qui s'était malheureusement empressé de tout raconter aux copains, ce qui avait entraîné un mobbing organisé. Je vais vous citer des passages traduits de la lettre qu'il a écrite pour raconter ce qu'il a vécu.

¹¹² Commission politique

¹¹³ www.gll.ch

¹¹⁴ www.abq.ch

« À l'école, les insultes pleuvaient. J'étais mis à l'écart, n'osais même plus entrer dans les vestiaires. Chaque soir après l'école, je me couchais sur mon lit à la maison et je pleurais. Je ne voulais plus rien savoir de la vie. Il s'en est fallu de peu que je ne commette le pire. »

Sur le conseil d'une copine de classe, notre jeune décide alors d'aller voir l'assistante sociale de l'école, qui fait venir GLL dans toutes les classes de 9^{ème} année.

« Un gay, une lesbienne et un parent d'un enfant homosexuel sont venus dans notre classe et ont raconté ce qu'ils avaient vécu et ce qu'ils vivaient. Ils ont expliqué en détails les difficultés qu'ils avaient eues à se découvrir et à s'accepter eux-mêmes. À partir de là, presque toutes les insultes de la part des camarades ont disparu et j'ai été de plus en plus accepté par eux. L'assistante sociale m'a encouragé à parler à ma mère. Cependant, je n'osais pas le lui dire en face. Alors, je lui ai écrit une lettre dans laquelle je lui disais combien je l'aimais et à quel point elle était importante pour moi. J'ai déposé la lettre sur son lit. Le lendemain matin, j'espérais, en me levant, qu'elle dormirait encore. Mais non. Elle était à la cuisine, elle s'est approchée de moi, mon cœur battait la chamade, elle m'a pris dans ses bras et m'a dit : “Je t'aime toujours, quelle que soit la personne que tu aimes.” J'étais absolument happy. Aujourd'hui, je suis content de ma vie et je m'accepte tel que je suis. J'ai le courage de me montrer tel que je suis et je vis ma vie. »

Jean-Philippe Rapp :

Voilà, maintenant je vais laisser la place à la Fédération des associations de parents d'élèves du post-obligatoire. Je vais appeler Madame Catherine Baud.

Catherine Baud :

Merci. J'aimerais d'abord présenter la Fédération des associations de parents d'élèves du post-obligatoire (FAPPO) que je préside depuis huit ans. C'est une fédération, comme son nom l'indique, qui regroupe essentiellement les associations de parents d'élèves des collèges de Genève. Nous avons également d'autres établissements représentés, mais peu par rapport à la grande masse des collèges qui y sont pratiquement tous. Au niveau de l'enseignement de l'École de culture générale et des écoles de commerce, il y a des représentations que je qualifierais de moyennes. Au niveau des écoles spécialisées, nous n'avons que l'école de Lullier¹¹⁵. Notre rôle est, en ayant des délégués dans chaque école, de faire remonter les problèmes, d'en discuter, d'éviter de réinventer régulièrement la roue et également de soumettre aux délégués – les parents des associations – un certain nombre de pistes de réflexion et d'ouverture. Dans ce cadre, nous avons abordé le thème de l'homosexualité en 2006-2007.

J'aimerais ouvrir une petite parenthèse pour vous dire que je suis également députée au Grand Conseil depuis 2005 et que, à ce titre, j'ai signé la motion 1.823 en faveur de la lutte contre l'homophobie et pour la protection et la meilleure acceptation de la diversité de l'orientation sexuelle, et la résolution 563 du Grand Conseil à l'Assemblée fédérale pour modifier la Constitution fédérale et le Code pénal suisse. Donc, j'ai un engagement personnel en faveur de tout ce qui est lutte contre l'homophobie et je voulais le transmettre au sein de mes associations de parents d'élèves. Je vais vous livrer un témoignage qui est assez édifiant sur les blocages existants.

¹¹⁵ Commune genevoise

Tout a commencé en 2006 quand j'ai reçu une demande de M. Roudy Grob, qui nous avait fait la même présentation qu'il a faite aujourd'hui. Elle m'avait beaucoup touchée, étant moi-même déjà impliquée dans cette lutte et voulant essayer de faire quelque chose avec mes modestes moyens. Je me suis dit que c'était la personne qui pouvait faire passer le message d'une manière touchante, personnelle et de terrain. Donc, M. Grob était venu et j'avais eu une lettre de la Direction générale du post-obligatoire au même moment, qui m'avait prévenu du contact que nous aurions. Je vous cite la phrase, qui m'avait surprise à l'époque de la part du Département, qui renvoyait M. Grob vers mes associations et qui disait : « Toutefois, étant donné les controverses qui ont déjà eu lieu par le passé, nous leurs (ndlr : les collègues) avons conseillé de traiter ce sujet avec prudence et de diffuser l'information selon les canaux qui leur paraissent les plus appropriés (conseils de direction, conseillères socio, groupes santé) et d'éviter les panneaux d'affichage. »

J'ai été surprise de voir cela. Nous sommes fin 2006, le DIP redoutait des réactions des enseignants, voire des parents, voire des élèves, et conseillait finalement de rester discret sur le sujet. Je me suis dit qu'il fallait faire quelque chose. On va faire quelque chose, on va en parler. Donc, j'ai agendé début 2007 une présentation du problème au sein du comité de la Fédération, et nous étions, comme d'habitude, une vingtaine de personnes. Nous avons écouté la présentation avec beaucoup d'intérêt. M. Grob est reparti, nous avons ouvert la discussion et là, j'ai été surprise à nouveau. Finalement, tout le monde se disait que c'était très intéressant et qu'il fallait faire quelque chose. Mais quand il s'agissait de dire quoi, il n'y avait plus beaucoup de propositions. Alors, j'ai dit qu'il fallait une compréhension, ouvrir un dialogue. J'ai proposé que dans chaque établissement, dans les associations de parents, à l'occasion de groupes santé, de réunions avec la direction, on en parle et dise que le sujet soit abordé d'une manière plus ouverte.

De plus, j'ai demandé que les différentes associations invitent M. Grob tel qu'on l'avait fait au sein de la Fédération, pour toucher les gens à cœur et leur montrer où est le problème. Il fallait en parler et avoir conscience qu'il y a nécessité d'agir de manière concrète. Là, il ne s'est rien passé. Je n'ai pas eu de succès, j'ai senti les blocages, l'omerta totale. « Ça ne nous concerne pas ! Moi, je n'ai pas de problèmes avec mon enfant. » Oui, mais les autres, peut-être en ont-ils ? « Après tout, là on va prendre parti pour ou contre l'homosexualité, ça va très loin... Finalement, une association de parents, ça doit être du concret ! » Ah bon, parce que là, ce n'est pas du concret ? J'ai senti la gêne et le tabou. Pourtant, on avait réussi à faire des conférences sur le suicide, mais on ne va jamais chercher pourquoi ! Dans cette réflexion, j'ai remis à l'ordre du jour ce thème auprès des nouveaux parents qui venaient - on remet chaque année l'ouvrage sur le métier. Donc, l'année suivante, j'ai recommencé. Je n'ai pas eu beaucoup de succès non plus. J'ai suggéré : « Lorsque vous cherchez des thèmes de conférence, utilisez ces thèmes-là. C'est intéressant et il y a quelque chose à faire, c'est porteur et ça répond à un besoin ! » Non, au final, les thèmes choisis sont : les options de la matu, la valeur du travail de maturité, c'est la proportion des notes de physique par rapport au français. Et ça s'est arrêté là...

À la même période, j'avais une idée que j'ai mise en œuvre. C'est autre chose, mais le tabou se retrouve : l'enseignement du fait religieux à l'école. Ce n'est pas au niveau prosélytisme de la religion en tant que telle, c'est tout simplement la culture religieuse. Lorsque j'ai difficilement, au bout de 3-4 ans, réussi à organiser une conférence - le DIP avait eu d'ailleurs le même cheminement d'idées - au niveau des parents d'élèves, je sentais malgré tout une difficulté. C'est un sujet de société et qui peut amener des tabous. Et, pour finir, lorsque j'organise des conférences, j'ai 100, 120, 150 personnes sur les thèmes de l'école. Là, j'avais à peine 30 personnes. C'est exactement la même chose. On retrouve

les mêmes tabous de société sur certains thèmes. L'homosexualité, on sent que c'est un tabou pour les parents et c'est très net. Depuis 2006-2007, j'essaie de faire passer ce message et c'est très difficile. Les parents changent, mais les réactions restent les mêmes. On se dit que pour qu'il y ait une reconnaissance, il faut que ça parte de plus haut.

Ces assises aujourd'hui sont une idée formidable. Je me suis engagée avec enthousiasme, car l'expérience m'a montré qu'on doit arriver ensemble à la conclusion qu'il est utile de faire quelque chose rapidement. On discute, mais finalement, il ne se passe rien. Les expériences qui existent, c'est parfait, mais ce qu'il faut, c'est la diffusion, c'est accepter d'en parler. Et je pense qu'on arrivera à accepter les différences si on accepte d'en parler.

Pour en revenir aux parents, cette année, je vais recommencer à en parler. Je pense que cela sera plus simple, car cela se fera avec les éclairages de ces assises et il y aura eu une reconnaissance publique. Toutes ces initiatives privées qui existent depuis des années, c'est très bien, mais pour que la plupart des gens concernés et non-concernés participent et se rendent compte de l'utilité, il faut qu'il y ait une reconnaissance publique. Cela permet d'avancer et d'avoir une meilleure cohésion autour de ce sujet. Cette expérience n'est pas très positive, certes, mais on va recommencer avec enthousiasme et persévérance pour faire avancer une cause à laquelle on croit.

Jean-Philippe Rapp :

Si vous avez des questions à poser, un complément, un témoignage ou une rectification, n'hésitez pas à le faire. Je vous donne la parole.

Questions et remarques du public

Ma question est pour Nadine. Mon nom est Marie Houzeau, je suis directrice générale du GRIS-Montréal. Nous avons un postulat pour nos intervenants qui dit qu'il faut qu'ils soient gays, lesbiennes ou bisexuel-le-s. On a déjà eu toute cette conversation autour du fait que certains hétérosexuels pourraient tout à fait démystifier l'homosexualité, comme par exemple les parents. On discute de cela beaucoup, il y a des pour et des contre. Je voulais vous demander - au cas où je dois encore en discuter avec mon conseil d'administration - qu'est-ce que je pourrais leur donner comme arguments, quelle valeur ajoutée d'avoir un parent qui accompagne le gay et la lesbienne en classe ? Ensuite, combien d'interventions faites-vous par année ? Comment recrutez-vous ces parents bénévoles ? Vous avez en tout cas toute mon admiration.

Nadine Burger-Rostan :

D'abord, vous me demandez quel est le plus... Je vous ai dit qu'à la fin on formait des petits groupes. Le gay seul avec les élèves garçons, la lesbienne avec les filles. C'est à ce moment que je me rends compte de cette valeur, car c'est là qu'ils peuvent dire comment les parents l'ont vécu. C'est important pour le jeune qu'il sache cela, pas seulement pour qu'un jeune gay dans la classe puisse s'identifier à un gay qui vient le voir, mais aussi pour qu'il sache aussi comment la maman et le papa ont réagi. Leur problème est comment le dire à ses parents en plus de faire son coming-out. Dans toutes les classes dans lesquelles je suis allée, j'ai senti cet intérêt. Les questions posées aux parents sont

vraiment importantes. Quand ils me demandent si j'ai honte, ils se disent que leurs parents pourront aussi avoir honte d'eux si cela se produit.

Maintenant, la deuxième question que vous me posez concerne le recrutement. Pour les parents, c'est très important d'avoir FELS et c'est là que nous trouvons les parents qui sont d'accord. Mais, il est clair que ces gens sont formés, nous avons des cours de formation continue deux fois par an, une journée pour les gens de GLL. La formation est importante. Et nous formons aussi les gens qui viennent parmi les parents : ancien-ne-s enseignant-e-s issu-e-s du domaine social, etc. Pour les lesbiennes, nous avons LOS et pour les gays, nous avons Pink Cross. C'est surtout du bouche à oreille. Celles et ceux qui ont du plaisir à travailler dans les écoles vont en parler autour d'eux et incitent de nouvelles personnes. Mais ce n'est pas facile d'en trouver. Quand au nombre d'interventions, vous pouvez aller sur notre site Internet www.abq.ch et www.gll.ch.

Catherine Gaillard, co-présidente de la Fédération genevoise des associations LGBT. Ma question s'adresse à Mme Baud et concerne la FAPP. Au terme de ces assises, après tout ce que nous avons entendu, si je dois faire un petit bilan, la première idée qui me vient est que nous avons la ferme intention, en espérant trouver les volontés politiques, de rentrer dans les écoles par le biais de témoignages issus de nos associations, naturellement formés et validés par l'Instruction publique et les institutions publiques dans un domaine plus large, mais également de pouvoir intervenir sur la formation des professeurs et des éducateur-trice-s de la santé et de la jeunesse. Ma question s'adresse donc à la présidente de la FAPPO. Pensez-vous que les associations de parents d'élèves pourraient s'ériger contre de telles mesures ?

Catherine Baud :

C'est une bonne question. Je n'ai pas de boule de cristal, je ne peux vous répondre tant que cela n'est pas demandé concrètement. Tout dépend de la façon dont c'est demandé et je pense que je peux aussi faire preuve de persuasion. J'essaie d'être optimiste. Je ne crois pas que les gens puissent s'ériger contre. Il peut y avoir des résistances, mais elles seront naturelles comme à chaque fois qu'on aborde un nouveau sujet, idem pour le fait religieux. Grâce aux assises, il y a une reconnaissance publique et cela est très important. Les gens veulent en parler, mais ils n'osent pas. Ils ont peur que les autres puissent les cataloguer comme homosexuel-le-s, donc cela pourrait être gênant. Ils auraient l'impression qu'on les stigmatise. Mais si c'est admis comme quelque chose de naturel, cela doit être plus simple. Les gens écoutent, surtout si c'est dans un angle positif et que ça peut aider les jeunes à un mieux-être. Tout parent peut aller dans ce sens.

Il faut donc lancer une campagne d'information, au niveau du DIP, qui ne soit pas une campagne frileuse, parce que jusque là, c'était le cas. Ça restait dans le cadre du bureau de l'infirmière scolaire. Si on a une campagne d'information claire en disant que c'est normal et naturel et qu'il n'y a pas à en avoir honte, je crois que ça peut passer. Il faut donc un élan pour soutenir ces thèmes. Si le DIP va dans ce sens, si un séminaire dans la formation des maîtres va dans le sens que la différence, c'est l'homosexualité, tout comme l'obésité, on peut mettre les choses à un niveau de vivre-ensemble acceptable. En résumé, je ne pense pas que cela pose de problèmes.

Jean-Philippe Rapp :

Avant de passer à une question du public, j'ai une question pour M. Grob. À quel moment avez-vous accepté la situation ? Et cette situation inattendue, que vous a-t-elle apporté de plus ?

Roudy Grob :

Je crois que l'acceptation a été très rapide parce que les quelques heures que nous avons passées à discuter avec notre fils nous ont convaincus qu'il n'y avait pas d'autre choix. Il restait à savoir, comment, à aucun moment, on n'avait vraiment compris ce qu'il se passait. À ce niveau, la culpabilité de l'erreur qu'on aurait pu commettre ayant été évacuée, il reste la culpabilité de ne pas avoir vu tout ce qui se passait dans la vie de notre fils, qu'il cherchait son identité et sa personnalité, jusqu'au moment où il a été vraiment certain.

Jean-Philippe Rapp :

Mais pour vous, en quoi est-ce que vous vous êtes senti un peu plus grand qu'avant, plus présent, plus agissant ?

Roudy Grob :

Un peu plus riche, sans aucun doute. C'était un monde que je croyais connaître, mais très superficiellement. Alors qu'en fait, sous des apparences faciles, visuelles, visibles, il y avait tout autre chose, c'est-à-dire tous les problèmes que vivent les homosexuel-le-s avec toute leur complexité. Cela m'a valu aussi des amitiés, parce qu'on est entrés en contact avec beaucoup de gens que nous n'aurions jamais côtoyés si on n'avait pas eu à vivre cette question-là.

Bonjour, Jacques Borowsky, je suis enseignant au Collège Calvin. Ma question s'adresse à Mme Catherine Baud. On a vu que les plus gros problèmes qui se posaient étaient pour s'adresser à quelqu'un, jeunes ou parents. La difficulté ne réside pas dans le fait de faire des flyers, mais de pouvoir transmettre ces informations. Vous parlez, Madame Baud, d'élan public grâce à ces assises. C'est bien. Ma question s'adresse à vous comme Présidente de l'association des parents d'élèves, mais aussi en tant que politique. Un élan public, c'est bien, des brochures, c'est bien. Mais à un moment ne faudrait-il pas des lois ? On a vu, dans la première intervention, Mme Manon Pellet nous dire qu'à l'école d'études sociales, elle n'avait jamais entendu parler d'orientation sexuelle. Cela me paraît très important par rapport au plan d'études, par rapport aux transmissions d'informations. Est-ce que l'association ne va pas faire quelque chose pour que soient mises en place des dispositions légales ?

Réponse de Catherine Baud :

Je suis d'accord avec vous. Nous avons déjà fait beaucoup. J'ai cité la motion 1.823 qui s'applique uniquement au Canton de Genève. Mais il y a quand même la résolution 863 du Grand Conseil à l'Assemblée fédérale pour qu'il y ait une modification de la Constitution fédérale. Tout cela paraît loin

et abstrait ou juridique, mais il faut reconnaître que tout est très lent. Le temps n'a pas la même valeur en politique que dans la vie quotidienne. Donc, si on veut arriver à faire quelque chose, il faut passer par de nombreuses contraintes et garder son enthousiasme. Si, déjà, on arrive à faire passer un séminaire de formation pour les enseignants, une formation cohérente pour les infirmières scolaires pour arriver à ouvrir le dialogue, une reconnaissance publique sur la liberté de vie de chacun, on sera bien avancés.

Il faut reconnaître qu'à Genève, il y a une ouverture d'esprit assez remarquable, la preuve : ces assises et le public qui y vient. Il faut aller plus loin et continuer à se battre dans ce sens. Les associations homosexuelles sont très dynamiques et c'est un lobby auquel je fais confiance pour servir de relais politique. Cela ne change pas pour autant la mentalité des gens. C'est une question d'éducation propre à chacun, une question de valeurs des parents, de choses inconscientes aussi et cela met du temps à changer.

Jean-Philippe Rapp :

J'avais une question pour vous, M. Robatel. Vous avez montré tout à l'heure une belle carte. Et on a vu un grand rond jaune qui était le Valais. Qu'allez-vous faire pour y pénétrer ?

Réponse d'Alexandre Robatel :

Ce que je veux dire dans le cadre de la diffusion de la brochure, c'est que nous demandons aux gens eux-mêmes de le faire. Nous mettons en place les outils de communication pour diffuser, mais nous n'avons pas les ressources, tant financières que personnelles, pour pouvoir aller plus loin dans le projet. Ce que nous avons essayé en Valais, c'est de prendre contact avec l'association cantonale concernée, qui devait faire le travail pour aller plus loin et qui ne l'a peut-être pas fait. J'ai remarqué en Suisse romande que ça ne marche que par le bouche à oreille. On voit que ça fait comme un caillou dans l'eau, le cercle s'étend. En Valais, apparemment, l'eau n'est pas assez fluide.

Isabelle Volet, transsexuelle. Il y a quelque chose qui me dérange dans tout ce que j'ai entendu. Auparavant, j'étais un homme, macho, musclé, rasé, bronzé, crâne tondu et surtout très renfermé et malheureux car il y avait cette femme en moi qui voulait sortir et se manifestait de manière de plus en plus forte et cela me donnait des idées suicidaires de plus en plus dangereuses. À l'âge de 60 ans, j'ai commencé mon parcours chez les psychiatres. J'en ai rencontré trois et, pendant treize mois, j'ai subi une maltraitance psychologique énorme qui me redonnait du désespoir, de la solitude et de nouvelles pulsions suicidaires avant que je puisse enfin commencer mon traitement hormonal qui m'a sauvé la vie. Tout cela pour expliquer ce que je ressens ces jours. Les 80% des associations et des personnes parlant ici s'adressent aux jeunes et à leur malheur. Pensez-vous que la souffrance des vieilles comme moi ne soient pas dignes de la considération des associations ? Vous faites un travail admirable pour les jeunes, pour les aider à s'ouvrir à leurs parents, professeurs et entourage. Et pour nous, pensez-vous que cela soit plus facile d'avouer à une épouse ? De prendre soin d'un fils qui a dix ans et de l'aider à assumer le fait d'un père qui devient transsexuel ? Je crois que le travail admirable que vous faites est splendide, mais vous devriez enlever les limitations sur l'âge.

I. Homophobie : rien à signaler dans les écoles ?

Participants :

- **Benjamin Huet**
Groupe Totem : Espace jeunes LGBT (Lesbiennes, Gays, Bisexuel-le-s et Transsexuel-le-s), Genève
- **Manon Pellet**
Projet « Réseau d’allié-e-s » à Genève
- **Stéphane André**
La Boussole : Groupe romand de sensibilisation à l’orientation sexuelle et ses multiples identités
- **Jean-Dominique Lormand**
Directeur du Service de santé de la jeunesse (SSJ)
- **Sarah Muri**
Fédération des Associations de Maîtres du Cycle d’Orientation (FAMCO)
- **François Bertagna**
Union du Corps Enseignant Secondaire Genevois (UCESG)
- **Edna Scheidegger**
Service la formation continue de l’enseignement secondaire post-obligatoire

Benjamin Huet :

Totem est le premier des deux gros projets de la Fédération des associations genevoises LGBT. Le deuxième projet est, bien sûr, les assises. Totem fut initié il y a un an et demi en tant que groupe destiné aux jeunes, conçu comme une approche participative : dans cette entité, il y a une plate-forme entre les associations, un groupe d’appui constitué de personnes cadres issues de chaque association. Nous sommes environ une dizaine d’usagers et d’usagères – animateurs et animatrices entre 20 et 30 ans - avec des fluctuations de nombre et de compétences, et c’est ce qui fait la richesse de notre équipe. Nous avons des sensibilités différentes et nous pouvons donc accueillir des gens de toutes parts.

Le nom de Totem n’a pas été choisi par hasard. Nous ne sommes pas des scouts, mais nous avons choisi le totem comme un symbole de rassemblement, de ralliement. C’est aussi un symbole d’appartenance. S’il y’a bien un élément important dans le cadre de la problématique suicidaire des jeunes, c’est la problématique d’appartenance à un groupe, d’où le nom. Totem se veut donc un lieu de rassemblement pour des personnes qui ont entre 15 et 25 ans. La tranche d’âge est une contrainte qui est flexible puisque nous avons accueilli des personnes qui avaient 12 ans mais également 30. Je pense qu’il est serait intéressant de parler non en termes d’âge mais en termes de jeunes LGBT, en termes d’éclosion, c’est-à-dire ne pas penser au moment où l’enfant est sorti de sa mère, mais au moment où le jeune s’est auto-expulsé du placard.

Le point important à retenir est que Totem appartient au 360 – pour reprendre le nom d’une de nos associations-mères. Nous sommes un lieu neutre, non inclus dans une autre association. Nous nous

réunissons à la Maison Verte¹¹⁶, un lieu neutre également. On peut y venir même si on ne correspond pas encore à une étiquette ou si on ne s'est pas encore fixé dans une identité. Nous recevons même parfois quelques hétéros qui sont à peu près sûrs de leur sexualité, accompagnant souvent un ami ou une amie.

Forcément, nos activités sont socialisantes. La base de Totem est la convivialité : nous avons souvent pour activités des jeux ludiques – c'est important – et de la nourriture, car il n'y a rien de mieux pour se faire des ami-e-s que de prendre un petit apéro ensemble. Nous réfléchissons d'ailleurs à développer des stratégies pour faire en sorte d'aider certains jeunes à sortir de chez eux après 18h. Le but principal de ces stratégies serait donc l'insertion dans un réseau social qui est acceptant – au minimum – et aidant – au maximum, avec d'éventuels modes d'identification aux animateurs/animateuses et avec du partage d'expériences. Totem est une plate-forme de partage et de maturation. Nous n'avons pas que de l'apéro et du jeu, nous avons des activités avec un fond plus consistant : des débats sur le coming-out, sur l'amour, sur les relations sociales, des rencontres avec des personnes faisant le milieu LGBT à Genève.

Se découvrir homo, lesbienne, gay, trans, c'est rentrer dans un milieu, dans une culture qui n'est pas celle de nos parents, de nos amis, de notre milieu de travail. C'est une culture exotique qu'il faut apprendre. La première chose qui m'avait choqué quand j'étais entré dans une association gay-lesbienne il y a 5 ans, c'est que les hommes se font la bise. Je venais d'un milieu où les hommes se serraient virilement la main et là, tout le monde m'a embrassé. C'est de cela qu'il s'agit, en fait. Il faut s'acclimater au code vestimentaire, social, de relation amoureuse, etc. Cela signifie beaucoup de choses, bien plus du fait qu'à cet âge, ils sont jeunes. Il y a bien sûr beaucoup d'adolescents. Nos débats sur l'amour, sur les relations ne sont pas là pour rien. « Comment faire pour draguer ? Comment savoir si l'autre nous intéresse ? Suis-je vraiment amoureux ? » Ce sont vraiment des préoccupations qui sont à large horizon, à grand angle. Nous gardons vraiment à l'esprit que ce ne sont pas que des LGBT, ce sont aussi, et surtout, des adolescent-e-s.

Vous avez déjà entendu notre nom durant ces assises. Notre volonté est d'agir globalement, presque « holistiquement ». Nous voulons travailler sur le personnel et sur le social pour permettre à chacun-e d'avoir les outils, mais aussi la possibilité de prendre sa place pleinement dans la société. Au niveau personnel, il y a tout un travail d'accompagnement. Les activités servent, certes, à se connaître, mais aussi à discerner ceux et celles qui ont un peu plus de problèmes et qui ont besoin d'un accompagnement plus carré, plus proche. Cela inclut aussi de guider vers les ressources adaptées, vers des gens qui sont plus appropriés et sont plus efficaces et spécialisés que nous. C'est le travail de notre permanence qui fut tenue à merveille par Manon Pellet l'année passée ; Isabelle Rossier en prend d'ailleurs la suite.

Ce travail s'effectue au niveau de l'environnement social, des professeurs, des familles et des ados. Nous sommes par exemple allés à l'École de commerce Aimée Stielmann. Ce sont des demandes qui arrivent des jeunes, mais aussi des professeurs. On s'inclut toujours dans une démarche, nous ne faisons rien de notre initiative. On ne va pas démarcher, sauf dans le cas de Manon avec son travail de recherche. C'est donc un travail global : personnel, de réseau et social. Si vous devez nous envoyer des gens, les rencontres sont le deuxième et le quatrième jeudis du mois, à la Maison Verte à 18h30. Cette

¹¹⁶ Maison de quartier des Grottes, à Genève.

année, nous avons été reconduits à la Maison Verte, qui se trouve derrière la gare, facile d'accès sans être trop visible.

Pour conclure, je vais résumer l'esprit de Totem en vous disant que c'est faire des passages : passer du silence à la prise de parole, de l'isolement au soutien, de l'ignorance au partage. Pour reprendre les phrases de Michel Dorais et Eric Verdier¹¹⁷, en gros, il s'agit de tout simplement passer de la « vulnérabilité » à la « protection ».

Jean-Philippe Rapp :

Je vais demander à Stéphane André de venir nous rejoindre, de La Boussole, le groupe romand de sensibilisation à l'orientation sexuelle et ses multiples identités.

Stéphane André:

La Boussole est une association qui existe en tant que telle depuis 2004. À la base, il s'agissait d'un groupe de travail issu de Pink Cross, de la commission Jeunesse et Ecole. Le groupe s'est transformé en association indépendante un peu plus tard. Nous proposons des modules de formation continue – ou d'information suivant le point de vue – aux adultes qui travaillent ou qui interviennent auprès des jeunes. Cela peut être des enseignants, des psychologues, des infirmiers ou infirmières scolaires, des médiateurs ou toute personne intéressée à aborder des questions contenant la thématique de l'orientation sexuelle ou de l'identité sous ses différentes formes.

Nous n'intervenons pas directement dans les écoles à moins que le contexte ne s'y prête. Nous nous adressons d'abord aux adultes qui vont ensuite travailler avec ces jeunes, pour les sensibiliser à la thématique de l'orientation sexuelle et pour leur permettre d'être plus à l'aise quand ils vont travailler ou recevoir des jeunes qui viennent avec des questionnements par rapport à leur orientation sexuelle ou en général.

Nous travaillons sous différentes formes, mais avec des modules essentiellement : témoignages de jeunes qui viennent parler de leur coming-out ou de leur vécu ; sensibilisation en travaillant avec les personnes sur les représentations et la manière qu'ils ont de voir le thème de leur orientation sexuelle ; mais aussi théâtre-forum avec des scénarios qui utilisent volontairement des clichés avec des formulations faisant réfléchir. Nous jouons ces scénarios une première fois et, la deuxième fois, le public peut intervenir et venir prendre la place des différents acteurs ou personnages. Nous travaillons donc sur le ressenti.

Nous ne venons pas délivrer la vérité absolue ; pour le module de sensibilité ou de théâtre-forum, il n'y a aucun point de vue qui soit faux ! Ce sont les différents participants qui vont confronter leurs représentations et qui vont pouvoir s'exprimer et entendre d'autres points de vue. Nous informons donc de ce qui existe en termes de documentation et nous donnons des pistes pour intervenir et réagir dans les écoles et ainsi accueillir les questionnements des jeunes eux-mêmes, qui ne sont d'ailleurs pas

¹¹⁷ Michel Dorais et Eric Verdier, auteurs de *Sains et saufs : petit manuel de lutte contre l'homophobie à l'usage des jeunes*.

forcément des problèmes ou des malaises par rapport à l'orientation sexuelle. Nous accompagnons ces jeunes et ne leur imposons pas comment faire leur coming-out. Il faut les aider, les accompagner. C'est donc une plate-forme d'informations, de discussion et de documentation.

Jean-Philippe Rapp :

Je vais appeler maintenant M. Jean-Dominique Lormand qui est directeur du Service de santé de la jeunesse au DIP. Merci d'être là, Monsieur.

Jean-Dominique Lormand :

Certains de vous étaient déjà là hier, alors je ne vais pas me répéter. Comme on m'a reproché largement de ne pas faire une part belle au témoignage, je vais l'utiliser dans un instant, l'idée étant de présenter les associations et institutions dont nous faisons partie. Le Service de santé de la jeunesse fait partie du Département de l'instruction publique. Il a une particularité : il couvre tous les âges, tous les niveaux scolaires, mais aussi au-delà, puisque nous intervenons également dans les crèches. Nous avons donc le privilège d'accompagner le développement et l'épanouissement de tous les jeunes du canton de Genève, de l'entrée à la crèche à la sortie de l'école, qui est parfois professionnelle - ils ne sont donc plus mineurs. C'est une richesse. Le mandat du Service de santé de la jeunesse est inscrit dans la loi car nous sommes compétents dans tout ce qui touche la santé et l'hygiène de tous les enfants du canton de Genève, qu'ils soient dans les écoles publiques ou privées. Nous avons un mandat très large de compétence que nous essayons d'accomplir au mieux.

Je vais utiliser un témoignage personnel par rapport à la prévention de l'homophobie dans les écoles. Ce que l'on peut constater est que le langage homophobe est le plus apparent. Bien évidemment, il s'agit de préjugé sur lesquels nous essayons de travailler, des attitudes, voire, parfois, des comportements homophobes, qui viennent probablement d'un manque de connaissance du sujet.

L'anecdote est la suivante. Je donnais un cours d'éducation sexuelle aux 8^{èmes} d'un cycle de Versoix. Lorsque je suis arrivé dans cette classe où l'on séparait garçons et filles, le conseiller social réprimandait les élèves parce qu'ils avaient dit quelque chose de pas bien pendant la récréation. Il est parti en me laissant la classe un peu sous le choc. Il était difficile pour moi d'entamer un débat. Il a fallu sortir ma caisse à outils. C'était quelques semaines après la Coupe du Monde de Football. Je leur ai dit que j'étais médecin, que je garantissais la confidentialité de ce qui se dirait durant les deux heures et que j'aimais le football. Je leur ai demandé s'ils aimaient aussi le football. Il y a eu unanimité et enthousiasme. J'ai fait référence au coup de tête de Zidane contre Materazzi et je leur demandé ce qu'ils s'étaient dit. C'est là qu'ont commencé à sortir toutes les interprétations de l'incident et toutes les injures possibles. J'ai inscrit les injures sur le tableau noir. Ensuite, nous avons travaillé sur la question suivante : quand on injurie quelqu'un, pourquoi utilise-t-on un langage sexiste, homophobe, raciste, etc. ?

Nous commençons à travailler là-dessus lorsque, tout d'un coup, nous avons dérivé sur un dialogue sur le fondement de la société où le sexisme et l'homophobie sont ancrés dans beaucoup de cultures. Ce qui est frappant, lorsque l'on rentre dans une classe actuellement, c'est qu'il y a une multiculturalité impressionnante. J'ai demandé hier à un Espagnol s'il avait aimé ces assises ; il m'a

répondu : « Estabare puta madre ! », ce qui signifie, en gros « pute mère ». C'est un compliment. Il ne s'agit pas ici d'un langage sexiste, les termes sont juste passés dans le langage courant. Donc, il y a tout ce travail de prévention qui se fait. Le Service de santé de la jeunesse, par la présence d'infirmières et de professionnel-le-s de la santé dans les écoles, peut être un relai vers les associations dont nous parlons ces jours-ci.

Je vous ferai part d'un autre exemple. Lorsque je suis sorti des assises hier soir, je suis allé dîner en famille. Ma fille, qui en 8^{ème} du cycle, nous dit pendant le repas : « Il y a eu une bagarre dans notre classe ! » Je lui ai demandé ce qu'il en était. Elle a dit : « C'est un garçon, un perdu. La fille qui était assise derrière lui lui a coupé les cheveux pendant le cours et après, elle a commencé à le chercher en le tapant avec sa trousse. Finalement, il s'est retourné et il l'a tabassée. » J'ai trouvé ce mot « perdu » très fort. Pour elle, cela signifiait que les « perdus » sont différents des autres, qu'ils ont des habits différents, etc. Je posais encore quelques questions et, soudain, elle me dit : « Papa ! Tu ne vas pas faire un rapport. » Ce fut pour moi très impressionnant car il y a dans ce monde des jeunes une difficulté à dire les choses ; dans le monde adulte, il y a des sanctions qu'ils essaient d'éviter. J'ai demandé à mon fils s'il y avait des bizutages lors d'anniversaires ou autres. Il m'a répondu : « Bien sûr ! Mais l'année prochaine, c'est un samedi, et dans deux ans, c'est un dimanche. » Quand on discute avec les directions, ils ne sont pas toujours au courant. « Dans la classe à côté, il y a un type qui a un couteau. » J'ai envisagé d'en parler à la maîtresse de classe, mais ma fille aînée m'a dit : « Papa, ne fais pas ça ! » Ils ont peur des répressions.

Tout cela vous montre que c'est un monde qui n'est pas facile à gérer, mais ce qui nous intéresse, c'est d'être sensible aux signes avant-coureurs d'une souffrance de dérapage, d'une rupture. Nous travaillons beaucoup avec l'ensemble du DIP sur la problématique des jeunes en rupture qui quittent l'enseignement. Ce sont des jeunes qui disparaissent on ne sait où. Leurs raisons sont multiples, certaines sont certainement dues à des problèmes de difficulté d'exister avec leur personnalité et leur orientation de vie. Tout cela est au centre de notre travail et nous le faisons en complémentarité avec les parents et les écoles. Nous le faisons en partenariat avec les associations, même si nous ne le pouvons pas à bras ouverts, n'importe comment et n'importe quand.

Pour nous, ces assises sont un moment important. À la sortie de ces assises, nous nous réunirons au Département de l'instruction publique pour essayer de monter un plan d'action pour arriver, aux 2^{èmes} assises, et pouvoir vous montrer que les choses avancent vite au Département de l'instruction publique, dans le canton de Genève, mais aussi au niveau romand. Je suis également représentant du canton de Genève dans un groupe qui s'appelle les RRPS, le réseau des responsables romands de la profession de la santé scolaire. Nous sommes mandatés par la Conférence romande de l'instruction publique. Je pense que c'est dans des forums comme ceux-là que l'on peut trouver des outils et des moyens pour aider les enfants, les professeurs et les parents.

Jean-Philippe Rapp :

J'invite maintenant Sarah Muri, qui est représentante de la Fédération des Associations des Maîtres de Cycle d'Orientation, la FAMCO.

Sarah Muri :

Bonjour. Je vais vous présenter, rapidement, dans un premier temps, ce que fait la FAMCO, c'est-à-dire la Fédération des Associations des Maîtres de Cycle d'Orientation, notamment en rapport avec le sujet qui nous intéresse. Dans un deuxième temps, j'aimerais témoigner plus personnellement en tant qu'enseignante dans un cycle d'orientation genevois, en l'occurrence celui du Foron depuis huit ans, de mon propre vécu.

Le mandat de la FAMCO est de défendre les conditions de travail des enseignants du cycle d'orientation et ceci, à plusieurs niveaux. D'abord, il s'agit de l'amélioration de l'encadrement des élèves en difficulté scolaire, de l'importance d'une meilleure prise en compte des nombreuses tâches des enseignants en parallèle avec leurs cours, en particulier une maîtrise de la classe, les contacts avec les parents, les discussions hors cours avec les élèves, l'assistance pédagogique, etc. De plus, nous cherchons à développer la promotion d'une formation continue de qualité pour les enseignants, l'encouragement aux ressources personnelles et le respect et la promotion d'une pédagogie qui mettent en avant le respect démocratique dans les objectifs scolaires visés et dans leur mise en œuvre.

Pour ce qui est plus spécifiquement notre sujet, la FAMCO défend les articles 4 et 6 de la LIP (loi sur l'instruction publique). Dans ces articles, le respect de l'orientation sexuelle n'apparaît pas en tant que tel, mais est au centre de ces derniers. L'article 4 dit que : « L'enseignement public a pour but, dans le respect de la personnalité de chacun :

[...] b) d'aider chaque élève à développer de manière équilibrée sa personnalité, sa créativité ainsi que ses aptitudes intellectuelles, manuelles, physiques et artistiques ;

[...] d) de préparer chacun à participer à la vie sociale, culturelle, civique, politique et économique du pays, en affermissant le sens des responsabilités, la faculté de discernement et l'indépendance de jugement. »

Egalement, l'article 6 précise que : « L'enseignement public garantit le respect des convictions politiques et confessionnelles des élèves et des parents. »

Peut-être serait-il souhaitable d'amender cette loi sur l'Instruction publique en lui ajoutant une mention plus spécifique, comme cela s'est fait au Canada depuis pas mal d'années ? On a vu hier l'importance d'un cadre légal, statutaire où l'anti-homophobie figure clairement – et non de manière sous-jacente – pour pouvoir lutter contre.

La FAMCO défend également la promotion de la formation continue des enseignants, notamment le respect de l'orientation sexuelle qui reste, il faut le dire, un sujet peu, voire pas du tout, abordé au sein du corps enseignant des écoles. Une formation continue a été mise en place l'année passée. C'était une première à laquelle j'ai participé avec intérêt. Cela m'a apporté beaucoup, et aux autres aussi. C'est à reconduire absolument l'an prochain et dans les années qui viennent. C'est un besoin de quelque chose qui manquait cruellement.

Pour ce qui me concerne plus personnellement en tant qu'enseignante et ce qui m'a motivée à venir parler ici, j'ai été confrontée en 8 ans d'enseignement à deux cas douloureux de garçons de 13-14 ans. La première fois a été vécue d'assez loin. Je n'avais pas beaucoup d'années d'enseignement, je n'avais pas beaucoup de maîtrise. L'élève en question avait un absentéisme massif, donc je l'ai peu vu. L'homophobie qui s'exprimait à son égard était plutôt indirecte. Dans les couloirs et dans la classe, il

n'y a pas eu d'injures directes sur lesquelles reprendre les élèves. C'était plutôt une forme d'ostracisme : des moqueries, des mises à l'écart, des élèves qui ne voulaient pas s'approcher de lui, etc. C'était très évident, mais il était difficile de pouvoir reprendre les élèves dessus ou d'en parler car cela se faisait de manière fuyante et indirecte.

Une deuxième fois, j'ai été confrontée au problème de manière plus directe, il y a 2 ans de cela, lorsque j'avais une maîtrise de classe. Il s'agissait d'un garçon qui était mal dans sa peau depuis le début de l'année et qui avait beaucoup d'absences pour cause de maladie et malaises divers. Il était suivi par un médecin. J'avais des contacts avec les parents. Ni les médecins, ni les parents n'arrivaient à définir de quoi il souffrait. Ces absences ont grandement nui à la réussite de son année scolaire alors qu'il avait, par ailleurs, de bonnes capacités intellectuelles. Au bout de quelques mois de parcours difficile où il était peu présent, cet élève m'a choisie pour faire son coming-out. Il est venu à la fin de l'heure et m'a lâché tout de go : « J'aimerais vous parler. J'ai eu des relations sexuelles non protégées avec un autre garçon. Qu'en pensez-vous ? Que dois-je faire ? » Il en a également parlé avec deux autres enseignants avec qui il avait des contacts privilégiés. Et, malheureusement pour lui, il en a également parlé à des élèves qui n'ont pas tenu leur langue. Cela a fait comme une traînée de poudre dans tout l'établissement. Il y a eu un ostracisme évident, qui ne concernait plus la classe, mais tout l'établissement contre cet élève, y compris ceux qui ne le connaissaient pas.

La difficulté qui s'est posée à cet instant était de savoir comment réagir. Fallait-il avertir les parents ? J'étais en contact régulier avec la mère de ce jeune homme, mais il avait clairement demandé de ne pas le dire à ses parents. Il a donc fait son coming-out auprès des enseignants, mais pas auprès des parents. Quelques temps plus tard, grâce au soutien du psychologue scolaire, il a fini par en parler à ses parents, mais cela est resté un vrai problème. Dans quelle mesure faut-il en parler aux parents ? Dans quelle mesure faut-il garder le secret ? Doit-on en parler, d'autant que cet élève avait 13 ans ? Doit-on en parler aux vues des atteintes possibles à la santé de l'élève qui avait eu des rapports sexuels non-protégés ? Je l'ai orienté auprès du psychologue scolaire de l'établissement et de l'infirmière, que j'ai mise au courant. J'ai beaucoup discuté avec eux. Cela a eu un impact positif sur l'élève, mais cela n'a pas suffi. Après de longues discussions personnelles avec l'élève, je l'ai orienté vers l'association Dialogai. Il y a eu quelques discussions qui l'ont beaucoup aidé, m'a-t-il dit. J'ai aussi eu personnellement la chance d'avoir moi-même, depuis que j'ai 20 ans, un ami à l'Université qui est devenu très vite un ami très proche, qui était lui-même homosexuel et qui m'a dit très tôt que lui-même avait vécu, adolescent au cycle d'orientation, un vrai enfer. J'y ai été plus sensibilisée ou préparée que quelqu'un d'autre.

J'ai rencontré une autre difficulté. Lorsque j'ai cherché à agir contre le problème d'ostracisme et d'homophobie auquel était confronté cet élève, j'ai pensé à inviter un représentant d'une association de défense des homosexuel-le-s et je me suis alors adressée à la Direction de mon école. On m'a clairement fait comprendre qu'il fallait gérer cela à l'interne, le plus possible, sans faire de prosélytisme auprès de mes élèves. Le problème d'une formation claire et visible avec des gens formés pour cela me semble central. On a du retard par rapport au Canada. On se heurte encore à des problèmes hiérarchiques et je pense qu'il est indispensable qu'une évolution en la matière se fasse.

Jean-Philippe Rapp :

La parole maintenant à l'Union du Corps Enseignant secondaire genevois qui représente l'association faîtière qui réunit toutes les associations de maîtres d'école du post-obligatoire. C'est François Bertagna qui nous rejoint.

François Bertagna :

Merci. L'Union est l'équivalent de la FAMCO et nos problèmes sont semblables. Une différence importante cependant est qu'une bonne partie de nos élèves sont majeurs, donc presque adultes. Par rapport à l'aspect « parents », cela joue un rôle. Une association professionnelle comme la FAMCO, comme l'Union et comme celles qui représentent les maîtres d'enseignement techniques, sont confrontées à deux aspects.

Le premier aspect difficile est d'être des associations professionnelles et, en même temps, être des syndicats, c'est-à-dire de s'inscrire dans deux logiques, une logique de changement et une logique d'application du cadre légal et réglementaire. C'est une tension difficile. La Loi sur l'instruction publique donne des responsabilités ouvertes et importantes, de manière progressiste. Mais, en même temps, il ne faut pas oublier qu'elles limitent en matière d'éducation l'action de l'école. Sur le plan du savoir et de l'enseignement, les choses sont relativement claires. Sur le plan de l'éducation, il y a un partage, au sens où l'article 5 précise que « L'école publique complète l'action éducative de la famille ». Elle complète, elle doit donc entretenir des relations étroites avec la famille. Elle peut également solliciter des collaborations diverses de la part des exigences exprimées et c'est le rôle notamment des associations de parents. À ce sujet, sur ces limites qui sont floues, mais essentielles, nous sommes sans illusion. Nous sommes dans une situation difficile. Les résistances à toute forme de progrès, y compris, dans le cadre des mœurs, sur la lutte contre toutes les formes de discrimination – et l'homophobie est une des plus difficiles à combattre en matière d'éducation – sont plus que fortes. Il y a un idéal, mais il ne faut pas imaginer que les choses avancent toutes seules.

Voici un exemple contradictoire. En 1980, j'étais jeune prof, membre de cette association professionnelle qui s'appelle l'Union et qui n'est pas un simple club de rencontres. Un de mes collègues a vu sa nomination dans le corps enseignant bloquée. Nous étions sous la direction d'André Chavanne. Ce collègue était le premier enseignant publiquement homosexuel, Jean-Pierre Sigrist. Ce que je veux montrer par cet exemple est que le devoir de l'association professionnelle et syndicale est de se demander : « Soutenons-nous le fait que, de façon radicale, on peut être homosexuel, le montrer, s'engager et être en même temps au sein du corps enseignant comme membre d'une association professionnelle, mais aussi membre au sein des professeurs - hommes et femmes - de toutes orientations sexuelles, aux vues des missions des enseignants, de leur rôle de modèle et d'identification de la part des élèves ? » La réponse a clairement été oui. Et ce oui n'a jamais changé ; il s'est renforcé. Il a fallu l'intervention de Christiane Brunner, il a fallu le changement d'attitude profonde dans le Département de l'instruction publique, changement voulu par André Chavanne.

Ce moment est essentiel car nous n'avons jamais lâché cette prise en direction de tout le personnel au sein de l'État de Genève. Au sein de ce qui se fait dans l'école, c'est un point essentiel. La seule façon d'agir dans une problématique aussi difficile est de construire une forte adhésion au sein des écoles.

Tous les adultes doivent le faire, pas seulement les enseignants, mais aussi le secrétariat, le concierge, etc. Si on ne construit pas cette adhésion, on fait n'importe quoi. Cela serait pire que de ne rien faire. André Langaney a souligné que les politiques ont fait un certain nombre de choses. Ce qui se fait aujourd'hui est essentiel, mais il faut évidemment de la continuité, de la durée et de la prise de risques. Le chef du Département a cru bon de gratter hier une mauvaise plaie - je la mentionne car un journal l'a aussi relevée¹¹⁸ - comme si les associations professionnelles et syndicales des enseignants craignaient, lorsqu'on aborde un problème comme la lutte contre l'homophobie, que l'on aille vers le prosélytisme. Il y a un risque de prosélytisme. Quel est ce risque ? C'est quand on passe par la bande, c'est quand on manque de méthode et de rigueur, c'est quand on ne construit pas l'adhésion, c'est quand on passe des questionnaires sans avoir les soutiens nécessaires de rigueur. Quand, à Voltaire, on passe un questionnaire en 2002, sans suivi, sans contact avec les services de santé de l'État, sans aucune densité d'accord au sein d'un corps enseignant, on divise. Et quand on divise, on lève des camps et on augmente l'agressivité. Notre obligation est de travailler à une adhésion la plus forte possible et non pas d'engager des divisions.

En soulignant cela, il est essentiel qu'il y ait un mouvement de modification d'au moins une loi, la Loi de l'Instruction publique, qui doit préciser que, s'il y a respect des confessions, des religions et du politique, il y a aussi respect de l'orientation sexuelle. Ce débat est nécessaire et regarde les associations professionnelles et syndicales, les citoyens, les associations de parents, etc. L'Ecole ne peut pas faire sans modification de la loi. Elle peut essayer des expériences.

Le dernier point de ma remarque est que l'Union a édité un guide pratique pour aider dans cette problématique. Comment aider dans une pratique individuelle ? Dans la situation actuelle, on est dans une période de restriction budgétaire, alors comment consacrer du temps à une formation, à un changement, à chercher un minimum ? Pour y répondre, il faut une obligation légale, car les lois impliquent une contrainte budgétaire qui est essentielle. Cela implique aussi une visibilité durable de la problématique.

Jean-Philippe Rapp :

La dernière intervention revient à Mme Edna Scheidegger, qui est représentante du Service de la formation continue de l'enseignement secondaire post-obligatoire.

Edna Scheidegger :

Bonjour. La formation continue a déjà été citée à plusieurs reprises. Je vais quant à moi vous situer le contexte de la formation continue dans l'enseignement secondaire à Genève. On a beaucoup parlé de la loi, et d'après la Loi sur l'Instruction publique, la formation continue est un droit et un devoir des enseignants. À cette fin, les enseignants ont le droit de prendre l'équivalent d'une semaine par année à des fins de formation. C'est pour ceci que nous organisons un certain nombre d'activités à leur intention. Quel est le cadre ? Tout d'abord, certainement, la formation continue est un des lieux de rassemblement entre les directions et les associations des enseignants, puisque toutes les décisions - la

¹¹⁸ *La lutte contre l'homophobie à l'école est insuffisante*, Le Courrier, paru le 4 septembre 2009

gestion, les choix de formation - sont prises par une formation paritaire qui réunit des représentants membres de l'Union et des directions. Nous avons un programme qui est dense d'offres de formations ponctuelles durant un à deux jours.

En ce qui concerne les activités réalisées par le post-obligatoire, je les classifierai en trois grandes catégories. La première, ce sont des séminaires en lien avec les disciplines d'enseignement qui sont surtout des approfondissements de connaissance, voire des renouvellements de connaissance, comme pour le domaine de la biologie, qui évolue beaucoup. Ces séminaires poursuivent de plus une réflexion sur la transposition didactique de ces nouvelles connaissances. Ce sont donc des séminaires largement suivis et très demandés et qui répondent à un besoin des enseignants.

Depuis quelques années, une deuxième catégorie a été élaborée. Ce sont des séminaires interdisciplinaires qui s'adressent à toutes les branches, mais aussi, parfois, aux enseignants d'écoles primaires. Ce sont donc de grands sujets qui travaillent beaucoup sur le rapport à l'autre. Je parle notamment des activités autour du fait religieux. Nous avons travaillé les années passées sur des thèmes comme la responsabilité, la souffrance, les identités multiples, le multiculturalisme. Ces séminaires réunissent entre 100 et 200 participants. Nous avons des intervenants de la philosophie, des sciences, des religions. Cela amène à des débats et il se dit beaucoup sur la tolérance et le rapport à l'autre.

La troisième catégorie de séminaires consiste en des activités centrées autour du métier d'enseignant et des aspects relationnels. Nous offrons ici un certain nombre d'activités, notamment « Adolescence, souffrance, comment les aider ? » ; « La communication non-violente » ; « Prévenir et gérer les conflits » ; « Gérer un conflit dans le cadre scolaire » ; « Sensibilisation aux outils de la médiation » ; « Pouvoir et autorité », etc., toute une série d'activités autour de la relation, de la communication, de la violence, de la souffrance des jeunes. Ces activités sont données par des spécialistes issus du Service de santé de la jeunesse, des hôpitaux, etc. Par rapport au problème qui nous intéresse aujourd'hui, il est vrai qu'il n'a jamais été abordé en tant que tel. Je dois dire aussi que nous étudions toutes les propositions dans la commission. Je n'ai pas de souvenir que les représentants des maîtres nous aient fait une proposition dans ce sens. Ce thème peut être certainement abordé dans les séminaires d'adolescence en souffrance.

J'aimerais, avant de conclure, amener un avis personnel issu de mon expérience. Quand nous travaillons sur des sujets particuliers - comme celui du genre, par exemple - il y a des mouvements soutenant que nous mettions en place des formations par rapport aux caractéristiques des femmes, aux problèmes de l'égalité, etc. Quand nous mettons en place des séminaires avec ce titre, nous devons les annuler parfois parce qu'il n'y a pas assez de monde ! Les enseignants sont libres de leur choix. Il y a 6 ans, nous avons abordé ce problème d'absentéisme. Comment l'aborder ? Si vous convoquez les gens, dix seront déjà en accord en avance avec le sujet. Les autres ne vont pas s'inscrire au séminaire. Nous avons donc inversé le raisonnement et nous sommes interrogés sur quoi mettre en place. Nous avons organisé des séminaires sur la littérature féminine par exemple. Là, nous avons eu des professeurs de lettres qui se sont ouverts à cette problématique autrement. Si nous voulons toucher les personnes qui ne sont pas, à priori, intéressées par le sujet, il faut réfléchir pour l'amener autrement.

Questions et remarques du public :

Bonjour, je m'appelle Lily-Marie Johnson. Je suis moine bouddhiste, maître zen et aussi membre du comité de la Performant Realisure. Je suis lesbienne et je ne suis pas venue aujourd'hui pour parler de religion, mais comme la porte a déjà été ouverte à trois reprises, j'aimerais faire quelques commentaires. Le premier commentaire est qu'il ne faut pas attendre beaucoup des religions occidentales sur l'homosexualité. Pour la plupart d'entre elles, l'hétérosexualité est un problème. Pour une d'entre elles, même les contacts hétérosexuels au sein du mariage qui ne sont pas faits dans un but reproductif sont des péchés de disgrâce. Ma deuxième remarque est que, malheureusement, le Dalai Lama, que beaucoup de gens prennent à tort comme le pape du bouddhisme, a fait des commentaires sur l'homosexualité. Il n'a pas à les faire, pas plus que le chef des moines de la communauté chrétienne. Permettez-moi de vous dire qu'en tant que bouddhiste, je n'ai jamais subi de discrimination dans ma communauté. J'ai 78 ans et je prie toutes les personnes à venir dans notre communauté, nous sommes vraiment tolérants.

Bonjour, je m'appelle Jacqueline Roiz. Je suis sur la liste Arc-en-ciel des candidats pour le Grand Conseil¹¹⁹. Ma question est au sujet de comment atteindre les personnes soit LGBT, soit les parents, soit les professionnel-le-s dans les écoles. À Genève, nous avons plus de 40% d'étrangers et j'aimerais savoir si on pense, en termes d'affiches, de documents, à les faire en plusieurs langues. La langue maternelle est la langue du cœur, celle qui va plus loin pour atteindre les gens et leur permettre de sortir du placard.

François Bertagna :

J'ai une réponse sur la problématique de l'école. Il existe un document qui est diffusé dans un nombre suffisamment important de langues dans le domaine de la santé. Mon collègue du Service de santé de la jeunesse saura mieux vous répondre. Mais par contre, la question est, qu'afficher dans les écoles ? Il y a un tri très sélectif. Ce n'est pas du politique, ni du religieux. Cela ne peut pas concerner la santé si cela ne passe pas par les contrôles nécessaires. Ces contrôles ont un degré de fiabilité par rapport à des enjeux d'éducation et de lutte contre toutes les formes de discrimination. Ils se sont fortement améliorés. Je prends un exemple. Il aurait pu se passer le pire avec la problématique du sida. Pendant quelques mois, on n'était pas loin de cela. C'était, selon certains, la « punition du péché de ceux qui sont contre nature », et je mentionne des choses qui circulent encore actuellement. À Genève, on est parvenu à faire des campagnes exemplaires dans ce domaine, malgré leurs défauts. Nous devons donc trouver des équivalents de ces démarches. Ce n'est pas par la voie de flyers ou d'affiches qu'il faut passer, car ils seront immédiatement éliminés et créeront des divisions sans que l'on voie que dans ce débat, il faut surtout de l'adhésion.

Jean-Pierre Sigrist, j'ai été interpellé par François tout à l'heure. Je suis cet enseignant à la boucle d'oreille, qui la portait déjà en 71, lorsque personne ne la portait. Aujourd'hui, je ne la porte plus, tout le monde l'a en classe. Je suis cet enseignant, ce loup dans la bergerie, comme les médias le titraient à l'époque, qui a tenté, par ses propres moyens d'activiste, de prendre le courage d'essayer

¹¹⁹ Liste de candidats et candidates ouvertement homosexuel-les.

d'être nommé en connaissance de cause auprès de du DIP et de créer un précédent, pour ne pas vivre avec un double masque, une triple identité. Tout cela, je le dois à des gens que je ne remercierai jamais assez, à commencer par Chavanne. Sans lui, je n'aurais jamais été nommé. Mes rencontres avec lui sont inestimables. Je crois qu'il était trop bien dans sa peau et aimait trop les femmes pour pousser les gens à être autre chose que ce qu'ils ont envie d'être par rapport à leur orientation de vie. Il me demandait toujours comment il allait faire pour amener une majorité à me nommer. Il l'a fait et ne m'a jamais dit comment il avait fait. Entre temps, il est mort. Je dois aussi beaucoup à Christiane Brunner qui, à l'époque politicienne et avocate, avait les syndicats avec elle. C'est grâce à tout cela et à tout ce que j'ai vécu à Dialogai, notamment, que j'ai fait ce que j'ai pu. Si seulement mon expérience pouvait être utile.

Bonjour, Guillaume Mandicourt, Dialogai. C'est une question pour Manon. Tu as fait un formidable travail, je t'en félicite. Ça a été un vrai bonheur de travailler avec toi pendant une année. On a vu, avant les assises, à quel point il était important d'avoir des logos. Je pense que les logos de l'État et de la Ville (sur les affiches et les programmes des assises) nous ont aidés à rentrer dans les écoles. Je les en remercie. Pour ton projet à toi, ta fiche, espères-tu un soutien de ce genre avec des logos ? Espères-tu les logos de fédérations de parents d'élèves, d'enseignants ? Financièrement, espères-tu des soutiens financiers ?

Manon Pellet :

Réponse affirmative aux trois questions. Evidemment, tu fais bien de poser cette question, je n'ai pas beaucoup insisté là-dessus. J'espère que, sur l'affiche que je vous ai montrée, il y aura des logos, car les logos signifient que des gens nous soutiennent. Cela veut dire que les institutions et les associations s'engagent. C'est un réseau et si je suis seule dans le réseau, ce n'est plus un réseau. Donc, oui, plus il y aura d'insertions et d'engagements, plus il y aura de soutien financier. Si on veut que cela prenne de l'ampleur, il faudra plus. Il faut développer et nous avons besoin de moyens financiers.

J'entends depuis ce matin que l'on met en contradiction, pour résumer, le cadre légal et les actions civiles. Pour ma part, j'ai envie de dire que l'on ne peut pas dire qu'un flyer ne sert à rien. De même, on ne peut pas dire que le flyer va empêcher le cadre légal. Je suis dérangé par ce discours, car plutôt que de dire « ou, ou, ou », il faut faire « et, et, et ». Je pense à l'expérience que j'ai eue en dialoguant avec des personnes homosexuelles de Barcelone, qui m'ont dit qu'ils ont le cadre légal depuis 2005, mais qui ont beaucoup de travail à accomplir sur le terrain. Les gens au Québec ont beaucoup de travail également, il faut arrêter de s'y comparer. Nous devons nous battre pour un cadre légal mais il faut aussi des témoignages, des flyers, des communications. Et surtout, ne nous opposons pas à tout cela. Mettons toutes nos forces là-dedans.

Marie Houzeau :

Tout d'abord, j'aimerais adresser un message subliminal à M. Lormand, que je remercie d'avoir choisi les histoires familiales ainsi que son vécu pour faire valoir ses arguments. Le choix d'un témoignage était judicieux pour arriver à nous toucher. Ensuite, ma question est pour François. Vous parliez tantôt des difficultés budgétaires des enseignants pour qu'ils puissent assurer le minimum nécessaire à tous. Je pense qu'il serait intéressant de leur demander si le minimum nécessaire à tous ne serait pas de garantir à tous un milieu sécuritaire et favorable à l'apprentissage. L'homophobie touche tout le monde et nuit au climat d'apprentissage de tout le monde, pas seulement au 10% en milieu scolaire.

Réponse de François Bertagna :

Si je peux me permettre une remarque, notre expérience en tant qu'association professionnelle du corps enseignant est de constater une très forte réserve sur ces aspects-là. Il y a une intégration d'une forme de neutralité qui est non seulement politique, idéologique, mais qui, sur le versant de l'orientation sexuelle, est maximale. Si, tout à l'heure, Jean-Pierre a pris la parole pour souligner à quel point ce fut risqué, c'est parce qu'il s'agit d'une conquête dont on ne parle pas. C'est une problématique qui n'est pas présente en salle des maîtres. C'est de l'ordre du privé. Faire ce saut ne découle que d'une logique proche de l'obligatoire. La force des lois est de donner l'obligation. Le corps enseignant doit être recyclé et ne peut y échapper. Autrement, on n'y parvient qu'à force de 30 ou 40 ans. Ça me fait peur que ce soit aussi long, même si ça m'intéresse.

Jean-Philippe Rapp :

J'ai oublié de vous dire que j'ai une double-casquette. Je suis aussi le président d'honneur de ces assises. Je voulais vous dire à quel point j'ai été sensible à la fois au travail qui avait été fait par les personnes qui sont en train de descendre des travées-là.

Intervention de Joëlle RoCHAT :

Nous voulions juste profiter de ce moment pour remercier notre fantastique président du Comité d'honneur, M. Jean-Philippe Rapp, ainsi que nos intervenants qui sont venus de loin. J'appelle Mme Marie Houzeau, M. Bill Ryan et je ne sais pas si Jacques Fortin est présent, mais on ne manquera pas de le remercier aussi. Ce n'est pas du tout fini.

Ateliers: vers des projets concrets en matière de lutte contre l'homophobie

Les rapporteuses et rapporteurs vont maintenant nous faire un rapport de leur atelier respectif. Après ces interventions, il y aura un temps consacré aux questions et remarques. Nous allons procéder par ordre d'atelier.

m. Atelier 1 /// Yes we can : besoins, actions et perspectives pour les jeunes LGBT

Je m'appelle Benjamin, coordinateur de Totem, le groupe jeunes LGBT de Genève. La manière dont l'atelier a été conçu était sous une forme de témoignages. Puis nous avons écouté des réactions face à ses témoignages et, enfin, il y a eu une espèce de recherche de solutions vis-à-vis de ces situations. Les témoignages étaient regroupés en cinq catégories, catégories que je vous énoncerai plus tard.

Voici quelques retours sur certains témoignages. Il y a un non-étonnement général : les gens trouvent que les témoignages les renvoient à leur propre vie. Cela renvoie aussi aux gens plus âgés qui ne sont pas encore sortis du placard et cela provoque des situations similaires. Il y a également des personnes à qui « ça fait peur » et qui voudraient être « autre chose », notamment lorsque l'on évoque des expressions aussi fortes que « la discrimination » récupérée sur Internet. Les témoignages ont été découpés en cinq catégories : la vie professionnelle, la famille, la vie scolaire, le quotidien et les loisirs.

Dans la vie professionnelle, des constats reviennent souvent. La vie professionnelle passe d'abord par l'embauche, et pour les personnes homosexuelles, il peut y avoir un « étiquetage » : l'employeur potentiel engagerait plutôt ces personnes-là pour des postes destinés aux gens du sexe opposé. La confidentialité de l'entretien d'embauche est censée être respectée malgré tout. La socialisation en entreprise est difficile : il s'agit de ne pas parler de sa vie à ses collègues. Une solution pour l'embauche est de se baser sur les compétences plutôt que sur les individus, plutôt que sur un état de fait. L'anonymat du CV peut être avancé, avec un risque de cacher le problème derrière. Mais, finalement, est-ce que ce n'est pas repousser le problème au niveau suivant qui est l'intérieur de l'entreprise ? N'y risque-t-on pas non plus d'être réduit à une fonction ? Néanmoins, les standards européens se dirigent de plus en plus vers des CV anonymes classés par compétence.

Dans la famille, milieu assez fermé, une des précautions est d'aller dans un lieu qui serve d'échappatoire, mais qui ne soit pas non plus « enfermant ». Il permettrait néanmoins de grandir avec sa famille, souvent perçue comme un bastion de l'homophobie à la fois active mais aussi, par son silence, passive. L'idée est de redonner de la dignité aux jeunes. J'attends donc des choses plus précises sur ce sujet : l'accompagnement familial ou le rôle des associations, par exemple.

Au niveau scolaire, ce qui revient toujours est la difficulté d'en parler. Il faut commencer très tôt, former des gens. De plus, l'idée d'un guide de « premiers secours » pour l'enseignant-e, avec des

adresses, des ressources, des manières de se comporter, est apparue. Il faut généraliser les témoignages. Et il faut mettre en place des lois, même si cela ne fait pas tout.

Nous avons englobé beaucoup de choses dans les loisirs, notamment le sport. Il y a deux mécanismes qui ont été mis en avant : le rejet et la peur du rejet. Une idée lancée est celle des clubs sportifs LGBT, qui existent déjà mais avec l'idée qu'il faudrait les faire connaître. Ils sont peu promus. À chaque fois que l'on préconise des mises en garde, le souci de la ghettoïsation ressort. Est-ce que ce n'est pas déplacer le problème que de se mettre ensemble ? D'où l'idée d'une charte mise en place avec une médiatisation, une promotion de l'acceptation des homos aussi dans les sports, notamment avec une plus forte visibilité de ceux qui existent. C'est criant de silence jusque-là. Il faut aussi des rencontres interclubs, faire rencontrer des gays et des hétéros. Il faut, là encore, une éducation des éducateurs. Il faut aussi plus de présence des associations et une prise de conscience que certains propos ne peuvent pas être tenus, avec la mise en place d'un module de censure de certains termes insultants.

J'ai gardé la vie quotidienne pour la fin. C'est un thème un peu délicat car j'ai rajouté une restriction à ce thème. Cela inclut les transports, la vie extérieure, etc. Mais j'avais demandé qu'on aborde les questions de genre. Je n'ai eu personne dans mon atelier. Après un peu d'attente, une personne s'est dévouée et nous avons eu des échanges assez riches. Je trouve cela très symptomatique de ces assises. Nous avons réfléchi sur l'origine des différences entre hommes et femmes. Comment les femmes ont-elles pu se saisir du pantalon et pas les hommes de la jupe ? Nous avons cherché comment, historiquement, ces différences se sont accentuées. Les milieux artistiques, celui de la mode, par exemple, ont tendance à réduire ces différences, mais ce sont des milieux assez en marge. Finalement, s'il y avait une difficulté du passage du masculin au féminin, c'était que le féminin était très dévalorisé et que le masculin était survalorisé. Il faut donc faire éclater ces limites. Nous nous sommes rabattus sur la biologie en mettant en avant les militances intersexes. Si l'on se base uniquement sur le côté biologique pour déterminer les catégories homme/femme, c'est bien évidemment erroné puisque, biologiquement parlant, les catégories ne sont pas restreintes à cette simple dualité. Cela permet donc d'aller un peu plus loin. L'idée d'avoir des cours du sens de la fringue a été également évoquée, comme dans le film *Venus Boyz*¹²⁰. Enfin, l'idée d'espace public est revenue : il faut l'exploiter en mettant en scène des performances, comme par exemple du théâtre invisible, pour engager les gens à réagir et à lancer la discussion.

n. Atelier 2 /// Il était une fois... (pré)histoire du mal-être des jeunes homos

Mon nom est Sylvie Berrut, je suis responsable des projets Santé pour Lestime. Nous avons commencé notre atelier comme un conte de fée, celui de « Il était une fois... le coup de foudre entre Blanche-Neige et la Belle au Bois dormant ». C'était une manière comme une autre d'introduire l'idée que, depuis que nous sommes tout petits, nous nous trouvons face à des histoires, des images qui nous montrent le bonheur. Toutes ces histoires et ces images nous montrent cependant un seul modèle et il

¹²⁰ *Venus Boyz*, 2002, documentaire de Gabrielle Baur filmant des personnes en quête de leur identité sexuelle et de genre à New York et à Londres.

est très difficile de grandir quand on n'a pas de modèle qui ressemble à ce que l'on ressent à l'intérieur.

Nous avons ensuite visionné un court-métrage, un projet français très intéressant, qui se passe dans une colonie de vacances¹²¹. Il montre à quel point c'est important de découvrir que des adultes autour de nous, que l'on apprécie, sont homosexuel-le-s. Puis nous avons regardé les chiffres des enquêtes qui ont été faites à Genève sur les étapes du coming-out et sur les problèmes d'anxiété, de dépression et de suicide chez les jeunes¹²². Nous nous sommes rendu compte que la perception de l'attrance pour quelqu'un du même sexe arrive souvent plus tôt qu'on ne l'imagine, aux alentours de 12 ans, même si avant cet âge déjà, il y a une perception plus confuse de différence. Des projets géniaux sont souvent mis en place mais ils visent, en général, la tranche d'âge 15-16 ans, et personne ne s'occupe de tous ces enfants qui sont mal dans leur peau hors de cette tranche d'âge.

Que faire alors pour mieux cibler tous les jeunes en difficulté ? Le but est de créer plus de modèles positifs pour que les normes culturelles évoluent. Il existe deux outils importants pour y arriver. Le premier outil est à travers la légalité : il est indispensable que, dans les lois cantonales et nationales et les règlements scolaires, figure une inscription de l'homophobie comme une atteinte à la personnalité, comme le sexisme, le racisme, etc. Cela nous semblait surtout important dans le sens où nos pays, et Genève en particulier, deviennent de plus en plus multiculturels. Ainsi, un certain relativisme culturel prend lentement place. Dans notre société, le fait que les hommes et les femmes soient égaux est une des valeurs fondamentales non négociables.

Le deuxième outil pour changer la norme culturelle est la visibilité. Cette visibilité intervient d'abord au niveau personnel : pour les enfants, c'est important de voir que leur oncle vit avec un homme ou que son prof ou sa prof a un copain ou une copine. Il existe des configurations familiales différentes dans lesquelles on peut être heureux. Un enfant grandit et voit qu'un avenir heureux et épanoui est possible, même s'il ne grandit pas dans la voie toute tracée. La visibilité doit aussi être présente dans les écoles. Même si un enfant, dans sa famille, ne reçoit pas de modèle positif, il faut qu'il ait, dans l'école, des modèles et des portes ouvertes en cas de besoin de parler.

Nous avons parlé aussi de l'intérêt du fait que les parents parlent avant que les enfants ne posent des questions : « Dans la vie, il y a des gens de toutes les couleurs, il y a des diversités de modèles familiaux, des diversités culturelles, religieuses, etc. »

Dans les livres pour enfants, et notamment dans les contes, l'idéal serait d'introduire, non pas seulement le roi, la reine et leurs enfants, mais également des thématiques lesbiennes ou gays. Les manuels scolaires, de même, devraient subir une révision pour qu'ils ne contiennent plus de modèles sexistes, patriarcaux ou homophobes.

La diversité doit aussi exister à la télévision, dans les séries, les films. Il est vrai qu'on a parlé du fait que, de plus en plus, les séries TV, et notamment celles produites aux États-Unis, incluent des personnages gays ou lesbiens. Ce n'est pas le point central de l'histoire, mais ils font partie du paysage

¹²¹ *En colo*, court-métrage réalisé dans le cadre du projet "Jeune et homo sous le regard des autres": www.leregarddesautres.fr

¹²² Enquêtes Santé Gaie

comme tout le monde. Quelqu'un a remarqué que l'on a de la chance car ces séries sont importées chez nous, mais les traductions diffèrent souvent quelque peu de la version originale. Peut-être faudrait-il être attentif au fait que l'on a tendance à édulcorer certaines choses en les important chez nous. Nous nous sommes également penchés sur la place laissée à des représentants de la diversité dans les productions télévisuelles suisses.

Enfin, nous avons parlé de l'importance de trouver des alliances et des soutiens dans le monde de la santé. Souvent, quand un jeune se sent mal, une des premières personnes qui le verra est un médecin ou un psychologue, mais, malheureusement le domaine de la santé ne comporte pas forcément les gens les plus sensibilisés et formés sur ce sujet. Il faut donc agir à ce niveau et nous regrettons que les représentants du monde de la santé ne soient pas plus nombreux dans ces assises. L'espoir est donc que, pour une prochaine édition, on tienne plus compte de ce milieu.

o. Atelier 3 /// Prévenir l'homophobie parmi les jeunes : quelques outils

Je m'appelle Marie Anderfuhren et je travaille à la Haute Ecole de Travail Social (HETS), à Genève. Notre atelier s'est divisé en quatre parties, dont la dernière était constituée de questions riches et variées. Je reprendrai seulement certains éléments sous forme de recommandations.

La première partie était une présentation du travail concret de La Boussole (à la HETS). Vous avez eu auparavant la présentation générale, nous vous avons présenté ce qui avait été fait avec une institution qui accueille des enfants de 5 à 16 ans. L'équipe s'est trouvée confrontée à des difficultés liées à des questionnements embarrassants autour de la sexualité. L'éducateur qui devait venir était malade, et Pascal Morier-Genoud, de La Boussole, nous a expliqué les aspects d'intervention et les demandes de cette institution. L'équipe éducative a pris du temps pour définir quel type de demande elle allait formuler. Elle a tout d'abord adressé sa demande au planning familial du canton et a ensuite été redirigée vers La Boussole. La première demande était assez classique : une présentation du développement sexuel et affectif des adolescents. La Boussole a répondu à cette demande. Ensuite, après discussion, une deuxième intervention a porté sur les représentations des éducateurs et éducatrices autour de ce qu'est cette sexualité naissante des ados et des représentations à avoir et dire pour intervenir au mieux. L'intervenant a relevé la difficulté qu'il y a, en général, à intervenir sur les questions de sexualité avec cette tranche de population et avec des éducateurs et éducatrices souvent démunis pour intervenir de manière adéquate. Il y a donc une demande assez forte dans les HETS pour que la question de la sexualité, de l'homophobie et du genre soit plus présente.

Durant la deuxième partie, le SSJ a présenté un outil qu'il a préparé pour ces assises. Les assises ont démontré la nécessité de construire des outils. Cet outil se présente sous forme d'un recueil qui comporte quatre éléments principaux : quelques idées reçues sur l'homosexualité, des schémas sur la spirale de l'intolérance avec en miroir la spirale de la tolérance, etc. Pour enrichir l'acceptation, il faut aussi travailler le vocabulaire avec les adolescents.

Un constat a été fait sur les freins qui empêchent une intervention dans les écoles. Le premier verrou est la crainte d'un prosélytisme de l'homosexualité, d'une contagion. Parler de choix relatifs à

l'orientation sexuelle n'est pas très adéquat, puisque cela laisse supposer qu'il peut y avoir prosélytisme et contagion.

Les enseignants ont demandé des outils. Le SSJ désire que se constitue un *focus group* avec les enseignants et enseignantes pour améliorer cet outil, pour en discuter, pour le travailler. Une des demandes de la part des enseignants est qu'il y ait un message clair de la part de la hiérarchie – du chef du DIP, des directions générales, des directions d'établissement – pour qu'il y ait ainsi une autorisation claire et assumée de parler des questions d'homophobie dans le cadre de l'école. Il a été relevé dans la discussion qu'il y a des rumeurs, nuisibles, qui tournent autour du fait que les enseignants n'auraient pas le droit de répondre à des questions sur l'homophobie et sur l'homosexualité. Ces rumeurs sont fausses mais elles existent.

La troisième partie de l'atelier a été dédiée à un travail fait par les bibliothèques municipales. Elles ont fait un travail de référencement des ouvrages (romans, DVDs, etc.) à thématique homosexuelle ou de questionnement sexuel que les jeunes peuvent aller consulter. La mise en visibilité consiste à faire en sorte que cela ne soit pas impossible à trouver sans être perdu dans la masse. Depuis 2002, il y a d'ailleurs une indexation sur « homosexualité » et qui n'a pas posé de problèmes particuliers. Les bibliothécaires ne font pas que ce travail d'indexation et de meilleure visibilité. Ils/elles font un travail quotidien de réaction face à des propos homophobes. Il y a également une scénarisation de romans. Nous avons eu le grand privilège de pouvoir bénéficier d'une scénarisation d'un roman deux fois dans l'atelier.

p. Atelier 4 /// L'homoparentalité : contribution à la mosaïque familiale contemporaine

L'espace Homoparents de 360¹²³ a choisi de faire cet atelier en s'axant sur les droits des enfants, ainsi que l'homophobie par procuration lorsque les parents sont homophobes. Comment faire en sorte, dès lors, qu'il y ait le moins d'homophobie possible ?

Pour cela, nous avons invité Elisabet Vendrell, présidente de l'association catalane des familles plurielles¹²⁴. Elisabet est venue avec un outil pédagogique sous forme de DVD, 8 minutes d'un film qui donne la parole aux parents et aux enfants. J'ai envie de reprendre comme fil rouge une chose des propos d'Elisabet : « C'est l'amour qui fait la famille ». À partir de là, nous avons parlé des aspects plus froids, à savoir les aspects juridiques. Marta Roca¹²⁵ a partagé avec nous ce qu'il se passe au niveau de la loi suisse. Les législateurs pointent du doigt l'homoparentalité en disant que ce n'est pas dans l'intérêt de l'enfant de donner des droits aux parents homosexuels. L'enfant serait mieux dans une famille d'accueil ou un foyer. À l'inverse, les pays ayant donné des droits aux parents homosexuels parlent de l'intérêt des enfants, le but étant de leur assurer une protection. C'est intéressant de voir que la Suisse et la France sont, actuellement, très en retard.

¹²³ Groupe Homoparents de 360. <http://360.ch/homoparents/>

¹²⁴ Associació de famílies Lesbianes i Gais. www.familieslg.org/

¹²⁵ Marta Roca i Escada, sociologue du droit et chercheuse post-doctorante, Université Libre de Bruxelles et Université de Genève

Un échange sur la visibilité s'ensuivit : lorsque l'on devient parent homo, le placard devrait s'ouvrir de plus en plus, mais cela peut poser problème. Elisabet nous a rappelé que la visibilité est très importante, pour protéger nos enfants. En tant qu'adulte, nous devons préparer le terrain.

Devenir parent est un long parcours, car on passe de « Je suis homo, lesbienne, donc je n'aurai pas d'enfant » à « Je peux être parent, tout aussi bon ou mauvais que les autres ». C'est un long chemin et plusieurs personnes ont déclaré que cela prend entre 5 et 10 ans. Cette durée diminue, puisque les jeunes générations vont plus vite.

Le rôle des grands-parents est important. L'identité des parents homos est appuyée par le fait que leurs parents sont aussi grands-parents et qu'ils prennent ce rôle à cœur.

Nous avons également été sensibilisés par un témoignage d'une jeune femme lesbienne qui a une mère lesbienne. Elle nous a rappelé que les parents homosexuels sont comme les autres : la probabilité qu'ils aient des enfants homosexuel-le-s est la même que pour les parents hétérosexuels.

Il a aussi été évoqué qu'être parent homo prend des formes variées : la relation hétérosexuelle d'où l'enfant peut être issu ; l'insémination artificielle de père connu ou inconnu ; le recours à une mère porteuse ou de substitution ; l'adoption ; la coparentalité. Il a aussi été relevé que nous ne sommes pas tous égaux par rapport à cela, que l'on soit homme ou femme, riche ou pauvre : la procréation assistée est très chère et les hommes ont plus de difficulté pour avoir des enfants sans avoir recours à une femme.

Le mot de la fin est qu'il y a autant de formes de familles homoparentales que de parents homosexuels.

q. Atelier 5 /// Agressions homophobes : refuser la fatalité

Je m'appelle Vincent Jobin et je suis travailleur social à l'association Dialogai. L'atelier était structuré de la manière suivante : nous avons exploré les différents types d'agression à caractère homophobe. Ensuite, nous avons regardé encore une fois les statistiques relatives aux agressions qui émanent d'associations LGBT. D'après les constats de la police, quelques cas existent en matière de violences conjugales. Un représentant de la LAVI, la Loi d'Aide aux Victimes d'Infraction, était également présent. Nos questions étaient les suivantes :

Comment prévenir les actes homophobes ? Il faut agir au niveau de la protection juridique par l'établissement de normes pénales et juridiques visant à défendre les minorités sexuelles, raciales, ethniques ou religieuses. Bill Ryan a démontré que des lois posent un cadre dans lequel on peut travailler.

Comment sensibiliser les auteurs potentiels de violences contre les minorités sexuelles ? Les auteurs d'agression sont souvent jeunes, comme les victimes : 50% des moins de 25 ans ont subi une forme de

violence homophobe durant les 12 derniers mois¹²⁶. Cela passe par des actions, des informations, des sensibilisations dans le domaine de l'éducation de la jeunesse. Une collaboration éventuelle entre le DIP et la police pourrait être mise en place.

Comment soutenir les victimes de violence ? Il faut structurer un partenariat avec la police, les associations LGBT et la LAVI pour permettre le dépôt de plainte.

Faut-il mener des campagnes de sensibilisation sur la violence homophobe ? Pour quel public-cible ? La question est apparue sur les mandats de la police, d'assistance à la population. Une campagne tout-public a été mise en place : « Etre gay, lesbienne, bi ou transsexuel n'est pas un crime. Les gestes homophobes le sont. »¹²⁷

r. Atelier 6 /// Au-delà du sexe et du genre : pour une éducation humaniste et non-discriminante

Dans l'atelier réalisé, la première chose dont nous nous sommes rendu compte est que, lors de la création des assises, la bisexualité et les questions transgenres avaient été oubliées. Nous sommes donc arrivés en queue de train. Je trouve que cet exemple démontre qu'il y a un problème au niveau de la prise de conscience. C'est sans doute lié à la méconnaissance du sujet, mais cela démontre beaucoup le peu de place qu'occupent encore ces personnes dans la société.

Les gens, dans les moments d'interactivité, ont parlé de la problématique du silence. C'est une manière de ne pas parler de certaines choses et c'est plus simple que d'essayer d'en parler. Si une deuxième édition des assises devait avoir lieu, il serait judicieux de parler d'« alterophobie », peut-être, ou des « questions de phobies pour des questions LGBT », plutôt que d'homophobie en tant que telle.

Il a été constaté que la bisexualité et la transsexualité sont représentées au sein des associations, notamment à 360, mais ne sont pas représentées par ces associations à l'extérieur. La question se posait pour savoir s'il fallait attendre et se battre à l'intérieur du système dans lequel on se trouve ou envisager de partir sur d'autres pistes, peut-être plus personnelles ou indépendantes.

Les personnes bissexuelles et transgenres se rejoignent sur les discriminations. Pour les personnes bissexuelles en particulier, la visibilité est très difficile. Ce sont souvent des gens qui ont une vie de famille hétérosexuelle et qui ne sont pas visibles dans leur double appartenance. Ils se retrouvent souvent en porte-à-faux dans le milieu homosexuel car ils ne sont pas vraiment homosexuel-le-s, de même dans le milieu hétérosexuel. Quelques exemples furent cités : si un couple se forme et qu'une des personnes est homosexuelle, cette dernière est convaincue qu'elle parviendra à convaincre sa/son partenaire : « C'est clair, tu es homo ! » Il s'agit en fait d'aimer et d'être attiré par les gens indépendamment de leur sexe, c'est-à-dire aimer un être humain, aimer une personne.

¹²⁶ Résultats des enquêtes Santé gaie de Genève.

¹²⁷ Campagne de la police de Toronto contre la violence homophobe à l'école. www.torontopolice.on.ca/rhvp/

Les « transparents » sont des personnes transgenres et parents. Au sein des familles, lors de la transition d'un des parents, dans la majorité des cas, les jeunes réagissent bien. En revanche, il est plus difficile pour ces jeunes de pouvoir en parler à l'école. L'enfant pourrait dessiner deux mamans ou deux papas si on le lui demande, mais sur le dessin ne figure pas le fait que la différence est, dans ce cas, d'origine biologique. L'acceptation de ces enfants dans des milieux normatifs comme l'école pose bien sûr problème.

Est-ce que les personnes qui sont venues à ces assises pour intervenir, en particulier les personnes qui dirigent les organismes et institutions de l'État, se sont demandé à un moment ou à un autre de leur existence comment ils/elles ont grandi ? Se sont-ils, se sont-elles, interrogé-e-s sur leur genre ou sur une éventuelle sexualité ? Nous n'aurons jamais la réponse, mais nous trouvons intéressant de se demander s'il y avait introspection de leur part, soit de revenir à des réflexions les jeunes peuvent avoir.

J'ai un crédo, une phrase : « Il faut faire l'éducation des milieux éducatifs ». Il est important de permettre aux milieux éducatifs – pour commencer – d'avoir des supports d'information. On se rend compte qu'il y a plus de méconnaissance que de méchanceté ou d'agression, finalement. Je pense aussi que la politique du silence provient du fait que quand on ne connaît pas, on a peur et on ne peut pas répondre. Je sais qu'il y a des professionnel-le-s qui se sont déclaré-e-s incapables de répondre à ces questions, à ces jeunes qui s'interrogent. Les jeunes ne savent ainsi plus vers qui se tourner.

Il faut donc qu'il y ait une prise en charge de ceux qui s'interrogent. Il faut avoir conscience que ces jeunes existent, qu'ils sont en souffrance, qu'ils se mutilent, qu'ils n'ont aucun point de chute : ni l'école, ni la famille. À Genève, nous avons la chance d'avoir un groupe pour et par les jeunes qui s'appelle Totem. Ben y est présent pour parler de la question du genre. L'idéal serait d'introduire des informations dans les écoles, pour que les jeunes puissent savoir vers qui se tourner, pour qu'ils puissent rencontrer d'autres jeunes ou des professionnel-le-s et puissent s'exprimer.

Le titre de notre atelier était : « Pour une éducation humaniste et non-discriminante ». Nous avons tenu à avoir ce titre, car, finalement, peu importe l'appartenance de genre : chaque enfant et chaque jeune devrait avoir le droit à une éducation qui ne stigmatise pas et qui lui permette d'accéder à la diversité et aux altérités. Il faut faire prendre conscience aux jeunes qu'il existe d'autres modes de fonctionnement, d'attirance affective et de sexualité.

Le mot de la fin m'a touchée : « Aujourd'hui, nous sommes là parce que c'est les assises contre l'homophobie ». Si l'homosexualité a déjà un long passif, on est en droit de se demander combien de temps cela va prendre pour les autres, ceux dont on entend peu parler.

Perspectives

s. « Nouvelles perspectives et engagements du Département de l’instruction publique »

Intervenante : Marianne Frischknecht, Secrétaire générale du Département de l’instruction publique, État de Genève

Mesdames et Messieurs, pour commencer peut-être de manière plus légère, je voudrais vous dire les deux choses que je viens d’apprendre en assistant à cette synthèse d’ateliers. La première est que j’ai passé une grande partie de ma vie à tenter de déconstruire le mythe de la Belle au bois dormant, notamment par rapport à cette image qu’elle transmettait à nos petites filles et ce mythe du bonheur. J’ai une raison de plus de déconstruire ce mythe et j’ajouterai dans mes futures démonstrations que, non seulement cela véhicule une image sexiste, mais cela véhicule aussi une image homophobe.

Et puis, la deuxième chose que je viens de comprendre est le privilège que j’ai de venir devant vous en pantalons. C’est vrai que, jusqu’en 1965, nous étions interdites de pantalons dans les écoles. Et je comprends maintenant effectivement le privilège que cette interdiction levée nous a apporté et je vais m’interroger dorénavant sur ce phénomène qui fait que le port de la jupe n’est pas passé aussi facilement dans les mœurs.

Mais pour redevenir plus sérieuse, je dirais que ces deux jours d’assises démontrent au fond que notre passivité, notre silence, met en danger toute une catégorie de jeunes et que si nous ne transformons pas nos discours d’aujourd’hui en actes, alors nous nous rendons complices.

Quels sont ces constats qui m’habiteront et qui m’habitent déjà ? C’est cet énorme désespoir, notamment de toute une catégorie de jeunes - et en particulier de jeunes garçons - à l’adolescence qui se traduit par un taux de tentatives de suicide et un taux de suicide beaucoup plus élevé que chez les autres jeunes. Et puis surtout, et ceci me concerne en premier lieu, des « éduquants » - pardon Thérèse de ne pas avoir trouvé le féminin - qui au fond se déclarent désemparés, mais aussi désireux d’en savoir plus et de faire mieux.

Alors, grâce à la qualité de toutes vos interventions, dont je lirai d’ailleurs toute la richesse grâce aux actes dont nous pourrions disposer à la fin de cette année, nous avons surtout appris quelles sont les actions à mettre en œuvre, quelles sont celles qui marchent, quelles sont celles qui sont plus difficiles. Nous n’avons donc aujourd’hui plus aucune excuse et je m’engage personnellement, mais aussi, et vous l’avez entendu, en plein accord avec mon Conseiller d’État, Monsieur Charles Beer, pour revenir vers vous avec un plan d’action que nous déploierons grâce à vos compétences et à vos expériences. Les actions réussies et menées en Europe, nous avons beaucoup à en apprendre et je n’oublierai pas le Québec qui a toujours été pour nous une source d’inspiration extraordinaire. Mais nous reviendrons avec une évaluation de celles que nous pouvons d’ores et déjà mener dans les plus brefs délais.

Il ressort de la synthèse des ateliers et des interventions que ces actions doivent se diriger, en priorité, vers évidemment les plus fragilisés, c’est-à-dire ce public de jeunes garçons. Je n’oublie évidemment pas toutes les autres personnes. Un des vecteurs essentiels pour agir, vous l’avez dit et répété, c’est bien évidemment les enseignants et les enseignantes. Il s’agit donc de les convaincre de cette réalité. Il s’agit de travailler, et je l’ai bien entendu tout à l’heure, sur cette crainte absurde d’un risque de

prosélytisme ou de contagion. Mais il s'agit essentiellement aussi de leur donner des outils afin que leurs interventions soient les plus adéquates possibles.

Alors je dessinerai deux pistes. C'est évidemment d'intégrer cette thématique dans la formation de base des enseignants, qui est d'ailleurs aujourd'hui et actuellement en discussion, notamment autour des valeurs fondamentales de l'école, à savoir les droits fondamentaux, la liberté individuelle, l'égalité et, bien évidemment aussi, la lutte contre toutes les discriminations. C'est aussi, je crois, proposer assez rapidement des modules de formation continue - c'est plus simple d'agir dans ces domaines-là, notamment sous la forme de mise à disposition d'outils. Et je suis enchantée que le SSJ, compétent en la matière, puisse déjà nous proposer quelques outils dans ce domaine.

Les intervenant-e-s sociaux, les éducateurs et éducatrices, les intervenant-e-s de la santé ont évidemment aussi un rôle extrêmement important à jouer. Il s'agit là aussi de les former, il s'agit là aussi de s'enrichir de leurs expériences. Nous avons la chance, bien évidemment, d'abriter au DIP le Service de santé de la jeunesse et d'avoir notamment des liens privilégiés avec la FASE, donc la Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle.

Bien évidemment, il faut aussi penser aux jeunes concernés et, vous l'avez dit, il est maintenant essentiel que nous puissions leur permettre de parler et leur mettre à disposition des interlocuteurs et des interlocutrices qui soient capables de les entendre. J'ai noté que l'on peut imaginer des campagnes d'information, sous forme d'affiches, sous forme de flyers - je crois qu'il y a des choses déjà en préparation - et ce matériel doit être mis à disposition dans tous les lieux fréquentés par ces jeunes. Je veux parler des centres de consultation, bien évidemment des écoles, des centres loisirs, etc. Pourquoi ne pas imaginer, puisque nous l'avons déjà fait sur la thématique du genre, des journées ou des séminaires d'information sur ce thème à l'intérieur des établissements ?

Il s'agit là, pour moi, d'actions évidentes que l'on peut mettre sur pied à plus ou moins brève échéance. Il reste toute une série d'actions à mener, mais que l'on doit encore analyser en termes de faisabilité. Ce sont celles qui nous viennent de l'étranger, parce que par expérience le copier-coller n'est pas toujours la bonne solution. Il s'agit donc de les adapter à nos contraintes et à nos réalités.

Enfin et pour conclure, je suis, à l'instar de Monsieur Ryan, profondément certaine de l'importance de la symbolique d'un cadre légal. Il s'agit donc dans ce domaine que nous puissions assez rapidement étudier aussi la possibilité de modifier nos lois fédérales, cantonales et, je l'ai entendu, les règlements au niveau des communes afin d'intégrer au mieux la diversité sexuelle. Vous connaissez aussi, bien entendu, les contraintes des processus législatifs, mais nous avons là un devoir de propositions à faire dans ce domaine. Et puis, vous l'avez dit aussi, le plus important, je pense, pour démarrer quelque chose de sérieux, c'est que l'autorité, et notamment l'autorité scolaires que je représente, donne une impulsion claire - et notamment pour faire taire ces fausses rumeurs, dont vous m'avez parlé - par des déclarations claires et sans ambiguïté à l'encontre de nos enseignants et enseignantes, des intervenant-e-s possibles dans cette thématique.

Je remercie les organisateurs de ces deux jours d'assises, je sais ce que cela représente comme efforts, je sais aussi ce qu'a été la richesse de toutes ces interventions et je vous donne rendez-vous dans 12 ou 18 mois, c'est vous qui déciderez, pour un nouveau constat sur ce que nous aurons fait et sur ce que nous pourrons faire encore. Je vous remercie.

t. « Contribution d'une collectivité publique et urbaine, la Ville de Genève »

Intervenant : Sami Kanaan, Directeur du Département de la cohésion sociale, de la jeunesse et des sports, Ville de Genève

Voici deux jours que vous travaillez sur ces travaux, soutenus par la Ville de Genève. Les collectivités publiques ont certes un rôle important à jouer, mais les causes n'avancent pas sans un engagement associatif. Grâce aux personnes, aux groupes et aux associations qui ont eu l'énergie et le courage de mettre au point une rencontre de ce type, les choses peuvent évoluer.

Je crois que notre première contribution est d'écouter et d'apprendre. En tant que collectif public, nous traitons de nombreuses thématiques, plus simples parfois, car il s'agit dans ce cas d'une thématique difficile, notamment à cause du problème du déni et du manque de repères. Certes, ce n'est pas parce que les problèmes n'ont pas été signalés qu'ils n'existent pas et, comme collectif public, nous avons la possibilité d'agir sur de nombreux terrains. Ainsi dans notre département, dirigé par Manuel Tornare, nous essayons de contribuer à ce qu'on se sente bien, à ce que le vivre-ensemble fonctionne, car il existe de nombreux facteurs de discrimination, y compris dans le milieu du travail. Nous devons donc contribuer à ce que les gens trouvent une place, à tous les niveaux.

Parce que nous soutenons la petite enfance, la jeunesse, les sports, nous avons des opportunités de faire passer des messages. La première contribution est qu'en tant que collectif public, nous devons permettre la mise en place d'un cadre légal. Nous ne le promulguons pas, mais nous pouvons avoir un discours clair sur ce qui est acceptable ou non et sur la contribution que l'on peut avoir. Notre propre fonctionnement peut être utile. Pour parler d'environnement par exemple, nous devons être exemplaires nous-mêmes. C'est la même chose pour la politique des ressources humaines.

Je pense que, si l'on faisait un sondage dans l'administration publique pour savoir s'il existe un problème d'homophobie, il y a de fortes chances pour que les gens répondent que non. C'est normal, parce qu'il n'y a pas de repérage, ni de diagnostic pour évaluer la situation. Nous devons donc trouver un moyen d'aborder ce sujet et obtenir des réponses.

Nos activités, gérées par nous directement ou par le biais des subventions, notamment culturelles, professionnelles ou bénévoles, concernent les enfants et la jeunesse. Dans ce cadre, que faire dès le plus jeune âge pour parler des difficultés d'orientation sexuelle dans les différentes étapes de l'évolution de l'enfant ? Que faire pour que des malaises soient exprimés ? Ces interrogations renvoient au rôle des professionnel-le-s, des cadres et des bénévoles. Tous-tes doivent pouvoir réagir grâce aux outils à disposition ainsi qu'aux relais, afin qu'il y ait action sur les personnes concernées, mais aussi sur tout le système.

Prenons l'exemple également du domaine des sports, un excellent, mais difficile, terrain d'action. On peut très vite tomber dans des clichés, y compris par rapport à l'homophobie. Il a été question de créer des clubs de sport LGBT, une option possible, mais il faut aussi que n'importe quelle activité sportive accueille toute personne, quelles que soient ses préférences. Cela doit donc être un sujet d'intégration et non d'exception.

Les travailleurs sociaux, dans le parascolaire, les responsables d'encadrement et d'organisation doivent savoir que faire, sur le terrain, pour appréhender les situations difficiles, voire alarmantes, dans les familles, car on ne peut pas leur demander d'avoir des connaissances innées. Nous devons donc nous activer, avec le soutien des milieux associatifs, pour répercuter les informations de manière concrète. On a parlé par exemple de manuels scolaires, mais cela doit être visible sur tout type de support. Il est important que les gens soient à l'aise et au clair sur la manière de répondre à toutes ces questions.

Je remercie toutes les personnes qui ont organisé ces assises. Je sais que les débats ont été de grande qualité, très concrets et très poussés à la fois, et je me réjouis que nous travaillions ensemble sur la lutte contre l'homophobie.

Synthèse

Intervenants :

- **Lorena Parini, Maître d'enseignement et de recherche, Unité interdisciplinaire d'Etudes genre, Faculté des SES, UNIGE**
- **Caroline Dayer, Assistante diplômée, Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation, UNIGE**

Lorena Parini :

D'abord, je voudrais faire un petit mot personnel. Je suis fière et aussi émue d'avoir pu accueillir ici à UniMail ces premières assises contre l'homophobie. J'y travaille depuis des années. Nous avons créé une unité d'études genre et nous essayons avec nos moyens de réfléchir à toutes les questions identitaires, le masculin, le féminin, l'homophobie, etc. Pour moi, il est donc très important que la Fédération genevoise des associations LGBT ait accepté ce partenariat avec nous et je l'en remercie.

Ce bâtiment d'UniMail, bien que les architectes ne l'aient pas pensé ainsi au départ, était prédestiné à accueillir ces assises. En effet, si vous regardez le toit de la verrière centrale, elle contient toutes les couleurs de l'arc-en-ciel, qui sont les couleurs du drapeau LGBT. La deuxième raison est que la science, du haut de sa supposée objectivité, a contribué à cette exclusion et à ces souffrances dont nous avons parlé. Elle a d'abord posé des diagnostics sur nous : des homosexuel-le-s pervers-es, malades, des personnes ayant une sexualité qui n'est pas correcte, des gens dangereux qui peuvent contaminer les autres, des individus pathogènes, voire criminels. Ensuite, la science a proposé différents remèdes : des thérapies douces, ou violentes parfois, afin de normaliser la situation.

Une partie de ces dérives opprimantes ont été produites sous le sceau de la science. Une université qui se conçoit au-dessus de la société, qui la regarde pour créer des théories, mais qui n'est pas « avec » la société, produit un savoir déconnecté du vécu social individuel, des enjeux éthiques et politiques qui traversent la société. C'est potentiellement une science qui produit de l'exclusion et du mépris.

Bien des choses ont été dites durant ces deux jours, il serait prétentieux d'en faire la synthèse, mais nous allons essayer de ressortir quelques points importants et quelques options pour le futur.

Caroline Dayer :

Au moment de la publication de mon livre, la directrice de lecture a dit devant tout le groupe : « Non ! On ne peut pas publier cet ouvrage ! Dire “Gay Pride”, c'est vraiment trop chaud à l'Université ! » Donc, quels que soient les niveaux dont on parle, les mécanismes de l'homophobie sont là. À nous d'y faire face collectivement et individuellement.

Première constatation : la notion d'hétérosexisme pose problème, dans le sens où on nous le matraque en permanence. Il ne met pas uniquement au placard les personnes homosexuelles, mais aussi les personnes bisexuelles, transsexuelles, intergenres, etc., en d'autres termes, toutes les personnes ne

correspondant pas à la norme de sexe et de genre conventionnellement admise. C'est donc un combat uni à mener contre cet hétérosexisme - on pourrait dire une sorte d' « hétéroterrosisme », puisqu'il y a une mise au placard d'autrui.

Deuxième constatation : « silence et parole », « visibilité et invisibilité », ces termes ont été omniprésents pendant ces deux journées, y compris dans les ateliers. Qui a le droit de parler et de quelle façon ? Par rapport à cette dialectique, on peut relever l'ambiguïté de l'étymologie du mot « placard », à la fois un écrit diffamatoire qu'on pose contre un mur et une armoire, un ghetto psychologique : difficile de sortir du placard, pour ne pas être placardé-e au mur et stigmatisé-e à cause de cette sortie.

Il faudrait donc réfléchir en termes de mécanisme. Au lieu de parler de « visibilité » et d' « invisibilité », il faudrait parler de « processus d'invisibilisation » : de quelle façon, en se rendant visible, cela devient-il possible de démystifier l'homosexualité ? À la Gay Pride, on disait souvent que le but était de faire une démonstration, au sens d'enlever le monstre. Cette démarche va dans le même sens.

Par rapport à cette idée de visibilité et d'invisibilisation, nous aimerions revenir sur le décalage entre les discours produits par et sur les personnes. D'une part, il y a des niveaux administratifs qui font que parfois les messages ne passent pas. D'autre part, cela dépend trop de personnes ou de facteurs arbitraires. Pour éviter que cela soit arbitraire, il faut prendre des mesures pour – on l'a entendu souvent – que les démarches viennent d'en haut.

Lorena Parini :

Je voulais faire quatre propositions politiques pour la suite :

Premièrement : l'inscription dans la nouvelle Constitution genevoise qui est à l'étude actuellement. La vice-présidente de la Constituante est venue avec un discours très positif et je suis persuadée qu'elle va lutter pour que, dans la Constitution, soit prévue la non-discrimination des personnes en raison de l'orientation sexuelle. C'est la base, le cadre légal, mais il y a des lois qui découlent de cette norme de base et il faudrait procéder à un nettoyage de toutes ces lois, pour repérer là où il y a l'habituelle liste de groupes à ne pas discriminer, afin d'y ajouter l'orientation sexuelle.

Deuxièmement, il y a le travail dans le secteur de l'éducation, et sur la place de travail.

Troisièmement, j'ai noté des discours assez contradictoires. Je n'ai pas bien compris quelle est vraiment la stratégie concrète de cette collaboration qui doit se faire entre l'État, ses institutions et les associations LGBT. On a vu un foisonnement d'idées, de volontés, de bénévolat. Les gens imaginent plein de choses pour lutter contre l'homophobie, mais concrètement, quel est le plan stratégique pour que ces associations puissent entrer à l'école en dépit des réticences ? Ou pour que les maîtres puissent avoir une formation ? Comment dans les plans d'étude pourrait-on rendre obligatoire de suivre des cours sur un enseignement non-homophobe ? Il faut définir une stratégie concrète et je suis contente d'entendre Mme Frischknecht et le directeur du SSJ parler hier de la concrétisation d'un plan, car cela ne doit plus dépendre que des initiatives personnelles.

Quatrièmement, il faudrait mettre sur pied de nouvelles assises d'ici un an ou deux, afin d'évaluer si concrètement tous les plans d'action ont été mis en œuvre et solutionner les problèmes qui pourraient les ralentir.

Caroline Dayer :

La chose qui m'a le plus marquée aujourd'hui est de constater le nombre incroyable de choses qui se font, d'initiatives qui sont créées et qui demandent juste à ne pas rester dans le placard. C'est en tout cas ce que nous souhaitons.

Clôture

Intervenants :

- **Yves de Matteis, Co-président de Pink Cross (association suisse des gais), conseiller municipal**
- **Joëlle Rochat, Coordinatrice des Assises**

Yves de Matteis :

Ce qui est surprenant, c'est qu'en entendant Mme Parini, j'ai eu l'impression d'entendre les discussions que l'on a eu ces deux jours avec le comité d'organisation des assises et les membres des associations genevoises : nous sommes sur la même longueur d'onde. Je vais commencer par souligner quatre points.

On a vu l'urgence des thématiques grâce aux témoignages. C'est vraiment pour certain-e-s une question de vie ou de mort. C'est un droit à la vie pour certains jeunes, notamment en raison des tentatives de suicide. L'urgence est là, il faut agir. La première urgence – au-delà des projets, auprès de l'administration et des autorités –, c'est que les magistrats passent. Ils sont remplacés tous les 4 ou 8 ans. Et un nouveau magistrat moins ouvert à la thématique pourrait se profiler. Il faut rappeler que ces assises avaient été mises en place à la suite de l'affichage d'un parti qui n'est pas du tout ouvert à ces thématiques. Si un jour un magistrat de ce parti, que je ne nommerai pas, devenait le directeur du DIP, imaginez ce qui pourrait en découler.

J'ai entendu souvent qu'il fallait que ça vienne d'en haut. Je dirais qu'il faut que ça vienne du plus haut possible. En ce moment, Genève révisé sa Constitution. C'est important, cela ne s'est pas produit depuis 200 ans et ne se reproduira pas avant 200 ans ! Il faut absolument profiter de cette opportunité pour inscrire ces principes qui relèvent tous des droits humains dans la Constitution genevoise. Cela restera dans la Constitution cantonale, mais énormément de choses se passent au niveau cantonal : éducation, police, etc. Ceci nous différencie sur le plan des mises en place de dispositifs.

J'ai été très attentif quand M. Ryan a répondu sur les raisons de l'avance du Québec sur ces questions, par rapport à la Suisse. Il a dit qu'au Canada, il y a tout un dispositif légal, une charte des droits humains, un décret de la Cour Suprême pour forcer les écoles à réintroduire les thématiques sur l'homosexualité. Nous pouvons nous en inspirer et au plus vite faire des propositions pour inclure l'égalité de traitement basée sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre. Elle a été oubliée dans la Constitution suisse. Nous ferons donc un certain nombre de propositions que nous adresserons à la Constituante, avec les 500 signatures requises pour que cela soit pris en considération et mis en place dans les années qui viennent. Cela va prendre quelques années car il faut que le peuple vote, peut-être trois ou quatre ans, mais les administrations peuvent déjà agir, comme l'a dit Mme Frischknecht. Une fois que la Constitution entrera en vigueur, les magistrats et les administrations seront plus à l'aise et ne craindront plus d'agir du fait qu'ils seront protégés par la Constitution.

Donc, ces pistes de réflexion qui s'ébauchent doivent être faites en concertation avec les associations, avec le réseau d'alliés, les réseaux de compétence, l'expertise des personnes homosexuelles qui le vivent au quotidien et avec l'autorité de l'État. Il est très important de rendre légitime les témoignages

dans leur vérité. C'est nécessaire et ce n'est pas en contradiction avec l'autorité de l'État, qui doit affirmer haut et fort que la discrimination n'a pas de raison d'être, sous aucun prétexte. Ce travail devra être fait en concertation avec toutes les parties concernées, comme le précise un document de l'ONU sur l'éducation aux droits humains. Ce document précise que ces politiques d'enseignement des droits humains devraient être appliquées dans les écoles en collaboration avec les églises, les personnes concernées, les associations, les syndicats, les professionnel-le-s et les politiques.

Mme Frischknecht demande qu'un bilan soit fait d'ici 12 à 18 mois. La Fédération voulait proposer le même laps de temps pour faire un retour sur toutes les pistes foisonnantes évoquées durant ces deux journées. Il y aura – c'est notre intention en tout cas – d'autres assises. Elles viseront encore plus loin, à progresser. Ce qui est intéressant, c'est que la Commission écoles de Pink Cross s'occupe de l'éducation dans les écoles, de l'éducation et de l'homosexualité. Ils ont aussi l'intention de faire des assises sur l'homophobie dans la jeunesse, mais au niveau romand. Il faudrait donc qu'il y ait, au niveau des cantons, des « pré-assises » qui récolteraient tout ce qui s'y serait discuté. Le bilan de ces assises genevoises pourrait coïncider avec d'autres assises dans tous les cantons qui pourront ensuite être regroupés dans des assises romandes.

Le troisième point est que l'homophobie s'exerce dans le cadre de la famille. C'est en tout cas le premier endroit dans lequel l'hétérosexisme s'exprime. Ensuite, il y a les écoles, puis le milieu du travail, où l'homophobie s'exerce aussi, même si les adultes sont moins vulnérables que les jeunes. Les adolescents sont dépendants des adultes. L'urgence est d'aider les jeunes, mais les adultes aussi peuvent être discriminés sur leur lieu de travail. C'est donc notre vœu d'organiser le même type d'intervention pour examiner l'homophobie à tous les âges de la vie. Il n'est pas non plus négligeable de penser aux personnes plus âgées, à la retraite et dans les EMS. Les personnes plus âgées sont également plus vulnérables.

Un quatrième point, plus festif à présent. Je vais vous demander de vous lever et d'applaudir Joëlle Rochat. On s'est longtemps demandé comment trouver la perle rare, la personne idéale qui allait mener à bien ce projet. Quand elle est arrivée, et au fur et à mesure des réunions, on s'est aperçu qu'elle était la personne idéale, la « dream person » qui a réussi à gagner la confiance de toutes les personnes contactées, et qui a eu l'intelligence d'organiser le travail de tout le monde de manière parfaite.

Joëlle Rochat :

En tant que coordinatrice, ça a été 11 mois d'aventure, de rencontres et de création. Quand je suis arrivée au comité de la Fédération pour postuler en septembre 2008, le projet était là, dans les grandes lignes. Il restait tout à imaginer et à construire. Qui allait-on inviter ? Comment structurer les journées ? Je vous promets que ça a été un sacré défi. J'aimerais remercier toute l'équipe de la Fédération, le comité de la Fédération et le comité de pilotage des assises ainsi que nos partenaires : l'État, la Ville et l'Unité interdisciplinaire d'études genre.

J'aimerais remercier aussi les généreux donateurs : FELS, LOS, Pink Cross, Network, et toutes les personnes qui ont acceptées d'être membres de notre Comité d'honneur.

Merci à toutes les personnes que j'ai rencontrées au cours de ces 11 mois, qui m'ont accueillie dans leur structure pour venir présenter le projet.

Merci à l'experte et aux experts qui sont venus exprès pour nous de Montréal et de Marseille pour nous exposer leur travail et réfléchir avec nous sur comment faire reculer l'homophobie ici à Genève.

Je voulais particulièrement remercier aussi les volontaires bénévoles qui ont donné de leur temps. Et je veux tous les citer : Ariane Rosselet, Céline Venturi, Eliane Blanc, Sophie Meyer, Vivianne Guye-Bergeret, Jacqueline Roiz, Natalie Gasser, Xochitl Mélo, Nadège Réveillon, Carole Bonstein, Jeannette de Noréaz, Mirhan El Talaoui, Jérôme Maillard, Arnaud Pierrehumbert, François Thierry et, bien entendu, Richard Bonjour.

C'est vraiment important parce qu'ils se sont occupés de toute la logistique des stands, du fléchage, de l'accueil, des badges. Ils ont géré cela d'une manière formidable. J'en ai peut-être oublié, mais j'espère qu'ils et elles ne m'en voudront pas.

Je vais remercier aussi Livresse¹²⁸ de nous avoir mis à disposition des ouvrages, je crois que ça a pas mal marché. Merci aussi aux bibliothèques municipales pour leurs bibliographies.

Je crois que ces deux journées sont un bon point de départ et que tout est en place pour commencer à travailler ensemble à la prévention de l'homophobie ici à Genève.

J'aimerais présenter ce que vous pourrez faire ce soir à Genève. On est en plein festival de la Bâtie. Je remercie la directrice qui a excepté de diffuser le programme des assises dans le Festival.

Je souhaite clore ces premières assises contre l'homophobie à Genève par une citation de Margaret Mead : « Ne doutez jamais qu'un petit groupe d'individus conscients et engagés puissent changer le monde. En fait, c'est la seule chose qui n'ait jamais changé. »¹²⁹

Intervention de Catherine Gaillard :

Nos remerciements vont aussi à Franceline Dupenloup qui ne nous a pas quittés une minute tout au long de l'élaboration de ce projet. Elle a été le chaînon indispensable entre les demandes de nos associations et les réalités de l'État, comprenant les unes et connaissant les autres. Merci Franceline pour ton engagement.

¹²⁸ Café-librairie à thématique LGBT, Rue Vignier 5, 1205 Genève. www.livresse.ch

¹²⁹ Margaret Mead (1901-1978), anthropologue américaine célèbre pour ses études des sociétés non-industrialisées et pour ses travaux d'anthropologie sociale.

Retranscription, relecture, mise en forme et annotations :

Pierre Biner, Richard Bonjour, Chatty Ecoffey, Éric Fauchère, Catherine Gaillard, Jean-Philippe Jacques, Guillaume Mandicourt, Patricia Martin, Sophie Meyer, Joëlle Rochat et Delphine Roux.

Édité par : *La Fédération genevoise des associations LGBT, Genève, novembre 2010*

Disponible sur : www.federationlgbt-geneve.ch

